Islam, Paix
Et Dialogue des Civilisations

Dédié au Serviteur des deux Saintes Mosquées,

Le Roi Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud

Par

Dr. Ali Ben Saad Al Zahifa Alchahrani Alkhathma'i

Arabie Saoudite
La ville d'Alkhamis



Le Serviteur des deux Saintes Mosquées,

le Roi Salman Ben Abdelaziz Al Saoud

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

Dédicace

Au nom d'Allah, Louange à Allah, prières et salutations d'Allah soient sur le Messager d'Allah

Je ne puis vivre sous le commandement du Serviteur des deux Lieux Saints, le Roi Salman Ben Abdelaziz Al Saoud - Commandant de la tempête de la fermeté, de la détermination et celle de la victoire, par la volonté d'Allah, sans présenter une œuvre d'un intérêt certain et une vérité revêtant un caractère pressent. Le symbole de toute l'affection que je ressens à l'égard du Serviteur des deux Lieux Saints et que ressent autrui partout ailleurs. Un sentiment d'affection et de considération pour celui qu'on considère (et Allah seul détiendrait cette vérité) représentant une soupape de sécurité – après Allah, le Tout-Puissant - pour son pays, l'ensemble des Arabes et l'ensemble des musulmans.

Par ailleurs, ses efforts déployés à l'intérieur du pays tout comme à l'extérieur demeurent fort connus pour tout un chacun et surtout, ses efforts en vue de faire triompher la vérité, réparer les injustices, répandre l'équité et l'égalité parmi la population.

Nous pourrions aussi citer son humilité immense et sa réussite complète dans l'accomplissement de la mission qu'Allah lui a confiée et pour laquelle il a juré sur le Saint Livre de la mener à termes, par les paroles et les actes. Parmi ses exploits, l'immense action humanitaire accomplie pour soutenir nos frères opprimés et endeuillés du Yémen accompagnée d'une fermeté bien profonde pour défendre notre pays et les pays du Golf contre les hordes Houthis iraniennes et contre Ali Salah et ses alliés.

Voici ces vers composés à la gloire d'Abou Ahmed et Mohammed et qui les mérite amplement :

« Rien ne peut troubler la quiétude d'un peuple

Quand parmi eux un sage, qui, lorsque les malheurs le cernent

Tel un astre les guidant,

Parmi les ténèbres - prêtant main forte aux vagues-

Illuminera le chemin de la quiétude par sa détermination

Et repousse toute injustice si ses prémices se font visibles »

Prières et salutations d'Allah soient sur le Messager d'Allah

Dr. Ali Ben Saad Al Zahifa Alchahrani Alkhathman'i

La ville d'Alkhamis

« Seigneur, Tu es le Pacifique, de Toi émane la Paix que Tu sois béni, Dieu de Majesté et de Gloire »

Allah, (Le Très-Haut) a dit : « Et ne discutez que de la meilleure façon avec les gens du Livre, sauf ceux d'entre eux qui sont injustes. Et dites : « Nous croyons en ce qu'on a fait descendre vers nous et descendre vers vous, tandis que notre Dieu et votre Dieu est le même, et c'est à Lui que nous nous soumettons ». Al Ankaboot, verset 46

Allah (Le Très-Haut) a dit : **« Dis : « O gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous : que nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne prenions point les uns les autres pour seigneurs en dehors d'Allah ». Puis, s'ils tournent le dos, dites : «Soyez témoins que nous, nous sommes soumis** ». Al-Imran, verset 64

Préambule

Cher lecteur, j'ai choisi en guise de préambule et avant que vous ne commenciez à feuiller cet ouvrage, ce mot simple pour vous présenter un conseil émanant d'un être qui vous porte dans le cœur : c'est d'apprendre et demander la science, de suer pour l'acquérir et de tous donner pour l'avoir, tout ce qui y a de cher, de précieux. C'est avec la science qu'on écrit l'histoire des civilisations, et c'est grâce à la science que les nations progressent et c'est de la science que les pays tirent leur puissance. C'est aussi grâce à la science que les autres ressentent le besoin de venir vers toi et vous pourriez ainsi vous imposer aux autres au cas où ils tenteraient de vous approcher, avec des intentions douteuses.

La science est force, lumière et obéissance à Allah et à son prophète. Avec la science vous garantissez une vie épanouie, alors que l'ignorance n'est que ténèbres, retard, malheurs et pauvreté. Par le savoir ou l'ignorance, le monde est divisé en classes. Ainsi, l'on peut distinguer le premier monde, le second, le tiers-monde et un autre monde fort oublié.

C'est par la science uniquement que ce monde est régi. De science, il faudrait entendre science religieuse puis la science positive. La science demeure une soupape de sécurité, le garant de l'honnêteté et la clé de la prospérité. La première créature d'Allah ne fut pas la plume ? Symbole de science et de savoir ? Et ce, pour une totale pérennité et pour en faire jouir les générations successives. Puis Allah révéla la première sourate Al-Alaq (l'adhérence) qui commença en ces termes « Lis ». De son côté, le prophète, prières et salutations d'Allah soient sur Lui, exhorta les gens à demander la science. Ainsi, dans un hadith rapporté par Anas Ibn Malik, il insiste sur le fait que « demander la science est un devoir pour tout musulman » et que « celui qui enseigne le savoir et en fait dépôt chez celui qui ne le mérite guère ressemble à celui qui pare le porc de perles et d'or »[1] Puis il récita : « Les croyants n'ont pas à quitter tous leurs foyers. Pourquoi de chaque clan

[1] Sunan Ibn Madjah, authentification de Chouab Arnaout, Edition Mu'assat Ar-Risala, volume1/ page 151

quelques hommes ne viendraient-ils pas s'instruire dans la religion, pour pouvoir à leur retour, avertir leur peuple afin qu'ils soient sur leur garde ». At-Tawba. Verset 122

Le musulman doit se situer, mes chers frères, dans le monde ici-bas entre deux positions : être savant (enseignant) ou apprenant. Aucune autre position n'est possible. Abou Horayra rapporte du Prophète, prières et salutations d'Allah soient sur Lui, ce hadith : « le monde ici-bas est maudit. Tout ce qui s'y trouve l'est aussi. Exception faite pour l'évocation d'Allah et ce qui s'en suit et celui qui détient le statut de savant (enseignant) ou apprenant »[1]. Et dans la pure tradition, il est dit « Si tu peux être savant, sois savant si tu ne puis point soit apprenant. Si tu ne le puis point, estime-les et si tu ne le puis point ne les hais pas »[2]. Abdullah Ibn Mass'oud, qu'Allah l'agrée, a dit : « Sois demain (matin) savant ou enseignant, mais ne sois pas entre les deux »[3].

Les gens quand il s'agit de comparer restent identiques

Ayant pour père Adam et pour mère Eve

Esprits identiques et âmes semblables

Des os y sont créés et puis des organes

Si dans leurs origines point de noblesse, à citer,

Pour s'en enorgueillir, il ne reste donc qu'argile et eau

Aucun mérite sauf pour les gens de connaissance

Sur le bon chemin, guides pour celui qui le veuille

Le mérite de tout un chacun dépend de ce qu'il sait entreprendre

Le grade de quiconque dépend de ses actes

---

[1] Sunan Ibn Madjah, authentification de Chouaib Arnaout, entreprise Ar-Risaala, Volume 5/ p. 231

[2] *Jâmi' bayan al 'ilm wa fadlihi* - Ibn 'Abdil Barr, authentification d'Abi Al Achbal Az-Zohairi. Edition Ibn Al Djouzi. Arabie Saoudite, 1414 de l'Hégire - 1994, Volume 1. p. 142

[3] Op. Cit. Volume 1. p. 143

Quiconque s'oppose à ce qu'il ignore

Les ignorants fort hostiles aux gens du savoir

Triomphe, toi, grâce à la science, celle-ci ne pourrait guère être remplacée

Tous trépasseront, les gens du savoir demeureront bien vie

Ainsi, la science, cher lecteur, demeure la voie conduisant au paradis et celui qui l'emprunte avec la sincérité qui se doit et une bonne intention sera honoré dans ce monde ici-bas et comblé de bienfaits d'Allah dans l'au-delà.

Le Prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, a dit : « Celui qui empreinte un chemin afin d'acquérir une science, Allah lui facilitera le chemin qui mène au Paradis et celui que ses œuvres ont mis en retard, il ne sera pas mis en avance par son lignage». »[1]

Remarquez le caractère indéfini du vocable science choisi par le prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui. Cela fait donne à la science un caractère général qui englobe tout science de quelle que nature que ce soit (science positive ou à caractère religieux). Ainsi, il est du devoir du musulman d'acquérir toute science qui pourrait être qu'au service de l'Islam, amenant les musulmans vers la gloire. Ce musulman est tout aussi encouragé d'œuvrer dans ce sens et il ne doit en aucun cas laisser le champ libre au non musulman. Ce faisant il sera comblé du paradis d'Allah et de Sa satisfaction.

Frère, tu ne puis acquérir de science sans ces six facteurs

Tu en auras le détail dans ce qui suit

Intelligence, ténacité, application, et juste ce qui suffit comme nourriture

La compagnie d'un maître et y mettre du temps

[1] Op. Cit. Volume 1. p. 63

Par ailleurs, les médias islamiques, cher lecteur, ne cessent de propager la vérité de l'Islam. En effet, la présence des chaînes thématiques à contenu religieux s'avère plus que nécessaire pour faire connaître la parole d'Allah, donner la vraie définition de l'Islam et enfin promouvoir la civilisation de notre nation et l'élever au rang des grandes civilisations.

Les médias islamiques doivent reconnaître leur mission sublime dont ils sont investis. Et ce lourd fardeau doit être à la charge aussi bien du savant que de l'apprenant. Surtout que l'influence du savant touche toutes les couches de la société aussi bien au niveau spirituel qu'au niveau intellectuel. Ces médias spécialisés pourraient aussi traiter les déformations qu'a subies la nation musulmane et qu'elle continue à subir actuellement. Leur mission c'est aussi de répondre aux suspicions qui tentent d'entacher l'Islam à travers les attaques incessantes de l'occident. Ces suspicions que l'occident veut à tout prix coller à notre religion au moyen de son industrie médiatique colossale audiovisuelle et écrite.

Les réseaux sociaux ne sont pas en reste. C'est pourquoi il est du devoir des médias islamiques de porter un intérêt certain à toutes ces questions, les traiter en définissant une stratégie efficace et en intégrant dans ses programmes des émissions animées par des penseurs capables de répondre aux allégations, et les réfuter et propager les vraies notions de l'Islam. Il est de notre devoir de démontrer que notre religion est celle de la miséricorde, de la justice et de la fraternité, sur cette grande planète qu'a choisie Allah pour nous. Par ailleurs, Allah nous a envoyé le prophète Mohammed, prières et salutation d'Allah soient sur lui, comme dernier des messagers qui l'avaient précédé, un messager envoyé pour l'ensemble de ses créatures humains qu'ils soient ou djinn :

Oh toi qui prétends apprendre sans maître :
Tu t'es vêtu d'une double perdition
L'ignorance est un mal unique mais lui qui prétend l'apprentissage
S'en est servi deux : sentence ne souffrant aucun appel

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

Introduction

Au nom de Celui qui s'est choisi paix comme nom Au nom de celui qui possède les plus beaux noms et des attributs bien élevés. Au nom du Créateur, l'Immense, L'Omniscient, qui a créé les humains à partir de l'argile, Il a fait d'Adam le père et d'Eve la mère.

Au nom de Celui qui a façonné l'univers et l'a doté d'une grande organisation divine Au nom du Seigneur, le Pur, que Sa grandeur soit exaltée, j'introduis cette œuvre et je la conclurais.

Louange à Allah qui a bien fait tout ce qu'il a crée. Et Il a commencé la création à partir de l'argile, puis il tira sa descendance d'une goutte vile.

J'atteste qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah et j'atteste que Mohammad est le messager d'Allah. J'atteste qu'Allah, l'Exempt de toute imperfection, a envoyé ses prophètes et ses messagers pour guider les humains vers le doit chemin et Il a fait du Prophète Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, le dernier, envoyé en miséricorde pour l'univers.

Je prie sur notre Prophète Mohammad ainsi que sur sa famille et tous ses compagnons, et je les salue, ainsi que tous les Prophètes, Messagers et serviteurs justes d'Allah.

Allah, le Très-Haut a créé Ses créatures sur cette terre pour une très grande finalité, et pour un but sublime, et puis Il leur a soumis tout que la terre porte, et leur a tracé une voie leur ordonnant de la suivre, et un chemin tout tracé qu'ils se devraient d'emprunter. Et puis notre seigneur, l'Exalté et le Très-Haut, a mis en évidence la sagesse voulue derrière tout cela :

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. Je ne cherche pas d'eux une subsistance ; et Je ne veux pas qu'ils me nourrissent. En vérité, c'est Allah qui est le Grand Pourvoyeur, Le Détenteur de la force, l'Inébranlable**. » Ed-Dariyaat, versets 56-58

Allah, le Très-Haut, a dit : **« Allah a très certainement fait une faveur aux croyants lorsqu'Il a envoyé chez eux un messager parmi eux-mêmes, qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, bien qu'ils fussent auparavant dans un égarement évident.** » Aal-Imran verset 164.

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Nous avons fait descendre vers toi le Livre avec la vérité, pour que tu juges entre les gens, selon ce qu'Allah t'a appris. Et ne te fais pas l'avocat des traîtres.** » » An-Nisaa, Verset 105.

Allah, le Très-Haut, a dit : **« Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noé et aux prophètes après lui. Et Nous avons fait révélation à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob aux Tribus, à Jésus, à Job, à Jonas, à Aaron et à Salomon, et Nous avons donné le Zabour à David.** An-Nisaa, Verset 163

Allah, le Très-Haut, a dit : « **C'est Lui qui a envoyé Son messager avec la bonne direction et la religion de la vérité, afin qu'elle triomphe sur toute autre religion, quelque répulsion qu'en aient les associateurs.** » Et-Tawba, verset 33

Ainsi, l’adoration dont il est question doit être prise dans sa large acception et sa signification générale : en effet, il s’agit d’observer ce qu’il nous a ordonné de faire, suivre ses prescription, obéir à ses ordres et se soumettre totalement à Allah sans rien Lui associer. En effet, tous les prophètes et messager furent envoyés pour Ses serviteurs en tant qu’annonciateurs et avertisseurs dans le but de les amener à adorer Allah Unique et sans associé.

En effet, depuis Adam, que le salut soit sur lui, jusqu’au dernier des prophètes, ces envoyés d’Allah appelaient à embrasser l’Islam.

Allah, Le Très-Haut, a dit : « **Et luttez pour Allah avec tout l'effort qu'Il mérite. C'est Lui qui vous a élus; et Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion, celle de votre père Abraham, lequel vous a déjà nommés «Musulmans» avant (ce Livre) et dans ce (Livre), afin que le Messager soit témoin contre vous, et que vous soyez vous-mêmes témoins contre les gens. Accomplissez donc la Salât, acquittez la Zakât et attachez-vous fortement à Allah. C'est Lui votre Maître. Quel Excellent Maître ! Et quel Excellent Soutien ! »** Al-Hajj, verset 78.

Allah, Le Très-Haut, a dit : « **Elle vient de Salomon ; et c'est : « Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux, Ne soyez pas hautains avec moi et venez à moi en toute soumission** ». En-Naml, versets 30-31

Allah, Le Très-Haut, a dit : « **Et tu ne peux non plus guider les aveugles hors de leur égarement. Tu ne feras entendre que ceux qui croient en Nos versets et se soumettent** ». En-Naml, verset 81

Allah, Le Très-Haut, a dit : « **Il m'a été seulement commandé d'adorer le Seigneur de cette Ville (la Mecque) qu'Il a sanctifiée, - et à Lui toute chose - et il m'a été commandé d'être du nombre des Musulmans.** » En-Naml, verset 91

Allah, Le Très-Haut, a dit : « **Notre Seigneur ! Fais de nous Tes Soumis, et de notre descendance une communauté soumise à Toi. Et montre-nous nos rites et accepte de nous le repentir. Car c'est Toi certes l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux** ». Al-Baqara, verset 128

Allah, Le Très-Haut, a dit : « **Moïse dit : « O mon peuple, si vous croyez en Allah, placez votre confiance en Lui si vous (Lui) êtes soumis** ».Yunus, verset 84

Allah, Le Très-Haut, a dit : « **Le Jour du Jugement Dernier] les mécréants voudraient avoir été Musulmans [soumis]** ». Al-Hidjr, verset 2

Allah, Le Très-Haut, a dit : « **Et quand on le leur récite, ils disent : « Nous y croyons. Ceci est bien la vérité émanant de notre Seigneur. Déjà avant son arrivée, nous étions Soumis** ». Al-Qasas, verset 53

Allah, Le Très-Haut, a dit : « **Ceux qui croient en Nos signes et sont musulmans** ». Ez-Zukhruf, verset 69

Allah, Le Très-Haut, a dit : « **Et c'est ce qu'Abraham recommanda à ses fils, de même que Jacob : « O mes fils, certes Allah vous a choisi la religion : ne mourrez point, donc, autrement qu'en Soumis ! (à Allah). »,** Al-Baqara, verset 132

Allah, Le Très-Haut, a dit : « **Etiez-vous témoins quand la mort se présenta à Jacob et qu'il dit à ses fils : « Qu'adorerez-vous après moi ? » - Ils répondirent : « Nous adorerons ta divinité et la divinité de tes pères, Abraham, Ismaël et Isaac, Divinité Unique et à laquelle nous sommes Soumis** ». Al-Baqara, verset 133

Puis Allah (Le Très-Haut) a disséminé les gens en peuples et tribus différents. Et tout cela pour objectif sublime et une grande sagesse :

Allah, Le Très-Haut, a dit : « **O hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez. Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux » Allah est certes Omniscient et Grand Connaisseur** ». Al-Hudjurat, verset 13

Le rapprochement entre les peuples pour se connaître les uns les autres, pour s'entendre en tout point, pour coopérer entre eux, pour coexister, est un idéal souhaitable pour que l'humanité vive en paix et en pleine harmonie.

Par ailleurs, Allah n'a guère laissé les gens sans enseignement, ni indication, ni avertissement. Allah a envoyé les honorables prophètes et messagers en annonciateurs et avertisseurs :

Allah, Le Très-Haut a dit : « **Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noé et aux prophètes après lui. Et Nous avons fait révélation à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob aux Tribus, à Jésus, à Job, à Jonas, à Aaron et à Salomon, et Nous avons donné le Zabour à David. Et il y a des messagers dont Nous t'avons raconté l'histoire précédemment, et des messagers dont Nous ne t'avons point raconté l'histoire - et Allah a parlé à Moïse de vive voix- en tant que messagers, annonciateurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des messagers il n'y eût pour les gens point d'argument devant Allah. Allah est Puissant et Sage** ». An-Nissa, versets 163-165

Louanges donc à Allah ; puis Louanges et remerciements à Allah pour ses grâces et bienfaits. Allah fit de l'Islam le dernier des messages et en confia la mission au prophète Mohammed, le prophète arabe, l'analphabète, le hidjazi, descendance du prophète Ismaël, que le salut d'Allah soit sur lui.

Allah, Le Très-Haut, a dit : « **Ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre glorifient Allah, le Souverain, le Pur, le Puissant, le Sage. C'est Lui qui a envoyé à des gens sans Livre (les Arabes) un Messager des leurs qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la**

Sagesse, bien qu'ils étaient auparavant dans un égarement évident ». Al-Djumua, versets 1-2

La *djahiliya* des Arabes ou période préislamique était marquée par les ténèbres de l'ignorance, l'adoration des idoles, la prolifération des beuveries. Certaines pratiques répugnantes telles que l'infanticide des filles, la spoliation des biens d'autrui, l'asservissement des gens (esclavage) et l'adultère dans des maisons closes connues par leur drapeau rouge visible de loin.

De même des guerres incessantes faisaient rage et régnaient en maître, les mythes et la superstition y sévissaient. De plus, les divisions et le chauvinisme caractérisaint cette époque. Les plus forts régnaient en maîtres absolus et asservissaient les plus faibles. Les Arabes vivaient sans foi ni loi, ni aucune perspective d'avenir. Toutefois certaines vertus qui avaient caractérisé les Arabes étaient bien présentes à cette époque. Telle que la générosité, la bravoure, la fidélité envers ses engagements, le secours des opprimés, l'endurance et la sincérité. Les Arabes avaient également à cœur de défendre le voisin et de protéger sa famille.

Puis Allah, Le Très-Haut, leur fit la faveur de leur envoyer le prophète de la miséricorde, prières et salutations d'Allah soient sur lui, qui fut le dernier des messagers, envoyé en miséricorde à l'ensemble de l'univers.

Allah, Le Très-Haut, a dit : **« Certes, un Messager pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants** ». Et-Tawba, verset 128

Le Coran fut révélé au prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, en arabe - la langue de Quraish. Il s'agit du Saint-Coran. Ce livre représente le pacte d'Allah, son ombrage illimité et son droit chemin. Le Coran est l'argument sublime d'Allah, Sa voie modérée et bien éclairée, un chemin

facile à prendre ne comportant aucune embûche, un guide facilitateur. Quiconque s'éclaire de ses lumières verra plus clair et sauvera son âme et quiconque s'en détourne se perdra et chutera dans les profonds abîmes.

De plus, les mérites du Coran demeurent intarissables depuis mille cinq cents ans. Le Coran représente la récompense d'Allah et Sa punition. Grâce au Coran, l'ignorant apprend, le distrait se ressaisit, le dissipé se rappelle. Le Coran est à la fois annonciateur de grâces et avertisseur contre les sanctions. Guérison de ce qui est dans les poitrines et élucidation de toute question. Parmi ses mérites, il est sans cesse récité, on l'écrit et le dicte sans éprouver le moindre ennui. Que le monde ici-bas semble futile pour celui qui prend le Coran comme guide et imagine la mort face à lui ! Mérite bien le paradis celui qui illumine son cœur par le Coran et dont celui-ci devient la clé de son esprit.

Le Coran mérite d'être récité lentement et clairement, d'être médité et d'être mis en pratique. Le Coran est le livre miraculeux. Sa révélation au prophète Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, en une langue arabe très claire. Ce Livre a défié la nation arabe possédant la connaissance du langage et de la rhétorique, organisant des compétitions sur les meilleures poésies et réputé pour la maîtrise des arts de la parole.

Allah, Le Très-Haut, a dit : « **Nous l'avons fait descendre, un Coran en [langue] arabe, afin que vous raisonniez** ». Yusuf, verset 2

Allah, Le Très-Haut, a dit : « **Si vous avez un doute sur ce que Nous avons révélé à Notre Serviteur, tâchez donc de produire une sourate semblable et appelez vos témoins, (les idoles) que vous adorez en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques** ». Al-Baqara, verset 23

Allah, Le Très-Haut, a dit : **« Ou bien ils disent : « Il l'a forgé [le Coran] » - Dis « Apportez donc dix Sourates semblables à ceci, forgées (par vous). Et appelez qui vous pourrez (pour vous aider), hormis Allah, si vous êtes véridiques** ». Hud, verset 13

L'inimitabilité du Coran demeure un grand défit pour les Arabes. Cette inimitabilité par rapport au contenu mais aussi par rapport au style les empêchaient d'en produire le moindre petit texte même s'ils se soutenaient les uns les autres.

Allah, Le Très-Haut, a dit : « **Dis : « Même si les hommes et les djinns s'unissaient pour produire quelque chose de semblable à ce Coran, ils ne sauraient produire rien de semblable, même s'ils se soutenaient les uns les autres** ». Al-Israa, verset 88

L'éloquence du Coran a éclipsé toute éloquence, sa rhétorique effaça toute rhétorique, son élégance surpassa toute élégance.

Les rhétoriciens furent éblouis par la splendeur du Coran ; les raisonnables pris de court ; les plus éloquents perdirent leur langue. Tous demeuraient incapables de l'imiter ou d'en tisser des textes de son genre. Tous s'inclinèrent devant ce miracle et baissèrent la tête face à sa suprématie. Se disant dans leur for intérieur les paroles suivantes d'Allah : « **Ceux qui ne croient pas au Rappel [le Coran] quand il leur parvient... alors que c'est un Livre puissant [inattaquable] ; Le faux ne l'atteint [d'aucune part], ni par devant ni par derrière : c'est une révélation émanant d'un Sage, Digne de louange** ». Fussilat, versets 41-42

Le Coran fut le dernier Livre parmi les Saintes Ecritures et Mohammed le dernier des prophètes et messagers, envoyé aux hommes et aux djinns, à l'ensemble de l'humanité sur terre : arabes ou non arabes, blancs ou noirs, tous ceux sur qui le soleil se lève et la pleine lune se couche.

Passons à présent au dialogue des gens de civilisation.

Dialogue des gens de civilisation

1- Le congrès international pour le dialogue les 16 et 18/7/2008



Photo du congrès mondial[1] du dialogue

Plusieurs ouvrages furent publiés en coopération avec ligue islamique mondiale. Et le présent « Dialogue entre les adhérents des (différentes) religions, visions mondiales », en est un. L'objectif étant de résoudre les problèmes qui pourraient l'être par voie de dialogue.

Son Excellence le Professeur Abdullah Ibn Abdul Mohsin Al Turki, le Secrétaire Général de la Ligue du monde islamique en a félicité les concepteurs. L'objectif étant de situer les vraies questions dans un contexte

---

[1] Il aurait fallu que le titre soit ainsi « Dialogue entre les adhérents des (différentes) religions, visions mondiales », Allah (Le Très-Haut) a dit : « **Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants** ». Al-Imran, verset 85

de réforme individuelle, collective, régionale et mondiale. Et puis ces conflits et hostilités n'ont point d'origines dans les vrais messages même si leurs motivations coloniales revêtent des nuances religieuses et culturelles et ce, en vu de tirer plus de dividendes coloniaux et faire durer les conflits égoïstes motivés par le sentiment de supériorité et suprématie racistes.

Par ailleurs, l'Islam désavoue le phénomène du terrorisme qui ne relève d'aucune race ni idéologie. En effet, c'est le résultat de mauvaises pratiques et le reflet d'ombres lugubres, de conflits et de pratiques politiques internationales qui avaient laissé des blessures profondes dans l'esprit des générations et dans leur imagination.

Ces générations n'arrivent guère à distinguer religion et instrumentalisation politique quant à la partie de jeu international. A cela il faudrait ajouter la mauvaise influence des médias qui sèment des clichés ayant consacré des malentendus, et donné lieu à des crispations et autres convulsions sociales.

Et c'est d'ailleurs pourquoi, les sages de ce monde et, à leur tête, le Serviteurs des deux Mosquées Saintes, le Roi Salaman Ibn Abdel Azziz ont appelé aux dialogues des civilisations. Ce fut une invitation sincère qui ouvre une page nouvelle pour une coopération entre les nations et au service de l'intérêt de tous, en vue de consacrer la paix et la mise en place d'une stratégie unifiée à cette paix, prenant en charge le suivi, l'animation, la coordination et la coopération entre les diverses parties concernées.

La tenue de ce congrès a été l'occasion pour lancer un appel pour la création du centre du Roi Abdallah Ibn Abdel Aziz, Allah ait pitié de son âme, pour la communication entre les civilisations ayant pour objet de répandre la culture du dialogue. Cet appel représente à lui seul le symbole d'une invitation à la paix et le dialogue avec les autres. C'est l'occasion de créer, par la Grâce d'Allah, un prix pour le dialogue des civilisations, l'occasion aussi pour lancer un appel en vu d'organiser un congrès mondial des adhérents des différentes civilisations et religions, et qui serait tenu à la Mecque.

Un congrès a été tenu à Madrid avec la présence de représentants de nombreux pays. Les participants avaient sollicité l'assemblée générale de l'Organisation des Nations Unis de renforcer et d'approuver les résultats de cette rencontre.qui vise à renforcer le dialogue entre les religions et les civilisations culturelles. Cette initiative a permis une sollicitation de dimension mondiale, une présence continue et la création d'une commission permanente responsable de ce dialogue.

L'initiative du Roi Abdallah Ibn Abdelaziz a eu son influence sur la propagation des valeurs humaines. Ainsi, se sont multipliés des échos favorables à cette initiative historique et s'est intensifié le sentiment de responsabilité que nous ressentons au niveau de la Ligue du monde islamique qui a eu l'honneur de l'organiser et de veiller à le développer en vue de concrétiser les espoirs et les objectifs tracés par le Serviteur des deux Mosquées Saintes, le Roi Abdallah Ibn Abdelaziz, qu'Allah ait pitié de son âme, dans ses deux allocutions adressées au congrès de Madrid et celui de la Mecque

1. L'Islam et le dialogue avec l'Autre

Cette initiative vise, avec la Grâce d'Allah, à rectifier le parcours et à réfuter toute suspicion et de le faire sans injures ni agression. C'est la voie qui a pour objectif de traiter les erreurs et autres déviations et atteindre la vérité tant désirée au moyen de compétences des érudits et autres experts. Cela a également pour objectif de remédier au manque d'expertise et de connaissance chez certains. Le résultat serait de trouver un traitement aux frustrations refoulées et dissiper les colères causées par les conflits antérieurs et faire en sorte que ces conflits disparaissent à tout jamais. En outre, le but étant aussi de dissuader certains politiciens manquant de conscience qui avaient instrumentalisé la religion au profit de leurs batailles politiciennes pour servir leurs intérêts funestes.

Notre religion musulmane invite au dialogue et à la modération et à ne pas agir à l'opposé des intérêts d'autrui sans raison aucune.

Allah, le Très-Haut, a dit « **Et aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes pour que vous soyez témoins aux gens, comme le Messager sera témoin à vous** ». Al-Baqara, verset 143

En effet, il est entendu par dialogue dans la loi musulmane (*la chari'a*), tout échange qui se caractérise par le juste milieu et la modération. Il s'agit de dialogue avec le mot raffiné et la bonne voie qui contribue à approfondir la prise de conscience des gens et à les convaincre progressivement, loin de toute agitation, à reconnaître l'Autre et reconnaître son droit légitime à penser autrement. Ainsi, nous arrivons à retrouver une société musulmane équilibrée capable de guider les autres vers le développement des aspects du bien et des valeurs communes de l'humanité, glorifiant la vertu et pour que l'ultime recours soit uniquement vers la vérité.

Et de nos jours et à cette époque-ci, le besoin se fait grandement sentir de tout ce qui pourrait unir les gens et de faire reculer ce qui pourrait engendrer la méfiance, les querelles et la haine. Prions donc tous Allah pour qu'Il unisse nos cœurs et nous aide à nous soumettre à Lui.

En réponse à cet appel bienfaisant, j'aurais voulu y contribuer - même un avec cet humble effort – en participant à cette noble entreprise. En effet, cet ouvrage fut le fruit de cet effort. En effet, une réponse à l'action du Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Abdallah in Abdelaziz quand il s'empressa d'éteindre les feux de la discorde allumés par les ignorants et d'apaiser les esprits tendus par les agissements de gens haineux. Ainsi, il a agit en lançant son appel à toutes les nations du monde, un vrai message de paix et invitant au dialogue entre les différentes civilisations. Un appel à la coopération et à la complémentarité entre les civilisations, refusant en même temps tout choc entre elles.

Ainsi, il mit en pratique le Saint Coran et ses versets, suivant sa voie toute tracée et adoptant le comportement exemplaire.

Allah, le Plus-Haut, a dit : « Dis : « **O gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous : que nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne prenions point les uns les autres pour seigneurs en dehors d'Allah ». Puis, s'ils tournent le dos, dites : «S oyez témoins que nous, nous sommes soumis** ». Al-Imran, verset 64.

Le Serviteur des deux Saintes Mosquées a ainsi appelé tout le monde à tout ce qui pourrait verser vers le bien, avec davantage de tolérance, de coexistence, de préservation de l'honneur de tout un chacun, quelle que soit la religion et l'idéologie. Par la Grâce d'Allah, le Serviteur des deux Saintes Mosquées colmata les brèches constatées dans la religion, fit disparaître les divisions qui régnaient entre les musulmans, éclaira les sentiers menant vers la vérité évidente et éteignit les braises de l'injuste.

En cas de réussite dans cet effort, c'est à la Grâce d'Allah et à ses bienfaits que je le dois, en cas d'échec, la responsabilité totale m'incomberait.

Cet ouvrage se voudrait un exposé très simple sur l'Islam, la paix et le dialogue avec les autres civilisations par la sagesse et la bonne exhortation. Car tout musulman devrait se comporter en missionnaire appelant à la vérité et se chargeant du message d'Allah :

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Par la sagesse et la bonne exhortation appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon. Car c'est ton Seigneur qui connaît le mieux celui qui s'égare de Son sentier et c'est Lui qui connaît le mieux ceux qui sont bien guidés** ».En-Nahl, verset 125

D'autre part, les hadiths du prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, abondent dans ce sens. Selon Abdullah Ibn Amr Ibn Al As, le Prophète a dit : « Transmettez de moi ne serait-ce qu'un verset, et rapportez [les récits] des Fils d'Israël sans la moindre gêne. Quant à celui qui ment délibérément à mon sujet, qu'il se prépare à prendre sa place en Enfer. »[1].

Puis libre à chacun de choisir sa voie après l'invitation, qui serait à méditer, et après montré le chemin à prendre. Car après l'appel (annonciateur et avertisseur), arrive le désengagement. Surtout lorsque la transmission du message a été bien menée.

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement. Donc, quiconque mécroit au Rebelle tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser. Et Allah est Audient et Omniscient.** » Al-Baqara, verset 256

Allah, le Très-Haut, a dit : « **En effet, Nous avons créé l'homme d'une goutte de sperme mélangé [aux composantes diverses] pour le mettre à l'épreuve. [C'est pourquoi] Nous l'avons fait entendant et voyant. Nous l'avons guidé dans le chemin, - qu'il soit reconnaissant ou ingrat** » – Al-Insan, versets 2-3

Allah, le Très-Haut, a dit : « **[Dis :] «Quiconque est ennemi d'Allah, de Ses anges, de Ses messagers, de Gabriel et de Michaël... [Allah sera son ennemi] car Allah est l'ennemi des infidèles** ». Al-Baqara, verset 98

Et puis, nous, musulmans, nous croyons à tout ce qui fut révélé dans les Livres Célestes (Livres Saints) : La Torah, L'Évangile, Les Psaumes de David (le Zabour) et le Coran qui fut le dernier Livre révélé. Comme nous croyons à tous les prophètes et messagers et nous les aimons tous davantage que nous-mêmes, davantage que nos enfants. Leur origine et leurs racines sortent toutes de la presqu'île Arabique ou des alentours comme l'Irak, la Syrie ou l'Egypte. Ils y naquirent, y furent chargés de transmettre le message

---

[1] Sahih Al Boukhari, authentification de Mohammed Zoheir En Nacer, Volume, 4/ page. 170, hadith n° 3461

et y furent enterrés. Certains furent élevés vers le ciel comme Issa Ibn Meriem, que le salut d'Allah soit sur lui, (Jésus fils de Marie).

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Le Messager a cru en ce qu'on a fait descendre vers lui venant de son Seigneur, et aussi les croyants : tous ont cru en Allah, en Ses anges, à Ses livres et en Ses messagers; (en disant) : «Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers ». Et ils ont dit : « Nous avons entendu et obéi. Seigneur, nous implorons Ton pardon. C'est à Toi que sera le retour** ». Al-Baqara, verset 285.

Cher lecteur, ne crois nullement que je t'invite, à travers cet ouvrage, à embrasser l'Islam. Je voudrais seulement dialoguer avec toi d'une manière apaisée, objective, un dialogue constructif aboutissant à la fin à une conclusion nouvelle pour nous deux.

Nous allons aborder plusieurs points dans le cadre de ce dialogue :

1. **La paix dans le Saint Coran :**

Le Saint Coran approfondit la notion de paix et exhorta les musulmans à la concrétiser en évoquant cette idée et en la rappelant à travers ses dérivations tels que : Islam, musulmans, musulmane, paix, sains, sauf

Allah, le Très-Haut, a dit : « **C'est Lui, Allah. Nulle divinité autre que Lui ; Le Souverain, Le Pur, L'Apaisant, Le Rassurant, Le Prédominant, Le Tout Puissant, Le Contraignant, L'Orgueilleux. Gloire à Allah ! Il transcende ce qu'ils Lui associent**. », Al Hashr, verset 23

Par ailleurs, le paradis, représentant la demeure de ses honneurs où les serviteurs pieux seront comblés de bienfaits, est appelé « **maison du salut** ».

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Pour eux la maison du Salut auprès de leur Seigneur. Et c'est Lui qui est leur protecteur, pour ce qu'ils faisaient (sur terre)** ». Al-Anaam, verset 127

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Allah appelle à la demeure de la paix et guide qui Il veut vers un droit chemin**. ». Yunus, verset 25

En outre, Allah choisit le terme paix (salam) comme formule de salut entre les fidèles : « **Là, leur invocation sera «Gloire à Toi, O Allah», et leur salutation : «Salam», [Paix !] Et la fin de leur invocation : « Louange à Allah, Seigneur de l'Univers** », Yunus, verset 10

De plus, Allah recommande à son prophète de suivre les voies menant à la paix : « **Et s'ils inclinent à la paix, incline vers celle-ci (toi aussi) et place ta confiance en Allah, car c'est Lui l'Audient, l'Omniscient.** », Al-Anfal verset, 61

Allah ordonne à ses serviteurs croyants d'entrer tous en plein dans la paix, disant : « **O les croyants ! Entrez en plein dans l'Islam, et ne suivez point les pas du diable, car il est certes pour vous un ennemi déclaré.** » Al-Baqara, verset 208

De même qu'Allah fit de la paix, une des caractéristiques souhaitables de ses serviteurs vertueux. Allah, le Tout-Haut a dit : « **Les serviteurs du Tout Miséricordieux sont ceux qui marchent humblement sur terre, qui, lorsque les ignorants s'adressent à eux, disent : « Paix »**, Al-Furqaan, verset 63

Les versets allant dans ce sens sont nombreux et c'est caractéristique de cette religion juste d'Allah, Le Très-Haut, l'Exempt de toute imperfection. Il suffirait de dire que le terme paix fut répété quarante-deux fois dans le texte coranique. Chose qui ne pourrait être constatée dans aucun autre texte religieux. Faut-il ajouter que parmi les quatre-vingt-dix-neuf noms parfaits d'Allah, qu'il soit glorifié et que soient sanctifiés Ses noms et attributs, figure le nom Paix ?

2. La paix à travers la Sunna (tradition) du prophète

La sunna du prophète parachève et complète le texte coranique qui invite à la paix. Cela paraît dans plusieurs aspects dont nous pourrions citer ce qui suit :

Lorsque le prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, voulut envoyer ses émissaires aux rois, à César et autres grands de ce monde-là, les invitant à embrasser l'Islam, il ne commença guère ses missives par des avertissements, des remontrances ou un comportement de quelqu'un d'orgueilleux, en sa qualité du dernier prophète de l'humanité. Mais, il commençait toujours ses propos en appelant son vis-à-vis à la paix. Ainsi introduisit toujours ses lettres par l'expression « paix soit sur celui qui suit la guidée.

Et voici le texte de son message adressé au Négus Al-Asham, souverain d'Abyssinie :

« Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. Message du Prophète Muhammad au Négus Al-Asham, souverain d'Abyssinie. Que la paix soit sur ceux qui suivent le droit chemin, qui croient en Allah et en Son Messager, qui attestent qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah Seul, sans associé ni compagne ni descendance et que Muhammad est Son Serviteur et Messager. Je t'invite à embrasser l'Islam et je suis certes le Messager d'Allah ! Accepte de te soumettre à Allah en embrassant l'Islam et tu seras sauvé !

Dis : « Ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous : que nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne prenions point les uns les autres pour seigneurs en dehors d'Allah « Puis, s'ils tournent le dos dite : « Soyez témoins que nous nous sommes sousmis. » Al-Imraan, verset 64

Si tu refuses de t'y soumettre, sache que la responsabilité du péché de tes sujets chrétiens t'incombera ! »[1].

Effectivement, le Négus embrassa l'Islam et mourut sur le chemin le menant à la rencontre du prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui. Après quoi, le prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, pria sur lui la prière de l'absent (prière mortuaire).



Photo rare du serviteur des deux mosquées, le roi Salman Bin Abdelaziz accueillant et serrant la main à un prêtre

La Sunna est venue afin d'avertir les musulmans qui le musulmans parfait est celui dont préservés les gens des ses méfaits que ce soit au moyen de la langue ou de ses mains. Et tout musulman se voit son Islam incomplet jusqu'à ce que tous les autres musulmans soient préservés de ses nuisances.

C'est pourquoi le prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, dit :
« Le musulman [accompli] est celui dont les musulmans sont préservés de sa langue et de sa main. »[1]

[1] *Subul al-huda wa-al-rashad fi sirat Khayr al-Ibad* , Mohammed Ben Youcef Essalihi, authentification d'un ensemble de savants, le Haut Conseil des Affaires islamiques, le Caire 1er Edition 1997. Volume 12, p. 370

La Sunna exhorta également à diffuser le salam comme salut à l'adresse de tout le monde et en fit une des voies menant au paradis

Le prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, dit : « Ô vous les gens ! Diffusez le salam autour de vous, rendez visite à vos proches, partagez la nourriture, accomplissez les prières (sunna) pendant la nuit alors que les gens sont endormis, vous entrerez au Paradis en paix »[2].

Il est même recommandé à saluer les morts à la vue d'un cimetière musulman, en ces termes : « "Que la paix soit sur vous, ô locataires de ces demeures où logent des croyants et des musulmans, nous vous rejoindrons quand Allah le voudra. Nous prions Allah d'accorder le salut autant à nous qu'à vous-mêmes"[3].

Ainsi, la paix demeure l'ultime objectif que l'Islam tend à réaliser, à travers l'action humaine. On entend par Islam résignation et soumission à Allah, en recherchant l'agrément d'Allah. Et voilà la formule du salut du musulman à l'adresse de son frère musulman "Que la paix soit sur vous, sa miséricorde ainsi que sa bénédiction ». Il en est de même quand le musulman accomplit sa prière en saluant le Prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, et l'ensemble de ses serviteurs vertueux en disant : « paix soit sut toi, o prophète, paix soit sur nous et sur ses serviteurs vertueux ». De plus, le musulman parachève sa prière en adressant un salut à sa droite et un autre vers sa gauche. Et qui sait que peut-être y aurait-il un sens caché, aspirant à instaurer la paix en orient et en occident ?

Cette question est confirmée par le penseur musulman Mohammed Amara[4] qui déclare que « l'un des principes de l'Islam est par le fait de se serrer la

[1] *Sahih Al-Boukhari*, vol. 1, p.10, *Sahih Muslim*, authentification de Mohammed Fouad Abdelbaqi, Maison Ihya At-Tourath Al Arabi, Volume 1. P. 65, hadith n° 41
[2] Sounan At-Tarmidhi, Authentification de Bechar Aoued, Volume 4, p. 233, hadith n° 2485
[3] Sahih Muslim, vol. 1. P. 218, hadith n° 249
[4] Mohammed Amara, *Hada hua al Islam*, Editions An-Nahda Al Arabiya, 2ème édition, le Caire, pp. 30-31

main[1]. En effet, serrer la main à quelqu'un signifie sécurité et confiance entre les deux parties et ajoute que « l'Imam Al-Ghazali, qu'Allah ait pitié de son âme, déclara que « le salut musulman (salam, paix) vient d'un des noms parfaits d'Allah, le Tout-Puissant et le Vénéré, *Paix* et qui veut dire : celui qui apaise ses serviteurs et les rassure de tout mal. Un hadith du prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, loue les mérites du gens du Yémen en ces termes : « Les voilà les gens du Yémen qui arrivent. Ils sont plus tendres de cœur que vous et leur âme plus délicate que la vôtre.». Anas a dit : « Ils sont les premiers qui sont venus avec la poignée de main. »[2]

Parmi les recommandations de notre prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui : « si vous arrivez dans une cité, ne tuez point de vieillards, ni d'enfants, ni de femmes. Celui qui a reçu de vous l'assurance pour ses biens et son honneur, rassurez-le. Et celui qui prononce la profession de la foi musulmane reçoit en même temps l'assurance pour ses biens, enfants et honneur et pour tout ce qu'il possède. Et celui qui refuse d'embrasser l'Islam, ne le tuez point sauf s'il vous combat ».

Paix et sécurité sont recommandées même en temps de guerre. Ce sont des vertus nobles, ayant caractérisé notre prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, et chaque musulman se doit de les posséder lorsqu'il s'agit de se comporter avec les gens et avec ses proches. Ces vertus sont résumées dans les noms du prophète :

- Selon Joubayr Ibn Mot'im, qu'Allah l'agrée, le prophète, dit : « j'ai des noms : c'est moi Muhammad (le Loué) ; je suis Ahmad (le Plus Digne de louange) ; je suis El Mahi (celui par qui Allah efface la mécréance) ; je suis Al-Hashir (le rassembleur), qui sera le premier à être ressuscité et c'est après lui que les gens seront ressuscités ; et je suis Al-Aqib (ce

[1] Il est fort connu que les premiers à avoir échangé les poignées de main sont les gens du Yémen. Le prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, les a approuvés.
[2] *Sahih Al-Boukhari*, Vol. 5 p. 173. N° du hadith 4388 *Sahih Muslim*, Volume 1, p. 72. n° du hadith : 52

qui signifie qu'il n'y aura pas d'autre prophète après lui). Allah lui choisit comme noms Ra'ouf (compatissant) ; Rahim (miséricordieux) »[1].

- Aïcha, qu'Allah l'agrée, rapporte : « Chaque fois qu'on a laissé au Messager d'Allah, prières et salutations d'Allah soient sur lui, le choix entre deux solutions, il en prenait toujours la plus aisée tant qu'il ne s'agissait pas d'un péché. Quand c'était un péché, il en était le plus éloigné. Le Messager d'Allah, prières et salutations d'Allah soient sur lui, ne s'est jamais vengé pour lui-même sauf quand l'une des limites sacrées d'Allah était transgressée et, dans ce cas, il se vengeait pour Allah, le Tout-Puissant, le Vénéré »[2].

- Et dans une version rapportée : « le Prophète Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, n'a jamais frappé personne de ses mains, ni une femme ni un esclave, sauf lorsqu'il combattait pour la cause d'Allah. Jamais il ne se vengea de quelqu'un qui lui avait nui, sauf lorsque les interdits (institués) par Allah avaient été bafoués. Alors, il se vengeait pour Allah, le Tout-Puissant, le Vénéré.[3]

- De son côté, Ali ibn Abi Talib, qu'Allah l'agrée, dit du Prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui : « Quand la bataille faisait rage et que les deux armées étaient l'une en face de l'autre, nous nous protégions derrière le Prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, si bien que personne n'était plus proche de l'ennemi que lui »[4].

- Othmane Bin Affane, qu'Allah l'agrée, rapporte : « Nous avons, par Allah, accompagné le messager d'Allah, prières et salutations d'Allah soient sur lui, en tant que voyageurs et en résidents. Il rendait visite à nos malades, suivait nos funérailles, conquérait avec nous, consolait avec le peu qu'il aurait ou davantage s'il en avait. Cependant, je vois

[1] *Sahih Muslim*, authentification de Mohammed Fouad Abdelbaqi, Volume 4/1828, n° du hadith 2354
[2] *Sahih Al Boukhari*, authentification de Mohammed Zoheir Al-Nacer, Volume 4/189, hadith n° 3560.
[3] *Sahih Muslim*, Volume 4/1814, hadith n° 2328.
[4] *Musnad Al-Imam Ahmed Bin Hanbal*, Authentification de Chouaib Ar-Naout et al. 2/81, hadith n° 654

venir, à présent, des gens pour me dispenser ses enseignements, alors qu'il pourrait se trouver parmi eux quelqu'un qui ne l'aurait jamais vu".[1]

- Ali ibn Abi Talib, qu'Allah l'agrée, dit : « un jour une caravane, faisant partie de la quête de l'aumône, passa à côté du messager d'Allah, prières et salutations d'Allah soient sur lui, il prit un poil du dos d'un chameau et dit : je n'ai pas plus de droit sur ce poil que n'importe lequel parmi les musulman[2]. »

- Omar Bin Khattab, qu'Allah l'agrée, Rapporte du Prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, Ne me louez point comme les chrétiens louent le fils de Marie, car, en vérité, je suis un serviteur d'Allah; parlez donc de moi comme le serviteur d'Allah et Son envoyé. "[3]

- Abdallah Bin Chikhir, qu'Allah l'agrée, rapporte : « je suis parti avec un groupe à la rencontre du prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, nous lui avons déclaré : vous êtes notre Maître. Il dit : « le Maître c'est Allah, Béni soit-il et Le Très-Haut. Nous avons ajouté : « et le meilleur et le plus grand en force ». Il dit alors : « Dites vos paroles, ou quelques-unes de vos paroles, et que le diable ne vous conduise (à dire ce qui n'est permis) »[4].

- Anas Bin Malik, qu'Allah l'agrée, dit : « personne ne fut aimé plus que le prophète (par ses compagnons), prières et salutations d'Allah soient sur lui. Et pourtant quand ils le voient arriver ils ne levaient pas en signe de déférence, sachant qu'il ne l'admettait pas »[5].

---

[1] *Sahih Al- Boukhari* 1/532, n° 504
[2] *Musnad Abi Yala Al Mussili*, authentification Hossein Salim Assad, Vol. 1/358.
[3] *Sahih Al-Boukhari* 4/167, hadith n° 3445
[4] *Sunan Abi Daoud* 7/183, hadith n° 4806
[5] *Musnad Al-Imam Ahmed Ibn Hanbal*, Vol. 19/350, hadith n° 12345

- Abû Mas'ûd, qu'Allah l'agrée, dit : « Un homme vint voir le Prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, et, lorsqu'il commença à lui parler, il se mit à trembler. Le voyant dans cet état, le Prophète lui dit alors : « Prends l'affaire simplement, je ne suis pas un roi, je ne suis que le fils d'une femme qui mangeait de la viande séchée »[1].

- D'après Abi Moussa Al Achari, qu'Allah l'agrée : « le prophète prières et salutations d'Allah soient sur lui, était habitué à conseiller ses émissaires ainsi : «suscitez la quiétude au lieu de la répulsion. Facilitez les choses au lieu de les rendre difficiles »[2].

- D'après Abou Houreira, qu'Allah l'agrée, le Prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui a dit : « Je suis la personne la plus en droit de Issa Ibn Maryam dans l'ici-bas comme dans l'au-delà.ils demandèrent : comment o prophète d'Allah ? Il répondit : les prophètes sont des demi-frères : leurs mères sont différentes et leurs religion est unique. Et n'y point de prophète entre lui et moi »[3].

- D'après Abou Hourayra, qu'Allah l'agrée, le Messager d'Allah, prières et salutations d'Allah soient sur lui, a dit : « Toute ma communauté entrera au paradis sauf celui qui refuse. On a alors dit : « Mais qui pourrait refuser, ô Messager d'Allah ?! ». Il répondit : « Quiconque m'obéit entrera au paradis et quiconque me désobéit a certes refusé [d'y entrer]. »[4].

En vérité, cher frère, si nous observons bien l'islam et la paix, nous arriverons à la conclusion que ce sont les deux faces d'un même et unique objectif. L'Islam représente la religion qui fut confiée à Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, au monde entier, hommes et djinns. Son message est le dernier des messages célestes. Tout messager fut envoyé à

---

[1] *Sahih Ibnou Madja*, Authentification de Chouaib Ar-Naout et Al. 4/430, hadith n° 3312.
[2] *Sahih Muslim*, Volume 3/1358, hadith n° 1732.
[3] *Musnad Al-Imam Ahmed Bin Hanbal*, Volume 16/180, hadith n° 10258
[4] *Sahih Al- Boukhari*, Volume 9/92, hadith n° 7280

une seule et unique nation à part Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, qui fut envoyé à l'humanité entière, à tous les habitants de la terre.

L'Islam prit source à la Mecque, cette mosquée réputée dans le monde entier et qui se trouve dans le Hidjaz, cette mosquée Touhamie où fut enterré le maître de l'humanité, Adam, et où a grandi Ismaïl, que le salut d'Allah soit sur lui, et notre prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui. C'est la région située dans la partie sud-ouest de la presqu'île Arabique. Il s'agit d'une terre pure qui fit le plein de révélation et sur laquelle allaient et venaient les anges, Gabriel et Michael. C'est la terre de l'ascension des anges et de l'Esprit. Ses cours furent couvertes de voix sanctifiant et glorifiant Allah. Et sa terre reçut le cadavre du maître de l'humanité. Et de cette terre, ont été répandues la religion d'Allah et la Sunna de ses messagers. Ils s'y sont édifiés des écoles pour réciter des versets, des mosquées pour accomplir des prières, des scènes de vertu et de bien, des instituts apportant preuves et miracles, rites et exercices de religion ; c'est la terre qui vit les prises de positions du maître des messagers, le lieu qui fut choisi pour le dernier des prophètes afin qu'il porte le message d'Allah. C'est là terre d'où jaillit la prophétie, et d'où ont débordé ses flots, la terre qui reçut le message, et la première et seule terre à toucher la peau de l'Elu. Elle est vraiment digne que ses cours soient glorifiées et ses senteurs inhalées.

Paix est l'un des Noms Parfaits qui caractérisent Allah et malgré la différence des origines étymologiques des deux termes dans les langues européennes, il paraît évident qu'en arabe cette origine est commune. Les termes Islam et paix découlent tous les deux de la racine *silm* (paix) et qui signifie : résignation, paix, sécurité, soumission, rassurance.

Les lignes qui vont suivre seront consacrées à l'étude étymologique de ces deux termes, ce qui pourrait prendre un peu de ton temps de lecture de cet ouvrage. Néanmoins je te prie d'être patient et de m'accompagner jusqu'au bout.

La paix en sciences du langage signifie « tout ce que pourrait attendre l'homme de ses frères humains »[1]. Elle représente une finalité pour laquelle énormément de choses pourraient être sacrifiées. C'est pourquoi l'archéologue et spécialiste des langues anciennes Sir Alan Gardiner[2], prit en charge le terme *paix*, et son étymologie et déclare : « malgré le peu le lettre qui le constituent, il s'avère la revendication de chacun de nous dans cet univers. Sans paix ce monde serait un marais de vices et de corruption. C'est la raison pour laquelle je signale que le terme paix est arrivé jusqu'à nous, découlant de l'origine latine *sécurité, safety, security, peace.* Et qui signifie *sécurité*, *rassurance* et sémantiquement plus proche de *la poignée de main* ».

Et ajoute : « la paix interpelle, en substance, deux questions : la sécurité et la protection. Et ce sont les points que suppose le sens de paix. La première question exigée par la paix est la sécurité. Sécurité de l'âme, absence de toute crainte d'autrui. Le second point, la protection. Protéger tout ce que pourrait posséder l'homme et dont le plus précieux sont : son âme, les biens accumulés pour lui-même, sa famille, ses enfants ».

Ainsi, il se trouve que les meilleur concepts qui rendent service au terme *paix* demeurent d'origine latine *paix* et *sécurité* et qui donnent la même signification.

Et si nous revenons, en toute objectivité, à cette notion occidentale à l'égard du sens du terme *paix*, nous le trouverons enraciné dans notre civilisation musulmane. En voici la preuve :

Cher lecteur, ce propos me renvoie encore une fois à l'origine étymologique du terme. D'après l'éminent spécialiste britannique en matière de langue, dans tout l'occident, il s'agit de Badige Walls, à qui l'on demanda de définir

---

[1] Mohammed Bahget Al Qobeisi, *Fikh Al Lahjat Al-Arabiyat*, Editions Esh-Shamil, Syrie, 1ère édition, p. 140

[2] Gardiner, (A. H), Egyptian Grammar, Oxford, (1965), pp.30-31

le mot *paix* lors d'un congrès tenu en Autriche en 1875, répondit : « si l'on cherche bien l'origine du mot *paix*, on constate que sa signification vient du latin *sécurité*, *salut*, *être sain*, *peace*, cela signifie aussi serrer la main à quelqu'un ou poignée de main. Mais, je dirai aussi, qu'il faudrait que nous ayons le courage de reconnaitre, loin tout sentiment d'ordre religieux, et en toute objectivité, que l'origine de ce terme est bien évident dans la langue des arabes, se rapportant essentiellement au terme qui désigne la religion musulmane, l'Islam et qui a comme racine *se soumettre*. Cela est l'équivalent de *aslama* embrasser l'Islam *(to embrace Islam, profess Islam, become a Moslem*. En d'autres termes *soumettre sa destinée (ou soi-même) à Allah*, *to resign oneself to the will of God، commit oneself to God، recommend ones soul to God، submit to God*. Se soumettre, se résigner, céder, suivre, to give up the ghost, renoncer.

De plus, le salut et le *salam* : une forme de salutation, greeting, salutation, salute, *passe-lui le bonjour*, *transmets-lui mon bonjours*, livrer. Et ceux qui sont à même de mettre en pratique ce terme dans tous ses aspects, et avec tout le sens qu'il porte de sécurité et de rassurance, sont bien les musulmans et leur prophète qui vécut avec eux et leur enseigna les principes de cette religion ».

Il s'agit là, cher lecteur, d'un grand témoignage, émanant d'un éminent spécialiste de la langue dans le monde au dix-neuvième siècle et cela constitue la preuve de la grandeur de l'Islam. Et c'est ce qui m'avait motivé pour écrire cet ouvrage « Islam, Paix et Dialogue des Civilisations ».

A présent, permets-moi d'entamer avec toi ce dialogue apaisé, « dialogue avec l'Autre » et sur lequel j'ai intervenu à Toronto, au Canada, sur la thématique des objectifs de l'Islam, de la paix et ceux du Roi Abdallah Bin Abdelaziz, qu'Allah ait pitié de son âme. C'est un sujet que les peuples attendaient avec impatience, depuis bien des années. Il s'agit, bien sûr du dialogue des civilisations entre les nations.

Ainsi, notre ouvrage s'articule autour de trois axes principaux :

Le premier axe

Ayant pour titre « L'islam, du voisinage au dialogue». La thématique de cet axe est l'Islam et les conditions du dialogue, les dénominateurs communs, la pluralité et les différences et où nous avons précisé que le dialogue est un moyen pour faire connaître l'Islam. Nous avons souligné que tolérance ne signifie nullement dissolution ou disparition au sein de l'Autre. De plus, nous les principes de l'Islam sont présentés, ses caractéristiques et ses avantages. En guise de conclusion, nous avons mis en exergue l'acceptation de l'Islam par l'Autre et cité certains aspects de ce phénomène.

Le second axe

Et dont le titre est « Comment nous étions et ce que nous sommes devenus » Cet axe prend en charge la situation du monde, avant l'avènement de l'islam, en général, puis celle des arabes en particulier. Nous avons mis en lumière l'influence de la civilisation musulmane sur l'Europe moderne dans les domaines de la traduction, la médecine, la chimie, les mathématiques, l'astronomie, l'aéronautique et la géographie. ''Que sont devenus les musulmans ?'' Est un autre point sur lequel nous avons insisté. Nous avons expliqué la situation non sans avoir examiné attentivement l'époque de la Renaissance. Nous avons discuté des causes du déclin et du retard des musulmans par rapport aux autres civilisations. Et j'ai démontré de manière irréfutable que l'Islam n'est-il pas responsable du retard des musulmans. La responsabilité leur incombe, pour avoir en effet, abandonné les principes de cette religion qui invite à la connaissance, au travail, au développement, à l'invention, à la création, tout cela émanant de notre religion musulmane.

Le troisième axe

Et qui a pour titre « suspicions et réponses », axe par lequel nous avons donné des réponses claires aux suspicions soulevées par les ennemis de l'Islam telles que : « l'Islam s'est propagé par l'épée ». Nous ne sommes

point contentés de citer des textes religieux et des faits historiques mais nous avons présenté les témoignages de gens crédibles et raisonnables parmi les non musulmans. Nous avons aussi répondu à leurs suspicions concernant la femme. Là aussi, nous ne sommes pas contenté de dire comment l'Islam a rendu justice à la femme et lui a redoré son blason dans l'humanité mais j'ai mis en lumière la situation catastrophique de la femme et comment elle est considérée par les juifs et les chrétiens. Depuis le péché originel « qu'elle avait hérité de la faute d'Eve », et comment elle est considérée comme « cause de déshonneur », « n'ayant aucun droit à l'enseignement », et pour couronner le tout, « ses menstrues souillent l'environnement immédiat ». Nous avons également répondu à la question de la polygamie et du divorce et la distinction entre homme et femme dans certains principes religieux, le voile, et nous avons parachevé avec la question de la Vierge Marie et son fils Issa, que le salut d'Allah soit sur lui.

Le quatrième axe

Ayant pour titre : « Ce témoignage émane de toi et non de moi » et dans lequel nous avons cité le point de vue de certains orientalistes en faveur de l'Islam. Puis, des exemples de gens ayant embrassé l'Islam et les raisons qui les ont poussés à le faire.

La conclusion

Et que nous avons intitulée : « Grâce au dialogue s'instaure la paix ». Ainsi, nous avons commencé notre ouvrage par la notion de paix et nous l'avons conclu de même. Et c'est, en fait la finalité de tout dialogue. Et pour finir, nous avons ressenti la nécessité d'ajouter certaines règles à observer dans tout dialogue.

Espérant avoir contribué, avec cet humble effort, à l'enrichissement du débat pou cette thématique à la fois importante et dangereuse, en implorant Allah de l'accepter et d'en faire une action sincère visant Sa satisfaction, le Jour du

Jugement Dernier, et une raison pour acquérir davantage de garantie, ce Jour où ni les biens, ni les enfants ne seront d'aucune utilité, sauf celui qui vient à Allah avec un cœur sain.

Exempt de toute imperfection, ton Seigneur, le Seigneur de la puissance ! Il est au-dessus de ce qu'ils décrivent ! Paix sur les Messagers et louange à Allah, Seigneur de l'univers !

Et qu'Allah accorde prières et salutations à notre Maître Mohammed, à sa famille et à l'ensemble de ses compagnons.

L'auteur : Dr. Ali Ben Saad Al Zahifa Alchahrani Alkhathma'i,

L'Arabie Saoudite,

La ville d'Alkhamis

Le premier axe

L’islam, du voisinage au dialogue

Le premier axe

L'islam, du voisinage au dialogue

L'islam et les ingrédients du dialogue

La chose la plus évidente dont nous sommes conscients est que l'homme n'est pas sur terre pour vivre seul, indépendant vis-à-vis d'« Autrui », mais qu'il existe autour de lui un monde dont il a besoin et qu'il lui faut connaître. Il en est de même pour ce monde qui besoin d'interagir avec lui et qui refuse que cet homme soit un élément négatif en son sein.

Cependant, l'Islam n'a guère défini la catégorie de personnes et le peuple avec lesquels il a besoin de communiquer dans sa vie. Mais, cela fut généralisé car concernant l'humanité entière. En effet, Allah, le Tout-Haut, a dit dans Son Noble Coran : « **O hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez. Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah est certes Omniscient et Grand Connaisseur**. » Al-Hudjurat, verset 13.

Cela voudrait dire : « O gens, Nous vous avons crée à partir d'un père unique, Adam et d'une mère unique, Eve. Aucun mérite pour les uns sur les autres. Et Nous avons fait de vous des peuples et des tribus diverses, par la reproduction, pour que vous vous connaissiez entre vous. L'homme ne pourrait vivre en solitaire dans ce monde car l'Autre existe et cet Autre pourrait être chrétien, juif ou d'une autre religion, voire areligieux. Néanmoins, il se doit de le connaître et de bien le comprendre. C'est cette connaissance qui donne l'occasion de renforcer ses racines en profondeur tout en approuvant la différence existante entre les hommes. Car c'est bien Allah qui en a fait peuples et tribus. Enfin, l'homme se doit aussi de faire l'effort de tisser les liens d'amitié avec les autres hommes[30].

---

[30] *Al-Islam wa qadaya al hiwar*, Mohammed Hamdi Zaqzouq, Le Caire, le Haut Conseil des Affaires Islamiques, 2002, p.14

En plus de la nécessité de cette connaissance et ce dialogue pour tout musulman, il existe toutefois des conditions qui pourraient renforcer ce dialogue et qui sont assez suffisantes pour contribuer à la réussite de ce dialogue[31] :

1) Qu'il croie en toute sincérité de prophétie des messagers qui ont reçu la révélation divine. Il doit ainsi croire à la prophétie d'Abraham, de Moise, celle de Jésus, que le salut d'Allah soit sur eux, et celle du dernier des prophètes Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui. Qu'il croie aussi et sincèrement à l'origine de leur message céleste. Et partant, il est formellement défendu au musulman et aux non musulman de distinguer un messager de l'autre. « **Le Messager a cru en ce qu'on a fait descendre vers lui venant de son Seigneur, et aussi les croyants : tous ont cru en Allah, en Ses anges, à Ses livres et en Ses messagers ; (en disant) : «Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers** ».

2) L'Islam répond à tous les aspects de la vie humaine : physique, intellectuelle et spirituelle, et ce, à des degrés équilibrés. En outre, l'Islam présente à l'homme un plan pour vivre une vie harmonieuse soutenue par une pleine cohérence entre foi, parole et acte et désapprouve tout ce qui pourrait négliger l'un de ces piliers.

3) L'Islam considère comme acte d'adoration tout effort utile ne comportant pas de nuisance à son auteur ou aux autres parmi les humains. L'homme ne répond que de ses actes néanmoins la miséricorde d'Allah embrasse toute chose au cas où il commettrait des erreurs sans préméditation, ni volontairement et se repend ensuite. Et cela concerne même les plus grands péchés. Allah pardonnera si la

[31] Pour plus de détails : Cf. Es-Sayed Mohammed Ech-Chahed, le christianisme et l'Islam du voisinage au dialogue, Le Caire, Editions Al-Amine, 1ère édition, 2001, p.10 et suivanes.

repentance est sincère. Cela englobe tous les péchés à part l'association à [Allah].

4) L'Islam présente un système social caractérisé par la complémentarité, une harmonie parfaite, veillant à l'intérêt général et l'intérêt particulier des hommes, l'intérêt religieux et celui de la vie ici-bas. L'Islam désapprouve totalement la séparation entre la vie ici-bas et la religion. Ces principes découlent des instructions et des versets du le Saint Coran et de leur application effective à l'époque du prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui. En effet, notre noble messager fut à la fois prophète et dirigeant du premier pays musulman fondé à Médine. Il lui instaura sa constitution, source d'une organisation rigoureuse pour toutes ses institutions et ses lois. Elle est connue, dans les ouvrages retraçant la vie et la conduite du prophète, sous l'appellation « constitution de Médine ». Elle est considérée comme la première constitution approuvant la liberté du culte, la liberté d'expression, la sacralisation de la vie humaine, celle des biens et criminalisant le meurtre et tout autre crime.

5) Il du devoir de tout musulman d'étudier et d'acquérir la connaissance, pour celui qui en a la capacité nécessaire et n'a point désavoué la science comme le prétendent certains. Il suffirait de dire que les cinq premiers versets du Saint Coran invitent à la lecture et à l'acquisition de la science. En effet, Allah a dit dans son Saint Coran : « **Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé, qui a créé l'homme d'une adhérence. Lis ! Ton Seigneur est le Très Noble, qui a enseigné par la plume [le calame], a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas**. » Al-'Alaq, versets 1-5

L'Islam est allé encore plus loin en honorant les savants. Notre prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, dit dans un hadith : « Et certes les savants sont les héritiers des prophètes, et les prophètes n'ont pas laissé

comme héritage des dinars ou des dirhams mais ils ont laissé comme héritage la science, celui qui la prend aura certes pris la part complète »[32].

6) Les vérités générales sanctionnées par la recherche scientifiques actuelle, sont compatibles avec l'interprétation du texte coranique en rapport avec ces vérités et ce, avant quatorze siècles. Chose qui explique les grands pas du progrès scientifique qui ont caractérisé la civilisation musulmane à l'ère de son apogée.

7) L'Islam a prouvé ses capacités à accompagner les nouveautés et les changements sociaux, produits des transformations spatio-temporelles. Cela fut possible grâce à la flexibilité de la jurisprudence islamique où la raison saine occupe une place de choix. En effet, la raison est la condition sine qua none pour considérer une personne comme responsable. La raison occupe la seconde place après le Coran et la Sunna d'où sont tirées les prescriptions juridiques. Elle représente la base de l'effort de réflexion ou *ijtihad* et la voie principale pour déduire les argumentations globales.

8) L'Islam a garanti la liberté politique que représente la liberté d'expression pour donner son point de vue et participer à la destinée du pays. Les versets du Saint Coran confirment ces principes. Cela fut mis en pratique dans la vie et la conduite du prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, et la dans la tradition des califes bien guidés de l'Islam. Grâce à ces principes, l'Islam a établi les premières bases du système démocratique où l'on compte plusieurs institutions et spécialités, à leur tête le conseil consultatif (*Majliss Echoura*) ou conseil des gens d'expérience et de raison (*Ahl al-Hall wal-'Aqd*) selon l'expression islamique (les gens capables de desserrer et de lier).

---

[32] *Sunan Abi Daoud*, authentification de Chouaib Al-Arnaout, Editions Dar Er-Ressala Al Ilmiya, 1ère édition, 1430 h. Volume 5/485

9) L'Islam s'est toujours ouvert aux autres cultures et civilisations. Il en tire ce qu'il trouve utile et bon pour l'ensemble de l'humanité et délaisse ce qui ne l'est point, par crainte pour l'identité musulmane. Car « La sagesse est l'objet de convoitise du Croyant. Il la prend là où il la trouve »[33].

10) L'Islam forme un système complet quant à la vie des gens. Il guide ces gens pour qu'ils vivent en une seule et unique nation jouissant des faveurs de la paix, de la sécurité et le règne de l'équité. Il oriente le comportement de l'homme à l'égard de lui-même, des autres et de son Seigneur.

Partant de ces constantes, que tout musulman contemporain se doit de respecter, son dialogue devient possible avec l'Autre sur une base solide confortée par une raison éclairée et l'argumentation reluisante. Un dialogue dont l'objectif demeure le contact, la réconciliation et la recherche de la vérité d'une manière énergique. Loin de toute intolérance en appliquant la règle « trouve-toi des preuves, puis crois comme tu veux, mais ne commence pas par croire puis tu tords le cou aux textes pour les rendre compatibles avec ta croyance ». Il s'agit donc d'un dialogue ayant pour objectif d'atteindre la vérité pour l'embrasser, le bon chemin pour le prendre, le contact fructueux et le respect de l'autre, et qui n'a nul besoin de reprendre gratuitement les accusations de ses ennemis. C'est un dialogue qui donne l'occasion à la raison pour agir, au cœur pour s'illuminer de la lumière de la vérité que certains avaient volontairement occultée. Pourquoi donc se contenter de suivre les idées et les croyances d'autrui, sans donner l'occasion à la raison d'intervenir, sans preuve évidente, alors que nous nous devrions de le faire ? Allah, le Tout-Haut, a dit dans Son Saint Coran : « **Certes, il vous est parvenu des preuves évidentes, de la part de votre Seigneur. Donc, quiconque voit clair, c'est en sa faveur ; et quiconque**

[33] *Sunan Et-Tarmidhy*, authentification de Bachar Awed, chapitre : « le mérite du fikh sur l'adoration », Volume 4, hadith n° 2687

reste aveugle, c'est à son détriment, car je ne suis nullement chargé de votre sauvegarde ». Al-Anam, verset 104.

Il se trouve qu'il existe un ensemble de dénominateurs communs, entre l'Islam et l'Autre, exhortant à la possibilité de dialoguer et d'accepter ce dialogue. Et ces dénominateurs communs dépassent de loin les différences. Nous pourrions citer :

1- Toutes les lois canoniques célestes se partagent l'idée de croire en un Dieu Unique, qui a tout créé et Qui a appelé les gens à croire en Lui et d'accomplir les bonnes actions. Il les a en outre, invités à embrasser l'Islam, *Dar es-salam,* « Maison (Havre) de Paix ».

2- L'Islam et les autres civilisations œuvrent énergiquement à l'instauration de la paix et l'institution de la justice et partant, ils ne doivent pas se livrer à une compétition ardue pour le pouvoir terrestre mais d'agir pour le bien des gens et tout ce qui est considéré comme utile pour eux. Allah, le Tout-Haut, a dit dans Son Saint Coran : « **A chacun de vous Nous avons assigné une législation et un plan à suivre. Si Allah avait voulu, certes Il aurait fait de vous tous, une seule communauté. Mais Il veut vous éprouver en ce qu'Il vous donne. Concurrencez donc dans les bonnes œuvres** ». Al-Maida verset 48

3- Les quatre Saintes Ecritures le Coran, les Psaumes de David, l'Evangile et la Torah s'accordent toutes à confirmer que la miséricorde divine s'élève au-dessus de toute loi et législation et que l'homme (vicaire d'Allah sur terre) se doit de faire régner cette miséricorde et cet humanisme dans son comportement vis-à-vis de l'autre quel soi son genre, son sexe, son statut, sa croyance. Le prophète de l'humanité et de l'Islam concrétisa ce principe, il fut le premier à le mettre en application. Ainsi, au passage du cortège mortuaire d'un juif,

il se leva en signe de respect pour le mort. Et lorsqu'on l'informa qu'il s'agissait d'un juif. Il répondit dans la plus belle expression de l'humanisme : « ne s'agit-il pas là d'une âme ? (semblable à toute autre)[34]. »

4- Toutes les lois canoniques célestes s'associent à l'idée que l'homme est responsable de ce monde. L'homme est le vicaire d'Allah sur terre et de là découle sa souveraineté sur ce monde de même que sa responsabilité est totale.

5- Les Livres Célestes s'entendent sur l'idée que le comportement moral est une condition nécessaire au développement de l'individu et les sociétés humaines. Le Livre d'Allah, la Torah révélé à Moise, que le salut d'Allah soit sur lui, qui a conversé de vive voix avec Lui, en Egypte et au Levant. Il s'y trouve le jugement d'Allah, guide, lumière et miséricorde. Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Mais comment te demanderaient-ils d'être leur juge quand ils ont avec eux la Thora dans laquelle se trouve le jugement d'Allah ? Et puis, après cela, ils rejettent ton jugement. Ces gens-là ne sont nullement les croyants. Nous avons fait descendre la Thora dans laquelle il y a guide et lumière. C'est sur sa base que les prophètes qui se sont soumis à Allah, ainsi que les rabbins et les docteurs jugent les affaires des Juifs. Car on leur a confié la garde du Livre d'Allah, et ils en sont les témoins. Ne craignez donc pas les gens, mais craignez Moi. Et ne vendez pas Mes enseignements à vil prix. Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, les voilà les mécréants. Et Nous y avons prescrit pour eux vie pour vie, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent. Les blessures tombent sous la loi du talion. Après, quiconque y renonce par charité, cela lui vaudra une expiation. Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ceux-là sont des injustes**. » Al-Maaida, versets 43-45

---

[34] *Sahih Al- Boukhari*, chapitre : « Se lever devant les funérailles d'un juif », Volume. 2/85, n° du hadith 1312

Et Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Puis Nous avons donné à Moïse le Livre complet en récompense pour le bien qu'il avait fait, et comme un exposé détaillé de toute chose, un guide et une miséricorde. Peut-être croiraient-ils en leur rencontre avec leur Seigneur (au jour du Jugement dernier). Et voici un Livre (le Coran) béni que Nous avons fait descendre - suivez-le donc et soyez pieux, afin de recevoir la miséricorde** ». Al-Anaam, versets 154 -155

Et Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Il a fait descendre sur toi le Livre avec la vérité, confirmant les Livres descendus avant lui. Et Il fit descendre la Thora et l'Evangile. Auparavant, en tant que guide pour les gens. Et Il a fait descendre le Discernement. Ceux qui ne croient pas aux Révélations d'Allah auront, certes, un dur châtiment ! Et, Allah est Puissant, Détenteur du pouvoir de punir.** » Al-Imraan versets 3-4

Et Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Et quand Jésus fils de Marie dit : «O Enfants d'Israël, je suis vraiment le Messager d'Allah [envoyé] à vous, confirmateur de ce qui, dans la Thora, est antérieur à moi, et annonciateur d'un Messager à venir après moi, dont le nom sera «Ahmad». Puis quand celui-ci vint à eux avec des preuves évidentes, ils dirent : « C'est là une magie manifeste** ». As-Saff, verset 6

Et Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Et (Allah) lui enseignera l'écriture, la sagesse, la Thora et l'Evangile, et Il sera le messager aux enfants d'Israël, [et leur dira] : «En vérité, je viens à vous avec un signe de la part de votre Seigneur. Pour vous, je forme de la glaise comme la figure d'un oiseau, puis je souffle dedans : et, par la permission d'Allah, cela devient un oiseau. Et je guéris l'aveugle-né et le lépreux, et je ressuscite les morts, par la permission d'Allah. Et je vous apprends ce que vous mangez et ce que vous amassez dans vos maisons. Voilà bien là un signe, pour vous, si vous êtes croyants ! Et je confirme ce qu'il y a dans la Thora révélée avant moi, et je vous rends licite une partie de ce qui vous était interdit.**

Et j'ai certes apporté un signe de votre Seigneur. Craignez Allah donc, et obéissez-moi. » Al-Imraan, versets 48-50

Et Allah, le Tout-Haut, a dit : « **S'ils avaient appliqué la Thora et l'Evangile et ce qui est descendu sur eux de la part de leur Seigneur, ils auraient certainement joui de ce qui est au-dessus d'eux et de ce qui est sous leurs pieds. Il y a parmi eux un groupe qui agit avec droiture; mais pour beaucoup d'entre eux, comme est mauvais ce qu'ils font ! O Messager, transmets ce qui t'a été descendu de la part de ton Seigneur. Si tu ne le faisais pas, alors tu n'aurais pas communiqué Son message. Et Allah te protégera des gens. Certes, Allah ne guide pas les gens mécréants. Dis : «O gens du Livre, vous ne tenez sur rien, tant que vous ne vous conformez pas à la Thora et à l'Evangile et à ce qui vous a été descendu de la part de votre Seigneur.» Et certes, ce qui t'a été descendu de la part de ton Seigneur va accroître beaucoup d'entre eux en rébellion et en mécréance. Ne te tourmente donc pas pour les gens mécréants. »**, Al-Maida, versets 66-68

Et Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Ceux qui suivent le Messager, le Prophète illettré qu'ils trouvent écrit (mentionné) chez eux dans la Thora et l'Evangile. Il leur ordonne le convenable, leur défend le blâmable, leur rend licites les bonnes choses, leur interdit les mauvaises, et leur ôte le fardeau et les jougs qui étaient sur eux. Ceux qui croiront en lui, le soutiendront, lui porteront secours et suivront la lumière descendue avec lui ; ceux-là seront les gagnants**. » Al-A'raaf, verset 157

Et Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Ceux qui ont été chargés de la Thora mais qui ne l'ont pas appliquée sont pareils à l'âne qui porte des livres. Quel mauvais exemple que celui de ceux qui traitent de mensonges les versets d'Allah et Allah ne guide pas les gens injustes**.» Al-Jumu'a, verset 5

Parmi les dénominateurs communs qui rendent aisé le dialogue avec l'autre, c'est le fait que la Torah annonce la naissance du Sceau de la Prophétie, prières et salutations d'Allah soient sur lui. Il a même été évoqué dans ce Livre Saint. Ansi, 'Ataa Bin Yassar a dit : « j'ai rencontré 'Abdullah Ibn Amr Bni Al-Aas, qu'Allah l'agrée, et lui dit décris-moi le Messager d'Allah. Il répondit : « La Torah décrit le Prophète comme suit : « Prophète ! prières et salutations d'Allah soient sur lui, nous t'avons envoyé comme témoin, annonciateur de la bonne nouvelle, prédicateur, un refuge pour les illettrés. Tu es mon serviteur et mon messager ; Je t'ai nommé Al-Moutawakel (celui qui a confiance dans le Seigneur), il ne tenait nullement de propos vulgaires, il n'est pas rude, et ne chahutait point dans les marchés, ne répond pas au mal par un mal, mais pardonne. La révélation qui tombera sur lui amendera la foi déviée, ouvrira les yeux aveugles, animera les oreilles sourdes et les cœurs fermés jusqu'à ce qu'ils annoncent : «Il n'y a point de divinité qu'Allah»[35].

Partons alors de ces principes qui nous sont communs pour entamer un dialogue apaisé, loin de toute intolérance ou de parti pris. Un dialogue qui aspire d'abord et avant tout à atteindre la vérité, pour l'embrasser et s'écarter de l'illusion et du mensonge. Cependant, il y a une question qui pourrait préoccuper certaines personnes, à savoir : puisque chacun de nous a son propre dogme et sa propre doctrine et se trouve donc convaincu et bien assuré, quelle serait donc la raison du dialogue ? Et pourquoi chercher et enquêter sur ce que l'autre possède ? Il est à la fois, fort aisé de répondre à pareille interrogation et en même temps c'est une chose complexe qui demande à être élucidée. Le plus simple est de répondre par une autre interrogation : pourquoi ne pas dialoguer avec celui qui croit détenir la vérité, à lui seul et qui pense que toi, tu es dans le tort ? Il est possible qu'il ait raison et les autres dans leur tort ? ou que toi, tu détiens la vérité et que lui ne l'a pas ? ce sont des interrogations qui invitent vraiment au dialogue afin de découvrir soi-même et découvrir l'autre.

[35] *Sahih Al- Boukhari*, Volume 3/66, hadith n° 2125

Par ailleurs, le Saint Livre d'Allah les Psaumes, qui fut révélé à de David, que le salut d'Allah soit sur lui, invite à l'adoration d'Allah, Seul. C'est aussi un ensemble d'évocations et d'exhortations. Et c'est parce que le Saint Livre d'Allah, la Torah a été révélé avant lui à Moïse, que le salut d'Allah soit sur lui, il est considéré comme complément de jurisprudence de Moïse. Alors louanges à Allah, Seigneur des mondes pour ces Livres Célestes qui énoncent clairement l'Islam et invite à l'embrasser et qui organisent les relations entre les êtres humains. Exception faite pour les Psaumes de David, le Zabour, qui ont rapporté les secrets de la création et des exposés sur l'énergie… Nous allons maintenant vous présenter un aperçu éclairant davantage les Psaumes, le *Zabour*.

Allah Le-Très-Haut, révéla à David un Livre Céleste unique par son inimitabilité, pour lequel Allah, Le-Très-Haut, a donné le nom de *Zabour*, distingué des autre Livres Célestes puisque cité seul, isolé des autres : Allah, le Très-Haut, a dit : « **Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noé et aux prophètes après lui. Et Nous avons fait révélation à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob aux Tribus, à Jésus, à Job, à Jonas, à Aaron et à Salomon, et Nous avons donné le Zabour à David** ». An-Nissaa, verste163.

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Nous avons donné à certains plus de faveurs qu'à d'autres. Et à David Nous avons donné le «Zabour»** ».Al-Israa, verset 55.

Ce qu'il faudrait retenir c'est que le prophète David s'est distingué par un Livre ayant des caractéristiques différentes des autres Livres Célestes, c'est pourquoi l'on se devrait de le signaler. Et à travers, ces Psaumes, Allah, le Très-Haut, avait annoncé certains événements futurs. Allah, le Très-Haut a dit : « **Et Nous avons certes écrit dans le Zabour, après l'avoir mentionné (dans le Livre céleste), que la terre sera héritée par Mes bons serviteurs**». Al-Anbiyaa, verset 105.

Il est constaté également que le prophète David s’est distingué par des signes et des miracles qu’Allah, le Très-Haut, n’attribua– d’après ce que l’on sait - à aucun être humain avant lui. Telle que la soumission des montagnes et des oiseaux et l’amollissement du fer pour qu’il en fasse ce qui lui plaisait. Allah, le Très-Haut, a dit : « **Nous avons certes accordé une grâce à David de Notre part. O montagnes et oiseaux, répétez avec lui (les louanges d'Allah). Et pour lui, Nous avons amolli le fer, (en lui disant) : «Fabrique des cottes de mailles complètes et mesure bien les mailles». Et faites le bien. Je suis Clairvoyant sur ce que vous faites** ». Saba, versets 10-11

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Endure ce qu'ils disent ; et rappelle-toi David, Notre serviteur, doué de force [dans l'adoration] et plein de repentir [à Allah]. Nous soumîmes les montagnes à glorifier Allah, soir et matin, en sa compagnie, de même que les oiseaux assemblés en masse, tous ne faisant qu'obéir à lui [Allah]. Et Nous renforçâmes son royaume et lui donnâmes la sagesse et la faculté de bien juger** ». Saad, versets 17-20

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Nous la fîmes comprendre à Salomon. Et à chacun Nous donnâmes la faculté de juger et le savoir. Et Nous asservîmes les montagnes à exalter Notre Gloire en compagnie de David, ainsi que les oiseaux. Et c'est Nous qui sommes le Faiseur. Nous lui (David) apprîmes la fabrication des cottes de mailles afin qu'elles vous protègent contre vos violences mutuelles (la guerre). En êtes-vous donc reconnaissants ?** » Al-Anbiyaa, versets 79-80

Il donc clair que la connaissance acquise par David, que le salut d’Allah soit sur lui, est très en rapport avec ces signes et ces miracles. C’est là la preuve qu’il s’agit d’un Livre scientifique et que c’est Allah qui lui avait dispensé ces enseignements. Ainsi, le prophète d’Allah David pouvait maîtriser certains phénomènes naturels tels que les montagnes, le modelage du fer, le déchiffrement du langage des oiseaux. Chose que demeure impossible de nos jours, même avec le progrès de la science contemporaine.

Quant à l'Evangile, un Livre Saint parmi les Livres Célestes, il fut révélé au prophète Jésus Fils de Marie, à Jérusalem et cité dans plusieurs versets du Saint Coran. Allah, le Très-Haut, a dit : « **Et Nous avons envoyé après eux Jésus, fils de Marie, pour confirmer ce qu'il y avait dans la Thora avant lui. Et Nous lui avons donné l'Evangile, où il y a guide et lumière, pour confirmer ce qu'il y avait dans la Thora avant lui, et un guide et une exhortation pour les pieux. Que les gens de l'Evangile jugent d'après ce qu'Allah y a fait descendre. Ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ceux-là sont les pervers** ». Al-Maaida, versets 46-47.

Les musulmans ont la ferme croyance que l'Evangile qui existe actuellement n'est guère celui révélé à Jésus. Mais qu'il s'agit d'un Evangile falsifié. Certains y ont bel et bien procédé à des changements et des falsifications.

Il existe aussi une autre réponse qui contraint tout le monde au dialogue avec l'Autre. Cependant, il faudrait à l'avance reconnaître deux réalités à savoir : pluralité et différence.

L'Autre pourrait être un individu ou un groupe et dans les deux cas de figure, il pourrait être croyant ou faisant partie des gens du Livre, comme il pourrait être athée. L'Autre, le croyant, constitue pour le croyant un édifice dont une partie supporte l'autre tandis que l'Autre, faisant partie des gens du Livre, se trouve, au sein de la communauté musulmane, sous la protection des musulmans (*dhimmi selon le droit musulman*) et celle du Messager, prières et salutations d'Allah soient sur lui, qui a dit : « Celui qui tue injustement un *dhimmi* (une personne sous protection) ne peut pas sentir l'odeur du paradis. Cependant on sent son parfum à une distance de quarante années »[36]

Quant à l'Autre, l'athée de son état, la relation avec lui est bâtie sur la règle : « **Nulle contrainte en religion.** » Al-Baqara, verset 256.

[36] *Sahih Al-Boukhari*, chapitre correspondant à « L'injustice commise en tuant une personne protégée par un pacte avec les musulmans, sans que ce dernier n'ait commis de crime », Volume 9, p. 12, hadith n° 6914

D’autre part, il ne peut y avoir de dialogue avec l’Autre que s’il y a une différence qui existe et qu’il faudrait reconnaître. Sinon, il s’avère inutile d’abandonner cette différence de nos esprits, au moment du dialogue avec l’Autre. Allah, le Seigneur de la Puissance, a bien signalé cette différence, pour une sagesse divine qu’Il a voulue, Lui, Le Très-Haut. En effet, Allah, le Très-Haut, a dit : « **Et si ton Seigneur avait voulu, Il aurait fait des gens une seule communauté. Or, ils ne cessent d'être en désaccord (entre eux)** » Hud, verset 118.

La question du dialogue représente, dans le monde d’aujourd’hui, une nécessité parmi tant d’autres. L’objectif étant de surmonter, à tous les niveaux, les nombreux ennuis de la vie.

Le dialogue du musulman avec « l’Autre » est un moyen pour faire connaître l’Islam, qui se trouve être la religion de la paix, expliquer ses causes et montrer le visage réel de cette religion et sa grande civilisation. Cette religion qui ne connaît guère de terrorisme ni d’extrémisme. Certes, le terrorisme est un phénomène mondial existant dans l’histoire de toutes les civilisations. Ce n’est point un produit islamique puisqu’ils sont eux-mêmes des victimes de ce phénomène. Bien à l’opposé de ce que déclarent les tendancieux, hommes de passion, par leur description qu’ils ont gravée dans les esprits de tant de personnes, ou de ce que certains découvrent, mais en ayant une culture religieuse visiblement alignée sur des pays demeurant hostiles à des pays bien plus faibles ayant complètement perdu leur droit. Et ni l’islam ni les musulmans n’ont de rapport avec tout cela. Tout comme dirait le poète :

« Et voilà un crime commis par le plus grossiers du peuple
Et, sur l’innocent,
Qui n’a point commis de forfait
Tombe la punition »

Et j'ai encore à l'esprit la déclaration le professeur Kueng, le spécialiste en religion - le titre qu'il s'est lui-même donné - qui disait : « ce que l'on pourrait entendre ou lire dans les divers médias occidentaux, à propos de l'Islam et ce qu'en disent les intellectuels est agaçant et effrayant à la fois. Cela est agaçant dans un sens double : d'abord à cause de la déformation de la vérité et les jugements erronés qu'on découvre dans ce jugements, ensuite à cause de la façon angoissante et sinistre par laquelle sont lancés les jugements, sur l'Islam[37] »

L'Occident a réalisé la nécessité de comprendre véritablement l'Islam et d'en connaître les capacités. En effet, il n'est guère permis de le comprendre à partir des dires d'autrui ou selon ce que certains avaient écrit dans leurs ouvrages. Il faudrait qu'on voie avec ses propres yeux, pas avec les yeux des autres. D'un un autre côté, nous entendons des voix s'élever sur la nécessité de comprendre l'Islam et de connaître ses capacités par le fait qu'ils le considèrent, selon eux, comme une religion concurrente et dangereuse pour le Christianisme et pour l'humanité[38].

Il y a là une contradiction évidente dans pareille conception sinon comment l'Autre pourrait-il comprendre l'Islam si dans son esprit s'est préétablie l'idée que cette religion est l'ennemi du Christianisme ou d'autres religions ou de l'humanité ? Et comment peut-concevoir que l'Islam est contre l'humanité alors qu'il s'agit de la religion qui arrive en dernier pour l'humanité ? Allah, le Très-Haut, a dit : « **Et ils ont dit : «Nul n'entrera au Paradis que Juifs ou Chrétiens». Voilà leurs chimères. – Dis : «Donnez votre preuve, si vous êtes véridiques». Non, mais quiconque soumet à Allah son être tout en faisant le bien, aura sa rétribution auprès de son Seigneur. Pour eux, nulle crainte, et ils ne seront point attristés** ». Al-Baqara, versets 111-112

[37] *Al islam w qadhaya-l- hiwar* (L'Islam et les questions du dialogue), Mahmoud Hamdi Zaqzouq, Le Caire, le Haut Conseil des Affaires Islamiques, 2002, p.15, rapporté de kueng (Josef Van Ess), p.31

[38] M. W. Watt : What is Islam? London, 1979. p. 216.

Il faudrait, pour celui que voudrait comprendre l'Islam, à travers le dialogue qu'il soit objectif, loin des idées reçues ou d'images déformées. Dans ce cas et seulement dans ce cas, jaillirait la vérité de la tolérance de l'Islam ; bien éloignée des plaisirs de ce monde ici-bas et les conflits matérialistes. Et tel fut le cas du penseur allemand musulman, Le Gai Eaton qui déclara : « notre monde est entouré de désespoir de toute part et a grand besoin de l'espoir islamique. En effet, la nation musulmane est témoin de cet espoir qui mène à la délivrance du chemin, sans issue, sur lequel progresse le monde moderne. Car Allah représente pour la nation musulmane le pivot de sa vie et non pas le matérialisme ou le fait de s'adonner au plaisir ou à la technologie ». Et partant, il affirme que : « si l'homme contemporain arrive à comprendre le musulman, il pourrait peut-être se comprendre soi-même avant qu'il ne s'anéantisse »[39]. N'est-ce pas là une invitation générale à un dialogue constructif qui vise d'abord et avant tout à comprendre soi-même et atteindre la vérité.

Et si tous les Livres Célestes appellent à l'islam, à la paix et à l'amour entre les tous êtres humains, c'est le dialogue qui représente l'unique moyen qui aide à combattre, à notre époque, plusieurs phénomènes négatifs, tel l'athéisme, la débauche, l'addiction, le sida, l'intolérance, l'extrémisme idéologique ou comportemental et tenter de mettre fin à ces guerres inutiles dont on ne peut tirer rien de bon.

Mise en garde : Cet esprit de tolérance que l'Islam a établi comme base solide du comportement du musulman avec le non musulman et ce dialogue constructif avec l'Autre a pour objectif d'atteindre la vérité ; nous disons que cela ne doit pas être compris comme stratégie d'évitement ou comme disponibilité à se dissoudre dans une de ces entités qui s'avèrent incompatibles avec l'essence de cette religion. Cette tolérance et ce dialogue ne pourraient effacer les différences et les particularités, mais seraient à même d'instaurer les bases de relations humaines que l'islam désire qu'elles

[39] Le Gai Eaton, Ch. Der Islam und die Bestimmung des Menschen, Kolen 1987, pp.56, 58.

prévalent dans la vie des gens. Ces particularités idéologiques, civilisationnelles et culturelles doivent être mises en valeur et ne doivent en aucun cas empêcher l'interaction civilisationnelle entre les nations et les peuples, ni la coopération entre eux[40]. En conclusion, nous disons que le dialogue, continu, ouvert aux autres et permettant aux autres de s'ouvrir à lui, à une époque où le monde devient un petit village, représente un des piliers principaux de l'unité et de la stabilité dans le monde

Les principes de l'Islam et ses caractéristiques

Nul doute que celui qui observe, autour de lui, les différentes religions, confession ou doctrines ressentirait des divergences qui pourraient l'entraîner vers l'indifférence ou le refus catégorique de la vérité En effet, il découvre que chaque confession appelle les gens vers elle, convaincue qu'elle détient, seule, la vérité. Il en est ainsi pour les doctrines diverses qui se voient, mieux que quiconque, dans le bon chemin, invitant les gens à croire à leur leader et à le glorifier.

Quant à l'Islam, il représente la religion immortelle d'Allah, sur terre, jusqu'à jour de la résurrection et c'est la seule religion qu'Allah agréa pour ses serviteurs. Allah, le Très-Haut, a dit : « **Certes, la religion qu'Allah agrée, c'est l'Islam** » Al-Imraan, verset 19. Allah, le Très-Haut, a dit : « **Et quand Abraham supplia : «O mon Seigneur, fais de cette cité un lieu de sécurité, et fais attribution des fruits à ceux qui parmi ses habitants auront cru en Allah et au Jour dernier», le Seigneur dit : « Et quiconque n'y aura pas cru, alors Je lui concéderai une courte jouissance [ici-bas], puis Je le contraindrai au châtiment du Feu [dans l'au-delà]. Et quelle mauvaise destination** ! »

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Et quand Abraham et Ismaël élevaient les assises de la Maison : «O notre Seigneur, accepte ceci de notre part! Car c'est Toi l'Audient, l'Omniscient. Notre Seigneur ! Fais de nous Tes**

---

[40] Cf. Tawfiq Mohammed Sab' : *Al qiyam al insaniya fi l qoran* (Valeurs civilisationnelles dans le Saint Coran : un monde construit par le Coran), le Caire, Editions Al-Manar, Volume 2, p. 255

Soumis, et de notre descendance une communauté soumise à Toi. Et montre-nous nos rites et accepte de nous le repentir. Car c'est Toi certes l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux. Al-Baqara, versets 126-128

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Quand son Seigneur lui avait dit: «Soumets-toi», il dit : «Je me soumets au Seigneur de l'Univers». Et c'est ce qu'Abraham recommanda à ses fils, de même que Jacob : « O mes fils, certes Allah vous a choisi la religion : ne mourrez point, donc, autrement qu'en Soumis !» (à Allah).Etiez-vous témoins quand la mort se présenta à Jacob et qu'il dit à ses fils : « Qu'adorerez-vous après moi ? » - Ils répondirent «Nous adorerons ta divinité et la divinité de tes pères, Abraham, Ismaël et Isaac, Divinité Unique et à laquelle nous sommes Soumis** ». Al-Baqara, versets 131-133

C'est la raison pour laquelle cette religion possède tous les facteurs de pérennité et de dynamisme et ce, grâce à ses sources principales : le Saint Coran et la Sunna (tradition du prophète). Ce Coran qui représente guérison et miséricorde, pour les croyants

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Nous faisons descendre du Coran, ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants. Cependant, cela ne fait qu'accroître la perdition des injustes**. Al-Israa, verset 82

Toute chose fut explicitée par l'Islam :

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Et le jour où dans chaque communauté, Nous susciterons parmi eux-mêmes un témoin contre eux, Et Nous t'emmènerons [Muhammad] comme témoin contre ceux-ci. Et Nous avons fait descendre sur toi le Livre, comme un exposé explicite de toute chose, ainsi qu'un guide, une grâce et une bonne annonce aux Musulmans**. An-Nahl, verset 89

De plus, l'Islam se caractérise par la facilité et l'allégement et la prise en compte de la réalité car c'est une religion en étroit rapport avec la vie des gens. Allah, le Très-Haut, a dit : « **Allah veut pour vous la facilité, Il ne veut pas la difficulté pour vous**. Al-Baqara, verset 185. Allah, le Très-Haut, a dit : « **Allah veut vous alléger (les obligations,) car l'homme a été créé faible**. An-Nissaa, verset 28

Glorifié soit Allah qui fit descendre les Livres guide et miséricorde, lumière et guérison. De plus, tous les Messagers d'Allah furent envoyés, autrefois, à des nations particulières, de même qu'ils eurent la garde de leur Livres. C'est la raison pour laquelle tous ces Livres avaient disparu et leur jurisprudence falsifiée ou modifiée. En effet, cela était destiné à des nations et des époques bien particulières.

Et puis, Allah distingua son prophète Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, par le fait qu'il soit le dernier des prophètes et messagers. Allah, le Très-Haut, a dit : « **Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le messager d'Allah et le dernier des prophètes**. Al-Ahzaab, verset 40. Et le gratifia de du meilleur Livre qui soit, le Saint Coran et s'est chargé Lui-même de la garde de ce dernier et n'a guère confié sa garde à Ses créatures. Allah, le Très-Haut, a dit : « **En vérité c'est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c'est Nous qui en sommes gardien**. Al-Hijr, verset 9. Allah Fit perpétuer sa religion jusqu'au jour du jugement dernier puis indiqua la voie à suivre pour faire pérenniser celle-ci, comme la foi, l'invitation à la religion et l'endurance. Et telle fut la voie de Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, et celle de ses disciples après lui : l'appel vers Allah avec des preuves évidentes. De plus, Allah explicita cette voie : Allah, le Très-Haut, a dit : « **Dis : «Voici ma voie, j'appelle les gens à [la religion] d'Allah, moi et ceux qui me suivent, nous basant sur une preuve évidente. Gloire à Allah ! Et je ne suis point du nombre des associateurs.** Yusuf, verset 108. Allah lui prescrit l'endurance face au mal qu'il subit pour Allah : Allah, le Très-Haut, a dit : « **Endure (Muhammad) donc, comme ont enduré les messagers doués de fermeté.**

Al-Ahqaf, verset 35. Et lui défendit de céder à toute tentation de Satan. Le messager d'Allah, prières et salutations d'Allah soient sur lui, a dit : " Satan a perdu définitivement l'espoir d'être adoré par les croyants dans la presqu'île arabique, mais il ne désespère pas de semer la discorde entre eux" [41]

Le prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, fut envoyé avec son Message, *al hanafia* (religion permettant de dévier de toute association et menant à l'unicité d'Allah), religion de tolérance, dont le jour ne diffère pas de la nuit. Caractéristique de toute vérité, qui s'annonce de par sa clarté et sa facilité :

D'après Ghadhira Bin 'Oroua Al Foqaymi : Mon père me dit : « j'arrive à Médine et je pénètre à la mosquée alors que les gens attendaient pour prier. Un homme sort les cheveux ruisselant de gouttes d'eau, après des ablutions ou une douche rituelle. Il préside la prière et juste après, les gens se lèvent vers lui et disent : O messager d'Allah : vois-tu ceci ? Vois-tu cela ? Répétant la question plusieurs fois. Le messager d'Allah, prières et salutations d'Allah soient sur lui, répond : O gens la religion d'Allah est facilité ! O gens la religion d'Allah est facilité ![42]

Selon Ibn Abbas, qu'Allah soit satisfait de lui, le messager d'Allah, prières et salutations d'Allah soient sur lui, dit « Enseignez et optez pour la facilité et non la difficulté et si quelqu'un se met en colère qu'il se taise, si quelqu'un se met en colère qu'il se taise »[43].

L'Islam et la paix :

L'Islam et la paix sont apaisement et celui qui embrasse cette foi évite toute déviation, perdition ou athéisme et découvrira le droit chemin, le chemin vrai et sain. Point d'adoration que pour Allah, sans association aucune. Le non

---

[41] *Sahih Muslim*, Volume 4, p. 2166, hadith n° 2812

[42] *Ithaf Al Khayra Barara bizawaid al massanid Al achara* (La gratification des meilleurs émérites par les dix ajouts), Al-Boussayri, authentification de Adel Saad et Sayid Mahmoud, Bibliothèque Roshd, Ryad, 1ère édition, 1998, Volume 1/114

[43] *Musnad Al-Imam Ahmed Bin Hanbal*, Volume 4/39, hadith n° 2136.

musulman n'aurait guère à s'inquiéter, au sein de l'Islam, pour son droit. Nous présenterons dans la troisième partie de cet axe ses devoirs et ses droits imposés et approuvés par l'Islam. L'Islam et la paix vont de pair rien ne pourrait les dissocier telle la main du corps.

La vie du croyant est toujours satisfaisante : « **Quiconque, mâle ou femelle, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie. Et Nous les récompenserons, certes, en fonction des meilleures de leurs actions**. », An-Nahl, verset 97. Et dans la vie de l'au-delà, il aura la maison de la paix dans laquelle il ne connaîtra ni faim ni nudité, ni soif ni malheur, en récompense de ce qu'il a présenté comme bonnes actions à l'individu et à la société.

La science en Islam

L'islam recommanda l'acquisition de la connaissance. Allah, le Tout-Haut a dit : « **Et dis : « O mon Seigneur, accroît mes connaissances !** » Taa-Haa, verset 114. En outre, Allah honora ceux qui la possèdent puisque leur évocation intercéda dans le témoignage à l'unicité d'Allah juste après le témoignage des anges. Allah, le Très-Haut, a dit : « **Allah atteste, et aussi les Anges et les doués de science, qu'il n'y a point de divinité à part Lui, le Mainteneur de la justice. Point de divinité à part Lui, le Puissant, le Sage !** Aal-Imraan, verset 18

De plus, il n'établit aucune similitude entre les savants et les ignorants. Allah, le Très-Haut, a dit : « **Dis : «Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ?**» Az-Zumar, verset 9

Et enfin ne suffirait-il pas de dire que le premier verset révélé au prophète Mohammed, le dernier des messagers, prières et salutations d'Allah soient sur lui, exhortait à l'acquisition du savoir ? Allah, le Très-Haut, a dit : « **Lis au Nom de ton Seigneur** ». Al-Alaq, verset .1Et pour finir cette déclaration de

Mahmoud Charqaoui qui dit : « le savoir est lumière et preuve évidente alors que l'ignorance est ténèbres, voire cécité »[44].

La supériorité de l'Islam et son universalité

L'islam est la religion d'Allah, le Tout-Puissant et le Vénéré, celle des prophètes et messagers et puis surtout celle de la nature de l'homme. Allah, le Très-Haut, a dit : « **Dirige tout ton être vers la religion exclusivement [pour Allah], telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes - pas de changement à la création d'Allah -. Voilà la religion de droiture ; mais la plupart des gens ne savent pas**. Ar-Room, verset 30. Allah, le Très-Haut, a dit : « **Ils ont dit : « Soyez Juifs ou Chrétiens, vous serez donc sur la bonne voie ». – Dis : « Non, mais nous suivons la religion d'Abraham le modèle même de la droiture et qui ne fut point parmi les Associateurs ». Dites : «Nous croyons en Allah et en ce qu'on nous a révélé, et en ce qu'on a fait descendre vers Abraham et Ismaël et Isaac et Jacob et les Tribus, et en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, et en ce qui a été donné aux prophètes, venant de leur Seigneur: nous ne faisons aucune distinction entre eux. Et à Lui nous sommes Soumis** ». Al-Baqara, versets 135-136. Allah, le Très-Haut, a dit : « **Ou dites-vous qu'Abraham, Ismaël, Isaac et Jacob et les tribus étaient Juifs ou Chrétiens ? » - Dis : « Est-ce vous les plus savants ou Allah ? » - Qui est plus injuste que celui qui cache un témoignage qu'il détient d'Allah ? Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites**. **»,** Al-Baqara, versets 140

Et puis Allah, le Très-Haut, s'adressa dans le Coran à tous les gens, communiqua avec les gens du Livres et envoya son prophète Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, aux deux poids (*ethaqalayn*) : hommes et djinns. Il s'agit donc de la religion d'Allah pour lequel Il envoya des messagers et qu'Il révéla aux prophètes depuis Adam jusqu'au dernier des messagers, Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui,

[44] *Al islam wa atharouhou fi athaqafa al 'alamiya* (L'Islam et son impact sur la culture mondiale), Mahmoud Charqaoui, p.19

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam. Ceux auxquels le Livre a été apporté ne se sont disputés, par agressivité entre eux, qu'après avoir reçu la science**. Al-Imrann, verset 19

C'est d'ailleurs pour cela, qu'Allah recommanda dans le dernier Livre (le Coran) de débattre en choisissant la plus apaisée des discussions, (nous et les gens du Livre). Allah, le Très-Haut, a dit : « **Et ne discutez que de la meilleure façon avec les gens du Livre, sauf ceux d'entre eux qui sont injustes. Et dites : « Nous croyons en ce qu'on a fait descendre vers nous et descendre vers vous, tandis que notre Dieu et votre Dieu est le même, et c'est à Lui que nous nous soumettons** ». Al-Ankaboot, verset 46.

Nous pourrions conclure deux points ce prélude :

- Tout d'abord, l'universalité de l'Islam ;
- Puis, le débat apaisé.

Quant aux principes de l'Islam et ses caractéristiques, qui sont fort nombreux, et dont nous pourrions citer :

1. La seigneuralité
2. L'humanisme
3. la complétude par rapport au temps et à l'espace et cela inclut trois caractéristiques : l'immortalité ; l'universalité et l'inclusion
4. Le juste milieu ou équilibre
5. Le réalisme
6. La clarté
7. L'association de la constance et la flexibilité
8. L'idéalisme et le réalisme

-

1. Seigneuralité (*rabbaniyyah*)

Allah, le Tout-Haut, a dit **: « Il ne conviendrait pas à un être humain à qui Allah a donné le Livre, la Compréhension et la Prophétie, de dire ensuite**

aux gens : « Soyez mes adorateurs, à l'exclusion d'Allah; mais au contraire, [il devra dire] : «Devenez des savants, obéissant au Seigneur, puisque vous enseignez le Livre et vous l'étudiez ». Al-Imraan, verset 79

L'Islam est une religion révélée par le Seigneur, l'Unique et il ne s'agit point de mohamétisme, de produit d'êtres humains. Sa finalité est d'établir un lien entre Allah et Ses serviteurs, sans association aucune. Il est donc faux de dire qu'Allah est le Dieu des mahométans[45] ni de décrire l'Islam comme étant la doctrine mahométane[46].

Par ailleurs, le docteur Youcef El Qaradaoui déclare que : « nous entendons par seigneuralité deux points :

- la seigneuralité de la finalité et de la destination
- et la seigneuralité de la source et de la méthode

  - ❖ La seigneuralité de la finalité et de la destination signifie que l'Islam considère qu'une relation parfaite avec Allah, le Très-haut, et l'acquisition de Sa satisfaction comme finalité ultime et le but lointain de l'Islam et donc finalité de l'homme, sa destinée et son ultime espoir, pour laquelle il déploie des efforts et s'efforce sans relâche pour l'avoir dans sa vie.

Allah, le Tout-Haut, a dit **: « O homme ! Toi qui t'efforces vers ton Seigneur sans relâche, tu Le rencontreras alors.** » Al-Inshiqaq, verset 6. « **Et que tout aboutit, en vérité, vers ton Seigneur** », An-Najm, verset 42

Nul doute que l'Islam, vise d'autres finalités et d'autres objectifs, humanitaires et sociaux, mais après mûre réflexion nous constatons que tous ces objectifs sont au service d'un but encore plus grand, il s'agit de la satisfaction d'Allah. Ainsi, et parmi les fruits de cette seigneuralité, nous évoquerons ce qui suit :

---

[45] Cf. Le dictionnaire Duen, Fremdwoerterbuch

[46] L'exemple le plus proche sur cette question est ce qui a été publié dans le journal allemand Die Welt le 1/9/1990 dans un article écrit par Hans-Peter Oswald sur le voyage du Pape Jean-Paul II à en Afrique.

Premièrement : Connaître la finalité de l'existence de l'homme

Allah, le Tout-Haut, a dit **: « Les gens formaient (à l'origine) une seule communauté (croyante). Puis, (après leurs divergences,) Allah envoya des prophètes comme annonciateurs et avertisseurs ; et Il fit descendre avec eux le Livre contenant la vérité, pour régler parmi les gens leurs divergences. Mais, ce sont ceux-là mêmes à qui il avait été apporté, qui se mirent à en disputer, après que les preuves leur furent venues, par esprit de rivalité ! Puis Allah, de par Sa Grâce, guida ceux qui crurent vers cette Vérité sur laquelle les autres disputaient. Et Allah guide qui Il veut vers le chemin droit** ». Al-Baqara, verset 213. Allah, le Tout-Haut, a dit **: « Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent**. » Adh-Daariat, verset 56

Deuxièmement : La guidance de l'homme vers sa nature

Allah, le Tout-Haut, a dit **: « Dirige tout ton être vers la religion exclusivement [pour Allah], telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes - pas de changement à la création d'Allah -. Voilà la religion de droiture ; mais la plupart des gens ne savent pas**. Er-Room, verset, 30. Allah, le Tout-Haut, a dit **: « Les sept cieux et la terre et ceux qui s'y trouvent, célèbrent Sa gloire. Et il n'existe rien qui ne célèbre Sa gloire et Ses louanges. Mais vous ne comprenez pas leur façon de Le glorifier. Certes c'est Lui qui est Indulgent et Pardonneur**. » Al-Israa, verset 44

Et si l'homme n'arrive pas à retrouver son Seigneur, alors qu'il est plus près de lui que sa veine jugulaire, que sa vie est malheureuse ! Que sa chance est affligeante ! Que son effort est vain ! Il ne va nullement retrouver le bonheur ni le calme et ne réussira point à atteindre la vérité ni à se retrouver lui-même

Allah, le Tout-Haut, a dit : **« Et ne soyez pas comme ceux qui ont oublié Allah ; [Allah] leur a fait alors oublier leurs propres personnes ; ceux-là sont les pervers.** » Al-Hashr, verset 19

Troisièmement : La préservation de l'âme de tout déchirement ou conflit intérieur

D'autres fruits sont aussi le produit de la seigneuralité de la finalité et de la destination, à savoir, la préservation de l'âme humaine de tout déchirement, conflit intérieur, partage ou scission entre les différentes finalités et les destinations diverses. Allah, le Tout-Haut, a dit : **« Allah a cité comme parabole un homme appartenant à des associés se querellant à son sujet et un [autre] homme appartenant à un seul homme : sont-ils égaux en exemple ? Louanges à Allah ! Mais la plupart d'entre eux ne savent pas**. » Az-Zummar, verset 29

Joseph, que le salut d'Allah soit sur lui, dit à ses deux compagnons dans la prison du puissant d'Egypte et qui étaient tous deux parmi ceux qui associent avec Allah d'autres divinités, tout comme leur nation. Allah, le Tout-Haut, a dit **: « O mes deux compagnons de prison! Qui est le meilleur : des Seigneurs éparpillés ou Allah, l'Unique, le Dominateur suprême ? Vous n'adorez, en dehors de Lui, que des noms que vous avez inventés, vous et vos ancêtres, et à l'appui desquels Allah n'a fait descendre aucune preuve. Le pouvoir n'appartient qu'à Allah. Il vous a commandé de n'adorer que Lui. Telle est la religion droite ; mais la plupart des gens ne savent pas »**. Yusuf, verset 39-40

Quatrièmement : L'affranchissement de l'adoration de l'égoïsme et des plaisirs.

Citons d'autres fruits de cette Seigneuralité, qui, lorsqu'elle s'établit au plus profond de l'âme, elle permet d'affranchir l'homme de l'adoration de son égoïsme, les plaisirs de son âme, des délices de ses goûts, et de la

soumission aux exigences matérialistes et les désirs personnels. En effet, l'homme seigneural adopte, à travers sa foi en Allah et au jour du jugement dernier, une position d'équilibre entre les désirs de son âme et les exigences de sa religion, entre les motivations de ses plaisirs et les ordres de son Seigneur. De plus, l'homme seigneural n'est pas celui qui représente cet ange qui ne succombe guère à la tentation pour commettre de faute ou d'erreurs. Certes, cela n'est que pure utopie, pure imagination, c'est en fait l'idéal. Mais il s'agit bel de l'homme seigneural qui revient vers Allah, qui ressent son manquement à chaque faux pas, qui retourne vers Allah chaque carence. Allah, le Tout-Haut, a dit : **« Votre Seigneur connaît mieux ce qu'il y a dans vos âmes. Si vous êtes bons, Il est certes Pardonneur pour ceux qui Lui reviennent se repentant »**. Al-Israa, verset 25

Allah, le Tout-Haut, a dit : « **et pour ceux qui, s'ils ont commis quelque turpitude ou causé quelque préjudice à leurs propres âmes (en désobéissant à Allah), se souviennent d'Allah et demandent pardon pour leurs péchés - et qui est-ce qui pardonne les péchés sinon Allah ? - et qui ne persistent pas sciemment dans le mal qu'ils ont fait »**. Al-Imraan, verset 135. Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Tous deux dirent : « O notre Seigneur, nous avons fait du tort à nous-mêmes. Et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement du nombre des perdants** ».Al-A'Raaf, verset, 23

Certes, Adam a désobéi et Satan (Iblis) a désobéi. Il fut pardonné à Adam mais pas à Satan. La désobéissance d'Adam découle de faiblesse et d'oubli. Allah, le Tout-Haut, a dit : « **En effet, Nous avons auparavant fait une recommandation à Adam; mais il oublia; et Nous n'avons pas trouvé chez lui de résolution ferme.** » Taa-Haa, verset 115. Puis cela fut suivi de repentance qui effaça toute trace d'infraction, tout comme le lever de l'aube efface l'obscurité de la nuit. Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Son Seigneur l'a ensuite élu, agréé son repentir et l'a guidé »**. Taa-Haa, verset 115

Alors que la faute de la Satan fut le produit de l'orgueil et de la rébellion contre l'ordre d'Allah. Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Je suis meilleur que lui, dit [Iblîs,] Tu m'as créé de feu et tu l'as créé d'argile** ». Saad, verset 76. Et cette faute ne fut suivie que de persistance dans la déviation de soi-même du doit chemin et de tentation s'égarant soi-même et entraînant les autres à l'égarement. Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Puisque Tu m'as mis en erreur, dit [Satan], je m'assoirai pour eux sur Ton droit chemin, puis je les assaillirai de devant, de derrière, de leur droite et de leur gauche. Et, pour la plupart, Tu ne les trouveras pas reconnaissants.**» Al-A'raaf, verset 16-17

- Pour ce qui est de la seigneuralité de la source et de la méthode, cela signifie que cette méthode, établie par l'Islam pour atteindre les objectifs et les buts, est une méthode seigneurale pure. En effet, son origine est une révélation d'Allah, le Très-Haut, au dernier des messagers, prières et salutations d'Allah soient sur lui, il ne s'agit point de la volonté d'un individu, d'un parti ou d'un peuple mais, de celle d'Allah qui voulut en faire un guide et une lumière. S'adressant ainsi à tout les gens : Allah, le Tout-Haut, a dit « **O gens Certes, une preuve évidente vous est venue de la part de votre Seigneur. Et Nous avons fait descendre vers vous une lumière éclatante** » An-Nissaa, verset 174

Certes, l'origine de l'Islam, Celui Qui a légiféré ses lois, ses méthodes c'est bien Allah, le Très-Haut. En effet, il s'agit de Sa révélation à Son messager, prières et salutations d'Allah soient sur lui, explicitement et à travers le sens, c'est-à-dire par le Saint Coran, et à travers le sens uniquement c'est-à-dire par la Sunna, la tradition du prophète.

C'est à travers cette caractéristique que l'Islam diffère essentiellement des législations posées dont l'origine est l'homme alors que l'origine de l'Islam demeure le Seigneur de l'homme. Il ne faudrait absolument pas négliger, de manière, cette énorme différence et bien d'autres encore, ou en sous-estimer

l'intérêt[47]. Et c'est pourquoi, les piliers de la confession musulmane (‘*aquida*) sont les suivants :

- croire au Saint Coran et à son contenu,
- la foi de l'inconnu, à partir de la foi en Allah, l'Unique, Qui n'a jamais engendré, n'a pas été engendré, non plus et nul n'est égal à Lui,
- croire également à Ses anges,
- à Ses Livres, à tous Ses Messagers, depuis Adam, que le salut d'Allah soit sur lui, jusqu'à Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui,
- croire aussi que notre père est Adam, que notre mère est Eve
- et admettre que Satan est l'ennemi de l'homme, celui qui égare d'un égarement bien évident.

2. L'humanisme

Parmi les caractéristiques de l'Islam, après la seigneuralité, nous pourrions citer l'humanisme. En effet, l'Islam dans la seigneuralité de sa finalité et sa destination est aussi humaniste dans sa finalité et sa destination. Ainsi, nous sommes en droit de dire que l'homme occupe un statut, et quel statut ! parmi les grandes finalités de l'Islam qui a conforté les propres finalités de l'homme, les a mises en exergue et les a fortement renforcés.

Certes, ce qui est admis est que le Saint Coran fut révélé au meilleurs des hommes, le parfait, notre maître Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, et Allah s'adressa, dans le Livre, à l'homme, que le salut d'Allah soient sur lui. Et les meilleurs parmi les hommes furent les messagers, prières et salutations, les plus parfumées, d'Allah soient sur eux. Ils furent envoyés afin de guider l'homme. L'Islam s'adressa aussi à l'âme et au corps et les a purifiés des souillures et de l'idolâtrie avec toutes ses facettes.

[47] *Al khassa-is al ‘amma lil islam* (les caractéristiques générales de l'Islam), Youcef Al-Qaradaoui , Mou'ssassat Ar-Risaala, Beyrouth, 1993, p. 13 et suivantes

Et puis, sont bien nombreux ceux qui croient qu'il y a contradiction entre le positivisme de l'humanité en Islam, et le Destin d'Allah. En définitive, il n'y a guère de contradiction car l'affirmation du Destin d'Allah ne s'oppose pas au positivisme de l'homme et son rôle dans cet univers. En effet, c'est Allah qui créa l'homme et c'est Lui qui lui accorda la raison et la volonté. Quand il peut c'est grâce au pouvoir d'Allah et Quand il veut c'est par la volonté d'Allah. « **Cependant, vous ne saurez vouloir, à moins qu'Allah veuille. Et Allah est Omniscient et Sage**. **»**. A-Insaan, verset 30

Ainsi, l'homme ne saurait vouloir que par ce qu'Allah veut. Et c'est sur cette base qu'Allah lui ordonne et lui interdit, lui envoya des messagers, lui fit descendre les Livres et le mit face à ses responsabilité quant aux récompenses et aux punitions.

L'homme est une créature ayant des obligations, responsable, qui doit s'efforcer à accomplir des actions jusqu'à la rencontre de son Seigneur. Et sera donc récompensé selon la nature de ses actes bons ou mauvais. C'est pourquoi Allah, le Très Haut, a dit : « **O homme ! Toi qui t'efforces vers ton Seigneur sans relâche, tu Le rencontreras alors »**. Al-Inshiqaq, verset 6.

Parmi les fruits de l'humanisme en Islam

- **La fraternité :** l'Islam considère l'ensemble des êtres humains comme frères, fils d'un seul homme, « Adam » et d'une mère unique « Eve » et ont été ensemble dans cet utérus qui raffermit les liens de sang. Ainsi, Allah, l'Exempt de toute imperfection déclare : « **O hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement. »** An-Nisaa, verset 1

- **La liberté** : certes, Allah libéra l'homme de l'impureté prétendue avec laquelle naît tout homme, comme le prêche la confession chrétienne qui prétend que le péché d'Adam qui a goûté à l'arbre interdit et cela fut légué à sa progéniture, hommes et femmes. Selon cette confession tout enfant naît donc avec ce péché autour du cou, et évidemment cela contourne la vérité. L'Islam octroya aussi à l'homme la liberté de culte et de croyance et nul ne peut contraindre les gens à embrasser une religion, car la religion n'est guère apparences externes ou mouvements visibles accomplis par une personne. Il s'agit d'une vérité qui s'établit au plus profond de celui qui voudrait rejoindre une religion. Ainsi Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement.** » Al-Baqara, verset, 256

- **L'égalité** : quant au principe d'égalité établi par l'Islam et auquel il a appelé, il a pour principe le fait que l'Islam respecte l'homme et l'honore en tant que personne, abolissant de cette façon les ségrégation tribale, raciale, nationaliste ou autre distinction sur la base de couleur : Allah, le Tout-Haut, a dit : « **O hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez. Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah est certes Omniscient et Grand Connaisseur. »** Al-Hujuraat, verset 13

Les gens pourraient se distinguer par leur race, leur individualité, leur filiation et leur fortune mais cette différence ne pourrait en aucun cas leur attribuer plus de valeur humaine par rapport aux autres qui pourraient se trouver moins nanti, puisque la valeur humaine est la même pour tous.

3. La complétude

Une autre parmi les grandes caractéristiques de l'Islam, la complétude avec l'acception la plus étendue de ce terme. En effet, l'Islam inclut tous les aspects de la vie, l'homme en tant que tel, les générations les races, les âges comme il inclut la relation entre l'homme et son Seigneur, entre l'homme et son prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, entre l'homme et son frère homme, voire son rapport avec l'univers : terre, mer et air. Allah, le Tout-puissant et le Majestueux, interdit le désordre sur terre et a dit : « **Et ne semez pas la corruption sur la terre après qu'elle ait été réformée. Et invoquez-Le avec crainte et espoir, car la miséricorde d'Allah est proche des bienfaisants. »** Al-A'raaf, verset 56

Le message de l'Islam s'est propagé en longueur jusqu'à atteindre les temps les plus reculés, en largeur jusqu'aux différents horizons des nations, en profondeur pour inclure les questions de la vie d'ici-bas et celle de l'au-delà. De même qu'il a inclus les aspects de la vie, les aspects religieux, sociaux, économiques et politiques. Il s'agit donc d'une inclusion par rapports à la croyance musulmane, à l'adoration, les aspects moraux, la législation et l'engagement lié à la religion dans toute son intégralité. Il n'est donc pas question de croire à une partie et de renier l'autre : **« Croyez-vous donc en une partie du Livre et rejetez-vous le reste ? Ceux d'entre vous qui agissent de la sorte ne méritent que l'ignominie dans cette vie, et au Jour de la Résurrection ils seront refoulés au plus dur châtiment, et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites. »** Al-Baqara, verset 85

Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam. Ceux auxquels le Livre a été apporté ne se sont disputés, par agressivité entre eux, qu'après avoir reçu la science. Et quiconque ne croit pas aux signes d'Allah... alors Allah est prompt à demander compte! S'ils te contredisent, dis leur : «Je me suis entièrement soumis à Allah, moi et ceux qui m'ont suivi». Et dis à ceux à qui le Livre a été donné, ainsi qu'aux illettrés : «Avez-vous embrassé l'Islam?» S'ils embrassent**

l'Islam, ils seront bien guidés. Mais ; s'ils tournent le dos... Ton devoir n'est que la transmission (du message). Allah, sur [Ses] serviteurs est Clairvoyant. » Al-Imraan, versets 19-20

Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Abraham n'était ni Juif ni Chrétien. Il était entièrement soumis à Allah (Musulman). Et il n'était point du nombre des Associateurs. »** Al-Imraan, versets 67

Et l'Islam continuera à se propager tel le soleil jusqu'au jour du jugement dernier :

D'après Miqdad Ibn Aswad, qu'Allah l'agrée : « J'ai entendu le Messager d'Allah, prières et salutations d'Allah soient sur lui, dire : " Il n'y aura plus sur la terre une maison d'argile ou de poils sans qu'Allah n'y fasse entrer le témoignage de l'islam, de gré ou de force. Soit en les rendant puissants si Allah en fait des adeptes de cette religion, soit en les humiliant en sorte qu'ils le suivent par soumission"[48]

Notre prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, fut le dernier des prophètes et messagers, prières et salutations d'Allah soient sur eux, et son message qui fut annoncé par son père, Abraham, prières et salutations d'Allah soient sur lui est celui de l'immortalité : « **Notre Seigneur ! Envoie l'un des leurs comme messager parmi eux, pour leur réciter Tes versets, leur enseigner le Livre et la Sagesse, et les purifier. Car c'est Toi certes le Puissant, le Sage »** ! Al-Baqara, verset 129. De plus, la Torah et l'Evangile quant à eux, annoncèrent celui qui serait envoyé après Moise, prières et salutations d'Allah soient sur lui, de même que l'Evangile annonça celui qui

---

[48] *Sahih Ibn-Habbaane* (L'authentique *d'*Ibn-Habbaane), classement d'Al-Amir Aladin Ali Bin Belbaane Al-Farissi, *Al-Ihsan fi taqrib Sahih Ibn Hibban* "(l'obligeance dans le rapprochement de l'Authentique d'Ibn-Habbaaane), authentification de Nacer Eddine Al-Albani, Editions Bawazir, Jeddah, 1ère édition, 2003, Volume 15/p.93, hadth n° 6699

le sera après le Messie, prières et salutations d'Allah soient sur lui, et bien sûr s'agissant du prophète Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui. Dans la Torah, il fut cité par le nom de *Farqalit* qui mettra en évidence la parole de la vérité et qui ne dit rien de lui-même. De même qu'Allah évoqua l'annonce de la bonne nouvelle par le Messie, prières et salutations d'Allah soient sur lui, quant à la venue de Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui. « **Et quand Jésus fils de Marie dit : « O Enfants d'Israël, je suis vraiment le Messager d'Allah [envoyé] à vous, confirmateur de ce qui, dans la Thora, est antérieur à moi, et annonciateur d'un Messager à venir après moi, dont le nom sera «Ahmad». Puis quand celui-ci vint à eux avec des preuves évidentes, ils dirent : « C'est là une magie manifeste** ». As-Saff, verset 6.

En outre, le Saint Coran, Livre d'Allah, qui confirme le Livres descendus avant lui, annonce en même temps que ce Livre prévaudra sur l'ensemble de ces Livres dont il englobera le contenu et ne sera dont guère falsifié comme ce fut le cas des autres Livres.

La complétude des préceptes musulmans s'énonce clairement à travers plusieurs aspects. Il s'agit de complétude par rapport à la croyance puisqu'elle ne partage point l'homme entre dieux différents : celui du bien et celui du mal et des ténèbres comme c'est le cas chez les mazdéens ou zoroastriens.

Cette croyance, caractérisée par la complétude, ne compte pas uniquement sur l'affectivité et les émotions pour s'affirmer, comme c'est le cas du Christianisme qui refuse catégoriquement l'intervention de la raison. Elle ne s'appuie pas non plus sur la raison pour se confirmer, comme c'est le cas de la majorité des philosophies humaines qui ont tendance à disparaître. L'Islam s'affirme à la fois à travers les émotions, l'affectivité et la raison : la foi humaine jaillit par la lumière de la raison et par la ferveur du cœur et son émotion. La complétude de l'Islam apparaît formellement dans les rites qui incluent l'être humain dans son intégralité, sans distinction. Ainsi, le

musulman n'adore point Allah par la langue seulement, mais il le fait en utilisant sa langue pour l'évoquer et pour prêcher, son corps pour la prière, le jeune et la guerre sainte, son cœur dans sa crainte et ses supplications, sa raison dans ses réflexions et ses méditations.

Cette caractéristique est aussi très visible au niveau des bonnes mœurs que l'islam a renforcées. Il a signalé chaque comportement ayant trait à une moralité éminente et a encouragé tout musulman à l'avoir, puis annonça la récompense s'y rapportant, par la grâce du Seigneur des mondes. Alors que pour le cas contraire, le cas des mauvaises mœurs, l'Islam en a fait l'objet de mise en garde et mit en exergue les menaces de punition du Seigneur des mondes.

4- Le juste milieu

Il s'agit en fait de modération, l'équilibre, l'exactitude de la balance : « **Et donnez la pleine mesure quand vous mesurez, et pesez avec une balance exacte. C'est mieux [pour vous] et le résultat en sera meilleur** ». Al-Israa, verset 35. « **Et pesez avec une balance exacte** » Ash-Shu'araa, verset 182

Le juste milieu caractérisant l'Islam signifie l'équilibre entre l'âme et le corps, l'individualité et la collectivité, la réalité et l'idéalisme, la constance et le changement. Cela signifie aussi l'équité, la droiture et le bien. Le juste milieu est fortement recommandé dans la foi et la croyance et par conséquent ni excès ni négligence, ni exagération ni emphase. Le juste milieu est nécessaire pour l'ensemble des rites, des cultes et de la moralité.

De plus, le juste milieu qui caractérise la nation musulmane découle de la modération de sa méthode (de voie à suivre) et son organisation. Il s'agit d'une nation du juste milieu, sa méthode est celle de la modération et de l'équilibre et qui s'écarte donc de toute négligence ou exagération, tout excès ou manquement et tout attentisme (*irja*)

Les avantages du juste milieu et son utilité :

C'est la sagesse d'Allah, le Tout-Puissant et le Vénéré, qui a fait de nous une nation du juste milieu, des témoins aux gens et a fait de Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, témoin à nous. « **Et aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes pour que vous soyez témoins aux gens, comme le Messager sera témoin à vous**. » Al-Baqara, verset 143

De plus, notre Seigneur choisit le juste milieu ou l'équilibre, comme slogan distinctif à cette nation qui se trouve être la dernière nation, à ce message qui fut le denier des messages divins et qui accompagne le dernier des prophètes et des messagers et miséricorde pour les mondes. Ce juste milieu avec lequel Allah, le Tout-Puissant et le Vénéré, nous a créés et pour Lequel nous avons une foi ancrée en nous plus que ne sont les montagnes dans la terre, et Qui demeure dans nos poitrine encore plus grand que ces montagnes

a) le juste milieu convient le mieux au message immortel

Parmi les caractéristiques de l'Islam nous constatons l'équilibre entre la matière et l'âme. Le juste milieu admet plusieurs significations : c'est l'équité qui est nécessaire pour accepter le témoignage d'un témoin. Il faudrait donc que le musulman soit juste pour être agréé parmi les gens. Et l'interprétation de « milieu » dans le verset précédent est justice et équité. En fait c'est cette justice qui trouve sa place au milieu des parties en conflit, sans partialité aucune ni favoritisme à l'égard d'aucune de ces parties et c'est l'équilibre qui se place entre ces parties dont chacune jouira de son droit sans mesquinerie ni arbitraire.

b) le juste milieu signifie droiture

Il s'agit de droiture par rapport à la voie à suivre et donc l'éloignement de toute déviation ou écart du bon chemin recommandé par notre Seigneur, le

Tout-Puissant et le Vénéré : « **Guide-nous dans le droit chemin, le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés** » Al-Faatiha, verset 6-7

Cela signifie le droit chemin qui se situe au beau milieu des chemins déviant de l'objectif vers les bas-côtés. Imaginons des lignes diverses joignant deux points apposés, la ligne droite est celle qui se place au milieu des ces lignes courbes. Par conséquent, la nation guidée vers cette ligne droite se positionne nécessairement au milieu des nations empruntant ces voies d'écart.

c) <u>le juste milieu est guide de bienveillance</u>

En effet, c'est le guide de bienveillance et cet aspect permettant la préférence et la distinction des facteurs physiques et moraux : « **Et aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes pour que vous soyez témoins aux gens, comme le Messager sera témoin à vous**. » Al-Baqara, verset 143

Le milieu s'avère ici être le favori et le meilleur. « Quryashite occupe chez les Arabes une place qui se positionne au milieu et sont les plus valeureux des Arabes quant à leur lieu d'habitation et leurs qualités » c'est-à-dire la meilleure. Et quant à la place de Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, c'est bien celle du milieu entre les siens, c'est-à-dire la plus honorable. Et ainsi, la valeur de la prière du milieu qui s'avère être la meilleure des prières[49]. Allah a donc élu parmi les humains des prophètes et des messagers. Allah, le Tout-Haut a dit : « **Certes, Allah a élu Adam, Noé, la famille d'Abraham et la famille d''Imran au-dessus de tout le monde. »** Al-Imraan, verset 33. Et Il fit d'eux porteurs de prophétie et de guidance pour les devanciers.

[49] Cf. Exégèse d'Ibn Kathir, authentification de Sami Mohammed Salama, Ryad, Editions Tayba, 2ème édition. 1999, Volume 1, p. 454

Puis, Allah, le Très-Haut a choisi Kinana parmi les fils d'Ismaël et a choisi Quraich parmi la descendance de Kinana et dans la lignée de Quraich, Il a choisi les Fils de Hachim et a élu le meilleur des fils de Hachim. Il fut de même pour la famille d'Ismaël qui s'avère être la meilleure parmi celles qui l'avaient précédée et ceux qui allaient suivre, tout comme la position des fils d'Isaac qui étaient celle du beau milieu. Par ailleurs, la guidance des prophètes de la lignée des fils d'Isaac et d'autres, fut bien particulière mais celle de ce prophète, de la descendance d'Ismaël, avait un caractère bien plus générale. Grâce à cette guidance, Allah, le Très-Haut, paracheva la religion et accomplit ses bienfaits sur les mondes ; et telle fut la loi d'Allah le Très-Haut, dans la création et l'évolution des êtres humains. Il (Allah) mit en valeur une partie de toute l'humanité. Il s'agit de la nation arabe, c'est-à-dire de la presqu'île arabique et ses alentours des pays du Levant, d'Irak et d'Egypte, qui a été l'objet de cette sélection.

5. Le réalisme

Le réalisme signifie la prise en compte de la réalité de l'univers en tant que vérité réelle et existence visible. Mais il signifie aussi une vérité immensément grande et une existence plus antérieure et plus durable, une existence qui est due pour elle-même : l'existence d'Allah, le Tout-Puissant, le Vénéré, Qui a tout créé : « **Celui à qui appartient la royauté des cieux et de la terre, qui ne S'est point attribué d'enfant, qui n'a point d'associé en Sa royauté et qui a créé toute chose en lui donnant ses justes proportions.** » Al-Furqaan, verset 2.

Et c'est aussi prendre en compte la réalité de la vie, simplement une étape, où se bousculent le bien et le mal. Une étape qui s'achèvera par la mort, et qui constitue un prélude à une autre vie, après cette mort. « **Et craignez le jour où vous serez ramenés vers Allah. Alors chaque âme sera pleinement rétribuée de ce qu'elle aura acquis. Et ils ne seront point lésés.** » Al-Baqara, verset 281.

Cette autre vie, où l'homme sera immortalisé selon ce qu'il a accompli, après la miséricorde d'Allah, Son pardon, Sa générosité, et Sa faveur.

Par ailleurs, cette prise en compte concerne encore la réalité de l'homme ayant une double nature. C'est d'abord une âme qui relève de l'ordre de son Seigneur, que le salut soit sur lui, ensuite un corps d'origine argileuse et une descendance à partir d'une goutte d'eau vile [le sperme]. L'homme c'est aussi deux genres différents, masculin et féminin et à chacun ses sentiments, sa propre constitution physiologique, ses propres exigences, ses propres instincts, ses propres tendances, ses propres étapes d'évolution par rapport à l'âge, subissant en outre. Des changements de conditions, des changements spatio-temporels et qui est de nature sociable.

L'islam a donc pris en compte le rôle de chaque individu dans cette société, et Allah, le Béni et le Très-Haut, sait que l'homme possède deux qualités : l'égoïsme et l'abnégation et bien d'autres contradictions dans les natures des êtres humains. Il prit alors en charge les vices des hommes tout en louant leurs bonnes vertus. **« Ne connaît-Il pas ce qu'Il a créé alors que c'est Lui le Compatissant, le Parfaitement Connaisseur**.». Al-Mulk, verset 14

Encore un principe n'admettant aucun doute, c'est l'évolution de la législation rapport aux changements d'époque, des avis juridiques (*fatwas*) variant selon le contexte spatio-temporel et d'un individu à l'autre. Il y a donc là un réalisme par rapport à la législation, au culte, aux mœurs et aux comportements, car il s'agit en fait d'une religion pour des êtres humains. Enfin le réalisme de l'Islam est bâti sur l'état de nature de l'homme, sur l'idéalisme sincère, sur l'aspiration à l'éminence et sur le désir ardent des valeurs morales élevées.

6. La clarté

La clarté des fondements et des principes musulmans sont considérés comme le premier aspect de la clarté de l'Islam. En effet, ces fondements et ces grands piliers sont clairs, non seulement aux yeux de ses dirigeants, des leaders de la pensée et des prédicateurs ni particulièrement aux yeux de gens cultivés parmi ses adeptes et ses défenseurs, mais cela est également clair pour l'ensemble des fidèles où qu'ils soient. Il en est de même pour tout ce qui se rapporte aux fondements de la croyance, aux rites, aux bonnes mœurs et aux jugements d'ordre législatif. Enfin, il s'avère tout aussi évident qu'il n'y a point de clergé en Islam. « **O gens du Livre ! Notre Messager (Muhammad) vous est certes venu, vous exposant beaucoup de ce que vous cachiez du Livre, et passant sur bien d'autres choses ! Une lumière et un Livre explicite vous sont certes venus d'Allah ! Par ceci (le Coran), Allah guide aux chemins du salut ceux qui cherchent Son agrément. Et Il les fait sortir des ténèbres à la lumière par Sa grâce. Et Il les guide vers un chemin droit.** » Al-Maaida, versets 15-16

Allah, le Tout-Haut a dit : « **Vous sont interdits la bête trouvée morte, le sang, la chair de porc, ce sur quoi on a invoqué un autre nom que celui d'Allah, la bête étouffée, la bête assommée ou morte d'une chute ou morte d'un coup de corne, et celle qu'une bête féroce a dévorée - sauf celle que vous égorgez avant qu'elle ne soit morte -. (Vous sont interdits aussi la bête) qu'on a immolée sur les pierres dressées, ainsi que de procéder au partage par tirage au sort au moyen de flèches. Car cela est perversité. Aujourd'hui, les mécréants désespèrent (de vous détourner) de votre religion : ne les craignez donc pas et craignez-Moi. Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée l'Islam comme religion pour vous. Si quelqu'un est contraint par la faim, sans inclination vers le péché... alors, Allah est Pardonneur et Miséricordieux** ». Al-Maaida, verset 3

La clarté des fondements dogmatiques

La croyance est selon la définition du docteur Abdallatif Al ‘Abd « est l’affirmation par le cœur et le repliement sur une chose déterminée ». ainsi, la croyance musulmane est donc l’attachement du cœur à ce qui a été révélé à notre messager, prières et salutations d’Allah soient sur lui, telle la croyance en Allah, à Ses anges, à Ses Livres, à Ses messagers, au jour du jugement dernier et au destin qu’il soit bien ou mauvais. Il faudrait aussi apprendre que les données des sciences modernes actuelles n’est que renforcement des principes de l’unicité[50] comme il est du devoir du musulman de coire à tous les Livres Célestes : Allah, le Tout-Haut a dit : **« O les croyants ! Soyez fermes en votre foi en Allah, en Son messager, au Livre qu'Il a fait descendre sur Son messager, et au Livre qu'Il a fait descendre avant. Quiconque ne croit pas en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses messagers et au Jour dernier, s'égare, loin dans l'égarement**. An-Nissa, verset 136. Allah, le Tout-Haut a dit : « **Les Juifs et les Chrétiens ont dit : «Nous sommes les fils d'Allah et Ses préférés.» Dis : « Pourquoi donc vous châtie-t-Il pour vos péchés?» En fait, vous êtes des êtres humains d'entre ceux qu'Il a créés. Il pardonne à qui Il veut et Il châtie qui Il veut. Et à Allah seul appartient la royauté des cieux et de la terre et de ce qui se trouve entre les deux. Et c'est vers Lui que sera la destination finale. O gens du Livre ! Notre Messager (Muhammad) est venu pour vous éclairer après une interruption des messagers afin que vous ne disiez pas : «Il ne nous est venu ni annonciateur ni avertisseur». Voilà, certes, que vous est venu un annonciateur et un avertisseur. Et Allah est Omnipotent.** » Al-Maaida, verset 18-19

Cette définition provient certes du hadith assembleur du messager, prières et salutations d’Allah soient sur lui, rapporté par Abu Hurayra, qu’Allah l’agrée, qui a dit : « « Un jour que nous étions assis auprès de l’envoyé de Dieu

---

[50] *Rad mazaim al moubtiline ‘an usul eddine* (Réfutation des allégations des falsificateurs sur les fondements de la religion), Abdulatif Mohammed Al ‘Abd, , Editions. Ath-Thaqafa al Arabiya, le Caire, 1ère édition, 1416 h, p. 7

(qu'Allah prie sur lui et le salue) voici qu'apparut à nous un homme aux habits d'une vive blancheur, et aux cheveux d'une noirceur intense, sans trace visible sur lui de voyage et personne parmi nous ne le connaissait. Il vint s'asseoir en face du prophète, prières et salutation d'Allah soient sur lui, plaça ses genoux contre les siens et posant les paumes de ses mains sur ses deux cuisses, il lui dit : O Muhammad : informe moi au sujet de l'Islam. L'envoyé de Dieu (qu'Allah prie sur lui et le salue) lui répondit : l'Islam est que tu témoignes qu'il n'est de divinité si ce n'est Allah et que Muhammad est l'envoyé d'Allah ; que tu accomplisses la prière ; verses l'aumône, jeûnes le mois de Ramadan et effectues le pèlerinage vers la maison sacrée si tu en as la possibilité. Tu dis vrai ! dit l'homme. Nous fûmes pris d'étonnement de le voir, interrogeant le Prophète, et l'approuver. Et l'homme de reprendre : Informe moi au sujet de la foi (al- iman). « C'est, répliqua le prophète, prières et salutation d'Allah soient sur lui, de croire en Allah, en Ses anges, en ses livres, en Ses prophètes, au jour Dernier et de croire dans le destin imparti pour le bien et le mal ». Tu dis vrai, répéta l'homme qui reprit en disant : informe moi au sujet de l'excellence (*al-Ihsan*) "c'est répondit le prophète prières et salutation d'Allah soient sur lui, que tu adores Dieu comme si tu Le voyais, et si tu ne le vois pas, sache que Lui te voit." L'homme dit : informe-moi au sujet de l'heure. Le prophète prières et salutation d'Allah soient sur lui, répondit : "L'interrogé n'en sait pas plus que celui qui l'interroge". L'homme demanda alors : Quels en sont les signes précurseurs ? "C'est dit le prophète, prières et salutation d'Allah soient sur lui, lorsque la servante engendrera sa maîtresse, et lorsque tu verras les pâtres des chameaux noirs de peau, miséreux, pieds nus et mal vêtus rivaliser dans l'édification de constructions élevées. Il s'agit de cinq fondements de l'inconnu pour lesquels il n'y a qu'Allah qui connaisse les clés ».Et le prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, récita : « **La connaissance de l'Heure est auprès d'Allah**… » (Le verset). Là- dessus l'homme s'en fût. Il ordonna qu'on le rappelle mais ils ne virent personne. Là-dessus, il déclara : "C'est Gabriel dit le prophète, prières et salutation d'Allah soient sur lui, qui est venu vous

enseigner votre religion.". Abdullah déclara : tout cela fut établi comme partie de la croyance.[51]

Le Cheikh Abu Bakr El Dazairi dit dans ce contexte dans son ouvrage, la croyance est un ensemble de questions liées à la vérité, évidente, admises par la raison, l'ouïe et la nature originelle de l'homme, le cœur de l'homme, bien replié sur elles, bien enveloppées dans sa poitrine. Affirmant formellement sa justesse, convaincu de son existence et sa vérité, ne pouvant en aucun cas considérer les autres questions comme plus justes ou qu'elles puissent le devenir un jour.[52]

La clarté des rites d'adoration

Parmi les formes de clarté en Islam est que ses piliers pratiques et ses rites s'avèrent explicites pour le spécialiste et le profane.

- Le témoignage qu'il n'y a d'autres divinités qu'Allah, Seul et Unique, sans associé aucun et que Mohammed est son serviteur et son messager, une profession de foi qui demeure la première porte à ouvrir pour embrasser l'Islam.
- La prière est le second pilier et le devoir quotidien bien connu en nombre, en horaire, les différentes inclinaisons du corps et ses règles.
- L'aumône obligatoire est une adoration d'ordre financier et social, bien assimilée dans son ensemble par la totalité des musulmans. Une aumône qui sera prise de leurs riches pour être rendue à leurs pauvres.
- Le jeûne du ramadhan est un devoir annuel périodique connu de toute la nation musulmane à savoir s'abstenir des rapports intimes, d'indécence, de désobéissance, et de boire et manger.

[51] *Sahih Al- Boukhari*, chapitre : « Interrogation adressée au prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, sur l'Islam, la foi et la bienfaisance, par l'Archange Gabriel », 1/90, hadith n° 50.
[52] *Aqidatou Al Moumine* (la foi du fidèle), Abu bakr Al-Djazairi, p. 23

- Le pèlerinage vers la maison sacrée est le devoir de toute une vie, bien clair et bien connu de toutes les masses des musulmans, pour celui qui en a la possibilité.

Ne point commettre d'homicide et l'inviolabilité du sang de quiconque est aussi bien intériorisé : Allah, le Très-Haut a dit : « **C'est pourquoi Nous avons prescrit pour les Enfants d'Israël que quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. Et quiconque lui fait don de la vie, c'est comme s'il faisait don de la vie à tous les hommes. En effet Nos messagers sont venus à eux avec les preuves. Et puis voilà, qu'en dépit de cela, beaucoup d'entre eux se mettent à commettre des excès sur la terre.** » Al-Maaida, verset 32. Et Allah, le Très-Haut a dit : « **Mais comment te demanderaient-ils d'être leur juge quand ils ont avec eux la Thora dans laquelle se trouve le jugement d'Allah? Et puis, après cela, ils rejettent ton jugement. Ces gens-là ne sont nullement les croyants. Nous avons fait descendre la Thora dans laquelle il y a guide et lumière. C'est sur sa base que les prophètes qui se sont soumis à Allah, ainsi que les rabbins et les docteurs jugent les affaires des Juifs. Car on leur a confié la garde du Livre d'Allah, et ils en sont les témoins. Ne craignez donc pas les gens, mais craignez Moi. Et ne vendez pas Mes enseignements à vil prix. Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, les voilà les mécréants. Et Nous y avons prescrit pour eux vie pour vie, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent. Les blessures tombent sous la loi du talion. Après, quiconque y renonce par charité, cela lui vaudra une expiation. Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ceux-là sont des injustes.** » Al-Maaida, versets 43-45

Tous ces devoirs religieux et ces questions légiférées, selon les lois musulmanes, sont bien clairs dans l'esprit du musulman qui les puise des pages de livres et par ses demandes de clarification auprès des experts (les gens du rappel). De plus, tout musulman n'ignore guère que l'adoration dans

le sens le plus étendu demeure la mission première de l'homme dans la vie. Ainsi, Allah, le Très-Haut a dit : « **Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent**. » Ad-Dhariyat, verset 56

7. L'association de constance et de flexibilité

Les auteurs des écrits sur l'Islam et son message se divisent en deux parties opposées :

1- Une partie qui met en exergue la flexibilité et l'évolution des statuts juridiques de l'Islam au point où l'on croit avoir affaire à une pâte molle.
2- Une seconde partie met en valeur l'aspect constant et immuable de sa législation et de son orientation comme s'il s'agissait d'un roc solide.

Et donc peu d'auteurs avaient une vision claire concernant cette voie divine inégalée, alors que la caractéristique la plus évidente par rapport à toutes les autres sociétés c'est le juste milieu et l'équilibre dont il était question précédemment.

Ainsi, le plus perceptible des aspects de l'équilibre et du juste milieu qui caractérise le statut de l'Islam, c'est bien l'équilibre entre la constance et l'évolution. En fait l'Islam les associe dans une harmonie originale, mettant chacun des deux aspects à l'endroit approprié.

C'est d'ailleurs cette particularité qui ne pourrait point exister dans une législation céleste ni dans une législation posée. En effet, la céleste représente d'habitude la constance et le figement, alors que la posée évoque d'habitude la flexibilité absolue.

Cependant l'Islam qui fut la clé des législations et des messages célestes englobe par la grâce d'Allah, le principe de constance et d'immuabilité et celui de flexibilité et d'évolution. Cela représente la prestigieuse

inimitabilité de cette religion et sa convenance en tout lieu et en tout temps.

Nous pourrions ainsi déterminer le domaine de la constance et celui de la flexibilité dans la jurisprudence de l'Islam et déclarons que :

1- La contenance dans les objectifs et les finalités et la flexibilité dans les moyens et les méthodes
2- La contenance dans les fondements et les grands objectifs et la flexibilité dans les ramifications et les détails.

Cela existe certes dans le Saint Coran et la noble et constante Sunnah du prophète ; et puis la constance et la flexibilité est la preuve de l'adéquation de l'Islam à tout temps et en tout lieu et celui qui l'embrasse évite l'enfer par la grâce d'Allah.

Nous sommes donc en mesure de dire que :

- La constance concerne les objectifs et les finalités.
- La flexibilité concerne les moyens et les modalités.
- La constance concerne les fondements et les globalités.
- La flexibilité concerne les ramifications et les détails.
- La constance concerne les valeurs religieuses et morales.
- La flexibilité concerne les questions touchant la vie et la science.
- La constance pour les fondements originels, les textes définitifs, et les fondements législatifs tel ce qui permis ou interdit.
- Le Saint Coran et la Sunna sont constants, immuables, invariables, infalsifiables et ne subir d'entrave ou obstruction.

Et cette flexibilité s'énonce clairement au niveau des fondements qui touchent l'effort d'interprétation, ayant trait aux ramifications et pour lesquels les experts ne seraient pas d'accord, telles les questions jurisprudentielles, sur lesquels les limites de leur argumentation se seraient

opposées. Cela signifie que pout les questions concernant l'effort de réflexion, il pourrait exister plus ou moins d'ouverture, plus ou moins de richesse tels le consensus, l'analogie, l'appréciation du mieux, les utilités ou intérêt (sans référence législative), les paroles des compagnons du prophète et leurs avis interprétatifs sur certains textes législatifs.

Enfin cette constance est fort bien claire dans les cinq fondements (principes) essentiels de l'Islam : « **La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux Anges, au Livre et aux prophètes, de donner de son bien, quelqu'amour qu'on en ait, aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs indigents et à ceux qui demandent l'aide et pour délier les jougs, d'accomplir la Salât et d'acquitter la Zakât. Et ceux qui remplissent leurs engagements lorsqu'ils se sont engagés, ceux qui sont endurants dans la misère, la maladie et quand les combats font rage, les voilà les véridiques et les voilà les vrais pieux ! »** Al-Baqara, verset 177

La constance des cinq piliers de l'Islam est tout aussi claire, ainsi, dans ce hadith rapporté par Djarir :

« J'ai entendu le messager d'Allah, prières et salutations d'Allah soient sur lui) dire : a dit : « L'islam est bâtie sur cinq choses : l'attestation qu'il n'y a pas d'autre divinité qui mérite d'être adorée si ce n'est Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah, accomplir la prière, s'acquitter de la zakat, jeûner le ramadan et le hajj »[53].

[53] *Ithaf Al Khayra Barara bizawaid al massanid Al achara* (La gratification des meilleurs émérites par les dix ajouts), Al-Boussayri, Volume 1/72, mentionné dans les deux authentiques et par At Tirmidhy et Nassayi, les paroles se présentant ainsi : « L'Islam est bâti sur cinq : le témoignage qu'il n'y de divinité autre qu'Allah … »

L’attitude de la communauté musulmane à l’égard des autres sociétés

A la lumière de ce qui a été vu précédemment, comme association de la constance, qui lui assure la stabilité et qui ne lui permet donc aucune déviation de ses fondements, et de la souplesse face aux règles de progression (du temps) et la loi de l’évolution. Nous pourrions dire que l’attitude la communauté musulmane à l’égard des autres sociétés, qui diffèrent d’elle au niveau de la croyance et de l’orientation, se caractérise par cet équilibre. Elle ne peut guère se diluer dans leurs caprices ou les imiter dans leurs particularités, une dépendance de la nation que refuse l’Islam de manière catégorique. Néanmoins, il n’est permis à la communauté musulmane de replier sur elle-même ou de s’isoler des autres sociétés. Elle devrait, tout au contraire, puiser et tirer profit de leurs connaissances, de leurs expériences ou de leurs capacités.

Aussi le principe de constance paraît-il on ne peut clairement dans le refus de la communauté musulmane de toute croyance, de tout principe, de toute idée représentant des fondements pour les autres sociétés. En parallèle, la flexibilité et la tolérance touchent tout ce qui rapporte à l’aspect pratique de la vie ayant trait aux modalités et aux méthodes, mais n’affectent pas les principes ni les objectifs

8- Idéalisme et réalisme

Parmi les principes de l’Islam c’est d’accompagner l’homme sur le chemin de la perfection, de le faire accéder au plus haut niveau, et, c’est en fait l’idéalisme en l’Islam. Mais, en parallèle, il ne perd guère de vue la nature de l’homme et sa réalité et il s’agit là de réalisme. Il faudrait par conséquent traiter ces deux aspects dans deux sections successives :

Première section : l’idéalisme en Islam

L’islam s’est toujours attaché à pousser l’homme vers la perfection qui lui est prédestinée et ce, en mettant ses attitudes, ses actes, ses pensées, ses tendances en adéquation avec les méthodes, les conditions et les modes de l’Islam. En effet, tout cela fut présent dans la vie du messager d’Allah, prières et salutations d’Allah soient sur lui. Et c’est la raison pour laquelle Allah, le Très-Haut nous a ordonnés de prendre exemple sur lui. « **En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment** » Al-Ahzab, verset 21.

Les principes de cet idéalisme sont modération et inclusion.

1. **La modération**

Nous entendons par modération l’éloignement de tout excès et de tout manquement en tout point, de faire accéder toute personne à son droit. La preuve est présente dans Sa parole, le Tout-Haut : « **Qui, lorsqu'ils dépensent, ne sont ni prodigues ni avares mais se tiennent au juste milieu. »** Al-Furqaan, verset 67. Et Sa parole, le Tout-Haut : « **Ne porte pas ta main enchaînée à ton cou [par avarice], et ne l'étend pas non plus trop largement, sinon tu te trouveras blâmé et chagriné. »** Al-Israa, verset 29

Cette modération est recommandée même au niveau des rites adoratifs. Ainsi, le musulman ne doit guère s’épuiser ou se causer du tort en commettant des excès dans ces rites. Cela n’a été l’objet d’aucun ordre. Dans ce contexte Anas, qu’Allah l’agrée, rapporte : « Trois hommes sont venus voir les épouses du Prophète dans leur maisons et leur demandèrent comment était la pratique du culte chez le Prophète. Quand elles les en informèrent, cela sembla leur paraître peu. Ils dirent : «Que sommes-nous par rapport au Prophète, prières et salutations d’Allah soient sur lui, alors qu’Allah lui a déjà pardonné tous ses péchés passés et futurs ? » L'un d'eux

dit : «Pour ma part, je m'engage à passer toute les nuits en prière. » L'autre dit : «Et moi je m'engage à jeûner sans interruption le restant de ma vie.» Quant au troisième il dit : «Moi je m'engage à m'éloigner des femmes et à ne jamais me marier. » Ces propos furent rapportés au Prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, qui alors alla à leur rencontre et dit : « Est-ce bien vous qui avez tenu de tels propos ? Je jure par Allah que je connais Allah mieux que vous et que je Le crains plus que vous, mais la nuit, je prie et je dors, le jour, je jeûne et je mange, et j'épouse les femmes. Celui qui se détourne alors de ma Sunna (tradition) n'est pas des miens »[54].

De même que torturer son corps ou le surcharger d'un poids excessif ne découle point des voies s'accordant avec l'Islam et ses méthodes en vue d'atteindre la perfection convoitée. Car cette perfection n'est point tributaires de ces obligations ou qu'elle exige qu'on s'en accable. Aussi se torturer le corps n'est-il point en adéquation avec les finalités de l'Islam, ni celle de ses objectifs, ni celle de ses moyens.

Et celui qui y croit s'avère bien utopiste vu que l'on pourrait réussir à atteindre la perfection en Islam simplement en suivant une voie modérée et au moyen d'une démarche aisée. En outre, emprunter cette voie fort bien déconseillée c'est aussi s'en sortir le corps faible ne pouvant accomplir les devoirs essentiels et donc d'en exécuter bien moins, pour ce qui relève du surérogatoire. Et celui qui dévie de la voie recommandée doit être sommé d'y revenir. Il en fut ainsi d'après ce hadith : Le prophète Mohammed, prières et salutation d'Allah soient sur lui, vit un homme debout en plein soleil, il s'en informa et on lui répondit : « O messager d'Allah ! cet homme a émis le vœu (*nadhr*) de se tenir debout sous le soleil, de ne pas se mettre à l'ombre, de ne pas parler et de jeûner. Le messager, prières et salutation d'Allah soient

[54] *Sahih Al- Boukhari*, chapitre : « Encouragement au mariage, *Attargib fin-niqah,* » Volume 7, p. 2, hadith n° 5063.

sur lui, dit alors : ordonnez-lui qu'il parle, qu'il s'assoie et qu'il parachève son jeûne. »[55]

Si le jeûne est conseillé, la position debout sous le soleil ne l'est guère et n'a point de sens et il en est ainsi pour le fait de garder silence durant toute une journée.

En somme, priver soi-même ou son corps de ce qui bon ou des jouissances permises en vue d'atteindre la perfection ne relève aucunement de la voie de l'Islam. En conséquence, si quelque chose de bon se présente à une personne, ou qu'il l'acquière aisément, par voie licite, elle peut en disposer et en consommer et cela ne diminuerait en rien son attachement à la perfection. En cas de difficulté pour la posséder et en disposer, qu'il ne ressente aucun regret. « **O les croyants : ne déclarez pas illicites les bonnes choses qu'Allah vous a rendues licites. Et ne transgressez pas. Allah, (en vérité,) n'aime pas les transgresseurs. Et mangez de ce qu'Allah vous a attribué de licite et de bon. Craignez Allah, en qui vous avez foi.** » Al-Maaida, versets 87-88.

Pour atteindre l'excellence il faudrait emprunter la voie de la crainte d'Allah et non celle de l'interdiction de ce qui bon et en priver le corps ou soi-même.

Toutefois, dans certains cas, il se pourrait que la misère, la rudesse de la vie et la résignation face au dénuement soient admissibles voire conseillés et particulièrement pour un objectif licite ou pour une raison acceptable. C'est le cas d'une personne présentant le modèle à suivre, ou lorsqu'on préfère autrui à soi-même, ou pour s'abstenir de ce qui n'est pas permis. Les conséquences subies seraient ce qu'on vient de citer précédemment. Et ce qui fut révélé dans le Saint Coran, fut aussi annoncé dans les Livres Célestes, à savoir : la crainte d'Allah est exigée et l'observation de ce qui fut révélé

[55] *Jami' al-uṣul fi aḥadith al-Rasul* (Recueil des principes dans les hadiths du messager), Ibn al-Athir, al-Mubarak Ibn Muḥammad, authentification 'Abdelkader Ar-Naout, Bibliothèque d'Al Halwani, 1ère édition, 1969, Volume 11/543.

dans les Livres Célestes est exigée. Allah, le très-Haut a dit : « **Si les gens du Livre avaient la foi et la piété, Nous leur aurions certainement effacé leurs méfaits et les aurions certainement introduits dans les Jardins du délice. S'ils avaient appliqué la Thora et l'Evangile et ce qui est descendu sur eux de la part de leur Seigneur, ils auraient certainement joui de ce qui est au-dessus d'eux et de ce qui est sous leurs pieds. Il y a parmi eux un groupe qui agit avec droiture ; mais pour beaucoup d'entre eux, comme est mauvais ce qu'ils font ! O Messager, transmets ce qui t'a été descendu de la part de ton Seigneur. Si tu ne le faisais pas, alors tu n'aurais pas communiqué Son message. Et Allah te protégera des gens. Certes, Allah ne guide pas les gens mécréants. Dis : « O gens du Livre, vous ne tenez sur rien, tant que vous ne vous conformez pas à la Thora et à l'Evangile et à ce qui vous a été descendu de la part de votre Seigneur.» Et certes, ce qui t'a été descendu de la part de ton Seigneur va accroître beaucoup d'entre eux en rébellion et en mécréance. Ne te tourmente donc pas pour les gens mécréants. «** Al-Maaida, versets 65-68.

2. L'inclusion

L'idéalisme en Islam possède un caractère inclusif car cette religion veut que le musulman atteigne l'excellence, qui lui a été prédestinée, en harmonie avec tous ses états. Il n'est donc guère permis d'une part, de s'atteler à un seul aspect ou plusieurs pour atteindre la perfection et, d'autre part, négliger les autres aspects et abaisser le niveau de leur qualité en deçà de ce qui est demandé.

C'est l'exemple parfait de celui qui renforce ses mains et néglige l'ensemble des organes qui demeurent mous, maigres et faibles. Et c'est avec ce principe, qu'est l'inclusion, que les compagnons du prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, avaient compris l'excellence en Islam. Ils ne s'étaient point enfermés dans un rite, ni enchaînés par une habitude mais passaient d'un rite à l'autre et d'une situation à l'autre, et ils y avaient atteint

les hauts niveaux d'excellence. Sans jamais se fixer à un endroit particulier, ni s'attacher à rite spécifique ou à une manière d'agir déterminée ; ils avaient ainsi accompli tout type de devoirs : pour la prière, tu les vois réunis à la mosquée ou formant des groupes (en forme de cercle) pour enseigner ou apprendre ; à la guerre sainte, ils occupent les premières lignes et, en cas de misère ou catastrophe, c'est plutôt aide et consolation entre eux. Ainsi furent leurs faits et gestes en toute situation.

Deuxième section : le réalisme en Islam

L'Islam ne perd guère de vue la nature des gens, leurs différences et leur hétérogénéité quant à leur prédisposition à accéder au niveau élevé qu'il leur a tracé. A la lumière de cette vision réaliste, l'Islam a défini une limite ou niveau minimum de perfection en dessous desquels il ne faudrait pas descendre. En effet, ce niveau minimum est nécessaire pour former la personnalité du musulman d'une manière raisonnable et constitue la limite acceptée d'un musulman pour qu'il se sente du nombre des musulmans. C'est en effet, un statut que pourrait avoir la personne la moins prédisposée à s'élever au niveau de la perfection. Les gens du Livre, de leur côté, connaissent ce qui fut révélé dans les Livres Célestes, cependant certains n'ont pas pu s'élever au niveau requis en religion. Allah, le très-Haut a dit : « **Ceux à qui Nous avons donné le Livre reconnaissent (le Messager Muhammad) comme ils reconnaissent leurs propres enfants. Ceux qui font leur propre perte sont ceux qui ne croient pas.** « Al-Anaam, verset 20. Allah, le très-Haut a dit : « **Mais non ! Voilà que leur apparaîtra ce qu'auparavant ils cachaient. Or, s'ils étaient rendus [à la vie terrestre], ils reviendraient sûrement à ce qui leur était interdit. Ce sont vraiment des menteurs. Et ils disent : « Il n'y a pour nous [d'autre vie] que celle d'ici-bas; et nous ne serons pas ressuscités». Si tu les voyais, quand ils comparaîtront devant leur Seigneur. Il leur dira : « Cela n'est-il pas la vérité?» Ils diront : «Mais si ! Par notre Seigneur !» Et, il dira : «Goûtez alors au châtiment pour n'avoir pas cru** ». Al-Anaam, verset 28-30

Ce niveau minimum en question comprend un ensemble de notions qu'il faudrait accomplir, ce sont les « devoirs », et d'un autre ensemble de notions qu'il faudrait éviter, appelées « interdits ». Ces devoirs et interdits ont été fixés selon la force de la personne la moins prédisposée à faire le bien et s'éloigner du mal et, conformément à cela, chacun peut s'y soumettre et nul excuse ne saurait être acceptée pour tout manquement dans ce sens.

En parallèle à ce niveau obligatoire que tout musulman doit atteindre, la loi islamique a défini un autre niveau plus élevé et plus vaste qu'elle a fait aimer aux musulmans. Ce haut niveau n'est pas une obligation car Il y aurait peine et forte gêne alors que toute gêne est exclue, car contraire à la vision réaliste de l'Islam. Allah, le très-Haut a dit : « **Et Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion »** Al-Hajj, verset 78. Allah, le très-Haut a dit : « **Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité. »** Al-Baqara, verset 286. Ce niveau bien élevé comprend le conseillé ou le recommandé (*mandoub*) que la loi islamique invite à accomplir, et les actes indésirables que tout musulman doit éviter (*makrouh*).

Ces deux niveaux, élevé ou bas, existent bien dans la législation de l'Islam, nous pourrions en citer, notamment, mais non exclusivement, ce qui suit :

Premièrement : la prière qui comprend ce qui relève du devoir et ce qui a trait au conseillé. Le premier s'inscrit dans les notions du niveau minimum et le second, dans le niveau le plus élevé. La prière représente un des piliers de l'Islam et aucun acte religieux ne peut être accepté sans la prière. Si elle est prise du bon côté, tout le reste des œuvres est admis bon. Au contraire, si elle est atteinte de corruption, tout le reste des ses œuvres sera en perdition. En effet, elle représente le lien entre le serviteur et son Seigneur. A ce propos, ce hadith du messager, prières et salutations d'Allah soient sur lui :

"Tout musulman qui prie volontairement chaque jour 12 rakat surérogatoires, en dehors des prières obligatoires, Allah lui construit une maison au paradis"[56].

Allah, le très-Haut a dit : « **Accomplissez la Salât (normalement), car la Salât demeure, pour les croyants, une prescription, à des temps déterminés**. » An-Nisaa, verset 103

Deuxièmement : le jeûne : qui est le quatrième devoir. Ainsi, le jeûne du mois de ramadhan est obligatoire et par conséquent représente le niveau bas requis tandis que le jeûne correspondant aux six jours du mois lunaire appelé *choual* (suivant le mois du ramadhan), aux 13, 14 et 15 de chaque mois lunaire, (*al ayam el beidh*), à chaque lundi et jeudi, à la journée de l'achoura suivi ou précédé du autre journée et à la journée d'Arafat, ce genre de jeûne non obligatoire fait partie des notions du niveau élevé. Allah, le très-Haut a dit : « **O les croyants ! On vous a prescrit as-siyâm comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété. »** Al-Baqara, verset 183

Troisièmement : le pèlerinage : il s'agit du cinquième pilier. Le devoir est de l'accomplir une fois dans la vie, le refaire relève du bénévolat. Allah, le très-Haut a dit : « **Et fais aux gens une annonce pour le Hajj. Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné, al-Hajj, »** verset 27

Allah, le très-Haut a dit : « **Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Maison** ». Al-Imraan, verset 97

[56] *Sahih Ibnu Hibbaane*, authentification d'Al-Arnaout, Volume, 6/204

La voie des prophètes dans l'appel à Allah, le Très-Haut

L'appel des prophètes et messagers depuis Adam, que le salut d'Allah soit sur lui, à notre prophète Mohammed, prières et salutations d'Allah sur lui,

Certes, Allah, le Béni et le Très-Haut, nous a ordonnés de suivre la voie de Son messager et d'appeler les gens vers Son voie. De plus, l'invitation à Allah demeure la voie de tous les prophètes et messagers, depuis Noé, que le salut d'Allah soit sur lui, au dernier des prophètes et messagers, prières et salutations d'Allah sur lui. C'est pourquoi le Saint Coran nous raconta plusieurs récits de prophètes invitant leur nation et nous a éclairés sur leur méthode et sur ce qu'ils subirent dans cet appel. Certes, Allah, le Très-Haut, présente Son noble Coran comme vérité que ne pourrait altérer nul doute ni aucune incertitude et ce Livre décrit ces récits comme les meilleurs qui soient.

Allah, le très-Haut a dit : « **Dis : « Voilà ce qui m'est révélé : Votre Dieu est un Dieu unique ; Etes-vous Soumis ? » [décidés à embrasser l'Islam]**. »Al-Anbiyaa, verset 108

Allah, le très-Haut a dit : « **Et ne discutez que de la meilleure façon avec les gens du Livre, sauf ceux d'entre eux qui sont injustes. Et dites : «Nous croyons en ce qu'on a fait descendre vers nous et descendre vers vous, tandis que notre Dieu et votre Dieu est le même, et c'est à Lui que nous nous soumettons**». Al-Ankaboot, verset 46

Allah, le très-Haut a dit : « **Tu n'es pas celui qui guide les aveugles hors de leur égarement. Tu ne fais entendre que ceux qui croient en Nos versets et qui sont alors entièrement soumis [musulmans]. »** Ar-Room, verset 53

Certes, Allah, le Très-haut, créa l'ensemble de l'humanité à partir d'un père unique ; Adam dont il a tiré notre mère, Eve. Allah, le très-Haut a dit : « **O**

hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement. » An-Nissaa, verset 1

Et cela fut aussi évoqué dans le noble hadith : vous êtes tous les fils d'Adam et Adam a été créé d'argile »[57].

En à partir du volume des récits dans le Saint Coran, nous découvrirons qu'il ne s'agit point d'une partie infime par rapport à l'ensemble du Livre d'Allah, le Tout-Puissant et le Majestueux. En effet ces récits représentent près du tiers du Saint Coran. Cela prouve l'intérêt de ces récits coraniques et les énormes avantages qu'ils présentent. Ces récits recèlent les meilleurs moyens d'appel à Allah, aussi devrions-nous apprendre de ces récits et réfléchir à leur portée et comment en tirer le meilleur profit. Certes, Allah, Le Tout-Haut a dit : « **Eh bien, raconte le récit. Peut-être réfléchiront-ils** ! » Al-A'raaf, verset 176

Certes, Allah, le plus-Grand, nous recommanda de prendre exemple sur les prophètes et messagers, les compagnons et les suivants, qui nous ont précédés, sur leur résignation, leur conviction et leur lutte. C'est la raison pour laquelle ces récits représentent des leçons pour les gens doués d'intelligence et une voie à suivre dans l'appel à Allah le Plus-haut. Ce sont des leçons tirées du contexte de l'appel des prophètes et messagers, prières et salutations d'Allah soient sur eux, à leur nation. Tout prophète ou messager s'est attaché à appeler sa nation vers Allah, sans se lasser ou s'ennuyer de cette voie.

Certes Allah, le Très-Haut a dit : « **Et Nous n'avons envoyé de Messager qu'avec la langue de son peuple, afin de les éclairer. Allah égare qui Il**

---

[57] *Sunan Abi Daoud*, authentification de Mohammed Muhyiddine Abdelhamid, La Bibliothèque Moderne, Beyrouth, 4/331, n° du hadith 5116

veut et guide qui Il veut. Et, c'est Lui le Tout Puissant, le Sage. » Ibraahim, verset 4

Allah, le Très-Haut a dit : « **Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : «Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc** ». Al-Anbiyaa, verset 25

Qatada a dit : « les prophètes furent envoyé pour appelés pour appeler à la sincérité et l'unicité ». Abou Jafaar déclara : « je pense qu'il adit : aucune actions ne sera acceptée d'eux jusqu'à ce qu'ils la (unicité) prononcent et qu'ils l'approuvent. Quant aux législations elles sont différentes dans la Thora, l'Evangile et le Coran, législation du permis et de l'interdit. Mais toutes étaient basées sur la sincérité et l'unicité »[58].

Allah, le Très-Haut a dit : « **Dites : « Nous croyons en Allah et en ce qu'on nous a révélé, et en ce qu'on a fait descendre vers Abraham et Ismaël et Isaac et Jacob et les Tribus, et en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, et en ce qui a été donné aux prophètes, venant de leur Seigneur : nous ne faisons aucune distinction entre eux. Et à Lui nous sommes Soumis** ». Al-Baqara, verset 136

Allah, le Très-Haut a dit : « **Puis, quand Jésus ressentit de l'incrédulité, de leur part, il dit : « Qui sont mes alliés dans la voie d'Allah?» Les apôtres dirent : « Nous sommes les alliés d'Allah. Nous croyons en Allah. Et sois témoin que nous lui sommes soumis**. » A-Imraan, verset 52

Allah, le Très-Haut a dit **: « - Dis : « O gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous : que nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne prenions point les uns les autres pour seigneurs en dehors d'Allah». Puis, s'ils tournent le dos, dites : «Soyez témoins que nous, nous sommes soumis ».** A-Imraan, verset 64

[58] Exégèse du Coran d'At-Tabari, authentification d'Ahmad Mohammed Chaker, Beyrouth, Moussassat Ar-Rissaala, 1ère édition, 2000, 18/427

Allah, le Très-Haut a dit : « **Dis : « Nous croyons en Allah, à ce qu'on a fait descendre sur nous, à ce qu'on a fait descendre sur Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et les Tribus, et à ce qui a été apporté à Moïse, à Jésus et aux prophètes, de la part de leur Seigneur: nous ne faisons aucune différence entre eux; et c'est à Lui que nous sommes Soumis** ». A-Imraan, verset 84

Allah, le Très-Haut a dit : « **O les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission. »** A-Imraan, verset 102

Pour toutes ces raisons, furent évoquées, dans le Coran, les récits se rapportant à l'appel des messagers et leur endurance face aux mauvais traitements qui leur sont infligés par les leurs. Et c'est dans ce sens qu'Allah, le vénéré et le Très-Haut, recommanda à notre messager, prières et salutations d'Allah soient sur lui, de suivre l'exemple de leur endurance.

Allah, le Très-Haut a dit : « **Endure (Muhammad) donc, comme ont enduré les messagers doués de fermeté. »** Al-Ahqaaf, verset 35

En fait, l'appel à Allah, le Très-Haut demeure la mission des prophètes et messagers. Et nous allons exposer des images simplifiées de leur appel à leur nation vers Allah. Tout un chapitre consacré à l'appel des prophètes, un aperçu de leur endurance face à ce qu'ils ont subi dans leur invitation à Allah le Grand Connaisseur, le Créateur, l'Omniscient. Nous commencerons par le prophète d'Allah Adam, que le salut d'Allah soit sur lui, et exposerons les principes tirés de son récit. En fait, ce sont les prophètes et messagers d'Allah sur Sa terre, envoyés par Allah, le Très-Haut, à Ses créatures, à l'ensemble des hommes. Chaque prophète ou messager s'adressait à son peuple selon leur contexte. Ces prophète et messagers étaient annonciateur du paradis et avertisseurs de l'enfer ; certains les ont crus et d'autres non, et celui qui a refusé a donc mécru et qui mécroit ira en enfer. Nous avons tenu à explicité cela afin de tirer les leçons des nations précédentes qui vivaient au temps des prophètes et des messagers. Ces derniers furent chargés

d'appeler ces nations à Allah et à l'unicité de Sa seigneurie, de Sa divinité et de Ses noms et attributs et de les avertir de Ses menaces intenses. Mais certaines nations persistèrent dans leur égarement et tu auras à voir de tes propres yeux, cher lecteur, comment ils furent punis. Quant à nous, nation de Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, la meilleure des nations, nous avons cru en Allah, en Ses messagers, en Ses livres, nous sommes convaincus que les prophètes sont vérité, que l'heure du jugement dernier est vérité, que notre maître Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, est vérité, que son message est vérité qu'il est le dernier des prophètes et messagers d'Allah, jouissant de la grande intercession, le jour de la résurrection. Louanges à Allah ! En effet, c'est le maître des prophètes et des messagers, le maître de la nation, parce que son appel a atteint ce que la nuit et le jour ont atteint, par la grâce d'Allah, le Très-Haut. De plus, la religion s'est répandue, par la grâce d'Allah, le Très-Haut, puis, grâce aux hommes qui étaient attaché à propager l'invitation d'Allah, après notre messager Mohammad, prières et salutations d'Allah soient sur lui, depuis la péninsule arabique, et d'autres pays, au le monde entier.

Par ailleurs, nous allons montrer, ci-dessous, que l'Islam est la religion éternelle d'Allah qui n'accepte aucune autre et que cette religion est la religion qu'Allah a recommandée à tous les hommes depuis leur création. Une religion révélée à Adam, Idris, Noé, Abraham, Abraham et Al Imraan, que le salut d'Allah soit sur eux. Une religion parachevée par le message du dernier des prophètes, prières et salutations d'Allah soient sur lui, qui invite à l'unicité sincère sans la moindre association. Une religion qui inclut les vraies croyances et les principes généraux qui ne varient point selon le temps ou le lieu, ou selon le changement des conditions des gens à travers les étapes de leur vie humaine sur terre. Peu importe donc les différences entre les personnes quant à la couleur, la race, la langue ou l'environnement, et quelle que soit leurs professions, leurs métiers ou leur culture dans cette vie ici-bas. Car il existe des religions « posées » dont les adeptes croient qu'elles conviennent à leur environnement qui est bien particulier, faites pour l'esprit du nombre réduit de leur communauté. Et quand leur environnement change

ou qu’ils se retrouvent loin de leur société, ils seraient incapables de s'intégrer dans la société humaine, comme s’ils étaient étrangers à ce monde, c’est le cas des idolâtres, des adorateurs du feu, et les adorateurs de djinns et d'autres encore ceux qui épousent de fausses croyances incompatibles avec la nature humaine et le bon sens, appartenant aux mythes, aux illusions et aux mensonges.

Nous allons, d’autre part, démontrer que tous les prophètes d’Allah furent envoyés pour prendre en charge le dogme de l’Islam qui est conforme à la nature de l'homme et de l'humanité, à travers les siècles et les époques, avec des environnements différents, en dépit des bouleversements du temps, et les changements de mentalité chez les gens, siècle après siècle et génération après génération.

Comme nous allons aussi expliciter, comment Allah, le Très-Haut, par Sa grâce, Sa miséricorde et Sa générosité, n’a point voulu abandonner Ses créatures dans les ténèbres de l'ignorance, distraits par leurs passions, égarés par leur ambition et leurs désirs, sous l’emprise des démons et la domination des gens de cupidité et de passion. Il leur a envoyé les prophètes et les messagers, à travers les siècles et les époques, pour leur montrer le droit chemin, leur présenter les préceptes consistant à renforcer leur détermination et leur fournir des idées valables qui peuvent les guidées aisément et qui vont les aider à distinguer les ténèbres de la lumière, la bonne direction de l'égarement, le droit chemin et la route tortueuse qui mène à la perdition et la destruction.

Et parmi les bienfaits d’Allah sur les hommes, évoquons l’envoi de messagers se succédant et se suivant à travers l’histoire de l’humanité, afin de porter le message de l’Islam, comme fut développé précédemment et de rappeler ces hommes leur foi, siècle après siècle et génération après génération « **en tant que messagers, annonciateurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des messagers il n'y eût pour les gens point d'argument devant Allah. Allah est Puissant et Sage.** » An-Nissaa, verset 165. En outre, Allah nous évoque

ces messagers : **Tel est l'argument que Nous inspirâmes à Abraham contre son peuple. Nous élevons en haut rang qui Nous voulons. Ton Seigneur est Sage et Omniscient. Et Nous lui avons donné Isaac et Jacob et Nous les avons guidés tous les deux. Et Noé, Nous l'avons guidé auparavant, et parmi la descendance (d'Abraham) (ou de Noé), David, Salomon, Job, Joseph, Moïse et Aaron. Et c'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants. De même, Zacharie, Jean-Baptiste, Jésus et Elie, tous étant du nombre des gens de bien. De même, Ismaël, Elisée, Jonas et Lot. Chacun d'eux Nous l'avons favorisé par dessus le reste du monde. De même une partie de leurs ancêtres, de leurs descendants et de leurs frères et Nous les avons choisis et guidés vers un chemin droit. Telle est la direction par laquelle Allah guide qui Il veut parmi Ses serviteurs. Mais s'ils avaient donné à Allah des associés, alors, tout ce qu'ils auraient fait eût certainement été vain**. » Al-Anaam, versets 83-88

En dépit de tout cela, il n'y eut que peu parmi les fils d'Adam qui crurent aux prophètes et il se trouve parmi les croyants une partie qui avait falsifié ou modifié leur religion s'écartant du droit chemin et associant d'autres divinités à Allah, tissées dans leur imagination et incarnées dans leur illusions. Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Et la plupart d'entre eux ne croient en Allah, qu'en lui donnant des associés. »** Yusuf, verset 106

Première Section

Adam, que le salut d'Allah soit sur lui,

et les dogmes tirés de son récit

Allah créa Adam, que le salut d'Allah soit sur lui[59], comme première créature humaine représentant ainsi le premier genre humain avec son épouse Puis Allah créa ses fils qui avaient colonisé la terre après lui. De plus, c'est le premier nom évoqué par Allah parmi ceux qu'Il a élus parmi les mondes. Allah, le Tout-Haut : « **Certes, Allah a élu Adam, Noé, la famille d'Abraham et la famille d''Imran au-dessus de tout le monde. En tant que descendants les uns des autres, et Allah est Audient et Omniscient.** Al-Imraan, versets 33-34

En fait Adam, que le salut d'Allah soit sur lui, est le vicaire d'Allah pour accomplir Ses jugements et Ses ordres[60].

- **Adam Prophète et Messager**

On estime qu'Adam, que le salut d'Allah soit sur lui, fut le premier prophète. Ainsi, Abu Umama, qu'Allah l'agrée, rapporte ainsi qu'un homme demanda au Prophète : "O Prophète d'Allah, quel homme a été le premier prophète ? - C'est Adam. - O Prophète d'Allah, Adam, un prophète ? - Oui, un prophète, auquel Allah a parlé[61]. Et dans le hadith d'Abi Dhar, qu'Allah l'agrée : - O Prophète d'Allah, Adam fut-il, prophète messager ? - oui[62]

---

59 Cf. *Qassas al-Anbya* (Les récits des prophètes), d'Ibn Katir authentification de Mustapha Abdelwahed, le Caire, Editions Al Koutoub Al-Haditha, 1ère édition, 1968, Volume 1/1, et *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), Dr. Mohammed Wasfi, p.7

60 *Tafsir At-Tabari* (Exégèse du Coran) 1/263

61 *Al Bidaya w Al Nihaya* (Le commencement et la fin), Ibn Kathir, 1/101

62 *Al-Hakem* 2/262 et Ahmed 5/178

Le récit d'Adam, que le salut d'Allah soit sur lui, met en évidence l'existence de l'inter-monde[63] (*al barzakh*) où l'homme se retrouvera après la mort et qui s'étendra jusqu'à la fin de la vie d'ici-bas et nous explique que les gens seront ressuscités de leur tombe et, de nouveau créés à partir d'argile puis seront rassemblés pour le jour du jugement, le jour de la rétribution. La question la vie dans l'inter-monde et celle de la résurrection furent évoquées dans Sa parole, le Tout-Haut : « **Et quiconque se détourne de Mon Rappel, mènera certes, une vie pleine de gêne, et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement» Il dira : « O mon Seigneur, pourquoi m'as-Tu amené aveugle alors qu'auparavant je voyais ?** » Taa-Haa, versets 124-126

Cette vie pleine de gêne est celle que l'homme passe après la mort s'il meurt détourné du rappel d'Allah, il s'agit du châtiment de la tombe[64]. Et c'est la preuve qu'il s'agit bien de vie d'inter-monde et non pas celle que l'on vit à présent, ou celle de la vie en enfer comme le soutiennent certains avis[65], qui pensent que les mécréants et ceux qui se détournent du rappel d'Allah dans la vie d'ici-bas ne vivent point cette vie de gêne.

---

[63] Les musulmans se sont convenus à désigner cette vie par le terme hayat barzakhiya (vie d'inter-monde), du nom évoqué, dans le Coran, par Allah pour désigner cette phase de vie :
« **...Puis, lorsque la mort vient à l'un deux, il dit : «Mon Seigneur ! Fais-moi revenir (sur terre), afin que je fasse du bien dans ce que je délaissais ». Non, c'est simplement une parole qu'il dit. Derrière eux, cependant, il y a une barrière, jusqu'au jour où ils seront ressuscités** ». Al-Moominoon, versets 99-100

[64] At-Tabari rapporta cette interprétation avec la même chaîne de transmission, d'après Abi Said Al Khodri, Abou Horeira, Abi Salah, Souddi et Abdellah, *Djam'i al Bayane ʿan taʾwil y al-Qurʾan* (Recensement des commentaires pour l'exégèse du Coran), 16/164 - 165

[65] Rapporté par At-Tabari, avec la même chaîne de transmission, d'après Al Hassan, Ibn Zeid et Qatada : la vie de gêne aurait lieu en enfer, comme il a rapporté d'après 'ikrima, Aebi Hazim et Dhahak : « la vie de gêne aurait lieu dans la vie d'ici-bas ». Op.Cit, 16/163-164

Deuxième Section[66]

Chith et Idris, que le salut d'Allah soit sur eux

Adam, que le salut d'Allah soit sur lui, eut comme fils Chith qui fut prophète à l'époque d'Adam. Nous ne voudrions pas nier complètement cela, il se pourrait qu'il s'avère exact. Comme il se pourrait qu'il fasse partie des messagers qu'Allah n'a pas évoqués dans Son Livre, comme énoncé dans le verset. Allah, que soit élevé Son rang, a dit : « **Certes, Nous avons envoyé avant toi des Messagers. Il en est dont Nous t'avons raconté l'histoire ; et il en est dont Nous ne t'avons pas raconté l'histoire. »** Ghafir, verset 78. Et Sa parole : « **Et il y a des messagers dont Nous t'avons raconté l'histoire précédemment, et des messagers dont Nous ne t'avons point raconté l'histoire**. » An-Nissaa, verset 164. Par conséquent, nous ne voyons aucun inconvénient à exposer ce qui a été dit sur son compte, sans affirmer l'authenticité, de ses détails avancé.

Ainsi, Abu Dhar, qu'Allah l'agrée rapporte : « Allah certes fit descendre cent Feuilles et quatre Livres, Chith, lui, reçut cinquante Feuilles[67]. »

Noms	La vie à la naissance de l'aîné			La vie après la naissance de l'aîné			Longévité		
	Sémiti que	Sama-ritaine	Sept ante	Sémiti-que	Samai-e tain	Sept ante	Sémiti que	Sama-eritain	Septa nte
Adam	130	130	230	800	800	700	930	930	930
Chith	105	105	205	807	807	707	912	910	912
Anouch	90	90	190	815	815	715	905	905	905
Kénan	70	70	170	840	840	840	910	910	910
Mahalaleel	65	65	165	830	830	830	895	895	895

[66] Cf. *Qassas al-Anbya* (Les récits des prophètes), d'Ibn Katir authentification de Mustapha Abdelwahed, le Caire, Editions Al Koutoub Al-Haditha, 1ère édition, 1968, Volume 1/67, 71, et *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), Dr. Mohammed Wasfi, p.45

[67] Cité par Ibnu Kathir dans « le commencement et la fin », 1/98

Yared	162	62	162	800	875	800	962	847	962
Akhnoukh	65	65	165	300	300	300	365	365	365
Matouchalakh	187	67	187	782	653	782	969	720	969
Lamak	182	53	188	595	600	595	777	653	783
Noé[٦٨]	600	600	600	350	350	350	950	950	950

[68] Ce chiffre ne contredit en rien ce qui fut évoqué dans le Saint Coran sur l'âge de Noah, que le salut d'Allah soit sui lui. Allah, le Plus-Haut, a dit : « **Et en effet, Nous avons envoyé Noé vers son peuple. Il demeura parmi eux mille ans moins cinquante années. Puis le déluge les emporta alors qu'ils étaient injustes** ». Al-Ankaboot, verset 14.

Troisième section[69]

Noah, que le salut d'Allah soit sur lui, et les dogmes religieux

Allah envoya Noah, après Idris, que les salutations d'Allah soient sur eux. Le temps qui séparait ces deux messagers était assez suffisant pour que diable fasse son œuvre : séduire les gens, les détourner de l'Unicité d'Allah, et les égarer des vrais principes religieux préconisés par Idris, bien avant. Nous allons essayer dans cette section de déterminer la période où fut envoyé Noah et ce qu'il annonça à son peuple comme principes de l'Islam. Et nous commencerons par ce qui a été affirmé dans le Coran, en rapport avec son message :

Noah, que les salutations d'Allah soient sur lui, et l'évocation de son message dans le Livre d'Allah :

Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Certes, Allah a élu Adam, Noé, la famille d'Abraham et la famille d''Imran au-dessus de tout le monde.** » Al-Imraan, verset 33

Allah, le Très-Haut, a dit, s'adressant à son noble messager, prières et salutations d'Allah soient sur lui : « **Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noé et aux prophètes après lui.** An-Nissaa, verset 163

Les gens avaient adopté des divinités et les avaient adorées en dehors d'Allah. Ainsi ils adoraient Wadd, Suwâ, Yaghhû, Ya'ûq et Nasr. Ce serait des noms de gens vertueux, des fils d'Adam, avec des adeptes qui prenaient modèle sur eux. Mais près leur mort, ces gens qui les suivaient ont déclaré : et si on se les représentait par des icônes pour que notre adoration soit plus ferme. Et c'est ce qui arriva en fait. Ceux qui avaient suivi, bien après, furent

[69] Cf. *Qassas al-Anbya* (Les récits des prophètes), d'Ibn Katir authentification de Mustapha Abdelwahed, le Caire, Editions Al Koutoub Al-Haditha, 1ère édition, 1968, Volume 1/75, et *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), Dr. Mohammed Wasfi, p.55

une proie facile pour le diable qui les approcha et prétendit qu'il s'agissait, certes, de divinités capables de faire tomber la pluie. Aussi les ont-ils adorés en divinités[70]. Ces cultes et ces égarements avaient lieu en Mésopotamie, en Irak.

Il a été, en outre, rapporté que ces noms sont restés bien connus jusqu'à la période pré-islamique. Ainsi, Wadd était rattaché à la tribu des Banu Kelab dans la région de Doumat El -Djandal, au nord de l'Arabie Séoudite, actuellement, et avait figure d'homme. Quant à Suwâ, il se rapportait aux Banu Hadhil, près de la Mecque et avait figure de femme alors que Yaghuth fut pour les Béni Ghatif de la tribu des Marad, dans le plateau de Sheba au Yémen.

Comme il a été rapporté encore, il s'agissait aussi une idole pour Madhaj et certaines tribus du Yémen, et avait figure de lion. Quant à Ya'ûq, il était lié à Hamedan, à Balkha et avait figure de cheval. Enfin Dhi Kila de Himjar, au Yémen, s'étaient approprié Nasr qui se présentait sous l'image d'un aigle[71].

Noah, que le salut d'Allah soit sur lui, fut le premier messager à recevoir la révélation. Il fut aussi prophète messager, faisant partie des messagers doués de fermeté, tel que fut évoqué dans Sa parole, élevé soit Son rang « **Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noé et aux prophètes après lui** ». An-Nissaa, verset 163. Et dans Sa parole : « **Nous lui révélâmes « Construis l'arche sous Nos yeux et selon Notre révélation** ». Al-Muminoon, verset 27

Noah, que le salut d'Allah soit sur lui, fut envoyé pour appeler à Allah et transmettre le message d'unicité du Créateur, Le faire connaître, expliquant que c'est vers Lui que toute forme d'adoration doit être dirigée qu'il doivent abandonner les autres divinités qu'ils adoraient, telles les statues, idoles et

[70] Cité par At-Tabari, avec la même chaîne de transmission, d'après Mohammed Bin Qais*, jami' Al bayane,* 29/62
[71] Op. Cit. 29/62

sculptures, représentant des créatures, quelles que soient ces créatures. Allah, le Tout-Haut, a dit : **« Nous envoyâmes Noé vers son peuple. Il dit : « O mon peuple, adorez Allah. Vous n'avez pas d'autre divinité en dehors de Lui. Ne [Le] craignez-vous pas ?** » Al-Muminoon, verset 23

Noah, que le salut d'Allah soit sur lui, leur rappela les bienfaits d'Allah et leur expliqua que c'est Lui, Seul qui fait descendre l'eau de pluie qu'ils boivent, et qu'ils font boire à leurs bestiaux avec, cette eau par laquelle Allah fait revivre leur terre morte. Il est Celui Qui leur donne tout ce dont ils ont besoin comme moyens de subsistance et bienfaits diverses. Il est Celui Qui donne les enfants, selon la loi divine prescrite par Lui, par le mariage, augmentant ainsi leur nombre, et ayant davantage de force, et ainsi, les portes de l'espoir s'ouvertes à eux. Le peuple de Noah nia complètement ce message et, sans répit, Noah poursuivit son appel pendant neuf cent cinquante années pour arriver à un nombre de croyants bien réduit. Allah, le Tout-Haut, a dit : **« Ils dirent : « O Noé, tu as discuté avec nous et multiplié les discussions. Apporte-nous donc ce dont tu nous menaces, si tu es du nombre des véridiques ». Il dit : « C'est Allah seul qui vous l'apportera - s'Il veut - et vous ne saurez y échapper**. Hud, verset 32-33

Noah persista dans son appel à son peuple qui le traita de menteur et donc Allah ne tarda pas à les punir tous. Allah, le Tout-Haut, a dit : **« Ils le traitèrent de menteur. Nous le sauvâmes, lui et ceux qui étaient avec lui dans l'arche, desquels Nous fîmes les successeurs (sur la terre). Nous noyâmes ceux qui traitaient de mensonge Nos preuves. Regarde comment a été la fin de ceux qui avaient été avertis !** Yunus, verset 73

Nous pourrions résumer le récit de Noah, que le salut d'Allah soit sur lui, le grand déluge et l'arche, ainsi :

- Noah leur a demandé d'adorer Allah, Unique, sans rien lui associer, d'accomplir leurs devoirs dans la

sincérité, et les rassurant du pardon d’Allah, l’Exempt de toute imperfection.

- Il les a appelés nuit et jour mais ils mirent leurs doigts dans leurs oreilles et s’emmitouflèrent dans leurs vêtements, se sont entêtés se sont montrés extrêmement orgueilleux.

- Il leur a demandé d’implorer le pardon d'Allah, leur Seigneur, l’Exempt de toute imperfection, Qui leur pardonnera, leur fera descendre des pluies abondantes, leur accordera biens et enfants, leur donnera jardins et rivières et une vie agréable.

- Allan, le Tout-Puissant, le Vénéré a fait savoir à son prophète Noah, que le salut d’Allah soit sur lui, que ce peuple ne va pas avoir la foi vers laquelle il les appelle, excepté ceux qui ont déjà cru c’est pourquoi il lui a révélé la construction de l’arche et chaque fois que les polythéistes (associateurs) passaient près de lui, ils moquaient de lui.

- Quand Noah acheva la construction de l’arche, Allah lui ordonna de le charger d’un couple de chaque espèce et les fidèles qui avaient cru à son appel : Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Puis, lorsque Notre commandement vint et que le four se mit à bouillonner [d'eau], Nous dîmes : « Charge [dans l'arche] un couple de chaque espèce ainsi que ta famille - sauf ceux contre qui le décret est déjà prononcé - et ceux qui croient». Or, ceux qui avaient cru avec lui étaient peu nombreux. »** Hud, verset 40

Allah ordonna alors à la terre d’avaler son eau et au ciel de cesser de faire tomber ses pluies et l’arche se stabilisa au dessus du mont de Jüdi. Ainsi

Allah délivra son prophète Noah et les croyants et donna une l'occasion à l'humanité de commencer une vie nouvelle.

Quatrième section[72]

Hud, que le salut d'Allah soit sur lui, et les dogmes religieux

- **Hud, que le salut d'Allah soit sur lui, et son message dans le Livre d'Allah**

Allah, le très-Haut, a dit : « **Et (Nous avons envoyé) aux 'Aad, leur frère Hûd, qui leur dit : « O mon peuple, adorez Allah. Vous n'avez point de divinité à part Lui. Vous n'êtes que des forgeurs (de mensonges). O mon peuple, je ne vous demande pas de salaire pour cela. Mon salaire n'incombe qu'à Celui qui m'a créé. Ne raisonnez-vous pas ? O mon peuple, implorez le pardon de votre Seigneur et repentez-vous à Lui pour qu'Il envoie sur vous du ciel des pluies abondantes et qu'Il ajoute force à votre force. Et ne vous détournez pas [de Lui] en devenant coupables ». Ils dirent : « O Hûd, tu n'es pas venu à nous avec une preuve, et nous ne sommes pas disposés à abandonner nos divinités sur ta parole, et nous n'avons pas foi en toi. Nous dirons plutôt qu'une de nos divinités t'a affligé d'un mal». Il dit : «Je prends Allah à témoin - et vous aussi soyez témoins - qu'en vérité, je désavoue ce que vous associez, en dehors de Lui. Rusez donc tous contre moi et ne me donnez pas de répit. Je place ma confiance en Allah, mon Seigneur et le vôtre. Il n'y a pas d'être vivant qu'Il ne tienne par son toupet. Mon Seigneur, certes, est sur un droit chemin. Si vous vous détournez... voilà que je vous ai transmis [le message] que j'étais chargé de vous faire parvenir. Et mon Seigneur vous remplacera par un autre peuple, sans que vous ne Lui nuisiez en rien, car**

[72] Cf. *Qassas al-Anbya* (Les récits des prophètes), d'Ibn Katir authentification de Mustapha Abdelwahed, le Caire, Editions Al Koutoub Al-Haditha, 1ère édition, 1968, Volume 1/120, et *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), Dr. Mohammed Wasfi, p.81

mon Seigneur, est gardien par excellence sur toute chose». Et quand vint Notre Ordre, Nous sauvâmes par une miséricorde de Notre part, Hûd et ceux qui avec lui avaient cru. Et Nous les sauvâmes d'un terrible châtiment. Voilà les 'Aad. Ils avaient nié les signes (enseignements) de leur Seigneur, désobéi à Ses messagers et suivi le commandement de tout tyran entêté. Et ils furent poursuivis, ici-bas, d'une malédiction, ainsi qu'au Jour de la Résurrection. En vérité, les 'Aad n'ont pas cru en leur Seigneur. Que s'éloignent (périssent) les 'Aad, peuple de Hûd ! » Hud, versets 50-60

Allah, le très-Haut, a dit : « **Les 'Aad ont traité de menteur (leur Messager). Comment furent Mon châtiment et Mes avertissements ? Nous avons envoyé contre eux un vent violent et glacial, en un jour néfaste et interminable ; il arrachait les gens comme des souches de palmiers déracinés. Comment furent Mon châtiment et Mes avertissements ?** » Al-Qamar, versets 19-21

Allah, le très-Haut, a dit : **De même pour les 'Aad, quand Nous envoyâmes contre eux le vent dévastateur n'épargnant rien sur son passage sans le réduire en poussière.** Edh-Dhariyar, versets 41-42

Sa lignée :

Hud, que le salut d'Allah soit sur lui, selon la version des historiens musulmans, est l'un des descendants de Sem, fils de Noah. Mais ces hisroriens ne sont pas tombés d'accord quant à la chaîne généalogique le séparant à Sem. Les uns soutenaient que Hud est le fils d'Abdalla, fils de Rabaah, fils d'Al-Djaroud, fils de Aad, fils de 'Aos, fils de Iram, fils de Sem. Entre lui donc et Noah, on énumère sept pères de la lignée de Kahtan[73].

[73] *Jami' Al bayane* (recensement des commentaires pour l'explication du Coran), 7/226 et Ibn Kathir dans « Le commencement et la fin », 1/120

D’autres se sont contentés de déclarer qu’il est le fils de Chalikh, fils d’Arfakhchdh, fils de Sem, fils de Noah[74].

Les dogmes dans le message de Hud, que le salut d’Allah soit sur lui :

- **L’unicité et le message**

La première chose à laquelle Hud, que le salut d’Allah soit sur lui, appela son peuple est d’adorer Allah, Seul, sans lui associer d’autres divinités, et c’est Sa parole, le Tout-Haut : « **Et aux 'Aad, leur frère Hûd : «O mon peuple, dit-il, adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité que Lui. Ne [Le] craignez-vous donc pas ?** » Al-Aaraf, verset 65

Le peuple de Hud est celui des ’Al-Ahqaaf (les dunes) du Yémen. Connus aussi sous l’appellation « peuple des sables mouvants ». Il les appela à l’unicité d’Allah et Son adoration mais ils lui ont désobéi et mécru son message, aussi ont-ils mérité la punition d’Allah, le Très-Haut, qui fit déchaîner contre eux un vent violent et glacial en des jours néfaste pour leur faire goûter ce qu’ils avaient commis.

[74] Cité par Ibn Kathir dans « le commencement et la fin », 1/120

Cinquième section[75]

Salih, que le salut d'Allah soit sur lui et les dogmes religieux

- **Salih, que le salut d'Allah soit sur lui, et son message dans le Livre d'Allah**

Allah, le très-Haut, a dit : « **Et (Nous avons envoyé) aux Thamûd, leur frère Sâlih qui dit : «O mon peuple, adorez Allah. Vous n'avez point de divinité en dehors de Lui. De la terre Il vous a créés, et Il vous l'a fait peupler (et exploiter). Implorez donc Son pardon, puis repentez-vous à Lui. Mon Seigneur est bien proche et Il répond toujours (aux appels)». Ils dirent : « O Sâlih, tu étais auparavant un espoir pour nous. Nous interdirais-tu d'adorer ce qu'adoraient nos ancêtres ? Cependant, nous voilà bien dans un doute troublant au sujet de ce vers quoi tu nous invites». Il dit : « O mon peuple ! Que vous en semble, si je m'appuie sur une preuve évidente émanant de mon Seigneur et s'Il m'a accordé, de Sa part, une miséricorde, qui donc me protégera contre Allah si je Lui désobéis ? Vous ne ferez qu'accroître ma perte. O mon peuple, voici la chamelle d'Allah qu'Il vous a envoyée comme signe. Laissez-la donc paître sur la terre d'Allah, et ne lui faites aucun mal sinon, un châtiment proche vous saisira ! » la tuèrent. Alors, il leur dit : «Jouissez (de vos biens) dans vos demeures pendant trois jours (encore) ! Voilà une promesse qui ne sera**

[75] Cf. *Qassas al-Anbya* (Les récits des prophètes), d'Ibn Katir authentification de Mustapha Abdelwahed, le Caire, Editions Al Koutoub Al-Haditha, 1ère édition, 1968, Volume 1/153, et *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), Dr. Mohammed Wasfi, p.93

pas démentie». Puis, lorsque Notre ordre vint, Nous sauvâmes Sâlih et ceux qui avaient cru En vérité, c'est ton Seigneur qui est le Fort, le Puissant. Et le Cri saisit les injustes. Et les voilà foudroyés dans leurs demeures, comme s'ils n'y avaient jamais prospéré. En vérité, les Thamûd n'ont pas cru en leur Seigneur. Que périssent les Thamûd ! », Hud, versets 62-68

- **Salih, que le salut d'Allah soit sur lui, son époque et son pays :**

Allah envoya Salih, que le salut d'allah soit sur lui, à son peuple après l'anéantissement des Aad et la mort de Hud, que le salut d'Allah soit sur lui. Cela fut évoqué par Allah, le Très-Haut, dans Sa parole, par l'appel de Salih invitant son peuple : « **Et rappelez-vous quand Il vous fit succéder aux Aad et vous installa sur la terre.** » Al-A'raaf, verset 74

Et il a été rapporté que Salih, que le salut d'Allah soit sur lui, est le fils de 'Abd, fils de Maasikh, fils de 'Ubayd, fils de Haadjir, fils de Thamud, fils de 'Abir, fils de Iraam, fils de Sem, fils de Noah[76], c'est-à-dire qu'il rejoint Hud par le même aïeul qui est Iraam.

Cependant, une autre version met en relief certaines différences au niveau des noms, entre Salih et Thamud. Il fut rapporté que : Salih est fils de 'Ubayd, fils de Aasfine, fils de Kaashih, fils de 'Ubayd, fils de Haadhir fils de Thamud[77], ou que Thamud est frère de Jadis et de Tasm[78]. Il fut rapporté qu'il fut le frère de Jadis. Comme il eut été dit que Thamud était une tribu réputée, du nom de leur aieuil Thamud, frère de Jadis, qu'ils étaient des arabes arabisants (Arabes du sud ou *Al Arab al Aribah*). Habitant Al-Hidjr, entre le Hidjaz et Tabouk, ce peuple adorait des idoles et Allah leur envoya l'un des leurs, le serviteur et le messager d'Allah, Salih, que le salut d'Allah soit sur lui[79].

---

[76] *Al Bidaya wanihaya* (le commencement et la fin, 1/31, 130
[77] *Al jami' li ahkam al Quran* 7/238
[78] *Tafsir ghahrib al Quran* (Exégèse des singularités du Noble Coran), Abu al-Faradj ibn al-Jawzi
79 *Al Bidaya wanihaya* (le commencement et la fin, 1/130

Il a aussi été dit que Thamud disposaient de peu d'eau, d'où leur nom : le terme arabe signifiant : de l'eau en petite quantité. Habitant Al-Hidjr, entre le Hidjaz et le *thamad* Levant jusqu'à Wadi Al-Qura, qu'ils étaient douze mille tribus et que chaque tribu comptait douze mille guerriers. Nous estimons de notre part que ce nombre a été extrêmement exagéré.

- **Les dogmes dans le message de Salih, que le salut d'Allah soit sur lui.**

- **Unicité et message :**

Le dogme se rapportant à la foi en tous les messagers fut mise en évidence dans le récit de Salih, comme ce fut évoqué dans les récits de Noah et Hud, que le salut d'Allah soit sur eux et dans Sa parole, le Tout-Haut : « **Les Thamûd traitèrent de menteurs les Messagers. Quand Sâlih, leur frère (contribule) leur dit : « Ne craindrez-vous pas [Allah] ? » suis pour vous un messager digne de confiance**. Ash-Shooaraa, versets 141-143

C'est pourquoi nous pourrions remarquer le rappel de Salih à son peuple évoquant leurs prédécesseurs auxquels fut envoyé Hud, à travers ce passage du Coran, dans Sa parole, le Tout-Haut : « **Et rappelez-vous quand Il vous fit succéder aux 'Aad et vous installa sur la terre. Vous avez édifié des palais**. Al-A'raaf, verset 74

- **Le fracas et la conviction qu'Allah inflige toujours son châtiment aux désobéissants :**

Certes, l'Heure fut évoquée dans le message de Salih, que le salut soit d'Allah sur lui, et aussi dans celui de Hud, que le salut d'Allah soit sur lui. L'avertissement de Salih pour son peuple quant à l'arrivée de l'Heure a été vain et ils le traitèrent de menteur : Allah, le Tout-Haut a dit : « **Ils tuèrent la chamelle, désobéirent au commandement de leur Seigneur et dirent: «O Sâlih, fais nous venir ce dont tu nous menaces, si tu es du nombre des**

Envoyés». Le cataclysme les saisit ; et les voilà étendus gisant dans leurs demeures.» Al-A'raaf, versets 77- 78

Et ainsi fut leur fin pour avoir renié l'appel des prophètes et des messagers.

Sixième section[٨٠]

Abraham, que le salut d'Allah soit sur lui

et les dogmes religieux

Le prophète d'Allah Abraham, que le salut d'Allah soit sur lui, est l'une des plus grandes personnalités et parmi les plus prestigieuses, dans l'histoire religieuse et morale et dans la vie sociale. Ces mêmes attributs s'appliquent tout aussi à sa paternité.

Il est en fait le père des prophètes puisqu'Allah, l'Exempt de toute imperfection et le Très-Haut, a élu plusieurs messagers de sa descendance tels Isaac, Jacob et leurs enfants, et notre maître Ismaël et dans sa lignée aussi, le dernier des prophètes, notre maître Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur eux tous.

Notre maître Abraham fut évoqué dans plusieurs sourates du Coran, sa conduite et ses actions furent relatées dans plusieurs endroits du noble Coran.

Notre maître Abraham, que le salut d'Allah soit sur lui, méditait sur l'unicité d'Allah l'Exempt de toute imperfection, depuis son jeune âge et entamait des

---

[80] Cf. *Qassas al-Anbya* (Les récits des prophètes), d'Ibn Katir authentification de Mustapha Abdelwahed, le Caire, Editions Al Koutoub Al-Haditha, 1ère édition, 1968, Volume 1/167, et *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), Dr. Mohammed Wasfi, p.101

discussions et de sérieux débats avec les prêtres refusant et rejetant leur tendance à adorer des idoles, des astres et le feu.

Il leur a dit que ces idoles et ces pierres ne pourraient ni leur profiter ni leur nuire. Aussi décidèrent-ils de le jeter dans le feu. Mais Allah, l'Exempté de toute imperfection, le délivra et le fit sortir du feu sain et sauf.

Certes, Abraham, que le salut d'Allah soit sur lui, fut un modèle en tant que père et en tant qu'enfant. Et voici à présent quelques lumières sur sa vie évoquées dans le Coran :

- Abraham, que le salut d'Allah soit sur lui, était fort bienveillant, très patient et extrêmement affectueux pour son père, le mécréant.
- Allah, l'Exempt de toute imperfection et le Très-Haut, montra à Abraham le royaume de cieux et de la terre pour qu'il fût de ceux qui croient avec conviction et de ceux qui craignent Allah.
- Il discutait avec son peuple affirmant que les divinités qu'ils adoraient ne pourraient ni leur profiter ni leur nuire. Refusant catégoriquement de les adorer et désavouant totalement tout ce qu'ils associaient à Allah. alors un jour il détruisit ces idoles adorée par son peuple adorait.

Allah, le très-Haut, a dit : **« Et par Allah ! Je ruserai certes contre vos idoles une fois que vous serez partis». Il les mit en pièces, hormis [la statue] la plus grande. Peut-être -qu'ils reviendraient vers elle »**. Al-Anbiyaa, versets 57-58

- Allah évoqua Son prophète et Son ami intime (*khalil*), Abraham dans le noble Coran et relata son récit.

- Allah, l'Exempt de toute imperfection, lui attribua la sagesse et la forte influence sur les autres. Il avait la réplique rapide et assez suffisante pour réfuter les allégations de son peuple.

• **Abraham, que le salut d'Allah soit sur lui, et son message dans le Livre d'Allah**

- **Ce qui a été dit de particulier à propos d'Abraham, que le salut d'Allah soit sur lui :**

Allah, le très-haut, a dit : **Et mentionne dans le Livre, Abraham. C'était un très véridique et un Prophète. Lorsqu'il dit à son père : «O mon père, pourquoi adores-tu ce qui n'entend ni ne voit, et ne te profite en rien ? O mon père, il m'est venu de la science ce que tu n'as pas reçu ; suis-moi, donc, je te guiderai sur une voie droite. O mon père, n'adore pas le Diable, car le Diable désobéit au Tout Miséricordieux. O mon père, je crains qu'un châtiment venant du Tout Miséricordieux ne te touche et que tu ne deviennes un allié du Diable ». Il dit : «O Abraham, aurais-tu du dédain pour mes divinités? Si tu ne cesses pas, certes je te lapiderai, éloigne-toi de moi pour bien longtemps». « Paix sur toi », dit Abraham. «J'implorerai mon Seigneur de te pardonner car Il m'a toujours comblé de Ses bienfaits. Je me sépare de vous, ainsi que de ce que vous invoquez, en dehors d'Allah, et j'invoquerai mon Seigneur. J'espère ne pas être malheureux dans mon appel à mon Seigneur».** Maryam, versets 41-48

L'appel d'Abraham, que le salut d'Allah soit sur lui, eut lieu dans le désert, en Irak et quand ils voulurent le jeter au feu, c'était dans cette contrée, c'était le début de son effort d'invitation de son peuple vers Allah, le Grand Connaisseur.

Allah, le Très-Haut a dit : « **Abraham ne demanda pardon en faveur de son père qu'à cause d'une promesse qu'il lui avait faite. Mais, dès qu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah, il le désavoua. Abraham était certes plein de sollicitude et indulgent**. » At-Tawba, verset 114

Allah, le Très-Haut a dit : « **Et Abraham, quand il dit à son peuple ; « Adorez Allah et craignez-Le: cela vous est bien meilleur si vous saviez ». Vous n'adorez que des idoles, en dehors d'Allah, et vous forgez un mensonge. Ceux que vous adorez en dehors d'Allah ne possèdent aucun moyen pour vous procurer nourriture ; recherchez votre subsistance auprès d'Allah. Adorez-Le et soyez-Lui reconnaissants. C'est à Lui que vous serez ramenés.** » Al-Ankaboot, versets 16-17

- **Les rapports existant entre Abraham et Ismaël, Isaac et Jacob, que le salut d'Allah soit sur eux**

Allah, le Très-Haut a dit : « **Et (rappelle-toi) quand Abraham dit : «O mon Seigneur, fais de cette cité un lieu sûr, et préserve-moi ainsi que mes enfants de l'adoration des idoles. O mon Seigneur, elles (les idoles) ont égaré beaucoup de gens. Quiconque me suit est des miens. Quant à celui qui me désobéit... c'est Toi, le Pardonneur, le Très Miséricordieux ! O notre Seigneur, j'ai établi une partie de ma descendance dans une vallée sans agriculture, près de Ta Maison sacrée [la Ka'ba], - ô notre Seigneur - afin qu'ils accomplissent la Salât. Fais donc que se penchent vers eux les cœurs d'une partie des gens. Et nourris-les de fruits. Peut-être seront-ils reconnaissants ? O notre Seigneur, Tu sais, vraiment, ce que nous cachons et ce que nous divulguons : - et rien n'échappe à Allah, ni sur terre, ni au ciel ! - Louange à Allah, qui en dépit de ma vieillesse, m'a donné Ismaël et Isaac. Certes, mon Seigneur entend bien les prières. O mon Seigneur ! Fais que j'accomplisse assidûment la Salât ainsi qu'une partie de ma descendance ; exauce ma prière, ô notre Seigneur !** » Ibrahim, versets 35-40

- **Les rapports existant entre Abraham et, que le salut d'Allah soit sur lui, et Mohammed le dernier denier des prophètes, prières et salutations d'Allah soient sur lui, et sa nation :**

Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Abraham n'était ni Juif ni Chrétien. Il était entièrement soumis à Allah (Musulman). Et il n'était point du nombre des Associateurs. Certes les hommes les plus dignes de se réclamer d'Abraham, sont ceux qui l'ont suivi, ainsi que ce Prophète-ci, et ceux qui ont la foi. Et Allah est l'allié des croyants.** Al-Imraan, versets 67-68

- **Abraham, que le salut d'Allah soit sur lui, et l'époque de son message à travers l'histoire des messagers et prophètes**

Il a été dit que le père d'Abraham était de Terach et quand la famine y sévit il quitta Harran pour Harmizjarad avec sa femme, la mère d'Abraham. Il s'agit de Noona fille de Karnia fils de Kouthi, de la lignée d'Arpacsad, fils de Sem81, fils de Noah.

Il a été dit que sa mère s'appelait Abyuna, descendance d'Ephraim, fils de Ragau, fils de Peleg, fils de Heber, fils de Scelah, fils d'Arpacsad, fils de Sem, fils de Noah. Il a été dit que Nahar Kouni Karah Kirna, le grand-père maternel d'Abraham adorait les idoles du roi Nimrud et qu'Abraham naquit à Harmizjarad et portait le nom d'Abraham. Tèrah prit son fils Abram, sa femme et sortit avec eux d'Ur des Chaldéens pour aller au pays de Canaan. Ils gagnèrent Harân où ils habitèrent. Lorsque Abraham grandit, il se détourna des dogmes de son peuple et les appela à suivre la voie d'Allah. Le roi Nimrud apprit cela et mit Abraham en prison pendant sept années. Il fit faire une arène avec de la rocaille qu'il alluma avec du bois sec puis Abraham y fut jeté. Abraham, que le salut d'Allah soit sur lui, dit alors : « **Allah me suffira en effet, C'est le meilleur Défenseur** ». Il s'en est sorti indemne, sans brûlure aucune. Il a été dit qu'Abraham émigra de Babel au Levant, puis

[81] Rapporté par Ibn Saad, selon Mohammed Bin As-Saib Al Kalbi, selon son père, *At-Tabaqat El qobra* (les grandes classes), 1/46

Sara se présenta à lui et se proposa à lui comme épouse, il l'a prise comme femme et partit avec elle, âgé alors trente sept ans. Arrivé à Harran, il y resta un certain temps puis vint en Jordanie où il demeura quelque temps, puis partit pour l'Egypte, ensuite revint au Levant et s'installa à Sab', une terre entre Aelia et Palestine. Comme il y fut maltraité il s'en alla pour un lieu entre Bethel et Aelia. Il a été dit qu'il mourut au Levant à l'âge deux cents ans.[82]

Il a été dit qu'Abraham est fils de Taré, fils de Nahor, fils de Sérug, fils de Rébu, fils de Peleg, fils de Heber, fils de Scelah, fils de Arpacsad, fils de Sem, fils de Noah[83].

Cette filiation correspond aux deux versions hébraïque et samaritaine de l'Ancien Testament, mais la version grecque inséra entre Scelah et Arpacsad, le nom de Kenan. Quant à Ibnu Saad, il rapporta, selon wahb, qu'entre Noah et Abraham, il y avait une période de mille deux cents quarante années (1240). Comme il a été dit que les rois non arabes de la péninsule arabique furent de la religion d'Abraham, que le salut d'Allah soit sur lui, et que quiconque vivait à l'époque de l'un de ces rois, parmi leurs sujets étaient fidèles au dogme des rois, sur ces terres-là. Ces rois avaient pris pour eux une référence le *mubadh mubadhan*,[84] un titre qui correspond actuellement au procureur général.

Abraham a clairement montré l'aboutissement de l'adoration de Satan et le destin d'Iblis, ses soldats et quiconque répond favorablement à ses tentations. Et c'est Sa parole, le Tout-haut : « **et l'on exposera aux errants la Fournaise, et on leur dira : « Où sont ceux que vous adoriez, en dehors d'Allah ? Vous secourent-ils ? ou se secourent-ils eux-mêmes ? » Ils y seront donc jetés pêle-mêle, et les errants aussi, ainsi que toutes les légions de Iblis**. » Ash-Shu'araa, versets, 91-95

---

[82] Rapporté par Ibn Saad, selon Hicham Bin Mohammed, selon son père, *At-Tabaqat El qobra* (les grandes classes), 1-46/47, et dans l'Ancien Testament : ce fut les journées correspondant aux années de la vie d'Abraham qui atteignit l'âge de 175 ans. (Formation 25 : 7)

[83] Rapporté par Ibn Saad, selon Mohammed Bin As-Saib Al Kalbi, selon son père, *At-Tabaqat El qobra* (les grandes classes), 1/45 et (les connaissances) (p.15) et Qotayba évoqua le non de « Ashraa' » au lieu de « Sérug »

[84] *Al-Milal wa n-Nihal* (Les religions et les sectes), Ash-Shahrastani (2/57)

Septième section[85]

Lot, que le salut d'Allah soit sur lui, et les dogmes religieux

Allah envoya Lot, que le salut d'Allah soit sur lui, à son peuple à l'époque d'Abraham, que le salut d'Allah soit sur lui, il lui était donc contemporain. Lot croyait au message d'Abraham -nous le verrons après-. Et voici ce que révèle le Livre d'Allah à propos de Lot :

- **Lot, que le salut d'Allah soit sur lui, et son message dans le Livre d'Allah**

Allah, le Très-Haut, après avoir évoqué le récit d'Abraham, que le salut d'Allah soit sur lui, dans la sourat d'Al-Ankaboot, a dit : « **Lot crut en lui. Il dit : « Moi, j'émigre vers mon Seigneur, car c'est Lui le Tout Puissant, le Sage** ». Al-Ankaboot, verset 26

Allah, que Sa magnificence soit Glorifiée, a dit : « **Et Lot, quand il dit à son peuple : «Vraiment, vous commettez la turpitude où nul dans l'univers ne vous a précédés. Aurez-vous commerce charnel avec des mâles? Pratiquerez-vous le brigandage ? Commettrez-vous le blâmable dans votre assemblée?» Mais son peuple ne fit d'autre réponse que: «Fais que le châtiment d'Allah nous vienne, si tu es du nombre des véridiques » Il dit: «Seigneur, donne-moi victoire sur ce peuple de corrupteurs ! » Et quand Nos Anges apportèrent à Abraham la bonne annonce, ils dirent : « Nous allons anéantir les habitants de cette cité car ses habitants sont injustes ». Il dit : « Mais Lot s'y trouve ! » Ils dirent : « Nous savons**

---

[85] Cf. *Qassas al-Anbya* (Les récits des prophètes), d'Ibn Katir authentification de Mustapha Abdelwahed, le Caire, Editions Al Koutoub Al-Haditha, 1ère édition, 1968, Volume 1/167, et *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), Dr. Mohammed Wasfi, p.123

parfaitement qui y habite : nous le sauverons certainement, lui et sa famille, excepté sa femme qui sera parmi ceux qui périront». Et quand Nos Anges vinrent à Lot, il fut affligé pour eux, et se sentit incapable de les protéger. Ils lui dirent : «Ne crains rien et ne t'afflige pas... Nous te sauverons ainsi que ta famille, excepté ta femme qui sera parmi ceux qui périront. Nous ferons tomber du ciel un châtiment sur les habitants de cette cité, pour leur perversité». Et certainement, Nous avons laissé (des ruines de cette cité) un signe (d'avertissement) évident pour des gens qui comprennent. ». Al-Ankaboot, verset 28-35

- **Lot, que le salut d'Allah soit sur lui, son époque et sa lignée**

Lot fut le contemporain d'Abraham, que le salut d'Allah soit sur lui, Allah, le Très-Haut relata le récit des anges venant annoncer la bonne nouvelle à Abraham et son épouse à propos d'un enfant qu'ils allaient avoir, en dépit de leur âge avancé. Ces mêmes anges furent chargés d'aller chez Lot afin d'anéantir son peuple qui commettait les mauvaises actions.

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Et quand Nos Anges apportèrent à Abraham la bonne annonce, ils dirent : « Nous allons anéantir les habitants de cette cité car ses habitants sont injustes ». Il dit : «Mais Lot s'y trouve ! » Ils dirent : «Nous savons parfaitement qui y habite : nous le sauverons certainement, lui et sa famille, excepté sa femme qui sera parmi ceux qui périront** ». Al-Ankaboot, verset 31-32

Et dans les références juives desquelles avaient puisé certains historiens musulmans, le Prophète Lot fut fils de Haran, fils de Taré, fils du frère d'Abraham qui était donc son oncle. Lot avait émigré avec son oncle au Levant, puis Abraham vint sur la terre de Palestine et Lot partit pour la Jordanie. Allah envoya Lot à Sodome appeler son peuple à Allah et à L'adorer, de mettre en pratique Son unicité dans l'adoration et de ne pas Lui associer d'autres divinités.

Et dans (l'Ancien Testament) : Tèrah eut comme fils Taré, Nacor et Haran qui engendra Lot. Haran mourut avant Tèrah, son père, dans sa terre natale, Ur des Chaldéens. Abram et Nachor prirent des femmes : le nom de la femme d'Abram était Saraï, et celui de la femme de Nachor était Milca, fille d'Haran, père de Milca et père de Jisca. Saraï était stérile : elle n'avait point d'enfants. Tèrah prit son fils Abram, son peti-fils Loth, fils de Harân, et sa bru Saraï, femme de son fils Abram, qui sortirent avec eux d'Ur des Chaldéens pour aller au pays de Canaan. Ils gagnèrent Harân où ils habitèrent. Tèrah vécut deux cent cinq ans et mourut à Harân[86].

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Le peuple de Noé traita de menteurs les Messagers, lorsque Noé, leur frère, (contribule) leur dit : «Ne craindrez-vous pas [Allah]** ? Ash-Shuaraa, versets 105-106

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Les 'Aad traitèrent de menteurs les Envoyés. Et quand Hûd, leur frère (contribule), leur dit: «Ne craindrez-vous pas [Allah]** ? » Ash-Shuaraa, versets 123-124

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Les Thamûd traitèrent de menteurs les Messagers. Quand Sâlih, leur frère (contribule) leur dit : «Ne craindrez-vous pas [Allah] ?** » Ash-Shuaraa, versets 141-142

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Le peuple de Lot traita de menteurs les Messagers, lorsque Lot, leur frère, leur dit: « Ne craindrez-vous pas [Allah] ? »** Ash-Shuaraa, versets 160-161

[86] La Genèse 11/27-32

Huitième section[٨٧]

Ismaël et Isaac, que le salut d'Allah soit sur eux,

Ismaël et Isaac sont les fils d'Abraham et Ismaël est l'aîné et sa mère Hagar est une copte égyptienne d'un village d'Amam Al Farmi à proximité de la ville de Fustat-Misr. Il a été dit qu'Abraham engendra Ismaël à l'âge de quatre-vingt dix ans.

Il a été dit que trente années après Ismaël, naquit Isaac. Abraham avait alors cent vingt ans. Il a été dit que Sarah, sa mère était fille de Bethuel, fils de Nahor, fils de Sérug, fils de Rébu, fils de Peleg, fils de Heber, fils de Scelah, fils de Arpacsad, fils de Sem, fils de Noah. Il a été dit qu'Isaac mourut à l'âge de cent quatre-vingts ans[88].

Certes, Abraham eut Ismaël et Isac malgré son âge avancé. C'est pourquoi Allah, que soit glorifiée Sa magnificence, dit à travers ces évocations d'Abraham : **« Louange à Allah, qui en dépit de ma vieillesse, m'a donné Ismaël et Isaac. Certes, mon Seigneur entend bien les prières**. » Ibrahim, verset 39

Et les deux furent élus pour transmettre le message d'Allah

---

[87] Cf. *Qassas al-Anbya* (Les récits des prophètes), d'Ibn Katir authentification de Mustapha Abdelwahed, le Caire, Editions Al Koutoub Al-Haditha, 1ère édition, 1968, Volume 1/218, 297, et *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), Dr. Mohammmed Wasfi, p.136

[88] La Genèse 28/35

Ismaël, que le salut d'Allah soit sur lui

- **Son évocation dans le Noble Coran**

Allah évoqua Ismaël, que le salut d'Allah soit sur lui, dans le Saint Coran quand Il s'adressa à Son noble messager, le dernier des prophètes, prières et salutations d'Allah soient sur lui : « **Et mentionne Ismaël, dans le Livre. Il était fidèle à ses promesses ; et c'était un Messager et un prophète. Et il commandait à sa famille la prière et la Zakât; et il était agréé auprès de son Seigneur.** » Maryam, versets 54-55

Ismaël, ne fut jamais évoqué seul dans un verset parmi ceux du Livre, excepté dans ce dernier.

Et il fut évoqué associé à son père Abraham, que le salut d'Allah soit sur lui, quand il relata l'élévation des fondements de la Kaaba : « **[Et rappelle-toi], quand nous fîmes de la Maison un lieu de visite et un asile pour les gens - Adoptez donc pour lieu de prière, ce lieu où Abraham se tint debout - Et Nous confiâmes à Abraham et à Ismaël ceci: «Purifiez Ma Maison pour ceux qui tournent autour, y font retraite pieuse, s'y inclinent et s'y prosternent. Et quand Abraham supplia : «O mon Seigneur, fais de cette cité un lieu de sécurité, et fais attribution des fruits à ceux qui parmi ses habitants auront cru en Allah et au Jour dernier», le Seigneur dit: «Et quiconque n'y aura pas cru, alors Je lui concéderai une courte jouissance [ici-bas], puis Je le contraindrai au châtiment du Feu [dans l'au-delà]. Et quelle mauvaise destination ! » Et quand Abraham et Ismaël élevaient les assises de la Maison : «O notre Seigneur, accepte ceci de notre part! Car c'est Toi l'Audient, l'Omniscient. Notre Seigneur! Fais de nous Tes Soumis, et de notre descendance une communauté soumise à Toi. Et montre nous nos rites et accepte de nous le repentir. Car c'est Toi certes l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux. Notre Seigneur ! Envoie l'un**

des leurs comme messager parmi eux, pour leur réciter Tes versets, leur enseigner le Livre et la Sagesse, et les purifier. Car c'est Toi certes le Puissant, le Sage ! Qui donc aura en aversion la religion d'Abraham, sinon celui qui sème son âme dans la sottise ? Car très certainement Nous l'avons choisi en ce monde ; et, dans l'au-delà, il est certes du nombre des gens de bien. Quand son Seigneur lui avait dit : «Soumets-toi», il dit : «Je me soumets au Seigneur de l'Univers». Et c'est ce qu'Abraham recommanda à ses fils, de même que Jacob : «O mes fils, certes Allah vous a choisi la religion : ne mourrez point, donc, autrement qu'en Soumis ! » (à Allah). Etiez-vous témoins quand la mort se présenta à Jacob et qu'il dit à ses fils : « Qu'adorerez-vous après moi ? » - Ils répondirent : «Nous adorerons ta divinité et la divinité de tes pères, Abraham, Ismaël et Isaac, Divinité Unique et à laquelle nous sommes Soumis». Voilà une génération bel et bien révolue. A elle ce qu'elle a acquis, et à vous ce que vous avez acquis. On ne vous demandera pas compte de ce qu'ils faisaient. Ils ont dit : « Soyez Juifs ou Chrétiens, vous serez donc sur la bonne voie». – Dis : « Non, mais nous suivons la religion d'Abraham le modèle même de la droiture et qui ne fut point parmi les Associateurs ». Al-Baqara, versets 125-132

Les dogmes dans le message d'Ismaël, que le salut d'Allah soit sur lui :

- **La révélation :**

Il fut aussi évident qu'Ismaël, que le salut d'Allah soit sur lui, appela son peuple à la foi en Allah, de croire à la révélation et d'adorer Allah, Unique, sans lui associer d'autres divinités et le pèlerinage à la maison sainte d'Allah (à Mecque). Ismaël que le salut d'Allah soit sur lui, fut le premier à s'allier par le mariage les tribus kahtannes, celle de Jurhum puisqu'il se maria avec une de leurs femmes. Une première épouse puis une seconde. Il apprit d'eux l'arabe d'eux, l'hébreu étant sa langue maternelle. Son appel à Allah fut celui de son père Abraham, que le salut d'Allah soit sur lui, un appel à Allah et à

l'unicité de Sa seignieurité, Sa divinité, Ses noms et Ses attributs. Le récit d'Ismaël, que le salut d'Allah soit sur lui, est un long récit, l'histoire de l'immolation en réponse au songe de son père Abraham, que le salut d'Allah soit sur lui, et de la rançon d'Allah qui fut une immolation généreuse, en fut une phase. Allah, le Très Haut, a dit à Son noble messager, prières et salutations d'Allah soit sur lui : « **Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noé et aux prophètes après lui. Et Nous avons fait révélation à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob aux Tribus, à Jésus, à Job, à Jonas, à Aaron et à Salomon, et Nous avons donné le Zabour à David.** »An-Nisaa, verset 163.

Isaac, que le salut d'Allah soit sur lui

- **Son évocation dans le Noble Coran**

Allah, le Tout-Haut a dit : « **Et Nous lui donnâmes Isaac et, de surcroît Jacob, desquels Nous fîmes des gens de bien. Nous les fîmes des dirigeants qui guidaient par Notre ordre. Et Nous leur révélâmes de faire le bien, d'accomplir la prière et d'acquitter la Zakât. Et ils étaient Nos adorateurs**. Al-Anbiya, versets 72-73

Allah, le Tout-Haut a dit : « **Nous lui donnâmes Isaac et Jacob, et plaçâmes dans sa descendance la prophétie et le Livre. Nous lui accordâmes sa récompense ici-bas, tandis que dans l'au-delà, il sera parmi les gens de bien.** Al-Ankaboot, verset 27.

- **Les dogmes dans le message d'Ismaël, que le salut d'Allah soit sur lui :**

Les dogmes dans ce message d'Isaac, que le salut d'Allah soit sur lui, ne diffère point de ceux mentionnés dans celui de non frère Ismaël que le salut

d’Allah soit sur lui, ni de ceux tirés du message de son père, le messager d’Allah Abraham, que le salut d’Allah soit sur lui. Parmi ces dogmes évoqués dans son récit dans le Coran : la révélation, la divinité d’Allah et le message. Quant à la révélation, elle fut évoquée dans ce passage où Allah, le Très-Haut s’adressant au dernier des messagers, prières et salutations d’Allah soient sur lui, a dit : « **Quant à ceux qui ont cru et fait de bonnes œuvres, Il leur accordera leurs pleines récompenses et y ajoutera le surcroît de Sa grâce. Et quant à ceux qui ont eu la morgue et se sont enflés d'orgueil, Il les châtiera d'un châtiment douloureux. Et ils ne trouveront, pour eux, en dehors d'Allah, ni allié ni secoureur »** An-Nisaa, verset 173.

Pour ce qui est de l’unicité, elle peut être puisée de Sa parole, le Tout-Haut : « **Etiez-vous témoins quand la mort se présenta à Jacob et qu'il dit à ses fils : « Qu'adorerez-vous après moi ? » - Ils répondirent : «Nous adorerons ta divinité et la divinité de tes pères, Abraham, Ismaël et Isaac, Divinité Unique et à laquelle nous sommes Soumis**».Al-Baqara, verset 133

Et la preuve que l’appel d’Isaac inclut le message est Sa parole, le Tout-Haut : « **Et Nous lui donnâmes Isaac et, de surcroît Jacob, desquels Nous fîmes des gens de bien. Nous les fîmes des dirigeants qui guidaient par Notre ordre. Et Nous leur révélâmes de faire le bien, d'accomplir la prière et d'acquitter la Zakât. Et ils étaient Nos adorateurs**. »Al-Anbiya, versets 72-73

Enfin Isaac, prières et salutations d’Allah soient sur lui, est censé, n’a voir de cesse que de mettre en évidence les dogmes religieux justes à son peuple.

Neuvième section[٨٩]

Jacob et Joseph, que le salut d'Allah soit sur eux, et les dogmes religieux

- **L'époque de Jacob, que le salut d'Allah soit sur lui, et sa lignée :**

Jacob est fils d'Isaac, fils d'Abraham, appelé aussi Israël, il représente l'ascendance des fils d'Israël.

Les écrits des juifs évoquèrent la femme d'Isac[90] Rebecca, fille de Bethuel, l'Araméen, qui était stérile. Isaac implora son Seigneur pour sa femme, lui demandant l'octroi d'enfant et Rebecca, sa femme, devint enceinte. Le moment où elle devait accoucher arriva, et voici qu'il y avait des jumeaux dans son ventre. Le premier sortit roux et tout couvert de poils, comme enveloppé d'une fourrure. On l'appela Esaü. Ensuite sortit son frère, dont la main tenait le talon d'Esaü. On l'appela Jacob. Isac avait alors soixante ans lorsqu'elle les engendra.[91]

Jacob vécut cent quarante sept ans et mourut en Egypte après y avoir vécu pendant dix-sept années. Joseph emmena sa dépouille en Palestine, en terre de Canaan. Cela fut évoqué dans l'Ancien Testament : « Ses enfants l'emmenèrent. Arrives à Hebron, ils l'enterrèrent dans la grotte qu'avait achetée Abraham d'Ephron fils de Cohar le Hittite.[92] »

Il paraît évident que les dogmes évoqués dans le message d'Abraham, et celui d'Ismaël et Isaac sont les mêmes que ceux révélés dans le message de

---

[89] Cf. *Qassas al-Anbya* (Les récits des prophètes), d'Ibn Katir authentification de Mustapha Abdelwahed, le Caire, Editions Al Koutoub Al-Haditha, 1ère édition, 1968, Volume 1/218,306, et *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), Dr. Mohammed Wasfi, p.139

[90] Isaac prit Rebecca comme épouse, Abraham étant encore en vie et Isac avait quarante ans le jour de son mariage. *Al Bahr Az-Zakhir fi tarikh al alal wa akhbar al awail welawakhir* (la mer bienveillante dans l'histoire du monde et les nouvelles des prédécesseurs et des suivants), 1/21, Mahmoud Fahmi Pacha Al Mouhandis,

[91] La Genèse 25/26-25

[92] La Genèse 50/13

Jacob même s'ils ne furent pas explicitement mentionnés dans le récit de chacun d'eux ou dans le récit de Lot, que le salut d'Allah soit sur lui. Ils furent tous de la même époque, et presque en un seul endroit sur cette terre, appartinrent à la même famille et c'est Allah qui les a tous élus et honorés par la prophétie.

Joseph, que le salut d'Allah soit sur lui

- **Son évocation dans le Coran :**

Selon le contexte lié à l'évocation du récit de Moise, que le salut d'Allah soit sur lui, Allah, le Très-Haut a dit : « **Certes, Joseph vous est venu auparavant avec les preuves évidentes, mais vous n'avez jamais cessé d'avoir des doutes sur ce qu'il vous avait apporté. Mais lorsqu'il mourut, vous dites alors : « Allah n'enverra plus jamais de Messager après lui ». Ainsi Allah égare-t-Il celui qui est outrancier et celui qui doute** ». Ghaafir, verset 34

- **La lignée de Joseph, que le salut d'Allah soit sur lui, et son époque**

Nous avons abordé précédemment que Joseph fut le fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham. Il a été dit que Joseph fut engendré par Jacob, de sa femme Rachel, fille de son oncle Laban qui fut frère de Rebecca, épouse d'Isaac.

Il a été dit que Joseph eut deux fils au pays d'Egypte : Manassé et Éphraïm, de sa femme Asenath, fille de Putiphar, prêtre d'On[93], grand prêtre de la ville d'Héliopolis, connue sous le nom de Mataria (ou Ain chams) et il a été dit que Joseph mourut à l'âge de cent-dix ans, il fut embaumé, en Egypte et mis dans un cercueil[94]. Nous estimons de notre part que Joseph fut vendu en Egypte et passa y sa vie pendant le règne des Hyksôs et l'on les appelait les rois bergers ou les princes du désert. Et c'est l'appellation qui convient le mieux comme traduction au terme « Hyksôs » et l'on croit qu'ils sont venus

[93] La Genèse 46-20
[94] La Genèse 50/26

d'Arabie du côté nord- est au début du dix-huitième siècle avant Jésus-Christ et se rendirent maître d'Egypte pendant deux siècles[95] environ.

Il a été dit qu'ils furent maître d'Egypte de l'an mille cinq cent cinquante jusqu'à l'an mille sept cent quatre-vingt huit avant Jésus-Christ et constituèrent la treizième dynastie, puis la quatorzième, la quinzième, la seizième et la dix-septième dynastie dont se rendit maître sans partage une descendance de la dynastie thébaine à l'époque du dernier monarque Hyksôs. Enfin le règne des Hyksôs s'éteignit lorsqu'Ahmôsis fut souverain d'Egypte et ce fut lui qui fonda la dix-huitième dynastie. Il a été dit que celui à qui Joseph, que le salut d'Allah soit sur lui, expliqua le songe fut l'un des rois Hyksôs, nommé Apophis[96] ou Beby.

- **Les dogmes dans le message de Joseph, que le salut d'Allah soit sur lui.**

Nous avons déjà mentionné que Joseph, que le salut d'Allah soit sur lui, fut un messager pour son peuple. Certes, Allah l'envoya avec des preuves évidentes comme tous les prophètes. Allah, le Très-Haut, relata le récit du fidèle qui eut la foi parmi le peuple du pharaon au temps de Moise et ce qu'il dit à son peuple : « **Certes, Joseph vous est venu auparavant avec les preuves évidentes, mais vous n'avez jamais cessé d'avoir des doutes sur ce qu'il vous avait apporté. Mais lorsqu'il mourut, vous dites alors : « Allah n'enverra plus jamais de Messager après lui ». Ainsi Allah égare-t-Il celui qui est outrancier et celui qui doute. » Ghaafir, verset 34**

Il est donc possible de déduire les dogmes qui se rattachent au récit de Joseph, que le salut d'Allah soit sur lui, dans le noble Coran, comme suit :

---

95 *Taarikh al 'alam,* (Histoire du monde), 2/107

96 *Az-Zakhir fi tarikh al alal wa akhbar al awail wel awakhir* 1/27

La divinité et l'unicité :

Il nous suffirait comme preuve à l'existence du dogme de divinité dans le message de Joseph, que le salut d'Allah soit sur lui, ce qu'il déclara aux deux valets entrés avec lui en prison : « **O mes deux compagnons de prison ! Qui est le meilleur : des Seigneurs éparpillés ou Allah, l'Unique, le Dominateur suprême? Vous n'adorez, en dehors de Lui, que des noms que vous avez inventés, vous et vos ancêtres, et à l'appui desquels Allah n'a fait descendre aucune preuve. Le pouvoir n'appartient qu'à Allah. Il vous a commandé de n'adorer que Lui. Telle est la religion droite; mais la plupart des gens ne savent pas.** » Yusuf, versets 39-40

- **L'au-delà :**

Nul doute que Joseph, que le salut d'Allah soit sur lui, appelait son peuple à la foi en la vie future et ce qui s'y rattache comme jugement, paradis et enfer. Et nul doute qu'il leur apprit la réalité de la résurrection et qu'Allah les recréerait une seconde fois après qu'ils furent devenus poussière. Tout cela est déduit de sa déclaration aux deux valets entrés avec lui en prison : **« La nourriture qui vous est attribuée ne vous parviendra point, dit-il, que je ne vous aie avisés de son interprétation [de votre nourriture] avant qu'elle ne vous arrive. Cela fait partie de ce que mon Seigneur m'a enseigné. Certes, j'ai abandonné la religion d'un peuple qui ne croit pas en Allah et qui nie la vie future** ». Yusuf, verset 39

Ceux qui ont la foi en la vie future sont ceux qui croient en l'Heure, à l'inter-monde, l'apocalypse, la résurrection, le paradis, l'enfer ce qui fut révélé dans les messages des prophètes précédents et particulièrement ce qui fut révélé dans les messages de ses pères l'ayant précédé. Cela paraît évident dans la supplication de Joseph à son Seigneur : « **et fais moi rejoindre les vertueux. »** Yusuf, verset 101

On peut y voir une preuve que les gens vertueux seront ressuscités et vivront dans la vie future la bonne vie au paradis.

Dixième section[97]

Les Tribus (*Al-Asbat*)

Nous tenterons dans cette section de mettre la lumière sur les Tribus (*Al-Asbat*) qu'Allah a associé aux prophètes et messagers dans Son Livre et nous essaierons de déduire les dogmes liés à leurs messages.

Evocation d'Al-Asbat dans le Coran :

Allah, le Tout-Haut, a dit : **« Dis : « Nous croyons en Allah, à ce qu'on a fait descendre sur nous, à ce qu'on a fait descendre sur Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et les Tribus, et à ce qui a été apporté à Moïse, à Jésus et aux prophètes, de la part de leur Seigneur : nous ne faisons aucune différence entre eux; et c'est à Lui que nous sommes Soumis** ».Al-Imraan, verset 84

- **Les historiens musulmans et leurs avis sur Les Tribus :**

At-Tabari rapporta que les Tribus furent les prophètes des fils de Jacob, ils furent au nombre de douze hommes, chacun d'eux se retrouva père d'une nation, d'où leur nom les Tribus, (*Al-Asbat).* Il rapporta selon As-Saddi qu'il s'agit de : Joseph, Benjamin, Ruben, Juda, Siméon, Lévi, Dan, et Gad et, ne cita que ces huit noms. Mais il rapporta selon Mohammed Bin Ishaq que Jacob fils d'Isac épousa, Léa la fille de son oncle, Laban fils de Bethuel fils Milca. Il engendra Ruben qui fut l'aîné, Juda fils de Jacob, Siméon fils de Jacob, Lévi fils de Jacob, Juda fils de Jacob, Zabulon, fils de Jacob, Issacar, fils de Jacob, et Dan, fils de Jacob puis Léa, fille de Laban mourut et Jacob épousa sa sœur Rachel fille de Laban fils de Bethuel, fils de Milca et engendra Joseph, fils de Jacob,, Benjamin, que veut dire lion en arabe. De plus, il engendra de deux esclaves l'une nommée Zalapha et l'autre Balla quatre fils : Dan fils de Jacob, Nephtali fils de Jacob, Gad fils de Jacob, et Aser fils de Jacob. Ainsi les fils de Jacob furent au nombre de douze hommes desquels Allah fit douze tribus que Lui, seul saurait dénombrer et connaître en la lignée :

[97] Cf. *Qassas al- Anbya* et *Tarikh al anbiya w al irtibat az-zamani w al 'aqaidi*), Dr Mohammed Wasfi, p.139

« **Nous les répartîmes en douze tribus, (en douze) communautés.** » Al-A'raaf, verset 160

Il a été dit qu'*Al-Asbat* des fils d'Israel porte la même signification que le mot *tribu* chez les Arabes et au singulier *Sibt* signifie petit-fils et donc Al-Hassan et Al-Hossein, qu'Allah les agrée, *sibtayne* c'est-à-dire les deux petits-fils du prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui. Ils représentent alors le petit-fils de Jacob, c'est-à-dire la descendance de ses douze enfants.

Il a été dit qu'*Al Asbat* furent les douze[98] enfants de Jacob, et de chacun d'eux fut issue une nation. Et s'appelèrent ainsi du fait de leur successivité[99] et c'est ce que signifie le terme *sabt* en arabe.

Quant à Al-Alusi, il déclare que qu'*Al Asbat* est le pluriel de *sabt*, et il s'agit des enfants d'Israël. Et il été dit que ce furent les enfants d'Isaac et ajouta : « et les avis divergent quant à la prophétie d'Al-Asbat, fils de Jacob, furent-ils tous prophètes ou non ? Pour ma part, et à travers ce j'avais authentifié, la réponse négative, infirmant la prophétie de tous. Et c'est ce qui fut rapporté de Ja'far As-Sadiq, qu'Allah l'agrée, et dans ce même sens aborda l'Imam Suyuti, qui publia des écrits dans ce sens. En effet, leur manœuvre à l'encontre de Joseph, que le salut d'Allah soit sur lui, s'avère absolument contraire à la prophétie, et que cela se passa alors qu'ils étaient enfants en bas âge, pour les frères de Joseph, ne rend pas évident ce raisonnement. Car il se trouve des actions qui ne peuvent être commises que par des gens adultes. Et combien même serait vraie cette hypothèse elle ne saurait être utile vu la conduite fort exemplaire connue des prophètes. Que de pêchés capitaux dans ce qu'ils avaient commis contre Joseph. Enfin il se trouve qu'il n'y ait aucune indication dans le Coran quant à leur prophétie[100].

---

98 *Tafsir Garaaib El Qoraan* (Exégèse des singularités du Saint Coran), 1/438
99 *Jami' Al bayane* (Recensement des commentaires pour l'explication du Coran) 2/141
100 *Rouh Al-Maani* (L'âme des significations) 1/321

- **L’avis des références israéliennes sur Al-Asbat, les enfants de Jacob, que le salut d’Allah soit sur lui**

Ce qu’on entend par « sources israéliennes », les israéliens arabes issus de la péninsule arabique et non ces intrus venus d’Europe, d’Amérique et d’Afrique et d’autres pays et prétendent être israéliens

Il est évident que les historiens musulmans avaient puisé certaines de leurs versions à partir de références israéliennes et les juifs évoquèrent dans l’Ancien Testament les noms des fils de Jacob en déclarant : Les fils de Jacob furent douze. Les fils de Léa : Ruben, l’aîné des fils de Jacob, Siméon, Lévi, Juda, Issacar et Zabulon. Les fils de Rachel : Joseph et Benjamin. Les fils de Bilha, l’esclave de Rachel : Dan et Nephtali et les fils de Zalapha, l’esclave de Lea: Gad et Aser. Il s’agit là des fils de Jacob, qui naquirent dans Padan Aram[101].

Ils déclarèrent, en outre, que Jacob que le salut d’Allah soit sur lui, sentant la mort prochaine fit venir ses enfants pour leur annoncer ce qui doit arriver les derniers jours et dit : Assemblez-vous fils de Jacob ! Ecoutez dis-je, Israël votre père. Ruben, tu es mon premier-né, ma force et le commencement de ma vigueur. Tu t’es débordé comme l’eau. Tu n’auras pas la prééminence car tu es monté sur la couche de ton père et tu as souillé mon lit en y montant. Siméon, Lévi sont frères, instruments de violence dans leur demeure. Que mon âme n’entre point dans leur conseil secret que ma gloire ne soit point jointe à leur assemblée car ils ont tué les gens en leur colère et ont enlevé des bœufs en leur plaisir. Que leur colère soit maudite et leur fureur car elle a été rude je les diviserai en Jacob et les disperserait en Israël.

Juda, quant à toi, tes frères te loueront, ta main sera sur le cou de tes ennemis ; les fils de ton père se prosterneront devant toi. Juda, tu es un jeune lion ; mon fils tu es revenu de déchirer la proie ; il s’est courbé et s’est couché comme un lion qui est en sa force ; qui le réveillera ? Le spectre ne

[101] La Genèse 35/32 - 26

sera point ôté de Juda, ni le législateur d'entre ses pieds jusqu'à ce que Scilo vienne et c'est à lui qu'appartient l'assemblée des peuples[102].

- **Notre avis sur Al-Asbat**

De notre part, nous estimons qu'Al-Asbat sont les douze fils de Jacob pour les raisons suivantes :

1. **Premièrement** : dans les versets quatre et cinq cités au début de cette étude, Allah énuméra les éminents messagers et prophètes, en qui nous devrions croire et en qui devrait croire le noble et dernier des messagers, prières et salutations d'Allah soient sur lui, mais Joseph n'a pas été cité parmi ces éminents messagers et prophètes, donc il figurerait parmi les douze Asbat, sinon son nom aurait été mentionné indépendamment des autres. Allah, le Tout-Haut a dit : « **Dites : «Nous croyons en Allah et en ce qu'on nous a révélé, et en ce qu'on a fait descendre vers Abraham et Ismaël et Isaac et Jacob et les Tribus, et en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, et en ce qui a été donné aux prophètes, venant de leur Seigneur : nous ne faisons aucune**

---

102 Pour cette occasion, nous tenons à souligner l'intérêt de cette phrase - et peu importe donc les autres - qui pourrait donc être considérée comme une des augures qui annoncent (dans l'Ancien Testament) le dernier des messagers, prières et salutations d'Allah soient sur lui. Explicitement cette phrase voudrait dire que ne saurait disparaître ni avoir une fin le règne de Juda duquel l'on attend qu'il soit bâti sur la vraie législation de Moise, que le salut d'Allah soit sur lui. **,** *ni le législateur* c'est-à-dire qui possède une législation et il s'agit là de celle de Issa (Jésus), que le salut d'Allah soit sur lui, *d'entre ses pieds*, c'est-à-dire, parmi sa descendance ou qu'il engendrerait (La Genèse 34/25, et le passage « et c'est à lui qu'appartient l'assemblée des peuples » s'applique aussi au dernier des Messagers, prières et salutations d'Allah soient sur lui. En effet, il est évident qu'après moins d'une centaine d'années du début de la révélation du message islamique, furent assujettis aux musulmans tous les peuples rattachés à l'Etat romain oriental et tous ceux liés à l'Etat perse et ces musulmans régnèrent sur des contrées situées entre la Chine et l'océan atlantique. Et l'expression « jusqu'à » dans l'énoncé « jusqu'à ce que Scilo vienne » montre clairement que celui qui fut énoncé ne serait point de la descendance de Juda et cela aussi serait compatible avec le message du noble prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, qui fait partie de la descendance d'Ismaël.

Par ailleurs, cette annonce ne pourrait s'appliquer au Messie, que le salut d'Allah soit sur lui, car il demeura durant toute sa vie sous la domination des romains et son peuple assujetti à l'empire romain jusqu'au début du quatrième siècle après la naissance du Messie. Cet empire qui ne représenterait plus qu'une continuité d'un empire idolâtre où le pape ne fut qu'un supérieur à la tête des prêtres, confiné dans sa fonction à absoudre les pécheurs de leurs fautes.

distinction entre eux. Et à Lui nous sommes Soumis». Al-Baqara, verset 136

2. **Deuxièmement** : Lorsque la mort de Jacob, que le salut d'Allah soit sur lui, se fut sentir il recommanda à tous ses fils y compris Joseph de n'adorer qu'Allah, Unique, et ne rien lui associer. Et c'est ce qui fut évoqué dans Sa parole, le Tout-Haut : « **Etiez-vous témoins quand la mort se présenta à Jacob et qu'il dit à ses fils : « Qu'adorerez-vous après moi ? » - Ils répondirent : « Nous adorerons ta divinité et la divinité de tes pères, Abraham, Ismaël et Isaac, Divinité Unique et à laquelle nous sommes Soumis** ». Al-Baqara, verset 133. Ainsi, cette recommandation les concernait tous, et tous furent mis sur un même pied d'égalité.

3. **Troisièmement** : Asbat n'existèrent qu'avant l'époque de Moise, que le salut d'Allah soit sur lui, et la période entre la mort de Jacob et la naissance de Moise étant bien limitée (Moise étant né en 1571. De plus, comme nous le verrons plus tard), et que la descendance de Jacob ne quitta l'Egypte qu'à l'époque de Moise et que la vérité fut établie que ni l'histoire, ni le noble Coran ni aucun autre Livre n'eut évoqué le fait que douze prophètes appelaient à Allah en Egypte. Tout cela nous permet de dire qu'ils se furent succédé. En outre, la période séparant la mort de Joseph et la naissance de Moise fut de soixante quatre ans[103]. Et l'on ne peut par conséquent prétendre qu'il puisse exister des Al-Asbat autres que les douze fils de Jacob.

[103] *Morshid Et-Talibine ila el-Kitab elmuqaddes ith-thamin* (guide des demandeurs au Livre Saint et Précieux), p. 69

Onzième section[104]

Job (Ayoub), que le salut d'Allah soit sur lui

- **Job, que le salut d'Allah soit sur lui et son évocation dans le Noble Coran**

Citant Job, que le salut d'Allah soit sur lui, avec d'autres messagers et prophètes, Allah, le Très-Haut a dit : « **Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noé et aux prophètes après lui. Et Nous avons fait révélation à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob aux Tribus, à Jésus, à Job, à Jonas, à Aaron et à Salomon, et Nous avons donné le Zabour à David.** An-Nisaa, verset 163

Et a dit : **« Tel est l'argument que Nous inspirâmes à Abraham contre son peuple. Nous élevons en haut rang qui Nous voulons. Ton Seigneur est Sage et Omniscient. Et Nous lui avons donné Isaac et Jacob et Nous les avons guidés tous les deux. Et Noé, Nous l'avons guidé auparavant, et parmi la descendance (d'Abraham) (ou de Noé), David, Salomon, Job, Joseph, Moïse et Aaron. Et c'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants**. Al-Anaam, versets 83-84

- **L'époque de Job, que le salut d'Allah soit sur lui, et son ascendance :**

Ibn Ishaq rapporta que Job**,** que le salut d'Allah soit sur lui, fut un romain et il s'agit de Job fils de Moss, fils de Rawel, fils d'Essaii, fils d'Isaac, fils d'Abraham.

D'autres disaient qu'il fut le fils de Moss, fils de Rawel, fils d'Essaii, fils d'Isaac, fils de Jacob. Et il a été dit que : c'est le fils de Moss, fils de Rawel, fils d'Essaii, fils d'Isac, fils d'Abraham. Quant à Ibn 'Assakir, il rapporta que

[104] Cf. *Qassas al-Anbya* (Les récits des prophètes), d'Ibn Katir authentification de Mustapha Abdelwahed, le Caire, Editions Al Koutoub Al-Haditha, 1ère édition, 1968, Volume 1/360, et *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), Dr. Mohammed Wasfi, p.165

sa mère fut fille de Lot. Il a été dit que son père fut parmi ceux qui avaient cru en Abraham, le jour où il fut jeté au feu et qu'il en fût sorti indemne. La première version semble plus plausible, puisqu'il fut de la descendance d'Abraham[105], en effet, Allah le Très-Haut, a dit à propos d'Abraham : « **et parmi Sa descendance (d'Abraham), David, Salomon, Job, Joseph, Moïse et Aaron. »** Al-Anaam, verset 84. Le possessif Sa, dans « Sa descendance » se rapporte à Abraham[106] et non pas Noah.

Les sources rapportent la terre natale de Job fut le pays d'Uts, probablement faisant parti de la montagne de l'Asir et le pays d'Adam[107], située entre la Judée, au sud et les pays des Arabes, au nord. Il a été dit qu'il s'agit de Youbaba fils du petit-fils d'Essaii et qu'il vécut quelques années avant Moise voire plus proche.

Les sources juives rapportent qu'après qu'Allah eut rendu à Job les siens, il vécut après cela cent quarante ans et vit ses arrières-petits-fils durant quatre générations et murut en vieux comblé par toute cette vie[108]

- **Ses dogmes**

Les saints versets abordés au début de cette section mettent en évidence le nombre réduit de fois où Job fut évoqué dans le Livre d'Allah, le Très-Haut. En dépit de cela, nous pourrions déduire de ces versets que Job, que le salut d'Allah soit sur lui, fut l'un des prophètes qui reçurent la révélation comme l'indique le verset cent soixante trois de la sourate des femmes (An-Nisaa). Ce que nous pourrions en déduire est qu'il a appelé son peuple à croire en la révélation et au message et donc nul doute qu'il fut envoyé à son peuple. Et ce, de par Sa parole, le Tout-Haut : « **Nous l'exauçâmes, enlevâmes le mal qu'il avait, lui rendîmes les siens et autant qu'eux avec eux, par miséricorde de Notre part et en tant que rappel aux adorateurs.** » Al-Anbiyaa, verset 84

---

[105] Al *bidaya wan-nihaya* (Le commencement et la fin), 1/220 et Jami' Al Bayane (Recensement des commentaires pour l'exégèse du Coran) 7/172
[106] Esaü s'établit dans la montagne de Séir. Esaü, c'est Edom Genèse 36/8 -10
[107] *Morshid At-Talibine* (Le guide des demandeurs), p. 119
[108] Job 42/ 16- 17

Dans le récit de Job, que le salut d'Allah soit sur lui, il paraît clairement que, d'une part, Satan est l'ennemi de l'homme, hantant son esprit pour le séduire, soufflant le mal dans sa poitrine, pour l'égarer et le repousser de la voie d'Allah. Et que d'autre part, se présente dans ce récit un exemple pratique de fascination et le devoir d'y résister.

Et étant donné que Job fait partie des prophètes ayant reçu la révélation, et qu'il est de la descendance d'Isac et d'Abraham, qu'il est le petit-fils d'Ismaël (s'il s'avère exact qu'Essaii épousa la fille d'Ismaël), alors il lui faudrait qu'il arrive avec les mêmes dogmes que ses prédécesseurs. Un message sans diminution aucune et il lui faudrait aussi qu'il eut guidé sa famille et son peuple vers les vérités de la religion, celle de la droiture, une religion juste et exacte et les appela à l'unicité d'Allah, le Tout-Puissant et le Vénéré, et à se détourner de toute association.

Douzième section[١٠٩]

Dhal-kifl, que le salut d'Allah soit sur lui

- **Son évocation dans le Coran**

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Et rappelle-toi Ismaël et Elisée, et Dhal Kifl, chacun d'eux parmi les meilleurs**. » Saad, verset 48

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Et Ismaël, Idris, et Dhal-Kifl ! Qui étaient tous endurants ; que Nous fîmes entrer en Notre miséricorde car ils étaient vraiment du nombre des gens de bien. »** Al-Anbiyaa, versets 85-86

Allah, le Très-Haut, ne mentionna Dhal-kifl que par ces deux moments dans le noble Coran.

- **Son époque et sa lignée :**

Certains rapportèrent que Dhal-kifl, que le salut d'Allah soit sur lui, fut le fils de Job[110]. Quant à Et-Tabari, il rapporte qu'il fut un homme qui accepta d'être chargé d'une mission de la part de certains gens, soit d'un prophète soit de l'un de ces rois vertueux. Et s'en fut acquitté en toute fidélité. C'est pour cela qu'il fut appelé Dhal-kifl. Allah le loua pour cette fidélité et le fit entrer parmi Ses adorateurs et ceux dont Il fit l'éloge pour leur endurance et leur soumission. Par ailleurs, Et-Tabari, à l'instar d'autres, rapporte à propos de Dhal-kifl des récits d'origine juive que nous estimons assez irrecevables pour être reproduite dans pareil ouvrage. Et selon Moudjahid, Dhal-kifl fut un homme vertueux, pas un prophète, qui avait accepta de rendre justice au nom d'un Prophète de son peuple, et l'avait fait de façon juste en appelant ce peuple à adorer Allah le Très-Haut. L'homme s'est acquitté de cette mission en toute fidélité. C'est pour cela qu'il fut appelé Dhal -kifl. Alors que pour Al-Hassan et pour bien d'autres il fit partie des prophètes et cela est plus

---

109 Cf. *Qassas al-Anbya* (Les récits des prophètes), d'Ibn Katir authentification de Mustapha Abdelwahed, le Caire, Editions Al Koutoub Al-Haditha, 1ère édition, 1968, Volume 1/370, et *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), Dr. Mohammed Wasfi, p.171

110 *Al bidaya wan-nihaya* (Le commencement et la fin), 1/225

crédible car expressément cité parmi eux, dans le verset vu au début de cette section, et faisant partie intégrante de l'énumération des prophètes évoqués dans le verset en question.

- **Ses dogmes :**

Nul doute que Dhal -kifl, à l'instar des autres prophètes, avait appelé à Allah et à Son Unicité rappelant aux gens la mort, la vie d'inter-monde, la résurrection, le Jour du jugement dernier, le jugement, le châtiment, la récompense ainsi que d'autres dogmes révélés aux prophètes afin de guider leur peuple, leur enseigner ce qu'ils ignorent comme vérités se rapportant à la religion et les inviter à avoir la foi dans l'inconnu.

Treizième section[١١١]

Shu'ayb, que le salut d’Allah soit sur lui

- **Son évocation dans le Coran :**

Allah, le Tout-Haut, a dit : « **De même, aux Madyan (Nous envoyâmes) leur frère Chu’ayb qui leur dit: «O mon peuple, adorez Allah et attendez-vous au Jour dernier, et ne semez pas la corruption sur terre». Mais ils le traitèrent de menteur. Le cataclysme les saisit, et au matin, ils gisaient sans vie dans leurs demeures.** » Al-Ankaboot, versets 36-37

- **Son époque et sa lignée :**

Ce qui s’avère indiscutable est que Shu'ayb, que le salut d’Allah soit sur lui, vint après l’époque de Lot, que le salut d’Allah soit sur lui. En effet, Shu'ayb déclarait à son peuple : « **O mon peuple, que votre répugnance et votre hostilité à mon égard ne vous entraînent pas à encourir les mêmes châtiments qui atteignirent le peuple de Noé, le peuple de Hûd, ou le peuple de Sâlih et (l'exemple du) peuple de Lot n'est pas éloigné de vous. »** Hud, verset 89

Quand à la lignée de Shu'ayb, que le salut d’Allah soit sur lui, certes Le Prophète, Shu'ayb, est le fils de Michaël, fils de Yashjun (ou askhir), fils Madyan, fils d'Abraham, comme le mentionnent ‘Ata, Ibn Ishaq et bien d’autres. Et en syriaque son nom devient « Beirut », sa mère Mikaelle fut la fille de Loth. Certains disent qu’il fut le fils d’Aifa, fils de Hobab, fils de Madyan, fils d’Abraham. Il a été rapporté qu’il fut le fils de Jezy, fils de Yashjun, fils de Levi, fils de jacob, fils d’Abraham. Il a été dit qu’il fut

[111] Cf. *Qassas al-Anbya* (Les récits des prophètes), d’Ibn Katir authentification de Mustapha Abdelwahed, le Caire, Editions Al Koutoub Al-Haditha, 1ère édition, 1968, Volume 1/272, et *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al ‘aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), Dr. Mohammed Wasfi, p.173

Shu'ayb, fils de Safwane, fils de d'Aifa, fils de Thabet, fils de Madyan, fils d'Abraham[112].

Nous avons remarqué que certains de ces noms dans la lignée de Shu'ayb ne sont pas présents dans les sources israéliennes, et peut-être que cela s'explique par le fait les Juifs ne se souciaient que de la descendance qui se rapportent à leur propre histoire et selon leur propre point de vue.

Shu'ayb resta parmi les siens parmi lesquels il vécut, et Allah l'envoya vers eux prêchant les messages de Leur Seigneur, leur prodiguant des conseils, et les appelant à la foi et l'obéissance à Allah. Shu'ayb, que le salut d'Allah soit sur lui, fut envoyé à deux nations : à son peuple, le peuple de Madyan, et les gens d'Al-Ayka, des arbres touffus et entrelacés et quand Allah voulut punir Il leur envoya une chaleur torride et leur présenta Son châtiment sous forme d'un nuage, et lorsque ce nuage fut à leur proximité, ils accoururent vers son ombre pour s'y refugier. Ils sentirent alors un peu de fraicheur. Mais quand tous se retrouvèrent sous le nuage, au lieu de leur apporter de l'ombre, le nuage déversa sur eux des étincelles de feu.

Allah, le Très-Haut a dit : « **Mais ils le traitèrent de menteur. Alors, le châtiment du jour de l'Ombre les saisit. Ce fut le châtiment d'un jour terrible**. » Ash-Shuaraa, verset 189

Il a été dit qu'Allah leur envoya des éclats de lumière et une forte canicule qui les suffoqua aussi se refugièrent-ils chez eux mais ils étouffèrent de nouveau, ils se précipitèrent vers le désert. Alors Allah leur envoya un nuage qui leur donna de l'ombre, ils y sentirent fraîcheur et bien-être et les voilà s'appelant les uns les autres et quand ils y furent tous rassemblés, Allah les châtia en faisant pleuvoir sur eux des étincelles de feu[113].

---

[112] *Al-Jami' li Ahkam al-Qur'an* Tafsir al-Qurtubi (Exégèse du Saint Coran),7/247-248 et Jami' Al Bayane (Recensement des commentaires pour l'exégèse du Coran), 8/166
[113] Op. Cit., 19/67

- **Les dogmes dans le message de Shu'ayb[114], que le salut d'Allah soit sur lui**

- **La foi en Allah et en son Unicité**

Le fondement de l'appel de Shu'ayb, que le salut d'Allah soit sur lui, consiste à croire en Allah, l'Unique, sans Lui donner d'associé. Ce fut le même fondement sur lequel fut bâti l'appel des prophètes avant lui, comme nous l'avons montré. Ce même fondement sur lequel s'édifièrent l'ensemble des messages des prophètes et messagers après Shu'ayb et ce, jusqu'à ce qu'arrive l'appel de Mohammad, le Messager d'Allah, le dernier des Prophètes, prières et salutations d'Allah soient sur lui. D'ailleurs, vous pouvez comparer le message de Shu'ayb, que le salut d'Allah soit sur lui, prêchant l'Unicité d'Allah, à l'appel de tous les Messager à affirmer cette l'Unicité, et ce en consultant Sa parole le très-Haut : « **Nous avons envoyé Nuh (Noé) vers son peuple. Il dit : « Ô mon peuple, adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité que Lui. Je crains pour vous le châtiment d'un jour terrible**. » Al-A'raaf, verset 59

Et Il a dit : « **Et aux 'Ad, leur frère Hud : « Ô mon peuple, dit-il, adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité que Lui. Ne [Le] craignez-vous donc pas ?** » Al-A'raaf, verset 65

Et Il a dit : « **Et aux Thamud, leur frère Salih : « Ô mon peuple, dit-il, adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité que Lui. Certes, une preuve vous est venue de votre Seigneur : voici la chamelle d'Allah, un signe pour vous. Laissez-la donc manger sur la terre d'Allah et ne lui faites aucun mal ; sinon un châtiment douloureux vous saisira.** » Al-A'raaf, verset 73

---

[114] Cf. *Qassas al-Anbya* (Les récits des prophètes) et et *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), p.180

Et Il a dit : « **Et aux Madyan, leur frère Shu'ayb : « Ô mon peuple, dit-il, adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité que Lui. Une preuve vous est venue de votre Seigneur. Donnez donc la pleine mesure et le poids et ne donnez pas aux gens moins que ce qui leur est dû. Et ne commettez pas de la corruption sur la terre après sa réforme. Ce sera mieux pour vous si vous êtes croyants. »** Al-A'raaf, verset 85

Et Sa parole, le Très-Haut, adressée à Son prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui : « **Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : « Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc.** » Al-Anbiya, verset 25.

Et Shu'ayb, que le salut d'Allah soit sur lui, appela son peuple à la foi en Allah et en Son Unicité : « ….**Ô mon peuple, dit-il, adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité que Lui.** » Al-A'raaf, verset 85

- **La révélation et le message en Allah et en son Unicité**

Nul doute que Shu'ayb reçu la révélation à l'instar des autres messagers dont Allah, le Très-Haut, évoqua, dans le Coran, les récits au dernier de Ses messagers, prières et salutations d'Allah soient sur lui, à travers Sa parole, le Très-Haut : « **Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noé et aux prophètes après lui. Et Nous avons fait révélation à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob, aux Tribus, à Jésus, à Job, à Aaron et à Salomon, et Nous avons donné le Zabour à David. »** An-Nisaa, verset 163

Parmi les recommandations de Shu'ayb à son peuple : croire en la révélation et en conséquence croire à la sincérité de son message. Allah, le très-Haut, a dit, à travers les propos de Shu'ayb, que le salut d'Allah soit sur lui : « **Il se détourna d'eux et dit : ‹ Ô mon peuple, je vous ai bien communiqué les**

messages de mon Seigneur et donné des conseils. Comment donc m'attristerais-je sur des gens mécréants ? » Al-A'raaf, verset 93

« Les Aad traitèrent de menteurs les Envoyés. Et quand Hud, leur frère (contribule), leur dit : ‹Ne craindrez-vous pas [Allah]?›. Je suis pour vous un messager digne de confiance » Ash-Shuaraa, versets 123-125

« Les Tamud traitèrent de menteurs les Messagers. Quand Salih, leur frère (contribule) leur dit : ‹ Ne craindrez- vous pas [Allah] ? ›. Je suis pour vous un messager digne de confiance. » Ash-Shuaraa, versets 143-145

Mais ils ne purent répondre que par ces propos : « **Ils dirent : « Tu es certes du nombre des ensorcelés ; Tu n'es qu'un homme comme nous; et vraiment nous pensons que tu es du nombre des menteurs. Fais donc tomber sur nous des morceaux du ciel si tu es du nombre des véridiques ! › Il dit : ‹Mon Seigneur sait mieux ce que vous faites›. Mais ils le traitèrent de menteur. Alors, le châtiment du jour de l'Ombre les saisit. Ce fut le châtiment d'un jour terrible.** » Ash-Shuaraa, versets 185-189

« Il se détourna d'eux et dit : ‹Ô mon peuple, je vous ai bien communiqué les messages de mon Seigneur et donné des conseils. Comment donc m'attristerais-je sur des gens mécréants ? » Al-A'raaf, 93

Quatorzième section

Moise et Aaron, que le salut d'Allah soit sur eux

Moïse, que le salut d'Allah soit sur lui, est le prophète d'Allah et un meneur qui avait survécu à tout ce que lui a réservé Pharaon – qu'il soit maudit par Allah - il est non seulement une référence au christianisme et le judaïsme, mais aussi à l'Islam. Le prophète d'Allah, Moïse que le salut d'Allah soit sur lui, a été évoqué dans le Coran. Il est prophète le plus cité dans le Coran. Il le fut d'une manière explicite trente six fois dans le Coran, dans quatre sourates. Et dans trente et un hadiths authentiques du prophète Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui.

Il fut ainsi question de plusieurs événements liés au prophète d'Allah, Moïse, que le salut d'Allah soit sur lui, tous évoqués dans le noble Coran : la naissance du prophète d'Allah, que le salut d'Allah soit sur lui, son arrivée dans le palais du Pharaon, son périple vers Madyan et son élection pour avoir la prophétie et le message et son envoi au Pharaon afin de sauver les fils d'Israël.

Ainsi que sa lutte avec le Pharaon et l'exode des fils d'Israël d'Egypte et la réception des ordres divins sur le mont Sinaï, son statut de dirigeant pour les fils d'Israël. Tout cela fut évoqué dans le Saint Coran

Il fut choisit par Allah, l'Exempt de toute imperfection, parmi son peuple et cela fut relaté dans le Coran. Allah, l'Exempté de toute imperfection, se chargea de son éducation. Et cela montre la préparation du prophète d'Allah, que le salut d'Allah soit sur lui, à recevoir le message.

Le Coran représente en détail le prophète d'Allah qui annonça l'arrivée du prophète d'Allah Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, le Coran dit que cette même annonce se rapportant à l'arrivée du prophète

d'Allah Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, fut évoquée dans l'Ancien Testament. Moise fut surnommé l'interlocuteur d'Allah, en effet, Allah conversa avec lui de vive voix et lui révéla les versets de manière directe.

- **La lignée de Moise et Aaron, que le salut d'Allah soit sur eux[115]**

Les références israéliennes et chrétiennes nous apprirent qu'il s'agit de Moise (Mussa) fils de 'Imran (Amran), fils de Qehath (Caath), fils de Levi, fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham, que le salut d'Allah soit sur eux et que Yakhéved, sœur de Qehath et tante de Imraan, est sa mère. Ces références ajoutèrent que Yakhéved engendra d'Imraan, Marie et Aaron, puis Moise[116] et que ce dernier vécut pendant cent vingt années[117].

Et nous pourrions exposer cela et le rendre ainsi plus explicite à l'esprit, comme suit :

- Abraham vécut 175 ans ;
- Isaac vécut 180 ans ;
- Jacob vécut 147 ans ;
- Lévi vécut 137 ans ;
- Qehath vécut 133 ans ;
- Imraan vécut 137 ans ;
- Joseph vécut 110 ans ;

Aaron fut bien le frère de Moise, la preuve est qu'il s'adressa à lui en l'appelant « fils de ma mère ». Quant à sa sœur dont les juifs disaient qu'elle

[115] Cf. *Qassas al-Anbya* (Les récits des prophètes), d'Ibn Kathir authentification de Mustapha Abdelwahed, le Caire, Editions Al Koutoub Al-Haditha, 1ère édition, 1968, Volume 2/3, et *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), Dr. Mohammed Wasfi, p.187

[116] L'Exode 16 : 6-20

[117] La Genèse 7 : 25, 35 : 26 , 47 :28, L'Exode 6 : 16, 18, 20, Deutéronome 74 : 7

s'appelait Marie et qu'elle fut prophétesse[118], est celle qu'Allah, le Tout-Haut, évoqua dans le Coran, par Sa parole : **« Et le coeur de la mère de Moïse devient vide. Peu s'en fallut qu'elle ne divulguât tout, si Nous n'avions pas renforcé son cœur pour qu'elle restât du nombre des croyants. Elle dit à sa soeur: ‹Suis-le›; elle l'aperçut alors de loin sans qu'ils ne s'en rendent compte.** » Al-Qasas, 10-11

La date de naissance de Moise, que le salut d'Allah soit sur lui, et son époque chez les historiens :

Les historiens s'avèrent presqu'unanimes sur la date de naissance de Moïse, que le salut d'Allah soit sur lui, et qu'elle eut lieu à l'époque de la XIXème dynastie égyptienne (1350-1205) mais ne ils s'étaient pas mis d'accord sur le nom du pharaon à l'époque duquel la naissance de Moise eut lieu.

Théodore H. Robinson déclara : « Si nous croyons aux détails des persécutions exposés au premier chapitre du Livre de l'Exode, le Pharaon qui infligea le pire châtiment aux fils d'Israël ne pourrait être que Ramsès II (1300 - 1225 av. J-C). »

Dates se rapportant au règne des rois et pharaons sur l'Egypte de l'époque de Joseph à la mort de Moise		**Dates se rapportant particulièrement à Joseph et Moise**
Nom des rois et pharaons	**Epoque de règne avant J-C**	
Les rois hyksôs de la XIIIème à la XVIème dynastie	1788-1580	Naissance de Joseph l'an 1745 Av. J-C
Séqénenrê I (XVIIème dynastie)	1635-1615	
Séqénenrê II (XVII)	1615-1605	

118 L'Exode 16 : 15,20

III (XVII)Séqénenrê	1605-1591	
Kamosé (XVII)	1580-1581	Mort de de Joseph l'an 1635 Av. J-C
Sénakhtenrê (XVII)	1580-1557	
Ahmès I (FONDATEUR DE LA XVIII dynastie)	1557-1541	
(XVIII)Amenhotep I	1501-1540	
Thoutmosis I (XVIII)	1501-1540	Naissance de Moise l'an 1571 Av. J-C
Thoutmosis II (XVIII)	1479-1501	
(XVIII)Hatshepsut-Meryetre	1479-1501	
Thoutmosis III **(XVIII)**	1447-1479	
Amenhotep II (XVIII)	1411-1420	
Thoutmosis IV **(XVIII)**	1411-1420	Exode de Moise l'an 1501 Av. J-C
Amenhotep III (XVIII)	1375-1411	
(XVIII)Akhenaton	1358-1375	
(XVIII)Smenkhkare	1358	
Toutânkhamon (XVIII)	1353-1358	
Ay (XVIII)	1350-1353	
XIXème DYNASTIE		
Horemheb	1321-1350	Mort de Moise l'an 1451 Av. J-C
Ramsès I	1320-1321	
Séthi II	1300-1320	Une année de moins par rapport à la naissance de Moise
Ramsès II	1225-1300	
Mérenptah	1215-1225	
Amensis	1215	Une année de moins par rapport à la l'exode de Moise
Siptah	1209-1215	
Séthi II	1205-1209	

- A l'âge de quarante ans, Moise atteignit sa maturité et sa pleine formation ;
- Il resta à Madyan au service du père âgé, un service d'environ huit années qui lui permit d'avoir, en contrepartie, sa fille comme épouse;
- Il Le retour en Egypte, de la révélation des miracles jusqu'à l'exode, environ trente trois années.

L'âge où Moise, que le salut d'Allah soit sur lui, atteignit sa maturité fut le moment où il tua l'égyptien à Ain Chams, et l'apparition des autres signes explicites évoqués par Allah dans sa parole : « **Et Nous avons alors envoyé sur eux l'inondation, les sauterelles, les poux (ou la calandre), les grenouilles et le sang, comme signes explicites, Mais ils s'enflèrent d'orgueil et demeurèrent un peuple criminel.** » Al-A'raaf, verset 133

Alla ordonna à Moise et Aaron de transmettre au Pharaon ce qu'il leur a été révélé et que le châtiment est pour celui qui refuse d'avoir foi et qui tourne le dos. Allah, Immense soit Sa gloire leur a dit : « **Allez donc chez lui ; puis, dites-lui: ‹Nous sommes tous deux, les messagers de ton Seigneur. Envoie donc les Enfants d'Israël en notre compagnie et ne les châtie plus. Nous sommes venus à toi avec une preuve de la part de ton Seigneur. Et que la paix soit sur quiconque suit le droit chemin ! 48. Il nous a été révélé que le châtiment est pour celui qui refuse d'avoir fois et qui tourne le dos ».** Taa-Haa, versets 47-48

Ainsi, Moise et Aaron, que le salut d'Allah soit sur eux, transmirent le message et recommandèrent au Pharaon, à sa famille et à son peuple de croire en ce message d'autant plus que Moise fit apparaître les preuves de son authenticité. Mais les notables parmi le peuple de Pharaon accusèrent Moise et Aaron de sorcellerie après que Moise eut jeté son bâton **: « Il jeta son bâton et voilà que c'était un serpent évident. Et il sortit sa main et voilà quelle était blanche (éclatante), pour ceux qui regardaient.** » A l-A'raaf, versets 107-108

Il faudrait aussi rappeler qu'ils avaient désavoué tous les messagers à l'instar des peuples qui furent anéantis par Allah avant eux et rejetèrent l'idée qu'Allah puisse envoyer des hommes en messagers : « **Ils dirent : ‹ Croirons-nous en deux hommes comme nous dont les congénères sont nos esclaves.Ils les traitèrent [tous deux] de menteurs et ils furent donc parmi les anéantis**.» Al-Muminun, versets 47-48

L'évocation de Satan eut lieu dans le récit de Moise et son serviteur dans Sa parole, le Tout-haut : « **(Rappelle-toi) quand Moïse dit à son valet: ‹Je n'arrêterai pas avant d'avoir atteint le confluent des deux mers, dussé-je marcher de longues années›. Puis, lorsque tous deux eurent atteint le confluent, ils oublièrent leur poisson qui prit alors librement son chemin dans la mer. Puis, lorsque tous deux eurent dépassé [cet endroit,] il dit son valet: ‹Apporte-nous notre déjeuner: nous avons rencontré de la fatigue dans notre présent voyage›. [Le valet lui] dit : ‹Quand nous avons pris refuge près du rocher, vois-tu, j'ai oublié le poisson - le Diable seul m'a fait oublier de (te) le rappeler - et il a curieusement pris son chemin dans la mer.** » Al-Kahf, versets 60-63

D'avoir mentionné Satan sous cette apparition dans le récit de Moise, que le salut d'Allah soit sur lui, nous montre que Moise le fit apparaître sous son vrai aspect et le décrivit comme ennemi évident, capable de se saisir de la mémoire de l'homme et peut-être réussit-il à le faire oublier quelque peu des recommandations d'Allah ou à le détourner de Son adoration.

Il est à remarquer que le premier verset a été révélé dans un événement arrivé à Moïse avant la prophétie et le message dont il fut investi, et le second verset bien après. Et celui qui oublia le poisson, fut bien le valet de Moise, qui était en charge de le surveiller. Et cet oubli fut endossé par Moise implicitement vu qu'ils voyageaient ensemble et donc partageaient la responsabilité même si la chose oubliée ne se rapportait guère à des devoirs religieux.

Parmi les dogmes islamiques, qui se distinguent de ceux des athées qui adorent Satan comme vu précédemment, le fait de considérer Satan comme ennemi de l'homme lui présentant le mauvais conseil, et qui fait tout pour l'égarer et le séduire comme fut abordé antérieurement dans le récit d'Adam et ceux des messagers avant Moise, voire les messagers qui sont arrivés après lui.

Allah donna un exemple de la résurrection dans le récit de la vache[119]. Relatant l'événement, il déclare : « **(Et rappelez-vous,) lorsque Moïse dit à son peuple : ‹Certes Allah vous ordonne d'immoler une vache›. Ils dirent : ‹Nous prends-tu en moquerie ?› ‹Qu'Allah me garde d'être du nombre des ignorants› dit-il. - Ils dirent : ‹Demande pour nous à ton Seigneur qu'Il nous précise ce qu'elle doit être›. - Il dit : ‹Certes Allah dit que c'est bien une vache, ni vieille ni vierge, d'un âge moyen, entre les deux. Faites donc ce qu'on vous commande›. - Ils dirent : ‹Demande donc pour nous à ton Seigneur qu'Il nous précise sa couleur›. - Il dit : ‹Allah dit que c'est une vache jaune, de couleur vive et plaisante à voir›. - Ils dirent : ‹Demande pour nous à ton Seigneur qu'Il nous précise ce qu'elle est car pour nous, les vaches se confondent. Mais, nous y serions certainement bien guidés, si Allah le veut›. - Il dit : ‹Allah dit que c'est bien une vache qui n'a pas été asservie à labourer la terre ni à arroser le champ, indemne d'infirmité et dont la couleur est unie›. - Ils dirent : ‹Te voilà enfin, tu nous as apporté la vérité !› Ils l'immolèrent alors mais il s'en fallut qu'ils ne l'eussent pas fait. Et quand vous aviez tué un homme et que chacun de vous cherchait à se disculper!... Mais Allah démasque ce que vous dissimuliez. Nous dîmes donc : ‹Frappez le tué avec une partie de la vache›. - Ainsi Allah ressuscite les morts et vous montre les signes (de Sa puissance) afin que vous raisonniez**. Al-Baqara, versets 67 -73[120]

Ainsi, Allah Celui Qui est puissant sur toute chose mit en évidence aux fils d'Israël Sa Toute-puissance à ressusciter les morts afin qu'ils ne trouvent point moyen à dénigrer le jour du jugement dernier ni la résurrection, qu'ils

---

[119] Allah, le Tout-Haut, relata ce récit à son prophètes en signe de réprobation contre ceux qui ne croient pas à la résurrection parmi qoraysh, (*Al-Jami' li Ahkam al-Qur'an*) Tafsir al-Qurtubi (Exégèse du Saint Coran), p. 404

[120] Il a été dit qu'une personne parmi les fils d'Israël fut tuée et jetée au milieu d'une tribu parmi celles des fils d'Israël. Alors la famille de la victime vint protester auprès de cette tribu l'accusant d'avoir tué l'un des siens. Chose qu'elle nia catégoriquement. Ils allèrent se concerter auprès de Moise, les uns accusant les gens de la tribu d'avoir tué cette personne, les autres affirmant que le cadavre fut jeté exprès auprès eux. Alors Moise leur fit savoir qu'Allah leur recommanda d'immoler une vache. Ils rétorquèrent : ‹**Nous prends-tu en moquerie?› ‹Qu'Allah me garde d'être du nombre des ignorants**›, répondit Moise. Quand ils furent bien guidés vers la nature de la vache à immoler et à ses caractéristiques, ils se soumirent à l'ordre d'Allah. Moise leur fit savoir qu'ils doivent frapper le tué avec une partie de la vache et ainsi Allah ressuscita le mort. On lui demanda alors l'identité celui qui l'avait tué, il nomma son tueur et mourut de nouveau, (Jami' Al Bayane, Recensement des commentaires pour l'explication du Coran), 270/282

ne doutent guère du message de Moise et qu'ils ne rejettent pas son discours quant à l'apocalypse.

Et la preuve que ce miracle n'eut apparu que pour confirmer la vérité de la résurrection, est Sa parole, le Très-Haut : « **Ainsi Allah ressuscite les morts** » Al-Baqara, 73. Ce fut un discours d'Allah à l'adresse de Ses fidèles serviteurs et un réquisitoire à l'encontre des associateurs ayant rejeté la résurrection afin de les exhorter à tenir compte de la résurrection après la mort. Cet homme eut bel et bien été tué et fut ensuite ressuscité. Ainsi serait le cas des morts après leur disparition, tout comme cet homme à qui Allah redonna vie. Allah Celui Qui est puissant sur toute chose les ressuscitera, le jour de la résurrection. Allah voulut par ce récit donner une argumentation pour prouver Ses dires face aux associateurs parmi les arabes. Et faudrait-il le rappeler, il y avait parmi les fils d'Israël, à cette époque, qui connaissait bien ce récit[121].

Et Allah, Immense soit Sa Gloire a dit : « **Et [rappelez-vous], lorsque Moïse dit à son peuple : ‹ Ô mon peuple, certes vous vous êtes fait du tort à vous-mêmes en prenant le Veau pour idole. Revenez donc à votre Créateur ; puis, tuez donc les coupables vous- mêmes : ce serait mieux pour vous, auprès de votre Créateur ›!... C'est ainsi qu'Il agréa votre repentir ; car c'est Lui, certes, le Repentant et le Miséricordieux** ! » Al-Baqara 54

Moise, que le salut d'Allah soit sur lui, se mit en colère en voyant les fils d'Israël adorer le veau, il désavoua ce que son peuple avait commis et se réfugia vers Allah : « **Et (Moïse) dit : ‹Ô mon Seigneur, pardonne à moi et à mon frère et fais-nous entrer en Ta miséricorde, car Tu es Le plus Miséricordieux des miséricordieux›.** Al-A'raaf 151

Cela met en évidence qu'Allah, le Tout-Haut, a décrété, pour Ses serviteurs, la demande du pardon et l'absolution leurs péchés mais cela exige la foi en Allah, le Tout-Haut, alors Allah accepte la repentance de ceux qui se

[121] *Jami' Al Bayane*, 1/286

repentent d’une façon sincère, s’ils sont honnêtes dans leur retour vers Allah et suivent le droit chemin tracé par les messagers. Le repenti doit aussi expier ses fautes selon les prescriptions divines. Allah nous a bien indiqué que parmi les conditions fixées pour accepter la repentance des adorateurs du veau est qu’ils devraient se donne la mort.

Ainsi, parmi les conditions d’une repentance sincère est qu’elle doit arriver juste après la faute et non pas au moment de la mort, lorsque l’on est sûr que la fin approche, telle la repentance de Pharaon. Allah, le Tout-haut, a dit : **« Et Nous fîmes traverser la mer aux Enfants d'Israël. Pharaon et ses armées les poursuivirent avec acharnement et inimité. Puis, quand la noyade l'eut atteint. il dit : ‹Je crois qu'il n'y a d'autre divinité que Celui en qui ont cru les enfants d'Israël. Et je suis nombre des soumis›. [Allah dit]: Maintenant? Alors qu'auparavant tu as désobéi et que tu as été du nombre des corrupteurs ! Nous allons aujourd'hui épargner ton corps, afin que tu deviennes un signe à tes successeurs. Cependant beaucoup de gens ne prêtent aucune attention à Nos signes (d'avertissement). »** Yunus, versets 90-92

Quinzième section

David, que le salut d'Allah soit sur lui

David, que le salut d'Allah soit sur lui, avait le cœur immaculé l'esprit pur, ce fut lui qui tua Goliath, l'arrogant, il fut aimé par les fils d'Israël qui se rallièrent à lui. Allah lui accorda le royaume et la prophétie. Ainsi, il bénéficia de ces deux privilèges dans le même temps. Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Ils les mirent en déroute, par la grâce d'Allah. Et David tua Goliath ; et Allah lui donna la royauté et la sagesse, et lui enseigna ce qu'Il voulut. Et si Allah ne neutralisait pas une partie des hommes par une autre, la terre serait certainement corrompue. Mais Allah est Détenteur de la Faveur pour les mondes. »** Al-Baqara, versets 251

Allah, l'Exempt de toute imperfection et le très-Haut, apprit à David, à utiliser le fer, qui lui fut amolli, afin de fabriquer des cottes de mailles que les combattants de son armée puissent se protéger contre les ennemis. Il lui en inspira aussi l'art et la manière. Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Nous avons certes accordé une grâce à David de notre part. Ô montagnes et oiseaux, répétez avec lui (les louanges d'Allah). Et pour lui, Nous avons amolli le fer. (en lui disant) : ‹Fabrique des cottes de mailles complètes et mesure bien les mailles›. Et faites le bien. Je suis Clairvoyant sur ce que vous faites. »** Saba, versets 10-11

Et Allah, l'Exempt de toute imperfection et le très-Haut, accorda à David, que le salut d'Allah soit sur lui, ce pouvoir, ainsi Allah lui a amolli le fer au point qu'il pouvait le tordre de sa main sans avoir besoin de feu ou de marteau et il gagnait sa vie en vendant des cottes de mailles qu'il fabriquait lui-même. Cela fut confirmé dans le hadith : « Il n'est pas meilleure nourriture que celle

que l 'homme gagne de ses mains ; et le Prophète d'Allah, David, que le salut d'Allah soit sur lui, vivait de ses mains. »[122]

A l'occasion de la journée du métier qui s'est tenue à Sanaa, en 1433 de l'hégire, j'ai composé ces vers :

« Si tout métier fut déshonneur pour celui qui l'entreprit
David ne serait point prophète et ferronnier,
Et Noah dont on implore intercession d'Allah
Ne serait guère le meilleur qui soit à cogner
de son herminette dans le bois »

Allah, le Très-haut, a dit, quand Il lui inspira l'art de fabriquer ces cottes : « **Et mesure bien les mailles** ». Saba, verset 11

En outre, Allah lui accorda la force et la connaissance de l'Islam. Ainsi il fut confirmé dans les deux recueils authentiques de hadiths : « La meilleure prière pour Allah est celle du prophète d'Allah, David et le meilleur jeûne pour Allah est celui du prophète d'Allah, David. ». Allah, le Très-haut, a dit : « **Endure ce qu'ils disent ; et rappelle-toi David, Notre serviteur, doué de force [dans l'adoration] et plein de repentir [à Allah]. Nous soumîmes les montagnes à glorifier Allah, soir et matin, en sa compagnie, de même que les oiseaux assemblés en masse, tous ne faisant qu'obéir à lui [Allah]. Et Nous renforçâmes son royaume et lui donnâmes la sagesse et la faculté de bien juger**. Saad, versets 17-20

Ibn 'Abbas et Mujahid ont dit que « **doué de force** » veut dire qu'il était fervent dans l'adoration et l'accomplissement des bonnes œuvres.

Quant à Qatada, il disait qu'Allah l'avait doté d'une grande force dans l'adoration et une profonde érudition en Islam

---

[122] Rapporté par Abu Bakr Al-Bayhaqi dans *Al-Arba'ine As-Soughra*, authentification de Abu Isahaq Al Houwayni, Editions Dar Al Kitab Al-Arabi, 1ère édition, Beyrouth, 1408 de l'Hégire, p. 102

Il disait aussi qu'il a été rapporté qu'il veillait la nuit en prière et jeûnait la moitié de sa vie (un jour sur deux).

Il fut confirmé dans les deux recueils ayant rassemblé les hadiths authentiques (*assahihayne* ou les deux recueils authentiques) que le messager d'Allah, prières et salutation d'Allah soient sur lui, a dit : « La meilleure prière pour Dieu est celle de David et le meilleur jeûne pour Dieu est celui de David : il dormait la première moitie de la nuit, veillait en prière pendant un tiers avant de dormir le sixième qui reste. En outre, il jeûnait un jour et mangeait un jour et il ne fuyait pas pendant le combat. »[123]

Et Sa parole : « **C'est Nous qui soumîmes les montagnes à glorifier Dieu, soir et matin, en sa compagnie, de même que les oiseaux assembles en masse, tous ne faisant qu'obéir à Lui (Dieu). »** Sad, versets 18-190 et a dit « **Ö montagnes et oiseaux, répétez avec lui (les louanges d'Allah)** » Saba, verset 10

C'est-a.-dire : « Louez Dieu avec lui »

En outre, Allah l'avait doté de cette magnifique et unique voix.

Allah, le Tout-Haut, a dit : « **C'est Nous qui soumîmes les montagnes a glorifier Dieu, soir et matin** », Saad, verset 18

C'est-à-dire au début du jour et à sa fin. Allah l'avait dote d'une voix unique. On rapporte, en effet, que lorsqu'il récitait son Livre (les Psaumes), les oiseaux restaient suspendus dans les airs et répétaient avec lui ; il en était de même pour les montagnes qui louaient le Seigneur avec lui matin et soir.

---

[123] *Sahih d'Al-Bukhari*, *Bab « man nama 'inda as-Sahar* », (L'Authentique d'Al Boukhari, chapitre : « celui qui lui arrive de dormir à fin de la nuit, juste avant l'aube »), 2/50, hadith n° 1131

Quant à Al-Awza'i, il rapporte, d'après 'Abdullah Ibn 'Amir, que David avait une très belle voix que personne d'autre n'a eue. Sa voix était si envoûtante que les oiseaux et les animaux se figeaient pour l'écouter lorsqu'il louait Allah, et renonçant à manger et à boire jusqu'a mourir de faim ou de soif, quant aux eaux des rivières, elles arrêtaient leur cours.

De son côté Wahb Ibn Munabbih disait que celui qui écoutait la voix du Prophète David se mettait à sautiller comme tel un danseur ; il lisait les Psaumes avec une voix incomparable. Alors génies, humains, oiseaux et animaux restaient de très longs moments à l'écouter au point que certains d'entre eux mourraient de faim.

L'imam Ahmad rapporta que Aïcha, qu'Allah l'agrée, a dit : Le Prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, entendit la voix d'Abi Moussa Al-Ach'ari pendant qu'il récitait le Coran, et dit : « À Abou Moussa fut accordée une douceur de voix de celle accordée à Dawoud »[124].

Al-Bukhari a rapporte, d'après 'Abdullah Ibn Muhammad et 'Abdur-Razzaq, ce qui suit : « La lecture (des Psaumes) a été rendue facile pour David. Il ordonnait qu'on sellât ses chevaux, et avant qu'ils ne soient sellés, il aurait fini de réciter le Coran ; et il ne vivait que de ses mains. »[125]

Le Coran, signifiant là les Psaumes (Le Zabour), qui lui furent révélés.

Il fut aussi roi ayant ses propres sujets, qui arrivait à finir de lire son Zabour tout en contemplant le contenu, en se concentrant sur le mouvement mélodique, chantant ses Psaumes et tout cela en signe d'humilité à l'égard d'Allah, que les prières d'Allah et ses salutations soient sur lui. Il faut reconnaître que la performance s'avère être hors du commun. Certes, Allah,

[124] *Sahih Al-Bukhari*, Bab *Husnu as-Sawt bill* qira'a (L'authentique d'Al-Bukhari, chapitre de l'embellissement de la voix en récitant le Coran), 6/195, hadith n° 5048
[125] *Sahih Al-Bukhari* (L'authentique d'Al-Bukhari), 4/160, hadith n° 3418

le Tout-Haut, a dit : « … **Et Nous avons donné le Zabour à David.** An-Nisaa, verset 163

Le Zabour est un Livre célèbre, révélé pendant le mois du ramadhan contenant des exhortations et des sagesses bien connues pour celui qui veuille bien le feuilleter.

Et Sa parole « **Et Nous renforçâmes son royaume et lui donnâmes la sagesse et la faculté de bien juger** » Saad, verset 20

C'est-à-dire : Nous lui avons donne un immense royaume et avons rendu ses jugements exécutables.

Selon Abu Said Al-Khudri, qu'Allah, l'agrée, rapportant du prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui qui dit : « le plus aimé à Allah, parmi les gens, le jour du jugement dernier, et le plus proche de Lui, un dirigeant équitable et le plus haï d'Allah parmi les gens, le jour du jugement dernier, subissant le pire des châtiments un dirigeant inéquitable »[126].

Selon Ibn Abi Haatim qui rapporte selon Djaâfar Ibn Salmane, j'ai entendu Malik Ibn Dinar interprétant Sa parole : **« Nous lui pardonnâmes. Il aura une place proche de Nous et un bon refuge.** » Saad, verset 25, dire : « Le jour du jugement dernier, David se tiendra debout au pied du Trône d'Allah. Allah dira : « Ô David glorifie-moi aujourd'hui avec cette belle voix mélodieuse par laquelle tu me glorifiais dans le monde ici-bas.

Il répondit : « comment le pourrais-je alors que Tu m'en as privé ».

Allah dira : « je te la rends aujourd'hui ».

Et David d'élever la voix avec une mélodie qui leur fait oublier les délices des gens des paradis ».

---

[126] *Sunan At-Tirmidhy*, authentification deBachar Awed,Volume 3, p.10, hadith n° 1329

Allah, le Tout-Haut a dit : « **Ô David, Nous avons fait de toi un vicaire sur la terre. Juge donc en toute équité parmi les gens et ne suis pas la passion: sinon elle t'égarera du sentir d'Allah›. Car ceux qui s'égarent du sentir d'Allah auront un dur châtiment pour avoir oublié le Jour des Comptes**. » Saad, verset 26

Ceci est un discours solennel d'Allah, le Très-Haut, à l'adresse de David, et une recommandation à tous les dirigeants et gouvernants les sommant d'être équitables, de suivre la vérité révélée par Allah et se détourner de ses propres passions et autres jugements personnels, ceci est aussi une menace pour quiconque ose prendre une voie autre que celle-ci et ne juge pas d'après ce qu'Allah a fait descendre.

- **Son évocation dans le Coran**[127]

Allah, le Tout-Haut a dit : « **Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noé et aux prophètes après lui. Et Nous avons fait révélation à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob, aux Tribus, à Jésus, à Job, à Aaron et à Salomon, et Nous avons donné le Zabour à David. »**.An-Nisaa, verset 163

Allah, le Tout-Haut a dit : ‹**Et ton Seigneur est plus Connaisseur de ceux qui sont dans les cieux et sur la terre. Et parmi les prophètes, Nous avons donné à certains plus de faveurs qu'à d'autres. Et à David nous avons donné le ‹Zabour**›. » Al-israa, verset 55

- **Son époque et sa lignée**

Il fut mentionné dans l'Evangile de Mathieu et Luc que David fut le fils de Issai, fils de Obeid, fils de Roboam, fils de Salmon , fils de Naason, fils de

[127] Cf. *Qassas al-Anbya* (Les récits des prophètes), d'Ibn Katir authentification de Mustapha Abdelwahed, le Caire, Editions Al Koutoub Al-Haditha, 1ère édition, 1968, Volume 2/265, et *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), Dr. Mohammed Wasfi, p.229

Aminadeb, fils de Araam, fils de Esrom, fils de Perets, fils de Juda, fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham[128]. En outre, les sources historiques israéliennes et chrétiennes nous apprennent qu'il eut la royauté en l'an 1055 avant J-C[129], et ajoutent qu'il avait alors trente ans et qu'il régna pendant quarante ans à Hébron, sept ans et six mois en Judée, trois ans à Jérusalem et trente ans de règne sur l'ensemble d'Israël et la Judée[130]. Nous allons mettre en lumière cela sous forme de schéma qui pourrait aider à avoir une idée sur l'ascendance et l'époque de David, que le salut d'Allah soit sur lui, et le rapport avec ses proches parmi les messagers et prophètes. Cela vient des références israéliennes qui pourraient détenir des traces de vérité et aussi selon les déclarations de certains historiens musulmans.

[128] Mathieu 1/1-6, Luc 3/31-34
[129] *Murshid At-Talibine* (Le guide des demandeurs), p.102
[130] 2 Samuel 5/4, 5

- **La lignée de David, que le salut d'Allah soit sur lui :**

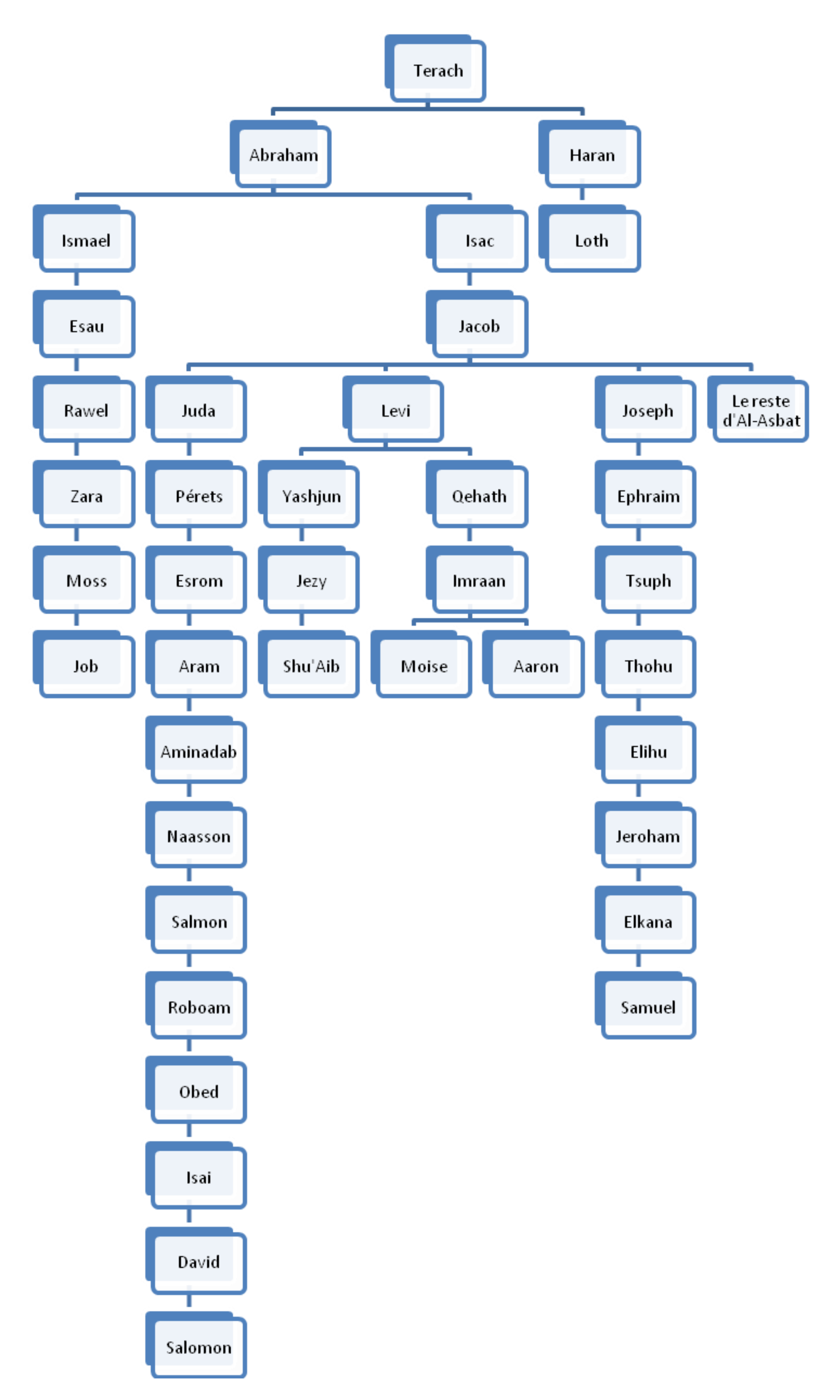


Figure n° 1

- **Les dogmes de sa religion**

- **Le Zabour (les Psaumes)**

Il fut rapporté que le Zabour de David, que le salut d'Allah soit sur lui, fut une prière enseignée à David, sous forme de louanges et glorification d'Allah où ne figure aucune prescription ayant trait au permis ou à l'interdit, aux devoirs ou aux peines légales[131]. Et il a été rapporté que l'interprétation de Sa parole, le Tout-Haut : **« et Nous avons donné le Zabour à David ».** An-Nisaa, verset 163, serait : Nous avons révélé à David ce Livre appelé le Zabour, tout comme le Livre révélé à Moise fut appelé La Torah, celui de Jésus, l'Evangile et celui de Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, fut le Discernement (Coran). Ainsi, le Livre révélé à David était connu sous ce nom[132]. D'ailleurs, nous pensons de notre part que le Zabour est un Livre Céleste révélé à David, à l'instar de tous les Livres révélées aux messagers, englobant les devoirs, les peines légales, les dispositions, et autres préceptes établis par les messagers. Allah fit de David son vicaire sur terre et lui a ordonné de juger équitablement les gens. Comment pourrait-il être vicaire sans connaissance et comment pourrait-il juger les gens selon des dispositions autres que celle qu'Allah a fait descendre dans le cadre et le contexte défini ? Et comment pourrait-il distinguer entre des dispositions justes et valides, qui plaisent à Allah, et d'autres qui le sont moins ou ne le sont point du tout ? Allah, que soit immense Sa Gloire, n'a-t-il pas déclaré : « **« Ô David, Nous avons fait de toi un calife sur la terre. Juge donc en toute équité parmi les gens et ne suis pas la passion : sinon elle t'égarera du sentir d'Allah›. Car ceux qui s'égarent du sentir d'Allah auront un dur châtiment pour avoir oublié le Jour des Comptes.** ». Saad, verset 26

---

131 *Jami' Al Bayane* (recensement des commentaires pour l'éxégèse du Coran, 15/71 et *Al-Jami' li Ahkam al-Qur'an*, *Tafsir al-Qurtubi* (L'exégèse du Saint Coran), 6/17 et *Nihayat al-arab fī funun al-adab* (De l'art d'atteindre le but dans les différentes branches du savoir). D'Aḥmad ibn 'Abd al-Wahhāb Nuwayrī 14/55

132 *Jami' Al bayane* 6/20

N'a-t-il pas eut d'Allah la royauté et la sagesse, et Allah ne lui enseigna-t-il pas ce qu'Il voulut ? Allah, le tout-Haut n'a-t- il pas dit : **« et Allah lui donna la royauté et la sagesse, et lui enseigna ce qu'Il voulut**. » ? Al-Baqara, verset 251

Ceux qui prétendaient que les Psaumes révélés à David, que le salut d'Allah soit sur lui, ne furent que pures glorification et louanges furent influencés par le Livre des Psaumes, évoqué dans l'Ancien Testament, pensant que ce qui a été révélé à David, et donc de même nature, sachant que les chrétiens eux-mêmes ne furent pas en mesure de prétendre que les Psaumes mentionnés dans toutes leurs Ecritures furent en rapport avec David. Ils se contentèrent de dire que David en eut composé la plupart et le reste du Livre des Psaumes c'était Moise, que le salut d'Allah soit sur lui, qui en fut l'auteur, pour une partie et Heyman mais aussi Asaph et Yedoutoûn et d'autres prophètes étant en captivité à Babylone, et certains après la captivité. Et ils avancèrent que trois soixante treize psaumes furent attribués explicitement à David, le quatre-vingt-dixième psaume à Moïse. En outre, le contenu de certains psaumes laisse apparaître qu'ils furent écrits à l'époque de la captivité, et d'autres à l'époque de l'Exode et un autre au moment du Retour. Par ailleurs, il existe de nombreux psaumes pour lesquels interprètes ne se sont d'accord ni sur leur auteur ni sur la date de leur composition, … etc[133]. Et selon les gens du Livre, le nombre total des psaumes existant est de cent cinquante.

- **La Seigneurité, la Divinité, l'Unicité et la révélation**

Il ne fait aucun doute qu'Allah révéla à David les Psaumes comme furent révélés aux autres prophètes les Livres qu'Il fit descendre, comme évoqué dans le verset 163 de la sourate des femmes et c'es évident que David apprit à son peuple la réalité de la révélation. Et il y eut parmi les fils d'Israël une partie qui continua à croire en la Seigneurité, la Divinité et en l'uncité. Et le cas de David avec son peuple ne ressemble guère à celui des autres

[133] *Morchid at-talibine (*Le guide des demandeurs), p. 126 et suivantes

prophètes qui furent envoyés à des gens parmi lesquels il y eut peu d'hommes qui soient disponibles à avoir la foi, peu d'hommes qui soient disponibles à la guidance et à emprunter la bonne voie. Par ailleurs, le noble Coran ne présenta guère de versets parlant explicitement des ces dogmes figurant dans la religion et le message de David. Cependant parmi son peuple, il y avait ceux qui étaient fidèles à la religion de Moise et parmi eux vivait un prophète issu des fils d'Israël, il y avait également Talût. Et la mission de David se limitait à la transmission de la Parole afin qu'ils deviennent pieux.

- **Le message**

Il est évident que David, que le salut d'Allah soit sur lui, transmit à son peuple qu'il fut l'envoyé d'Allah vers eux. Et il était connu chez les fils d'Israël qu'il fut envoyé après un autre prophète des fils d'Israël. Ainsi, fut la tradition ayant trait aux prophètes à cette époque. Et ce fut aussi chose répandue à ce moment-là que les messagers des fils d'Israël, se succédaient les uns aux autres. Et cela ne fut point considéré comme chose étrange. Par ailleurs, la mission des messagers parmi les fils d'Israël fut la transmission de la foi en Allah et qu'Allah envoie Ses messagers afin de guider les gens et les appeler à n'adorer que Lui, Celui n'admet point de divinité en dehors de Lui.

- **La foi aux miracles**

Parmi les miracles attribués par Allah à David la soumission des montagnes louant avec lui Allah et celle des oiseaux, Allah, le Tout-Haut a dit : « **Nous la fîmes comprendre à Salomon. Et à chacun Nous donnâmes la faculté de juger et le savoir. Et Nous asservîmes les montagnes à exalter Notre Gloire en compagnie de David, ainsi que les oiseaux. Et c'est Nous qui sommes le Faiseur.** Al-Anbiya, verset 79. Et a dit : « **Nous soumîmes les montagnes à glorifier Allah, soir et matin, en sa compagnie, de même que les oiseaux assemblés en masse, tous ne faisant qu'obéir à lui [Allah].** » Saad, versets 18-19

Par ailleurs, les miracles qu'Allah accomplit au moyen de tous ses messagers et ses prophètes représentent des preuves de la véracité de la prophétie et des preuves de la Seigneurité, la Divinité, du Destin d'Allah, de sa puissance, de Son originalité, sa création et qu'il n'y a point de divinité autre qu'Allah.

- **L'épreuve et la tentation**

Parmi les dogmes religieux les épreuves d'Allah mises en évidence à Ses serviteurs servant comme test à la fermeté de leur foi en Allah. Certes, David, que le salut d'Allah soit sur lui, fut éprouvé afin de devenir un modèle pour son peuple et les autres peuples. Allah le Tout-Haut a dit : **« Et David pensa alors que Nous I 'avions mis a I 'épreuve. II demanda donc pardon a son Seigneur et tomba prosterne et se repentit.** » Saad, verset 24

Seizième section[134]

Salomon, que le salut d'Allah soit sur lui

- **Son évocation dans le Coran**

Allah le Tout-Haut a dit : **« Et à Salomon (Nous avons assujetti) le vent, dont le parcours du matin équivaut à un mois (de marche) et le parcours du soir, un mois aussi. Et pour lui Nous avons fait couler la source de cuivre. Et parmi les djinns il y en a qui travaillaient sous ses ordres, par permission de son Seigneur. Quiconque d'entre eux, cependant, déviait de Notre ordre, Nous lui faisions goûter au châtiment de la fournaise. Ils exécutaient pour lui ce qu'il voulait : sanctuaires, statues, plateaux comme des bassins, et marmites bien ancrées. - «O famille de David, œuvrez par gratitude», alors qu'il y a eu peu de Mes serviteurs qui sont reconnaissants. Puis, quand Nous décidâmes sa mort, il n'y eut pour les avertir de sa mort que la «bête de terre», qui rongea sa canne. Puis lorsqu'il s'écroula, il apparut de toute évidence aux djinns que s'ils savaient vraiment l'inconnu, ils ne seraient pas restés dans le supplice humiliant [de la servitude].** Saba, versets12-14

- **La lignée de Salomon, que le salut d'Allah soit sur lui, et son époque**

Salomon fut l'envoyé d'Allah fils de David, l'envoyé d'Allah, que le salut d'Allah soit sur lui. Allah le Tout-Haut a dit : **« Et Salomon hérita de David** » An-Naml, verset 16

[134] Cf. *Qassas al-Anbya* (Les récits des prophètes), d'Ibn Kathir authentification de Mustapha Abdelwahed, le Caire, Editions Al Koutoub Al-Haditha, 1ère édition, 1968, Volume 2/8, et *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), Dr. Mohammed Wasfi, p.239

Et il eut la royauté en l'an 1015 avant. J-C, pendant l'époque où David régnait à Jérusalem et sur l'ensemble du territoire d'Israël pendant quarante années[135].

• Les dogmes dans la religion de Salomon, que le salut d'Allah soit sur lui, et son époque

- **La révélation, le message et l'Unicité**

De plus, Salomon, que le salut d'Allah soit sur lui, recevait la révélation, comme cela fut évoqué dans la sourate d'An-Nisaa, tout comme elle fut révélée à l'ensemble des prophètes. Par ailleurs, Salomon succéda à son père David, que le salut d'Allah soit sur lui, pour transmettre le message d'Allah, la preuve c'est d'avoir transmit un écrit à la reine de Saba l'invitant à la foi en Allah et à embrasser la religion islamique.

Ainsi, la huppe déclara à Salomon, que le salut d'Allah soit sur lu : « **J'ai appris ce que tu n'as point appris ; et je te rapporte de Saba' une nouvelle sûre : J'ai trouvé qu'une femme est leur reine, que de toute chose elle a été comblée et qu'elle a un trône magnifique. Je l'ai trouvée, elle et son peuple, se prosternant devant le soleil au lieu d'Allah. Le Diable leur a embelli leurs actions, et les a détournés du droit chemin, et ils ne sont pas bien guidés. Que ne se prosternent-ils devant Allah qui fait sortir ce qui est caché dans les cieux et la terre, et qui sait ce que vous cachez et aussi ce que vous divulguez ? Allah ! Point de divinité à part Lui, le Seigneur du Trône Immense.** » An-Naml, versets 22-26

L'appel à la foi en l'Unicité fut le fondement du message de Salomon. Et tel que nous l'avons souligné précédemment, l'invitation à l'unicité dans l'appel des prophètes d'Israël, a été mentionnée de façon succinte dans le Livre d'Allah. En effet, ces prophètes n'amenèrent point de dogmes qui soient

[135] 1, Les Rois 11/13

indépendants de ceux de Moise. En outre, les dogmes énoncés dans la vraie Torah, furent ceux évoqués par les prophètes des fils d'Israël à leurs propres peuples et auxquels ces prophètes appelèrent les fidèles, comme fut le cas des gens de Saba comme fut évoqué antérieurement.

Par ailleurs, l'ensemble des messagers parmi les fils d'Israël, en Arabie, étaient censés répéter l'appel à la foi en l'existence d'Allah à l'instar des autres messagers. Et aussi : à Son Unicité, Sa puissance, à l'humiliation à l'égard d'Allah, de placer sa confiance en Lui et d'avoir la foi aux Attributs d'Allah et des caractéristiques significatives de Ses actions ; et tout ce qui se rapporte aux dogmes que les messagers furent chargés d'enseigner, chose qui se manifeste dans les nobles versets relatant leurs actions, leurs récits, leur conduite et leur attachement à transmettre les messages de leur Seigneur.

- **Les diables, tentateurs des hommes**

Nul doute que le message de Salomon, que le salut d'Allah soit sur lui, fut parmi les principaux messages qui mirent en lumière la doctrine sur l'existence des diables, d'une façon ou ne peut plus claire. Les diables furent au service de Salomon d'une manière fort apparente et l'impact de ce service fut ressenti par les gens qui virent de leurs propres yeux ce qui ne pourrait être nié ou faire l'objet du moindre doute quant à ce qu'ils accomplissaient comme actions ou comme constructions diverses, au service de Salomon, que le salut d'Allah soit sur lu. Allah le Tout-haut, a dit : « **et parmi les diables il en était qui plongeaient pour lui et faisaient d'autres travaux encore, et Nous les surveillions Nous-mêmes.** » Al-Anbiya, verset 72

Et Allah le Tout-haut, a dit : « **Et à Salomon (Nous avons assujetti) le vent, dont le parcours du matin équivaut à un mois (de marche) et le parcours du soir, un mois aussi. Et pour lui Nous avons fait couler la source de cuivre. Et parmi les djinns il y en a qui travaillaient sous ses ordres, par permission de son Seigneur. Quiconque d'entre eux, cependant, déviait**

de Notre ordre, Nous lui faisions goûter au châtiment de la fournaise. Ils exécutaient pour lui ce qu'il voulait : sanctuaires, statues, plateaux comme des bassins, et marmites bien ancrées. - « O famille de David, œuvrez par gratitude », alors qu'il y a eu peu de Mes serviteurs qui sont reconnaissants. Saba, versets 12-13

- **La récompense**

Allah le Tout-haut, a dit : « **Et s'ils croyaient et vivaient en piété, une récompense de la part d'Allah serait certes meilleure. Si seulement ils savaient !** », Al-Baqara, verset 103

Autrement dit, s'ils crurent en la Torah qui leur interdisait la pratique de la sorcellerie et se détournèrent des péchés dont ils furent célèbres, ils eurent été récompensés nettement mieux que celle pour laquelle ils osèrent vendre leurs âmes. Cela signifie qu'il vaudrait mieux avoir une part infime de la récompense d'Allah dans l'Autre vie, qui s'avère bien durable, que d'en avoir bien plus dans la vie ici-bas, une vie certes éphémère. Et que dire alors de la rétribution d'Allah, le Très-Haut qui s'avère abondante et permanente[136].

[136] *Ruh al-Ma'ani fi Tafsir al-Quran al-Azim wa al-Saba' Ul mathani* (L'âme des significations dans l'exégèse du Coran et des sept versets.), 1/284

Dix-septième section[١٣٧]

Elie (Ilyas), que le salut d'Allah soit sur lui

- **Son évocation dans le Coran**

Allah le Tout-haut, a dit : « **De même, Zacharie, Jean-Baptiste, Jésus et Elie, tous étant du nombre des gens de bien**. Al-Anaam, verset 85

Allah le Tout-haut, a dit : « **Elie était, certes, du nombre des Messagers. Quand il dit à son peuple : « Ne craignez-vous pas [Allah] ? » Invoquerez-vous Ball (une idole) et délaisserez-vous le Meilleur des créateurs, Allah, votre Seigneur et le Seigneur de vos plus anciens ancêtres ? » Ils le traitèrent de menteur. Et bien, ils seront emmenées (au châtiment). Exception faite des serviteurs élus d'Allah. Et Nous perpétuâmes son renom dans la postérité : « Paix sur Elie et ses adeptes ». Ainsi récompensons-Nous les bienfaisants, car il était du nombre de Nos serviteurs croyants.** » As-Saafaat, versets 123-132

- **La lignée, l'époque d'Elie et la présentation du Prophète :**

- **Le point de vue des historiens musulmans**

Selon Abi Ishaq qui déclara qu'Elie est le fils de Yastn, fils de Phinees, fils d'Eleazar, fils d'Aaron, frère de Moise[138]. Selon Ibn Qutaiba : Elie est de la

[137] Cf. *Qassas al-Anbya* (Les récits des prophètes), d'Ibn Kathir authentification de Mustapha Abdelwahed, le Caire, Editions Al Koutoub Al-Haditha, 1ère édition, 1968, Volume 2/241, et *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), Dr. Mohammed Wasfi, p.249

tribu de Josué, Allah l'envoya au peuple de Baalbek, qui adoraient une idole appelé Baal. Leur roi fut Achab et sa femme Jezabel, qui régnait durant son absence, rendait justice et prononçait les sentences. En outre, elle s'employait à exterminer les prophètes et tua un grand nombre parmi eux. Elle fut la fille du roi de Sidon. Sa longévité fut significative puisqu'elle épousa sept rois d'Israël et il n'y eut point de roi qu'elle n'eut pas assassiné. En effet, c'est elle qui fit tuer Jean Le Baptiste (Yahya), fils de Zacharie (Zakariyya)[139].

Et selon Ibn Saad ; Elie est fils de Tichbé, fils de fils de Eleazar, fils de Aaron, fils d'Imraan, fils de Qéhath, fils de Lévi, fils de Jacob[140].

Ces propos sont puisés de sources israéliennes dans lesquelles ne figurait aucun nom de Phinees, qui engendra un fils appelé Yastn. En outre, selon Ibn Saad qui évoqua les fils de Phinees jusqu'à Levi. Et la descendance de Phinees, a été évoquée dans le Premier livre des Chroniques, au sixième chapitre, dans lequel on peut lire que Phinees engendra Abishua et Abishua engendra Bukki[141]. Ainsi, l'ascendance d'Elie, d'après ces trois sources, fut suit, sachant qu'aucune source juive n'évoqua qu'Elie fut de la descendance d'Eleazar :

---

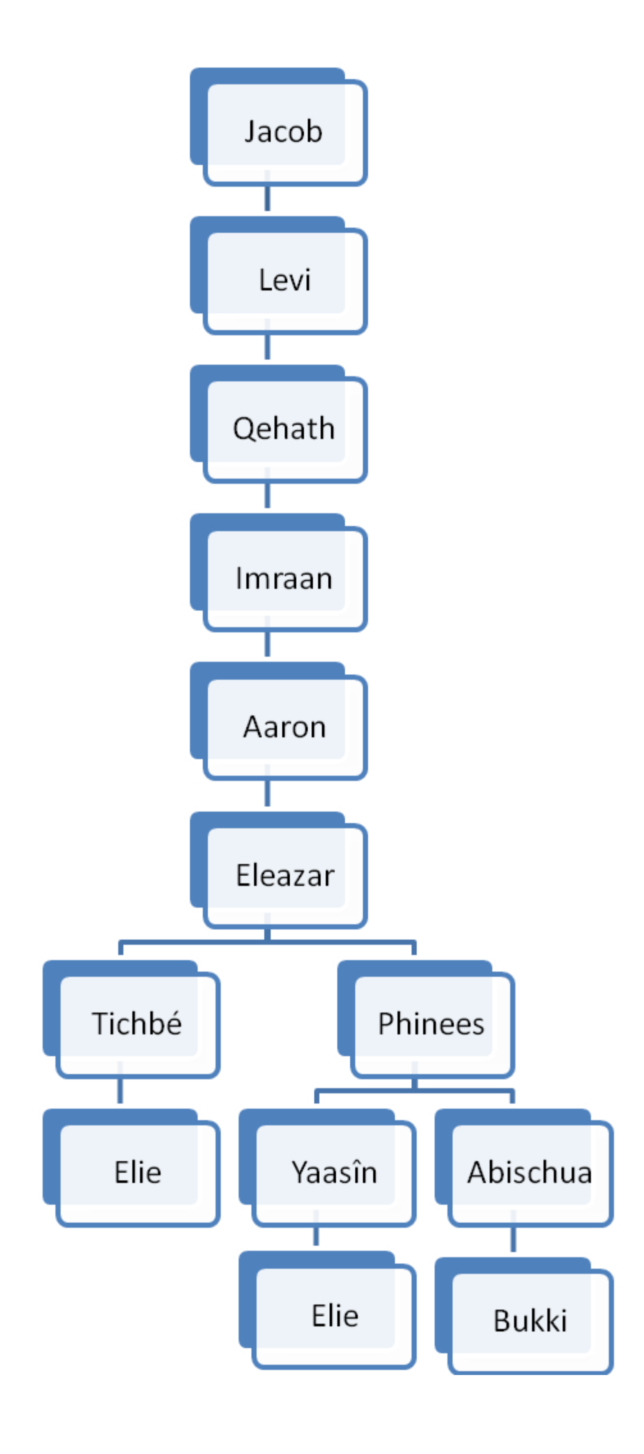
138 *Jami' Al Bayane* (Recensement des commentaires pour l'exégèse du Coran, 1/172 et De l'art d'atteindre le but dans les différentes branches du savoir (*Nihayat al-arab fi funun al-adab*), 14/9

139 *Al Maarif*, p.23-24 il est à remarquer que le dernier paragraphe ne respecte pas l'ordre chronologique

140 *At-Tabaqat El qobra* (les grandes classes), 1/55,

141 Premier livre des Chroniques, 6/5-4

La lignée, l'époque d'Elie, que le salut d'Allah soit lui



Il est à noter qu'Ibn Qutaiba avait exclu Elie de la descendance de Lévi, pour l'inclure dans la tribu de Joshua, c'est-à-dire de la lignée d'Ephraim, fils de

Joseph, fils de Jacob. Cependant à travers ce qu'il évoqua, il aisé de comprendre qu'il considéra «Elie», comme la même personne qui fut mentionné dans l'Ancien Testament. De son côté, Ibn Saad déclara qu'il fut le fils Tichbé. En effet, il dit cela car le Livre des Rois mentionna « Elie Tichbé »[142].

- **Le point de vue des sources israéliennes :**

Elie, que le salut d'Allah soit sur lui, fut envoyé à son peuple, comme nous l'avions évoqué, à l'époque d'Achab fils d'Omri qui accéda au trône en l'an 918 Av. J.C et devint ainsi le septième parmi les rois d'Israël, qui succédèrent à Salomon, que le salut d'Allah soit sur lui, après sa mort en l'an 975 avant. J.C. Et après la partition du royaume de David en deux, les rois de Judée contrôlèrent une partie et les rois d'Israël[143] l'autre.

- **Les dogmes du message d'Elie, que le salut d'Allah soit sur lui[144] :**

Il faut dire qu'avec le peu de versets dans lesquels Allah, le Très-Haut, mentionna Elie, nous pourrions quand même déduire la nature de son message et ce qu'il engloba comme dogmes essentiels tels que ceux amenés par l'ensemble des prophètes.

---

[142] 1, Les Rois, 21/17

[143] Les références israéliennes mentionnant les Rois d'Israël qui accédèrent au trône après la mort de Salomon, que le salut d'Allah soit sur lui, rapportent que ces rois furent d'une méchanceté impitoyable. Le premier fut Jéréboam fils de Nabath qui régna pendant 22 ans, et qui fut malfaisant. Il fit faire deux veaux d'or dont il plaça l'un à Béthel et l'autre à Dan et fit défendre à ses sujets d'aller à Jérusalem pour pratiquer leur culte. Le second fut Nadab fils de Jéréboam, qui devint roi en l'an 954 avant J-C et qui suivit le même chemin que son père, commettant les mêmes péchés. Ensuite, Basa, fils d'Ahias, lui succéda en l'an 953 avant J-C, et fut aussi de la même religion que Jéréboam suivant son chemin et commettant ses crimes. Puis, son fils Ela lui succéda en l'an 930 avant J-C et fut tout comme ses aïeux suivant leur malveillance, mais eut été assassiné dans un festin par son serviteur Zamri qui s'autoproclama roi en l'an 929 avant J-C mais qui ne put régner que sept jours car assiégé par le général Omri, il s'enferma dans son palais et s'y brûla avec toute sa famille. Omri prit le pouvoir en l'an 929 avant J-C et ne put que suivre le funeste chemin de Jéréboam et fut le pire de tous ses prédécesseurs. Son fils, Achab, lui succéda et ce fut alors l'époque où Allah, le Très-haut, envoya Elie, que le salut d'Allah soit sur lui, à son peuple.

[144] Cf. *Qassas al-Anbya* (Les récits des prophètes), et *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), Dr. Mohammed Wasfi, p.255

- **Le message et le miracle :**

Et c'est ce qui fut mentionné dans Sa parole, le Très-Haut : « **Elie était, certes, du nombre des Messagers. Quand il dit à son peuple : «Ne craignez-vous pas [Allah] ? »** As-Saafaat, versets 123-124

Et à travers ces versets nous pourrions comprendre qu'Elie avait fait savoir à son peuple qu'Allah, le Très-Haut, le fit parmi les messagers et qu'Allah, et qu'Allah, le Très-Haut, envoie Ses messagers aux gens, de leur peuple, pour leur montrer la voie du bien et le droit chemin. Ce genre de dogmes ne fut pas considéré comme étrange à cette époque-là, mais cela ne les empêcha pas de traiter les messagers, qui leur furent envoyés, de menteurs par entêtement et arrogance et de par les illusions qui dominent leur esprit et les occupent entièrement. Certes, il y eut parmi le peuple d'Israël ceux qui crurent au même message surtout qu'Allah leur envoyait des messagers succédant les uns aux autres.

Dans la version des Juifs, fut mentionné un certain miracle d'Elie, à savoir une offrande que le feu consuma. Si cela s'avère vrai, cela voudrait dire que le message d'Elie engloba la nécessité de la foi dans les miracles. Ces miracles que firent apparaître les prophètes envoyés par Allah, immense soit Sa gloire ; et ce, dans le but de défier les renégats et de mettre en exergue la puissance, la grandeur d'Allah et Sa création à partir du néant, et particulièrement Sa toute-puissance à anéantir ceux qui traitent de mensonge la Rétribution et à les humilier dans la vie ici-bas.

- **La Seigneurité et l'Unicité**

Le message d'Elie, que le salut d'Allah soit sur lui, engloba l'appel à la foi en Allah, Seigneur de toute chose, et qu'il n'y a pas d'autre divinité en dehors de Lui. Cela parait évident à travers les propos tenus à son peuple : « **Invoquerez-vous Ball (une idole) et délaisserez-vous le Meilleur des créateurs, Allah, votre Seigneur et le Seigneur de vos plus anciens ancêtres ? »** As-Saafaat, versets 125-126

Cela signifie : « Comment oserez-vous adorer Ball qui ne peut rien créer délaissant de la sorte Le meilleur qui soit, le Créateur. Il s'agit d'Allah, votre Adoré, Ô gens ! C'est, certes, Celui qui mérite de vous toute adoration, votre Seigneur qui vous a créés, le Seigneur de vos pères qui vous ont précédés. Il est inconcevable d'adorer une idole qui n'a rien créé du tout et qui ne saurait en rien vous nuire ni vous être utile non plus[145]. Allah est le Seul Créateur et il n'y a point de divinité en dehors de Lui et, en effet, Ball ne saurait Lui être associé, ni dans Sa création ni dans Son royaume, ce Ball que vous considérez prétendument comme étant votre seigneur.

- **L'au-delà**

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Ils le traitèrent de menteur. Et bien, ils seront emmenées (au châtiment). Exception faite des serviteurs élus d'Allah.** As-Saafaat, versets 127-128

Quant à nous, il n'y aurait aucun doute sur ce qu'Allah, le Très-haut, a mentionné à savoir : qu' « **ils seront emmenées (au châtiment)** » en effet, c'est pour avoir traité le messager de menteur et pour ne pas l'avoir écouté. Nous ne saurons douter que cela fut élucidé par Elie à son peuple. En effet, il les mit en garde contre le châtiment de l'autre monde s'ils persistaient à dénigrer de son message. Et surtout que l'on sait que tout messager ne put que mettre en garde son peuple contre la vie dans l'autre monde. Et, il ne nous paraît guère raisonnable qu'Elie omit de rappeler ce qui fut révélé aux

[145] *Jami' Al bayane* (Recensement des commentaires pour l'exégèse du Coran), 1/23-61

prophètes qui le devancèrent ayant trait au jour du jugement dernier, comme la Résurrection, la Rédemption, le Paradis, l'Enfer et tout ce qui englobe ou qui soit interprété dans le noble énoncé « **ils seront emmenées (au châtiment)** ».

Le noble verset « **Ils le traitèrent de menteur. Et bien, ils seront emmenées (au châtiment)** » pourrait être interprété comme suit : les mécréants traitèrent Elie, que le salut d'Allah soit sur lui, de menteur lorsqu'ils leur fait savoir qu' « **ils seront emmenés** ». Ainsi, le message d'Elie inclut le dogme lié à l'au-delà et tout ce qui s'en suit tels : l'Heure (et quand-elle aurait lieu), la Résurrection, la Rédemption, le Paradis, l'Enfer et le séjour éternel au paradis ou en enfer.

- **La crainte d'Allah (At- Taqwaa)**

Le noble énoncé « **Ne craignez-vous pas [Allah] ?** » qui fut mentionné dans le message d'Elie, que la salut d'Allah soit sur lui, est fort exhaustif. En effet, Il rassembla tous les dogmes auxquels Elie fut censé avoir appelé son peuple, tel la foi en Allah, à Son Unicité, qu'il faudrait Le craindre, obéir à Ses ordres, la rédemption, l'épreuve, le péché, la récompense, … etc. Et c'est d'ailleurs pourquoi ce terme (La crainte d'Allah (At- Taqwaa) ou sa signification fut révélé dans le message des prophètes comme vu antérieurement et comme fut mentionné comme exemples de mécréants ayant dénigré les messages qui leur furent adressés par les envoyés d'Allah et les prophètes.

Dix-huitième section[146]

Elysée (Alyasa'), que le salut d'Allah soit sur lui

- **Son évocation dans le Coran :**

Allah, le Très-Haut, a dit : « **Et rappelle-toi Ismaël et Elisée, et Dhal Kifl, chacun d'eux parmi les meilleurs. »** Saad, verset 48

Allah, le Très-Haut, a dit : « **De même, Ismaël, Elisée, Jonas et Lot. Chacun d'eux Nous l'avons favorisé par dessus le reste du monde ».** Al-Anaam, verset 86

- **La lignée, l'époque et la présentation du prophète Elysée**

- **Le point de vue des historiens musulmans :**

Selon Ibn Saad le prophète Elysée vint après Elie et fut Elysée fils d'Ezer, fils de Shuthelah, fils d'Ephraim, fils de Joseph, fils de Jacob, fils d'Isaac. Il a été rapporté qu'Elysée vint après Elie et demeura avec son peuple le temps qu'Allah voulut qu'il reste, les appelant à Allah et toujours fidèle à la voie d'Elie et sa législation et ce, jusqu'à ce qu'Allah, le Tout-Puissant et le Vénéré, le rappela à Lui.

Et selon Ibn Ishaq : Elysée fut le fils de Schaphath

---

[146] Cf. *Qassas al-Anbya* (Les récits des prophètes), d'Ibn Kathir authentification de Mustapha Abdelwahed, le Caire, Editions Al Koutoub Al-Haditha, 1ère édition, 1968, Volume 2/252, et *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), Dr. Mohammed Wasfi, p.259

Et selon Al Hafid Abou Al Qassim Ibn 'Assakir dans son ouvrage, Histoire : Elysée fut petit- fils d'Abraham. Et il a rapporté qu'il fut cousin (le fils de l'oncle) d'Elie, le prophète. Il a été rapporté qu'il vivait caché avec lui dans la montagne Qassioun fuyant le roi de Baalbek puis se rendit avec lui vers cette ville. Et lorsqu'Elie fut élevé vers le ciel, c'est Elysée qui lui succéda prenant en charge son peuple ensuite Allah le fit prophète après lui. De son côté, Abdul Mun'im Ibn Idriss, selon son père, selon Wahb Ibn Munabih qui évoqua : «D'autres rapportèrent qu'il fut à Panéas[147]. Il a été rapporté qu'il fut le fils Schaphath, fils de Schemaeja.[148]

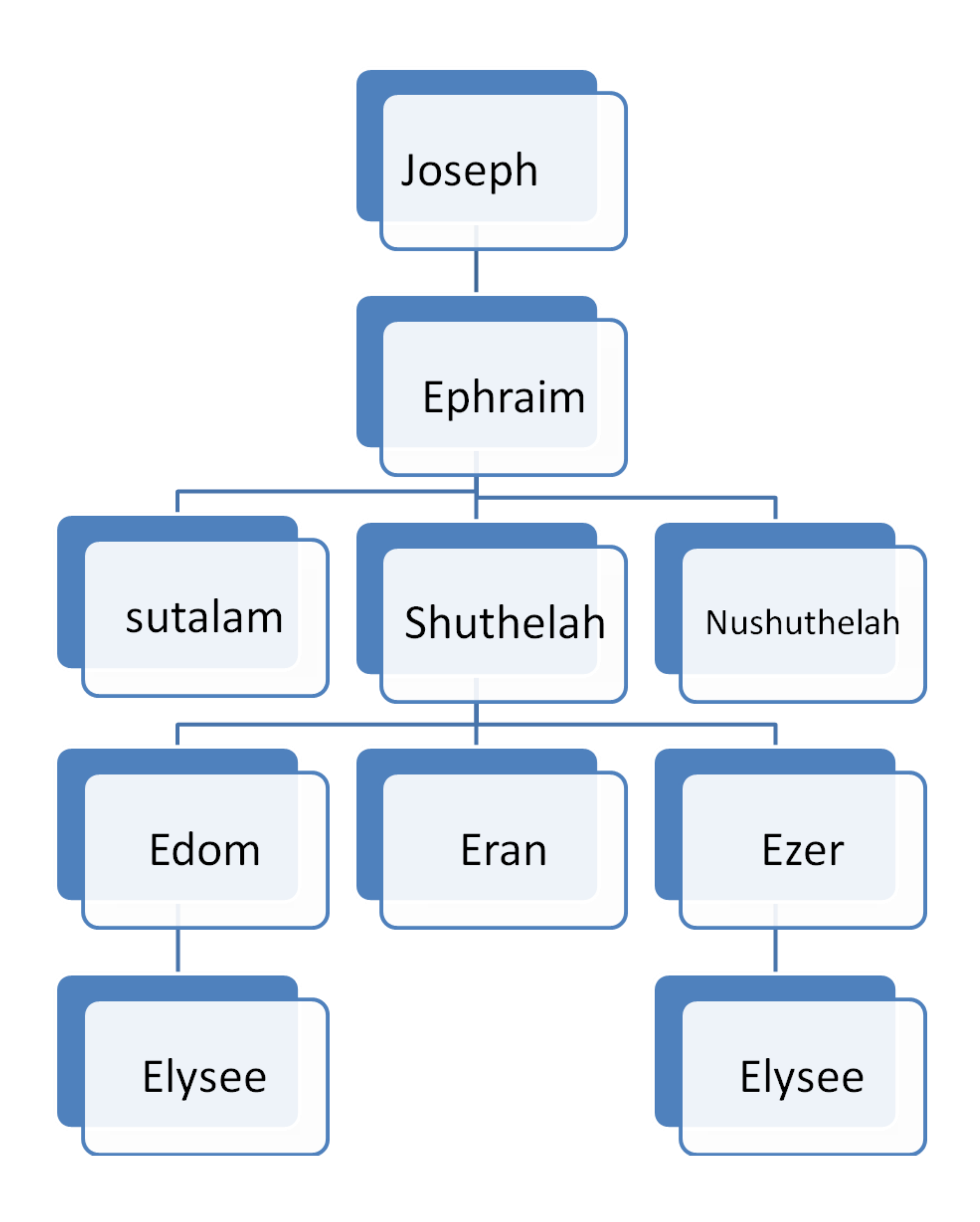
D'autres rapportèrent qu'il exista avant le roi Saül (Tâlût)

At-Tabari et At-Thaalabi rapportèrent le point de vue de ceux qui considérèrent Elysée comme étant Al Khidr, en personne. Mais Khundmir évoqua la position de ceux qui disent qu'Elysée fut bien Dul Kifl tout en confirmant qu'il fut de la descendance d'Ephraim fils de Joseph. D'autres rapportèrent que Dul Kifl succéda à Elysée[149]

Cependant la principale théorie chez les historiens musulmans est qu'Elysée fut de la descendance d'Ephraim, à une différence près due à la Transposition des lettres qui composent le nom Shuthelah fils de Joseph qui fur évoqué dans les livres des Juifs (numéro 26 : 35-36). Il est à remarqué que ces livres mentionnèrent que « Shuthelah » engendra « Eran » et n'énoncèrent point qu'Elysée faisait partie de sa descendance. Une seconde remarque : les avis divergèrent sur le nom du père d'Elysée : fut-il Ezer ou Edom ? Des divergences qui apparaissent selon le schéma qui suit :

---

[147] *Al Bidaya wa An-Nihaya* (le commencement et la fin), 2/4
[148] *Jami' Al bayane,* 7/173
[149] *Dairat Al Maarif Al Islamiya* (Le cercles des connaissances islamiques), 2/609-610



- **La lignée d'Elysée que le salut d'Allah soit sur lui :**

De notre part, nous estimons que l'ascendance évoquée par les historiens musulmans place Elysée à une époque qui devance le moment défini par les livres des juifs de longues étapes. En effet, il fut placé à la troisième génération après Ephraïm, c'est-à-dire à une génération qui se situe

approximativement au même niveau que celui de Moise et Aaron. Nous estimons que cela diffère de ce que nous somme contraint d'accepter parmi les mentionné puisées dans les livres des Juifs, dans certaines limites.

- **Les dogmes de son message :**

Etant donné qu'Elysée vint après Elie, que le salut d'Allah soit sur eux, il ne put que suivre sa voie et son message ne put qu'englober les dogmes en rapport avec foi vers laquelle Elie appela son peuple. Et ce, particulièrement parce qu'il fait partie des prophètes des fils Israël, succédant les uns aux autres et qui furent envoyés afin de rappeler la législation de Moise, que le salut d'Allah soit sur lui. Cette législation qui ne fut pas totalement délaissée par l'ensemble des nations rattachés aux tribus d'Israël. En outre, Elysée rappela à son peuple la nécessité de revenir au Livre de Moise, ses préceptes et de croire à ce qu'englobèrent les dogmes authentiques auxquels se soumettent les croyants. De plus, Elysée les mit en garde contre le châtiment de l'Autre Monde et ce qui fut évoqué par les envoyés d'Allah quant aux horreurs de la situation le Jour du Jugement Dernier, leur faisant savoir qu'Allah a préparé pour les pieux le paradis pour qu'ils y demeurent éternellement et pour les insoumis l'enfer avec un séjour éternel.

Il parait évident que le fondement de l'appel d'Elisée était d'abandonner le culte des idoles, des statues et toute autre représentation. Et il ne fait aucun doute qu'il appela son peuple à la foi en Allah et à Son Unicité, et qu'il était venu avec des miracles prouvant la sincérité de son message et la sincérité du message de tous les prophètes avant lui, et il les a invita à la foi en la révélation, et que ce qui leur déclarait tirait son origine d'Allah Qui lui révéla ce qu'Il voulut qu'ils accomplissent et en quoi ils doivent croire.

Dix-neuvième section[150]

Jonas (Yunus), que le salut d'Allah soit sur lui

- **Son évocation dans le Coran**

Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Jonas était certes, du nombre des Messagers. Quand il s'enfuit vers le bateau comble, Il prit part au tirage au sort qui le désigna pour être jeté [à la mer]. Le poisson l'avala alors qu'il était blâmable. S'il n'avait pas été parmi ceux qui glorifient Allah, il serait demeuré dans son ventre jusqu'au jour où l'on sera ressuscité. Nous le jetâmes sur la terre nue, indisposé qu'il était. Et Nous fîmes pousser au-dessus de lui un plant de courge, Et l'envoyâmes ensuite (comme prophète) vers cent mille hommes ou plus. Ils crurent, et nous leur donnâmes jouissance de la vie pour un temps.** » As-Saafaat, versets 148 - 149

- **la lignée, l'époque et la présentation du Prophète Jonas**

  - **Le point de vue des historiens musulmans :**

L'ensemble des historiens musulmans s'accordèrent à dire que Jonas, que salut d'Allah soit sur lui, fut fils de d'Amithaï. De son côté Ibn, Qutaiba rapporte qu'Allah l'envoya après Elie au peuple de Ninive[151]. Il a été rapporté : qu'il fut avalé par un gros poisson jusqu'à ce qu'il le fît passer par Eléa, puis l'emmena jusqu'au Tigre et de là jusqu'à Mossoul où il le recracha. Par

---

[150] Cf. *Qassas al-Anbya* (Les récits des prophètes), d'Ibn Kathir authentification de Mustapha Abdelwahed, le Caire, Editions Al Koutoub Al-Haditha, 1ère édition, 1968, Volume 2/396, et *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), Dr. Mohammed Wasfi, p.265

[151] *Dairat Al Maarif* p. 24 Ninive : la ville sur le Tigre qui fut une bourgade d'Ashur, située près de Mossoul. Actuellement c'est amas de ruine.

ailleurs, il faudrait souligner que le message d'Elysée débuta après qu'il eut quitté le ventre du poisson[152].

Il est possible de résumer le message de Jonas, que le salut d'Allah soit sur lui, et son récit tel que fut évoqué dans l'Ancien Testament comme suit : Il fut révélé à Jonas de se diriger vers Ninive, symbole d'oppression et de violence, mais il s'enfuit dans la direction opposée, il débarqua à Yafa, prenant un navire en partance pour Tarsis afin d'échapper à la parole d'Allah. Jonas monte dans un bateau et s'endort. Le navire est pris dans une grande tempête. Le commandant de bord vint vers lui et le pria de demander l'aide d'Allah afin qu'ils soient tous sauvés. D'autres marins proposèrent de procéder au tirage au sort pour découvrir la cause de ce malheur, et les sorts désignèrent Jonas. Et les marins se persuadèrent que Jonas fut la cause de ce déchaînement de la mer. Ils lui demandèrent alors ce qu'il en était et il leur apprit qu'il était hébreu et qu'il craignait le Seigneur le Dieu du ciel qui créa la mer et la terre. Ces propos les rendirent pessimistes ils lui demandèrent alors ce qu'ils avaient à faire pour que la mer se calme. Il leur répondit qu'ils devaient le prendre et je jeter par-dessus bord. Il fut lancé à la mer, qui se calme. Allah envoya un grand poisson qui l'avala durant trois jours et trois nuits. Yunane pria le Seigneur alors qu'il était dans le ventre du poisson et l'invoqua par une prière mentionnée dans le Livre de Jonas puis Allah ordonna au poisson de le recracher et il se voit rejeter sur une plage. Allah révéla une seconde fois à Jonas, que le salut d'Allah soit sur lui, de reprendre le chemin pour Ninive et leur transmettre le message qu'Il lui révéla. A l'entrée de la ville, il annonça le futur jugement aux habitants de Ninive : à savoir que la ville serait renversée, une ville sens dessus dessous. Les habitants de Ninive eurent la foi et jeûnèrent tous, se vêtant tous de cilice, grands et petits. A son tour le roi de Ninive se joignit aux croyants, se leva sur son trône, ôta son habit et se couvrit de cilice tout comme les habitants de Ninive et s'assit sur du cendre. Puis, il ordonna à tous les seigneurs de son royaume de demander à tout le monde d'implorer Allah en hurlant et que

[152] *Jami' Al bayane*, 7/173, 37/65

chacun se détourne de ses mauvais agissements. Alors, Allah accepta leur pardon et se satisfit d'eux.

- **Les dogmes du message de Jonas, que le salut d'Allah soit sur lui**

Allah évoqua Jonas, que le salut d'Allah soit sur lui, dans le noble Coran et il fut dit qu'Il lui fit une révélation, comme indiqué dans la sourate des femmes (An-Nisaa) : Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noé et aux prophètes après lui. Et Nous avons fait révélation à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob aux Tribus, à Jésus, à Job, à Jonas, à Aaron et à Salomon, et Nous avons donné le Zabour à David.** » An-Nisaa, verset 163

Et qu'il appela à l'Unicité du Seigneur, déclarant : **« Pas de divinité à part Toi ! Pureté à Toi !** » Al-Anbiya, verset 87

Le récit de Jonas indique qu'il se repentit de son péché, et demanda le pardon de son Seigneur, et qu'Allah l'entendit et accepta son pardon. Cela prouve l'existence de dogmes ayant trait au péché, à la rédemption et à l'imploration du pardon dans son message.

Par ailleurs, le séjour de Jonas dans le ventre du poisson tout en restant sain et sauf, indique l'existence du dogme lié au miracle dans son message. Et à travers Sa parole, le Très-Haut : « **Jonas était certes, du nombre des Messagers.** » As-Saafaat, verset 139

Nous pourrions comprendre de ce texte coranique la nécessité de croire au message des envoyés d'Allah et il fut évident que Jonas relata à son peuple ce que nous fit apprendre Allah à son propos, que Jonas glorifia son Seigneur quand il fut à l'intérieur du poisson et que sans cela, il serait demeuré dans son ventre jusqu'au jour où l'on sera ressuscité. Ceci indique aussi que le message de Jonas englobe le dogme de la résurrection, la rétribution et le

jour du jugement dernier. Et le fait d'être jeté à la mer puis avalé par le poisson renseigne sur le dogme de l'épreuve, du test et de la tentation. De même que faire pousser la courge montre la toute-puissance d'Allah et Sa création.

Allah rapporta que peuple de Jonas crut en l'Unicité d'Allah et en tout les dogmes qui furent mentionnés précédemment, tel le pouvoir d'Allah à châtier les désobéissants et à les anéantir, tout comme furent décimés les peuples qui avaient désobéi, avant eux, à leur Seigneur et qu'Il n'humilie guère les croyants. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'abonde Sa parole, le Tout-Haut : « **Si seulement il y avait, à part le peuple de Yûnus (Jonas), une cité qui ait cru et à qui sa croyance eut ensuite profité ! Lorsqu'ils eurent cru, Nous leur enlevâmes le châtiment d'ignominie dans la vie présente et leur donnâmes jouissance pour un certain temps**. » Yunus, verset 98.

La période relativement courte entre les époques des messagers, fils d'Israël, nous fait sentir que leur appel arrivait à un moment dont les extrémités furent jointes. Surtout que cela eut lieu sur le même territoire et pour une nation représentant la descendance d'un seul homme : Israël, et suivant un seul Livre : la Torah, le Livre de Moise, que le salut d'Allah soit sur lui. En outre, les dogmes authentiques leur ont été fréquemment révélés par l'intermédiaire des messagers et les hommes pieux parmi. Et nous croyons que la successivité quant à l'envoi des prophètes parmi les enfants d'Israël fut d'abord pour affermir la foi des croyants, ensuite maintenir les dogmes authentiques, hérités des hommes pieux parmi eux, puis renforcer la croyance dans le cœur des hésitants et enfin en vue de frapper d'une main de fer les chefs de la mécréance et de l'athéisme et les hérétiques qui s'avèrent irrécupérables et des cas désespérés dont les cœur ont été scellés et qui ne peuvent rien comprendre.

vingtième section[153]

Zacharie (Zakariya) et Jean le Baptiste (Yahya),

que le salut d'Allah soit sur eux

- **Leur évocation dans le Coran**

Allah, le Très-Haut, a dit : « **De même, Zacharie, Jean-Baptiste, Jésus et Elie, tous étant du nombre des gens de bien ».** Al-Anaam, verset 85

- **La lignée et l'époque de Zacharie que le salut d'Allah soit sur lui**

- **Sa lignée et son époque chez les auteurs musulmans :**

Il a été rapporté que Zacharie fut fils d'Azan, fils de Bérékia[154]. Et il a été dit qu' : « il fut fils d'Azan et qu'ils furent, lui et Amram fils de Mathân, fils de Joachim (Yû'aquim), de la descendance de David le prophète, tous issus de la tribu de Juda fils de Jacob, et qu'ils furent de la même époque. Zacharie épousa alors Issa fille d'Imraan et sœur de Marie fille d'Imraan, et dont la mère fut Anne En outre, Zacharie et Jésus furent cousins (leur mère étant des sœurs). Et Zacharie fut menuisier. Par ailleurs, la rumeur courut chez les juifs que Zacharie commit l'adultère avec Marie et fut tué en conséquence. Zacharie fut placé alors dans le tronc d'un arbre et scié en deux en même temps que l'arbre[155]. Et il a été rapporté qu'il fut fils de Bariskaios, issu de la descendance de Juda fils de Jacob[156].

---

153 Cf. *Qassas al-Anbya* (Les récits des prophètes), d'Ibn Kathir authentification de Mustapha Abdelwahed, le Caire, Editions Al Koutoub Al-Haditha, 1ère édition, 1968, Volume 2/347, et *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), Dr. Mohammed Wasfi, p.271

154 *Jami' Al bayane* (Recensement des commentaires pour l'exégèse du Coran), 7/172

155 *Al Maarif*, p.24 et voir Rouh Al-Maani (L'âme des significations), 1/561

156 *At-tabaqat al qobra* (Les grandes classes), 1/55

Comme il a été rapporté que : Zacharie fut le père de Jean Le Baptiste et fils de Bérékia de la descendance de Juda. Il a été rapporté aussi qu'il fut de la descendance de Salomon, envoyé par Allah, le Tout-Haut, aux fils d'Israël après leur retour de captivité à Babylone, quand ils se livrèrent à toutes sortes de péchés ; que sa femme fut Elisabeth, fille de Phanuel, la sœur de Anne, la femme d'Amram, fille de Mathân. Comme il a été rapporté que.la femme de Zacharie fut Elisabeth et qu'il fut le mari de la tante de Marie[157] et non celui de sa sœur, comme fut rapporté par Ibn Qotayba.

- **Zacharie, que le salut d'Allah soit sur lui, évoqué dans l'Ancien Testament**

Nous voyons la nécessité de mentionner quelque chose à propos de Zacharie évoqué dans l'Ancien Testament en vu de distinguer entre lui et Zacharie évoqué par Allah, le Tout-Haut dans Son Livre, le Coran. En effet, c'est l'amalgame observé chez certains auteurs quant aux deux Zacharie. Car dire que Zacharie fut envoyé par Allah pour les enfants d'Israël après leur retour de captivité à Babylone, et qu'il est fils de Bérékia, et que la parole d'Allah fut adressé à Zacharie, fils d'Iddo, qui a émigra avec son grand-père de Babylone à Jérusalem en compagnie de Zorabel fils Schealthiel et Eliézer et avec eux étaient d'autres prophètes juifs[158]

- **Zacharie, que le salut d'Allah soit sur lui, évoqué dans les écritures des chrétiens**

L'Evangile de Luc[159] évoqua ce qui suit : Du temps d'Hérode, roi de Judée, il y avait un sacrificateur, nommé Zacharie, de la classe d'Abia ; sa femme était

[157] *Kitab al-Tashil li-ulum al-tanzil*, Ibn Juzayy, Muḥammad ibn Aḥmad, 1/105, 3/32

[158] Le livre de Néhémie 12 : 1,16, 4

[159] Les références chrétiennes mentionnent que l'Evangile de Luc fut rédigé en l'an 63 de l'ère chrétienne en terre romaine et que Luc ne fut pas parmi les douze apôtres, *Murshid At-Talbine* (le guide des demandeurs), pp. 323-324 et que cet Evangile fut une correspondance entre Luc (destinateur) et son ami Théophilis (destinataire), tel que fut évoqué en introduction par l'auteur.

l’une des filles d'Aaron, et s'appelait Elisabeth. Tous deux étaient justes devant Dieu, observant d'une manière irréprochable tous les commandements et toutes les ordonnances du Seigneur. Ils n'avaient point d'enfants, parce qu'Elisabeth était stérile; et ils étaient l'un et l'autre avancés en âge.

Il entra dans le temple du Seigneur alors un ange du Seigneur apparut à Zacharie, et lui annonça que sa femme Elisabeth lui 'enfantera un fils, et qu’il lui donnera le nom de Jean, qu’il ramènera plusieurs des fils d'Israël au Seigneur, leur Dieu. Zacharie dit à l'ange : A quoi reconnaîtrai-je cela ? Car je suis vieux, et ma femme est avancée en âge. L'ange lui répondit : Je suis Gabriel, je me tiens devant Dieu; j'ai été envoyé pour te parler, et pour t'annoncer cette bonne nouvelle. Et voici, tu seras muet, et tu ne pourras parler jusqu'au jour où ces choses arriveront, parce que tu n'as pas cru à mes paroles, qui s'accompliront en leur temps[160].

Zacharie aurait pu ainsi être envoyé aux fils d’Israël avant la naissance du Messie et environ sept cents ans après Elie et Elysée, selon les dates mentionnées auparavant. Comme il se pourrait que d’autres messages auraient été révélés pendant cette durée et par conséquent, ne furent pas mentionnés par Allah, le Très-Haut[161].

- **Le Coran détermina l’époque de Zacharie, que le salut d’Allah soit sur lui, et celle de Jésus, que le salut d’Allah soit sur lui**

Le noble Coran a déterminé l’époque de Zacharie. En effet, il fut le contemporain de Marie la mère du Messie et s’est vu confier la garde.

---

[160] Luc 1/18-20

[161] Allah, le Très-Haut, a dit : « **Et il y a des messagers dont Nous t'avons raconté l'histoire précédemment, et des messagers dont Nous ne t'avons point raconté l'histoire - et Allah a parlé à Moïse de vive voix –** ». An-Nisaa, verset 164 et a dit : **« Certes, Nous avons envoyé avant toi des Messagers. Il en est dont Nous t'avons raconté l'histoire ; et il en est dont Nous ne t'avons pas raconté l'histoire** ». Ghaafir, verset 78

Allah, le Très-Haut a dit : « **Et Il en confia la garde à Zacharie** ». Al-Imraan, verset 37

Et le message de Zacharie arriva donc juste avant la naissance de Jésus.

- **La lignée et l'époque de Jean Le Baptiste, que le salut d'Allah soit sur lui**

Jean Le Baptiste est fils de Zacharie, que le salut d'Allah soit sur eux, et fut le contemporain de Jésus fils de Marie comme le prouve le contexte du noble verset car au moment où Allah confia la garde de Marie à Zacharie, celui-ci Lui demanda un enfant.

- **Les dogmes des messages de Zacharie et de Jean Le Baptiste, que le salut d'Allah soit sur eux**

Il n'y eut point de doute que Zacharie et Jean Le Baptiste furent des prophètes des fils d'Israël auxquels Allah révéla qu'ils eurent à inviter leur peuple à croire en Lui, à embrasser les dogmes authentiques, à se détourner de toute adoration des pères et aïeux et il les à exhorté à adorer Allah, Lui, Seul, sans L'associer à rien ni à personne.

- **La Seigneurité et l'Unicité**

L'invocation de Zacharie, que le salut d'Allah soit sur lui, à son Seigneur à travers le terme « **Seigneur** » fut preuve de sa foi en la Seigneurité à laquelle il invita sa nation.

> Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Et Zacharie, quand il implora son Seigneur : « Ne me laisse pas seul, Seigneur, alors que Tu es le meilleur des héritiers ».** Al-Anbiyaa, verset 89

Et Il a dit : « **Alors, Zacharie pria son Seigneur, et dit: «O mon Seigneur, donne-moi, venant de Toi, une excellente descendance. Car Tu es Celui qui entend bien la prière».** Al-Imraan, verset 38

Et Il a dit : « **comment aurais-je un garçon ? « »** Al-Imraan, verset 40

Et Il a dit : « **O mon Seigneur, dit [Zacharie], accorde-moi un signe». «Ton signe, dit [Allah,] sera que tu ne pourras pas parler aux gens pendant trois nuits tout en étant bien portant. »** Maryam, verset 10

Il est naturel que l'invitation à croire en le Seigneur des mondes engloba la foi en l'unicité d'Allah que Zacharie décrivit comme **« : le meilleur des héritiers** » et qu'Il est **« Celui qui entend bien la prière » ;** et que si Zacharie croyait en une divinité en dehors d'Allah, il l'aurait implorée en dehors de Lui

- **Les miracles**

L'appel de Zacharie engloba la foi en les miracles est qu'Allah est capable de tout faire, sinon il n'aurait pas demandé : « **O mon Seigneur, donne-moi, venant de Toi, une excellente descendance.** » Al-Imraan, verset 38

Tout en sachant qu'il atteignit l'âge où l'on désespère de procréer et où disparaît totalement la fonction de l'appareil génital et surtout sachant que sa femme fut stérile et que ses organes génitaux furent dans un état où la fécondation et la grossesse s'avérèrent impossible.

Zacharie pria son Seigneur de lui donner un enfant tout en étant convaincu que ni lui ni sa femme ne furent en mesure de procréer. Cependant, sa foi en Allah et en Sa toute-puissance fut immense, que certes, Il fait ce qu'il veut, qu'Il l'avait créé lui et sa femme et toutes ses créatures à partir du néant et

ne trouverait aucune difficulté à leur donner un enfant quelle que soit le degré de désespérance quant à la fécondation ou à avoir un enfant. C'est d'ailleurs ainsi qu'il pria Allah en ces termes : **et dit : «O mon Seigneur, mes os sont affaiblis et ma tête s'est enflammée de cheveux blancs. [Cependant], je n'ai jamais été malheureux [déçu] en te priant, ô mon Seigneur. Je crains [le comportement] de mes héritiers, après moi. Et ma propre femme est stérile. Accorde-moi, de Ta part, un descendant. qui hérite de moi et hérite de la famille de Jacob. Et fais qu'il te soit agréable, ô mon Seigneur**».Maryam, versets 4-6

L'étonnement exprimé par Zacharie, que le salut d'Allah soit sur lui, lorsqu''il apprit que lui et son épouse engendreraient bientôt, ne pourrait s'expliquer que par l'effet d'une surprise excessive. En effet, ce ne fut que pure émotion humaine. Car il ne douta point de la puissance d'Allah à faire apparaitre des miracles. Néanmoins l'effet de surprise le poussa à demander comment pourrait-il revenir une seconde fois à l'état d'adolescence et de jeunesse. Certes, ce qui est arrivé à Zacharie arriva avant cela à Abraham et son épouse lorsqu'elle s'exclama : « **Malheur à moi ! Vais-je enfanter alors que je suis vieille et que mon mari, que voici, est un vieillard ? C'est là vraiment une chose étrange !** » Hud, verset 72

Si le miracle qui apparut à Zacharie et son épouse ne fut pas accompagné du défi des récalcitrants et les non croyants à la prophétie de Zacharie, ces derniers auraient peut-être été compris. Mais, ce miracle s'est produit devant eux et ils ont tout vu et entendu, de leur propres yeux et oreilles. Et cela est devenu de toute façon une preuve que Zacharie fut l'objet de satisfaction de Son Seigneur et qu'il fut proche de Lui, et que l'écouter signifie écouter les ordres d'Allah et que suivre sa guidance signifie être sur la voie d'Allah et particulièrement parce que ce miracle fut accompagné d'un signe, celui de ne pouvoir parler aux gens que[162] par geste, pendant trois jours : « **O mon**

[162] De notre part, nous estimons que le terme « que » exprime une négation restrictive et ce, pour préciser ou limiter le moment ou la durée de l'action exprimée par le verbe *parler*. C'est-à-dire que Zacharie perdit la faculté à parler pendant trois nuits tout en étant bien portant. Ainsi, si ses organes génitaux retrouvèrent leur fonction première, les organes qui lui permettaient de s'exprimer perdirent, leur fonction pendant cette durée

Seigneur, dit [Zacharie], accorde-moi un signe ». «Ton signe, dit [Allah,] sera que tu ne pourras pas parler aux gens pendant trois nuits tout en étant bien portant. » Maryam, verset 10

- **Le message et les Livres révélés[163] :**

Il fut évident que Zacharie appela les gens à avoir la foi en les messages de l'ensemble des prophètes et ce faisant, il les invite à croire à ce dont il croit lui-même. En effet, lui à la foi en Jacob, les tribus (Al Asbat) et les prophètes des fils d'Israël (Jacob). En effet, la preuve est Sa parole : « **Accorde-moi, de Ta part, un descendant qui hérite de moi et hérite de la famille de Jacob. Et fais qu'il te soit agréable, ô mon Seigneur»**. Maryam, versets 5-6

Et même que Zacharie croyait en la prophétie de son fils avant que ce dernier ne soit né. Allah, le Tout-Haut, a dit : **« Alors, les Anges l'appelèrent pendant que, debout, il priait dans le Sanctuaire : «Voilà qu'Allah t'annonce la naissance de Yahya, confirmateur d'une parole d'Allah. Il sera un chef, un chaste, un prophète et du nombre des gens de bien** ». Al-Imraan, verset 39

Certes, ce verset mit aussi en évidence que Jean Le Baptiste avait la foi en le Messie avant que ce dernier ne soit né. C'est ce qu'Allah, le Tout-Haut, révèle : « **Voilà qu'Allah t'annonce la naissance de Yahya** » Al-Imraan, verset 39

Le Messie représente cette parole, certes, Allah lui dit : « **sois !** » et il fut. En effet, Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Le Messie Jésus, fils de Marie, n'est qu'un Messager d'Allah, Sa parole qu'Il envoya à Marie, et un souffle (de**

---

bien déterminée. Ce second signe qui visible à tout le monde pourrait confirmer le premier signe (le fait =
= d'engendrer à un âge avancé tout en ayant une épouse stérile). Cela ne put qu'attirer ainsi l'attention des gens à ces signes, les invitant, en outre, à plus de réflexion quant à la toute-puissace d'Allah Qui détient en Sa main toute chose.

[163] Cf. *Qassas al-Anbya* (Les récits des prophètes) et *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), Dr Mohammed Wasfi, p.280

vie) venant de Lui. Croyez donc en Allah et en Ses messagers. » An-Nisaa, verset 171

- **Le péché et la crainte d'Allah, le Tout-Puissant et le Vénéré :**

Allah, le Tout-Haut, a dit à propos du vœu exaucé de Zacharie : « **Et (Nous) lui donnâmes Yahya et guérîmes son épouse. Ils concouraient au bien et Nous invoquaient par amour et par crainte. Et ils étaient humbles devant Nous.** » Al-Anbiyaa, verset 90

Il y a là la preuve que le croyant doit craindre Allah et redouter son châtiment, sa vengeance et son oppression, et accomplir les bonnes actions pour obtenir Sa grâce et Sa miséricorde. En effet, c'est le croyant qui devrait avoir la foi en la récompense et le châtiment et qui est convaincu que la désobéissance emmène à la pire des conséquences et celui à qui Allah veut du bien Il le détourne des péchés comme fut révélé dans Sa parole sur Jean Le Baptiste : « **et dévoué envers ses père et mère ; et ne fut ni violent ni désobéissant. »** Maryam, verset 14

Allah mit en évidence l'appel de Zacharie à son peuple l'invitant à se détourner des péchés et d'affermir sa foi à travers l'invocation d'Allah et de l'imiter dans l'adoration d'Allah et se soumettre ainsi à la parole Allah, le Tout-Puissant et le Vénéré : « **Il sortit donc du sanctuaire vers son peuple; puis il leur fit signe de prier matin et soir** » Maryam, verset 11

Vingt et unième section[١٦٤]

Le Messie, Jésus, fils de Marie, que le salut d'Allah soit sur lui

Le messager d'Allah, Jésus, que le salut d'Allah soit sur lui, fut envoyé par Allah pour guider les fils d'Israël qui avaient l'Evangile, le Livre Saint, entre les mains. Il n'y eut aucun prophète entre lui et le messager d'Allah, Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui. En effet, notre prophète et envoyé d'Allah, prières et salutations d'Allah soient sur lui, a dit : « Je suis la personne la plus en droit de Jésus, fils de marie Maryam sans ce monde-ci et dans l'autre monde ». Ils demandèrent : « comment Ö messager d'Allah ? » il répondit : « les prophètes sont des demi-frères : leurs mères sont différentes et leurs religion est unique En effet, il n'y pas de prophète entre moi et lui »[165].

Le noble Coran mit en évidence la grossesse de Maryam, que le salut d'Allah soit sur elle, sans qu'aucun homme ne l'ait touchée et ce fut un miracle qu'Allah, le Tout-Puissant et le Vénéré fit apparaître.

Le noble Coran mentionna, certes, ce récit quand elle se retira de sa famille en un lieu vers l'Orient. Alors Allah lui Gabriel, que le salut d'Allah soit sur lui, qui se présenta à elle sous la forme d'un homme parfait. Elle voulut s'échapper de lui pour se réfugier auprès d'Allah. Il dit : «**Je suis en fait un Messager de ton Seigneur pour te faire don d'un fils pur**». Elle répliqua : «**Comment aurais-je un fils, quand aucun homme ne m'a touchée, et que je ne suis pas prostituée ?**». Il lui répondit : « «**Ainsi sera-t-il ! Cela M'est facile, a dit ton Seigneur ! Et Nous ferons de lui un signe pour les gens, et une miséricorde de Notre part. C'est une affaire déjà décidée** ».

---

[164] Cf. *Qassas al-Anbya (L*es récits des prophètes d'Ibn Kathir), Volume 2/367 et suivantes
[165] *Sahih Muslim* (L'authentique de Muslim), explication d'Al-Nawawi, Vol. 15, p. 119

De plus, Allah, l'Exempt de toute imperfection, le soutint par de nombreux miracles, avec Sa permission, le Tout-Puissant et le Vénéré. Et selon ce qui fut écrit dans les textes coraniques, Jésus, certes, ne fut ni tué ni crucifié mais que ce n'était qu'un faux semblant et Allah l'a élevé vers Lui, bien vivant, au ciel. Et selon ce qui fut rapporté dans les Hadihs islamiques, il sera de retour vers la terre avant le jour du jugement dernier afin de faire régner la justice et tuer le faux messie.

Et à l'instar de l'ensemble des messagers, Jésus, que le salut d'Allah soit sur lui, fut musulmans appelant les gens à l'Islam et à prendre le droit chemin et ainsi fut son invitation à Allah, le Tout-Puissant et le Vénéré. Et certes, l'Islam bannit les propos prétendant que Jésus fut le Seigneur ou fils d'Allah et rejeta cela et mit en évidence qu'il fut un homme normal comme tous les messagers et qu'Allah l'élut afin qu'il portât Son message et invitât à l'adoration d'Allah, Seul.

Et pour l'Islam, Allah est unique, sans associé aucun, confirmant ainsi l'Unicité, d'Allah, le Tout-Puissant et le Vénéré. Et dans le Coran, certaines appellations demeurent les mêmes que chez les chrétiens tel « le Messie » et ce, malgré le desaccord de l'Islam avec la croyance des chrétiens car considérant Jésus comme fils de Marie, serviteur et messager d'Allah. Par ailleurs, Jésus annonça la venue de Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui :

Allah, le Yrès-Haut a dit : « **Et quand Jésus fils de Marie dit : «O Enfants d'Israël, je suis vraiment le Messager d'Allah [envoyé] à vous, confirmateur de ce qui, dans la Thora, est antérieur à moi, et annonciateur d'un Messager à venir après moi, dont le nom sera «Ahmad». Puis quand celui-ci vint à eux avec des preuves évidentes, ils dirent : « C'est là une magie manifeste** ».As-Saff, verset 6

Petit aperçu de Jésus, fils de Marie, que le salut d'Allah soit sur lui, et sa mère :

Ce qui va suivre est un petit aperçu de Jésus, fils de Marie, que le salut d'Allah soit sur lui, et sa mère qui eut une foi inébranlable. Il n'y eut aucune divergence à propos de Marie qui fut de la descendance de David, que le salut d'Allah soit sur lui, et son père fut Amran le plus noble parmi les fils d'Israël en son époque et sa mère fut Anne, fille de Phanuel, fils de Sefac, faisant partie de ces adoratrices vivant en ascète. Et Zacharie, que le salut d'Allah soit sur lui, fut prophète à son époque et fut le mari de la sœur de Marie, Élisabeth. D'autre part, la majorité des doctrines musulmanes (*al jumhur*) rapporte qu'il fut le mari de sa tante. Mais tous s'accordèrent à dire que son nom fut Élisabeth. Et dans les propos d'*al jumhur*, il fut rapporté que la mère de Marie était stérile ; or voyant, un jour, un oiseau nourrir ses petits, elle désira tellement avoir un enfant. Elle fit alors le vœu, que si Dieu lui donnait un enfant, de le consacrer à l'entretien du sanctuaire de Jérusalem. Quelque temps après, elle eut ses menstrues et après s'être purifiée, son époux eut des rapports avec elle et elle tomba enceinte de Marie, que le salut d'Allah soit sur elle. Puis, lorsqu'elle eut accouché, elle dit : «**Seigneur, voilà que j'ai accouché d'une fille» or Allah savait mieux ce dont elle avait accouché ! Le garçon n'est pas comme la fille.** » Al-Imraan, verset 36. Et il était de tradition à l'époque de vouer un de ses enfants à l'entretien du sanctuaire de Jérusalem. **« Je l'ai nommée Marie, et je la place, ainsi que sa descendance, sous Ta protection contre le Diable, le banni** ». Al-Imraan, verset 36. Alors Allah l'agréa, accepta son vœu et exauça sa prière.

Abu Horayra rapporta que le prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, a dit, "Aucun enfant n'est né sans que Satan le touche à la naissance, au moment où il commence à pleurer fort à cause du contact de Satan, excepté Marie et son fils." Abu Horayra ajouta : « lisez si vous voulez : « **et je la place, ainsi que sa descendance, sous Ta protection**

contre le Diable, le banni»[166]. « **Son Seigneur l'agréa alors du bon agrément, la fit croître en belle croissance. Et Il en confia la garde à Zacharie** ». Al-Imraan, verset 37

Plusieurs savants spécialistes de l’exégèse rapportèrent que sa mère l’enroula dans ses langes et partit la remettre aux adorateurs du sanctuaire. En effet, ces fidèles y demeuraient et puis cette fille fut la fille de leur supérieur et le maître de leur prière, c’est pourquoi ils se disputèrent la garde de l’enfant. Zacharie étant alors leur prophète, voulut avoir l’exclusivité de cette garde en raison du lien entre son épouse et elle : en effet, elle fut sœur de Marie ou sa tante, selon les deux versions rapportées. Néanmoins il lui fut demandé de participer au tirage au sort. Le Destin l’aida dans cette entreprise et ses concurrents furent donc battus. Faudrait-il rappeler qu’une tante possède le même statut qu’une mère.

Allah, Tout-Haut, a dit : « **Ce sont là des nouvelles de l'Inconnaissable que Nous te révélons. Car tu n'étais pas là lorsqu'ils jetaient leurs calames pour décider qui se chargerait de Marie ! Tu n'étais pas là non plus lorsqu'ils se disputaient ! »,** Al-Imraan, verset 44

Ainsi, chacun d’eux mit un calame qui le désignait et ils partirent placer ces calames dans un endroit puis demandèrent à un enfant n’ayant pas encore l’âge de puberté d’en faire sortir un. Et ce fut celui de Zacharie, que le salut d’Allah soit sur lui.

C’est alors qu’ils demandèrent de refaire l’opération en jetant les calames dans un fleuve cette fois-ci et le gagnant serait celui dont le calame avançait à contre-courant. Ce fut encore une fois le calame de Zacharie qui sortit gagnant car progressant à contre-courant tandis que les leurs suivirent le cours des flots. Il fut en conséquence en droit d’avoir cette garde légalement et fatalement.

---

[166] *Sahih Al-Boukhari,* (L’authentique d’Al-Boukhari), 6/34 (4548)

Allah, Tout-Haut, a dit : « **Chaque fois que celui-ci entrait auprès d'elle dans le Sanctuaire, il trouvait près d'elle de la nourriture. Il dit : « O Marie, d'où te vient cette nourriture?» - Elle dit : « Cela me vient d'Allah ». Il donne certes la nourriture à qui Il veut sans compter**. » Al-Imraan, verset 37

Les spécialistes de l'exégèse du Coran expliquent le verset ainsi : Zacharie l'installa dans la place la plus noble de la mosquée où personne n'a le droit d'y entrer. Elle y adorait Allah et y vaquait à ses devoirs tel l'entretien de la mosquée lorsque c'est son tour. En effet, elle adorait Allah nuit et jour jusqu'au au point où elle fut prise en exemple parmi les enfants d'Israël. Elle fut aussi réputée par ses aspects nobles et ses qualités vertueuses à tel point que chaque fois que Zacharie s'introduit là où elle pratiquait ses cultes adoratifs, il trouve de la nourriture à sa proximité. Une nourriture qui n'était pas de saison : les produits de l'été en plein hiver et les fruits de l'hiver en plein été. Il lui demanda : « **d'où te vient cette nourriture ?** ». Elle répondit : « **Cela me vient d'Allah**» C'est-à-dire : c'est Allah qui m'a pourvue de ces ressources : « **Il donne certes la nourriture à qui Il veut sans compter** ».

Alors Zacharie ressentit le désir ardent d'avoir un enfant en dépit de son âge et sa vieillesse et dit : « **O mon Seigneur, donne-moi, venant de Toi, une excellente descendance. Car Tu es Celui qui entend bien la prière** ». Al-Imraan, verset 38

Certains rapportent qu'il a dit dans son invocation : « Par Celui qui donne les fruits hors saison, donne-moi un enfant même si le moment n'est pas approprié ». Ainsi Allah exauça sa prière

La bonne annonce des anges pour Marie :

Le Tout-Haut a dit : « **(Rappelle-toi) quand les Anges dirent : « O Marie, certes Allah t'a élue et purifiée ; et Il t'a élue au-dessus des femmes des mondes. « O Marie, obéis à Ton Seigneur, prosterne-toi, et incline-toi avec ceux qui s'inclinent**». Al-Imraan, versets 42-43.

Allah, le Tout-Haut, évoqua que les anges annoncèrent à Marie la nouvelle de son élection par Allah parmi toute les femmes des monde de son époque. Elle fut élue pour que soit conçu en elle un enfant sans père et l'annonce lui fut faite que cet enfant serait un noble prophète. « **Il parlera aux gens, dans le berceau** » Al-Imraan, versets 46. C'est-à-dire, tout enfant qu'il fut, il les appela à adorer Allah Seul, sans lui associer rien ni personne, et le fit tout aussi, étant adulte. Cela prouve qu'il atteindra l'âge adulte et là aussi, il appellera à Allah. Par ailleurs, Marie fut ordonnée de multiplier les actes d'adoration, les actes de dévotion, de se prosterner et de se courber à Allah davantage afin qu'elle soit méritante de cette noblesse et soit à même de remercier ce bienfait. Il fut rapporté qu'elle priait debout jusqu'à ce que ses pieds se fendent, qu'Allah l'agrée, qu'Allah lui fasse miséricorde, ainsi qu'à sa mère et à son père.

Selon Anas, le messager d'Allah a dit : suffis-toi parmi les femmes de Marie fille d'Imran, Khadija bint Khouwaylid, Fatima Bint Mohammed et Assia femme de Pharaon[167].

Le récit de la grossesse de Maryam, que le salut d'Allah soit sur lui

Quand les anges lui firent l'annonce de son élection par Allah et qu'elle aurait un enfant pur et que cet enfant serait un prophète noble, immaculé, honorable, réconforté par des miracles, elle s'étonna de l'existence possible

[167] Sunnan At-Tirmidhy, 6/186, Hadih n° (3878)

d'un enfant sans père car n'ayant pas de conjoint ni étant de celles qui pourraient se marier un jour. Alors les anges lui firent apprendre qu'Allah est Omnipotent. Lorsqu'Il décide une chose, Il dit seulement : «**Sois**», et elle fut tout aussitôt. Elle s'apaisa face à cette vérité, revint repentante et se soumit à l'ordre d'Allah. En outre elle réalisa qu'il s'agit là d'une grande épreuve pour elle, en effet, cela représentera un sujet alléchant pour les gens car ces gens-là ignorent la vérité ne voyant les choses qu'en apparence sans méditation ni sagesse. Le Tout-Haut a dit : « **(Rappelle-toi) quand les Anges dirent : « O Marie, voilà qu'Allah t'annonce une parole de Sa part: son nom sera «Al-Masîh», « 'Issâ », fils de Marie, illustre ici-bas comme dans l'au-delà, et l'un des rapprochés d'Allah** ». Al-Imraan, verset 45

Marie avait l'habitude quand elle sortait de la mosquée au moment de ses menstrues ou pour toute autre besoin d'avoir besoin de puiser de l'eau ou de chercher de la nourriture. Maryam qui sortit un jour de Jérusalem pour faire ses besoins, « **elle se retira de sa famille** », c'est-à-dire, elle demeura seule du côté oriental de la mosquée AL-Aqsa, et Allah lui envoya l'esprit fidèle. « **qui se présenta à elle sous la forme d'un homme parfait**.», Maryam verset 17. Quand elle le vit, **« Elle dit : «Je me réfugie contre toi auprès du Tout Miséricordieux. Si tu es pieux, [ne m'approche point].**» Maryam, verset 18. Et cet homme pieux fut Dhou Nihya. Il dit : « **Je suis en fait un Messager de ton Seigneur pour te faire don d'un fils pur** ». Maryam, verset 19. C'est-à-dire, l'ange lui parla en lui faisant savoir qu'il n'est point humain mais un ange, envoyé par Allah pour lui donner un enfant pur. Elle dit: «**Comment aurais-je un fils »** Maryam, verset 20. Cela signifie : comment est-ce possible d'avoir ou qu'il soit pour moi un enfant **« quand aucun homme ne m'a touchée, et que je ne suis pas prostituée ?** » Maryam, verset 20 Elle dit : « **Seigneur ! Comment aurais-je un enfant, alors qu'aucun homme ne m'a touchée ? » - « C'est ainsi ! » dit-Il. Allah crée ce qu'Il veut. Quand Il décide d'une chose, Il lui dit seulement : « Sois » et elle est aussitôt. Et (Allah) lui enseignera l'écriture, la sagesse, la Thora et l'Evangile,** Al-Imraan, versets 47-48 C'est-à-dire, que je n'ai point de mari, ni de ceux qui s'adonnent à la prostitution. Il dit : « **Ainsi sera-t-il ! Cela**

M'est facile, a dit ton Seigneur ! » Maryam, verset 21. L'ange répondit à son étonnement qu'elle puisse avoir un enfant déclarant : c'est une promesse venant d'Allah il va créer d'elle-même un enfant sans qu'elle ait d'époux et sans qu'elle soit de ses femmes qui se prostituent. Et cela fut un des signes d'Allah, sur sa terre « **Cela M'est facile.** ». Cela signifie que : cela Lui est aisé et ne pourrait représenter de difficulté, en effet accessible. Certes, Allah est Omnipotent.

Et Sa parole : « **Et Nous ferons de lui un signe pour les gens** », veut dire que : nous ferons de sa création – se présentant ainsi - une preuve de la perfection de notre Toute-Puissance à créer des créatures diversifiées. En effet, Adam fut créé sans mâle ni femelle, Eve d'un mâle mais sans femelle, Jésus d'une femelle mais sans mâle et le reste de l'humanité de mâle et de femelle. Allah, le Tout-haut a dit « **De même, Marie, la fille d''Imran qui avait préservé sa virginité »,** Tahrim, verset 12

Il fut rapporté par plus d'un de nos prédécesseurs que Gabriel souffla dans l'ouverture de son vêtement et elle tomba enceinte, le souffle descendit à son vulve et elle tomba enceinte juste après, tout comme tombe enceinte toute femme ayant eu des rapports avec son conjoint. Et ce fut le souffle de Gabriel, que le salut d'Allah soit sur lui, dans une partie de la manche de sa main droite.

Et lorsque l'Esprit insuffla son souffle, il ne fut point en vis-à-vis de la vulve mais le souffle fut dans une fente au niveau du vêtement, puis descendit jusqu'à la vulve et s'y établit. Comme fut rapporté par Allah, le Très-haut : « **Nous y insufflâmes alors de Notre Esprit** » At-Tahrim, verset 12. Et Allah, le Très-haut, a dit : « **Elle devint donc enceinte [de l'enfant], et elle se retira avec lui en un lieu éloigné** ». Maryam, verset 22

En effet, lorsque Marie n'a point toléré cette situation en effet, elle savait que beaucoup de gens allaient médire sur son compte, car plusieurs de nos prédécesseurs rapportèrent que lorsque sa grossesse devint apparente, le

premier qui le remarqua fut l'un des adorateurs des enfants d'Israël sous le nom de Joseph, fils de Jacob, le menuisier et il fut le fils de sa tante. Son étonnement fut excessif sachant tout de sa religiosité, de son adoration et de son intégrité et en dépit de toutes ces vertus il la voit dans cet état de grossesse sans qu'elle ait de mari. Il discuta un jour avec elle s'exprimant par euphémisme et lui demanda :

- Peut-il y avoir de récolte sans semences
- Elle répondit : oui, et qui donc créa la première culture ?
- Peut-il y avoir d'enfant sans mâle ? demanda-t-il
- Elle répondit : oui, car Allah créa Adam sans mâle ni femelle
- Quelle donc ton histoire ? demanda-t-il
- Elle répondit : Allah m'annonça « **une parole de Sa part : son nom sera «Al-Masîh», «'Issâ», fils de Marie, illustre ici-bas comme dans l'au-delà, et l'un des rapprochés d'Allah ». Il parlera aux gens, dans le berceau et en son âge mûr et il sera du nombre des gens de bien** ». , Al-Imraan, verset 45-46

Le même type de discussion fut rapporté de Zacharie, que le salut d'Allah soit sur lui. Il l'interrogea et elle lui donna des réponses similaires. Certes, Allah sait mieux.

De son côté, Mudjahid rapporta que Marie disait : chaque fois que j'étais seule, il discutait avec moi et me parlait et si j'étais parmi les gens il louait Allah dans mon ventre.

A son tour, Mohammed Ibn Ishaq rapporta que la nouvelle de la grossesse de Marie fut répandue chez les enfants d'Israël, et fut ainsi rendue public et par conséquent aucune demeure ne reçut autant de monde que celle de la famille de Zacharie.

Il rapporta aussi qu'elle fut accusée par certains mécréants qu'elle eut des rapports charnels avec Joseph qui s'adonnait à l'adoration avec elle, à la

mosquée. Marie se déroba alors de leurs regards, s'isola en se retirant en un lieu éloigné.

La naissance de Jésus, que le salut d'Allah soit sur lui

Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Puis les douleurs de l'enfantement l'amenèrent au tronc du palmier, et elle dit : « Malheur à moi ! Que je fusse morte avant cet instant ! Et que je fusse totalement oubliée !** » Maryam, verset 23

C'est-à-dire qu'elle fut obligée par l'intensité de la douleur de la parturition à s'adosser à un tronc de palmier, à Bethléem elle désira alors la mort sachant que les gens allaient l'accuser et non la croire. Elle sera accusée quand ils verront le petit dans ses bras bien qu'elle soit connue chez eux d'être du nombre de ces adoratrices et ces ascètes, pensionnaires dans la mosquée, se consacrant totalement à l'adoration d'Allah, et constamment en retraite rituelle, et qu'elle soit issue de la famille de la prophétie et de la religiosité. Elle en fut tellement malheureuse qu'elle désirât la mort et voulût qu'elle ne fût jamais, un jour, parmi le nombre des vivants, avant que tout cela n'ait eu lieu.

Alors, il l'appela d'au-dessous d'elle. Les interprètes du Coran donnèrent deux versions à l'origine de cet appel : soit Gabriel soit son fils, Jésus « **Ne t'afflige pas. Ton Seigneur a placé à tes pieds une source. Il fut rapporté qu'il s'agissait là d'un fleuve. Secoue vers toi le tronc du palmier : il fera tomber sur toi des dattes fraîches et mûres.** » Maryam, verset 2٥. Evoquant la nourriture et l'eau il lui dit : « **Mange donc et bois et que ton œil se réjouisse ! »** Maryam, verset 26

Il a été rapporté que ce tronc fut asséché, comme il a été rapporté que le palmier portait des fruits. Et par conséquent c'est Allah qui sait mieux. Comme il fut probable qu'elle s'agissait d'un palmier mais qui ne portait aucun fruit car il naquit en plein hiver et ce ne fut pas une saison pour voir

les dattes sur un palmier et que cela fut un signe de faveur pour Marie de la part d'Allah. « **Il fera tomber sur toi des dattes fraîches et mûres** ». En effet, il n'y pas mieux pour une femme qui vient d'accoucher que les dattes et le Rotab (une variété de dattes trop mûres). « **Si tu vois quelqu'un d'entre les humains, dis [lui:] «Assurément, j'ai voué un jeûne au Tout Miséricordieux: je ne parlerai donc aujourd'hui à aucun être humain** ». Maryam, verset 26

Si jamais tu rencontres qui que ce soit dis-lui au moyen de gestes : j'ai fait le vœu au Très Miséricordieux de jeûner c'est-à-dire s'abstenir de parler. En effet selon la législation de l'époque le jeûne consiste à s'abstenir de parler et de manger. « **Puis elle vint auprès des siens en le portant [le bébé]. Ils dirent : « O Marie, tu as fait une chose monstrueuse ! « Sœur de Hârûn, ton père n'était pas un homme de mal et ta mère n'était pas une prostituée ».** ». Maryam, versets 27-28. Cela veut dire que lorsqu'ils la virent avec un bébé sur les bras, ils la blâmèrent en lui disant : « **O Marie, tu as fait une chose monstrueuse !** » La monstruosité découle du fait qu'elle ait accompli une action fort blâmable, puis ils ajoutèrent : « **Sœur de Hârûn** » Un hadith authentique indique qu'elle eut un frère nommé Harun et il n'y eut aucune mention dans le récit de sa naissance et de son affranchissement par sa mère ce qui indique qu'elle point n'eut de frère. En vérité, Seul Allah sait le mieux.

Al-Mughira Ibn Shu'ba raconte : "Le Prophète (sur lui la paix) m'envoya à Nadjran [Yémen]. Là-bas on me dit : "Vous récitez ce passage : « **O Sœur de Hârûn** "; pourtant, entre l'époque de Moïse et celle de Jésus il y a eu le temps que chacun connaît !" Je n'ai pas su quoi leur répondre. Lorsque je rentrai (à Médine), je questionnai le Prophète à ce sujet. Il me dit : "Tu les aurais informés qu'ils se donnaient comme noms ceux des prophètes et des pieux ayant vécu avant eux."

Jésus, que le salut d'Allah soit sur lui, parle dans son berceau

Lorsque l'horizon s'assombrit pour Marie, Elle **fit alors un signe vers lui [le bébé]**, c'est-à-dire adressez-vous à lui et parlez-lui donc. En effet, c'est à lui de vous répondre et ce que vous voudrez comme explication, il la possède. C'est alors qu'ils répliquèrent et : dirent : « **Comment parlerions-nous à un bébé au berceau ?** » Maryam, verset 29. Ils voulurent par cela lui signifier : comment oses-tu transférez la réponse à notre question à un petit bébé incapable de communiquer avec autrui et particulièrement quand il s'agit d'un nourrisson dans un berceau incapable de discerner les choses. C'est une manière de te moquer de nous, une façon de nous narguer, nous ridiculiser, nous humilier et de nous mépriser.

Alors (le bébé) dit : «**Je suis vraiment le serviteur d'Allah. Il m'a donné le Livre et m'a désigné Prophète. Où que je sois, Il m'a rendu béni; et Il m'a recommandé, tant que je vivrai, la prière et la Zakât; et la bonté envers ma mère. Il ne m'a fait ni violent ni malheureux. Et que la paix soit sur moi le jour où je naquis, le jour où je mourrai, et le jour où je serai ressuscité vivant**.» Maryam, versets 30-33.

Et ce furent les premières paroles prononcées par Jésus, fils de Marie, énonçant ainsi, ces premières paroles : « **Je suis vraiment le serviteur d'Allah** ». Reconnaissant donc à Allah, le Tout-Haut, une totale soumission et qu'Allah est son Seigneur, désavouant les injustes ayant prétendu qu'il était fils d'Allah.

Allah, le tout-haut a dit : « **Les Juifs disent : «'Uzayr est fils d'Allah» et les Chrétiens disent : « Le Christ est fils d'Allah». Telle est leur parole provenant de leurs bouches. Ils imitent le dire des mécréants avant eux. Qu'Allah les anéantisse ! Comment s'écartent-ils (de la vérité) ? Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Christ fils de Marie, comme Seigneurs en dehors d'Allah, alors qu'on ne leur a commandé que d'adorer un Dieu unique. Pas de divinité à part Lui ! Gloire à Lui ! Il est**

au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent. » At-Tawba 30-31. Et confirmant de la sorte qu'il était bien Son serviteur et Son messager.

Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Allah est mon Seigneur et votre Seigneur. Adorez-Le donc : voilà le chemin droit**. » Al-Imraan, verset 51

Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Ce sont, certes, des mécréants ceux qui disent : « En vérité, Allah c'est le Messie, fils de Marie. » Alors que le Messie a dit : « O enfants d'Israël, adorez Allah, mon Seigneur et votre Seigneur». Quiconque associe à Allah (d'autres divinités,) Allah lui interdit le Paradis ; et son refuge sera le Feu. Et pour les injustes, pas de secoureurs ! Ce sont certes des mécréants, ceux qui disent : « En vérité, Allah est le troisième de trois.» Alors qu'il n'y a de divinité qu'Une Divinité Unique ! Et s'ils ne cessent de le dire, certes, un châtiment douloureux touchera les mécréants d'entre eux. »** An-Nisaa, versets 72-73

Allah, le Tout-Haut, a dit : « **O gens du Livre (Chrétiens), n'exagérez pas dans votre religion, et ne dites d'Allah que la vérité. Le Messie Jésus, fils de Marie, n'est qu'un Messager d'Allah, Sa parole qu'Il envoya à Marie, et un souffle (de vie) venant de Lui. Croyez donc en Allah et en Ses messagers. Et ne dites pas «Trois». Cessez ! Ce sera meilleur pour vous. Allah n'est qu'un Dieu unique. Il est trop glorieux pour avoir un enfant. C'est à Lui qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre et Allah suffit comme protecteur. Jamais le Messie ne trouve indigne d'être un serviteur d'Allah, ni les Anges rapprochés [de Lui]. Et ceux qui trouvent indigne de L'adorer et s'enflent d'orgueil... Il les rassemblera tous vers Lui. »** An-Nisaa, versets 171-172

Puis il innocenta sa mère de ce dont elle fut accusée de la part des ignorants, et de leurs propos diffamatoires sur son compte, en affirmant, par Sa parole : **« Il m'a donné le Livre et m'a désigné Prophète** » Allah, le Tout-Haut, a dit : « **et Il sera le messager aux enfants d'Israël, [et leur dira]: «En vérité, je**

viens à vous avec un signe de la part de votre Seigneur. Pour vous, je forme de la glaise comme la figure d'un oiseau, puis je souffle dedans: et, par la permission d'Allah, cela devient un oiseau. Et je guéris l'aveugle-né et le lépreux, et je ressuscite les morts, par la permission d'Allah. Et je vous apprends ce que vous mangez et ce que vous amassez dans vos maisons. Voilà bien là un signe, pour vous, si vous êtes croyants ! Et je confirme ce qu'il y a dans la Thora révélée avant moi, et je vous rends licite une partie de ce qui vous était interdit. Et j'ai certes apporté un signe de votre Seigneur. Craignez Allah donc, et obéissez-moi. », Al-Imraan versets 49-50

Certes, Allah n'accorde point de prophétie à quelqu'un accusé de la sorte, comme ils le prétendirent, qu'Allah les maudisse. Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Et à cause de leur mécréance et de l'énorme calomnie qu'ils prononcent contre Marie** » An-Nisaa, verset 156

Et ce, parce qu'une communauté parmi les juifs, à cette époque-là l'accusèrent d'avoir été enceinte de Jésus après avoir forniqué pendant ses menstrues. Qu'Allah les maudisse. Et donc Allah l'innocenta et affirma qu'elle fut véridique et fit de son fils un prophète messager et l'un des cinq grands messagers doués de fermeté. Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Le Messie, fils de Marie, n'était qu'un Messager. Des messagers sont passés avant lui. Et sa mère était une véridique. Et tous deux consommaient de la nourriture. Vois comme Nous leur expliquons les preuves et puis vois comme ils se détournent.** » Al-Maida, 75

Et il a dit encore : « **et la bonté envers ma mère. Il ne m'a fait ni violent ni malheureux** ».

En d'autres termes, il est question, ici, de piété filiale envers et de respect profond à l'égard de sa mère. En effet, il fut bon avec sa mère car il réalisa ce qu'il lui dut en tant que seule parente pour lui. Glorifié soit Allah et Exempt de toute imperfection, Celui qui créa les créatures et Celui qui donne un

commencement à toute chose, apportant à chaque âme sa guidée [exégèse d'Ibn Kathir], Celui qui créa Adam et Eve sans parents et créa Jésus, que le salut d'Allah soit sur lui, sans père et dont le seul lien de parenté fut ce lui de sa mère. Et par conséquent si vous avez sincèrement la foi en les Livres Célestes, tout ce que nous avions énoncé découle du Coran révélé par Allah, ce Livre qui fut, en fait, le dernier à être révélé. Que notre salut soit sur Jésus et que notre salut soit sur tous les prophètes et messagers. Et voilà jésus fils de Marie, que le salut d'Allah soit sur lui, créé par Allah, le Tout Haut, sans père et qui n'est guère le fils d'Allah comme vous le prétendez, et qui fut créé de la même manière que fut créé Adam qui n'eut ni père ni mère.

La descente de Jésus, que le salut d'Allah soit sur lui, sur terre

Jésus, que le salut d'Allah soit sur lui, fut l'un des prophètes d'Allah, le Tout-Puissant et le Vénéré, faisant partie des messagers doués de fermeté et l'un des rapprochés d'Allah. De plus Allah, le Tout-Puissant et le Vénéré, le caractérisa par sa naissance sans père. Sa mère Marie, que le salut d'Allah soit sur elle, fut connue par sa piété adorant Allah dans le sanctuaire et Allah, le Tout-Puissant et le Vénéré, lui donnait de la nourriture. Ainsi Allah, le Tout-Puissant et le Vénéré, a dit : « **Son Seigneur l'agréa alors du bon agrément, la fit croître en belle croissance. Et Il en confia la garde à Zacharie. Chaque fois que celui-ci entrait auprès d'elle dans le Sanctuaire, il trouvait près d'elle de la nourriture. Il dit : «O Marie, d'où te vient cette nourriture ?» - Elle dit : «Cela me vient d'Allah». Il donne certes la nourriture à qui Il veut sans compter** » Al-Imraan, verset 37
Allah, le Tout-Puissant et le Vénéré, a dit : **« (Rappelle-toi) quand les Anges disent : « O Marie, certes Allah t'a élue et purifiée; et Il t'a élue au-dessus des femmes des mondes.** » Al-Imraan, verset 42

Allah, le Tout-Puissant et le Vénéré, évoqua dans le noble Coran, que les anges annoncèrent à la bonne nouvelle à Marie qu'Allah élut parmi les femmes de son époque et la choisit pour concevoir un enfant sans père et il lui fut annoncé que cet enfant serait un prophète noble : « **Il parlera aux**

gens, dans le berceau et en son âge mûr et il sera du nombre des gens de bien». Al-Imraan, verset 46. Cela veut dire que tout enfant qu'il soit il alla appeler à Allah, le Seul, sans associé aucun et le ferait ensuite à l'âge adulte. Et c'est là une preuve qu'il attendra l'âge adulte et qu'il continuera alors à appeler à Allah.

La période vécue par Jésus, que le salut d'Allah soit sur lui, après sa descente sur terre :

Jésus, que le salut d'Allah soit sur lui, vivra sur terre pendant quarante années, et les gens vivront alors une période d'abondance, de paix et de justice. Cela fut indiqué dans le hadith évoqué auparavant, et rapporté par Abou Horayra, qu'Allah l'agrée, qui a dit : « le Prophète, que la prière d'Allah et son salut soient sur lui a dit : « les prophètes sont des demi-frères : leurs mères sont différentes et leurs religion est unique et Je suis la personne la plus en droit de Jésus, fils de marie Maryam. En effet, il n'y pas de prophète entre moi et lui », jusqu'à ce qu'il dise : « il (Jésus) vivra sur terre quarante années sur terre, puis il mourra et les musulmans feront pour lui la prière mortuaire et l'enterreront.[168]

Abu Horyara, qu'Allah l'agrée, dans son interprétation de cette parole d'Allah, le Tout-Puissant et le Vénéré : « **Il sera un signe au sujet de l'Heure** ». Az-Zukhruf, verset 61, rapporta : « Le séjour de Jésus sur terre sera de quarante ans qui passeraient en fait comme s'agirait de quatre ans et il accomplira le pèlerinage et la la Omra (petit pèlerinage)[169] ».

[168] Rapporté par Ahmed et Al Hakem

[169] At-Touwayiri Hamoud, *Ithaf al Jama'a bima ja a fi (a)l fitan wa al malahim wa achrat as-sa'a* (La gratification du groupe (uni) par ce que fut rapporté à propos des épreuves et des signes d el'Heure), Volume 3, p. 95

Le pèlerinage de Jésus, que le salut d'Allah soit sur lui

Abu Horyara, qu'Allah l'agrée, rapporte que le prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, a dit : « Par celui qui détient mon âme dans sa main, le fils de Marie viendra du Raouha' (entrée d'une vallée près de la Mecque) et entrera en état de sacralisation rituel soit pour effectuer pèlerinage ou la Omra (petit pèlerinage) ou les accomplir simultanément ».

Cela veut dire que Jésus, que le salut d'Allah soit sur lui, sera en état de sacralisation rituel venant de Raouha', une voie entre la Mecque et Médine, et il se mettra dans cet état rituel pour effectuer soit pour une Omra, et c'est le type de rite qui lui permettrait de dissocier la Omra du pèlerinage en quittant état de sacralisation rituel (Tamattu') ou les accomplir simultanément[170], c'est-à-dire combinant les deux, petit et grand pèlerinage, (Qiraan).

L'anéantissement du faux messie (Ad-Dajjal)

D'après Abou Horayra (qu'Allah l'agrée), le Prophète, que la prière d'Allah et son salut soient sur lui, a dit : « les prophètes sont des demi-frères : leurs mères sont différentes et leurs religion est unique et Je suis la personne la plus en droit de Jésus, fils de Maryam. En effet, il n'y pas de prophète entre moi et lui et il descendra. Si vous le voyez, sachez le reconnaître : Il est trapu, le teint rose clair, vêtu de deux pagnes teints en jaune, la tête ruisselante sans qu'elle soit mouillée ; il brisera la croix ; tuera le porc ; instaurera la compensation (al djiziya), appellera à L'Islam. Allah anéantira, à son époque toutes les religions sauf l'Islam ; Allah anéantira à son époque le faux messie (*Ad-Dajjal*) et la paix se répandra sur Terre si bien que les lions iront paître avec les chameaux, les léopards avec les vaches, et les loups avec les agneaux. Les enfants joueront avec les serpents sans se faire mal. Et il vivra

---

170 *Sahih Muslim*, (L'authentique de Muslim), 2/915 (1252)

sur terre pendant quarante ans. Puis il mourra et les musulmans feront pour lui la prière mortuaire et l'enterreront."[171]

Présentation de l'Evangile

L'Evangile ou le Livre Saint est défini chez les chrétiens comme un ensemble de Livres révélés par Allah ayant trait à la création du monde, sa rédemption, sa sacralisation et à l'histoire liée au traitement réservé par Allah à son peuple, ainsi que l'ensemble des prophéties relatives à ce qui serait le monde jusqu'à sa fin. Mais aussi les recommandations d'ordre religieux et moral qui conviennent à tous les humains et en tout temps. Le terme « Evangile » vient du grec signifiant la bonne annonce ou l'annonce produisant le bonheur.

La position de l'Islam à l'égard de l'Evangile :

L'Islam considère l'Evangile comme l'un des Livres Célestes, révélé par Allah au prophète Jésus, le Messie, fils de Marie. Il fut évoqué dans le Coran dans de nombreux versets. Parmi ces versets, nous pourrions citer :

Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Et Nous avons envoyé après eux Jésus, fils de Marie, pour confirmer ce qu'il y avait dans la Thora avant lui. Et Nous lui avons donné l'Evangile, où il y a guide et lumière, pour confirmer ce qu'il y avait dans la Thora avant lui, et un guide et une exhortation pour les pieux. les gens de l'Evangile jugent d'après ce qu'Allah y a fait descendre. Ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ceux-là sont les pervers.** » Al-Maaida, versets 46-47

Les musulmans ont la conviction que l'Evangile qui se trouve entre les mains des gens n'est guère celui révélé au Messie, que le salut d'Allah soit sur lui, et qu'en effet, il fut falsifié et eut subi des modifications.

[171] *Masnad Al Imam Ahmed Bin Hanbal*, (Recueil de Hadits), authentification de Chouaib Al-Arnaout et al., n° du Hadith 9270, Editions Mouassassat Ar-Rissala, 1ère édition, 1421

Son évocation dans le Coran[172] :

Allah, le Très-haut a dit : « **Le Messie, fils de Marie, n'était qu'un Messager. Des messagers sont passés avant lui. Et sa mère était une véridique. Et tous deux consommaient de la nourriture** ». Al-Maaida, verset 75

Et Il a dit : « **Et quand Jésus apporta les preuves, il dit : «Je suis venu à vous avec la sagesse et pour vous expliquer certains de vos sujets de désaccord. Craignez Allah donc et obéissez-moi. Allah est en vérité mon Seigneur et votre Seigneur. Adorez-Le donc. Voilà un droit chemin». Mais les factions divergèrent entre elles. Malheur donc aux injustes du châtiment d'un jour douloureux !** » Az-Zukhruf, versets 63-65

Son lignée et son époque, que le salut d'Allah soit sur lui :

Nous avons vu comment le Messie fut le contemporain de Zacharie, que le salut d'Allah soit sur eux, et qu'il fut de la descendance de David de la tribu de Juda, selon ce que rapportèrent les auteurs musulmans. Toutefois si nous nous référons aux écrits chrétiens, nous découvrirons des divergences entre les Evangiles de Matthieu et de Luc quant à la mise en évidence de la descendance de Jésus. Nous réalisons, en fait, la nécessité de se référer à ces deux sources pour avoir une idée sur le rapport du Messie avec Israël et sur la tribu dont découle la lignée et sur le lien de parenté qui l'unit à d'autres parmi l'ensemble des prophètes.

L'Evangile évoque dans le Chapitre 1 : le Livre de la naissance de Jésus, le Messie, fils de David, fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac; Isaac engendra Jacob; Jacob engendra Juda et ses frères; Juda engendra de Thamar Pharès et Zara; Pharès engendra Esrom; Esrom engendra Aram; Aram engendra Aminadab; Aminadab engendra Naasson; Naasson engendra Salmon; Salmon engendra Boaz de Rahab; Boaz engendra Obed de Ruth;

[172] *Tarikh al anbiya* (Histoire des prophètes et messagers), Dr Mohammed Wasfi, p.285

Obed engendra Isaï; Isaï engendra David. Le roi David engendra Salomon de la femme d'Urie; Salomon engendra Roboam; Roboam engendra Abia; Abia engendra Asa; Asa engendra Josaphat; Josaphat engendra Joram; Joram engendra Ozias; Ozias engendra Joatham; Joatham engendra Achaz; Achaz engendra Ézéchias; Ézéchias engendra Manassé; Manassé engendra Amon; Amon engendra Josias; Josias engendra Jéchonias et ses frères, au temps de la déportation à Babylone. Après la déportation à Babylone, Jéchonias engendra Salathiel, Salathiel engendra Zorobabel; Zorobabel engendra Abiud; Abiud engendra Éliakim, Éliakim engendra Azor; Azor engendra Sadok; Sadok engendra Achim; Achim engendra Éliud; Éliud engendra Éléazar; Éléazar engendra Matthan, Matthan engendra Jacob; Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qui est appelé Christ. Il y a donc en tout quatorze générations depuis Abraham jusqu'à David, quatorze générations depuis David jusqu'à la déportation à Babylone, et quatorze générations depuis la déportation à Babylone[173].

De son côté, Luc rapporte dans son Evangile : Jésus avait environ trente ans lorsqu'il commença son ministère. Et, tout à fait comme on le pensait, il fut fils de Yoseph, fils de Héli, fils de Mattha, fils de Lévi, fils de Melki, fils de Yannaï, fils de Yoseph, fils de Mattathias, fils de Amos, fils de Nahoum, fils de Esli, fils de Nagga, fils de Maath, fils de Mattathias, fils de Séméïn, fils de Yosek, fils de Yoda, fils de Yoanân, fils de Rhésa, fils de Zorobabel, fils de Shéaltiel, fils de Néri, fils de Melki, fils de Addi, fils de Qosam, fils de Elmadam, fils de Er, fils de Jésus, fils de Éliézer, fils de Yorim, fils de Matthat, fils de Lévi, fils de Syméôn, fils de Judas, fils de Yehoash, fils de Yonam, fils de Éliaqim, fils de Méléa, fils de Menna, fils de Mattatha, fils de Nathan, fils de David, fils de Jessé, fils de Obed, fils de Boaz, fils de Salmôn, fils de Nahshôn, fils de Amminadab, fils de Ram, fils de Hetsron, fils de Pérets, fils de Juda, fils de Jacob, fils de Isaac, fils de Abraham.[174.]

[173] Matthieu (1/1-17)
[174] Luc (3/23-24)

En examinant les deux Evangiles nous remarquerons qu'ils s'entendent sur la lignée partant d'Abraham à David mais juste après il est aisé de distinguer la divergence apparente des deux Ecritures. En effet, Matthieu trace la lignée au travers de Salomon, fils de David tandis que Luc trace la lignée au travers de Nathan, fils de David. En outre, Matthieu considère Joram fils d'Ozias[175] ce qui diffère de ce qui fut évoqué dans l'Ancien Testament dans lequel il fut mentionné que Joram est fils de Achazia, fils de Joas Amatsia, son fils; Azaria, son fils; Jotham.[176]

Il est à remarquer que Matthieu intervertit les lettres du nom « Achazia » pour en faire « Ezéchias », sachant que les noms de rois omis par Matthieu furent des noms de rois bien connus. Et nous allons évoquer dans le tableau, ci-après, les dates d'accession au trône de Judée ou d'Israël. Ces dates apparaîtront entre parenthèses :

[175] Matthieu (1/8)2 Rois (20,14,12,8) et Chroniques (25,24,22)
[176] 2 Rois (20, 14, 12, 8) et Chroniques (25,24,22)

La période allant de Noah jusqu'à Jésus, que le salut d'Allah soit sur eux, avec les dates de naissance[177].

David	
Selon l'Evangile de Mathieu	**Selon l'Evangile de Luc**
Salomon ayant pris le trône en l'an (1015 Av. J-C)	Nathân
Roboam ayant pris le trône en l'an (975 Av. J-C)	Matthan
Abia ayant pris le trône en l'an (957 Av. J-C)	Menna
Asa ayant pris le trône en l'an (955 Av. J-C)	Méléa
Josaphat ayant pris le trône en l'an (914 Av. J-C)	Éliaqim
Joram ayant pris le trône en l'an (868 Av. J-C)	Yonam
…. Achazia ayant pris le trône en l'an (885 Av. J-C)	Yehoash
….. (Joas ayant pris le trône en l'an (878 Av. J-C)	Judas
…(Amatsia ayant pris le trône en l'an (837 Av. J-C)	Syméôn
Ozias ayant pris le trône en l'an (810 Av. J-C)	Lévi
Joatham ayant pris le trône en l'an (757 Av. J-C)	Matthat
Achaz ayant pris le trône en l'an (741 Av. J-C)	Yorim
Ézéchias ayant pris le trône en l'an (726 Av. J-C)	Éliézer
Manassé ayant pris le trône en l'an (697 Av. J-C)	Jésus
Amon ayant pris le trône en l'an (642 Av. J-C)	Er
Josias ayant pris le trône en l'an (640 Av. J-C)	Elmadam
………………..	Qosam
……………….	Addi
………………	Melki
Jéchonias	Néri
Salathiel	Shéaltiel
Zorobabel	Zorobabel

[177] *Tarikh al anbiya wa rusul w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Et Histoire des prophètes et messagers et correlation temporelle et dogmatique) Dr Mohammed Wasfi, p.294

Après avoir mis en évidence l'ascendance de Jésus du point de vue de la chrétienté, nous allons, à présent évoquer certaines dates qui déterminent l'époque de certains prophètes, selon le point de vue des historiens spécialistes de la religion chrétienne. Nous estimons cela nécessaire afin que le lecteur prenne aussi une idée de la relation temporelle entre les messagers et prophètes en lesquels nous croyons, nous et en lesquels croient ceux-là selon leur particularité. Nous allons mentionner ce qu'il serait possible de l'être parmi ces dates depuis la naissance de Noah jusqu'à l'ère du Messie Jésus, fils de Marie, que le salut d'Allah soit sur eux,

La chronologie de certains événements et figures de l'Histoire judéo-chrétienne	**L'an d'avant Jésus-Christ**
Naissance de Noah	2948
Mort de Noah âgé alors de 950 ans	1998
Naissance d'Abraham	1996
Naissance d'Ismaël, alors que son père fut âgé de 86 ans	1910
Anéantissement du peuple de Loth et salut de Loth et les siens	1896
Naissance d'Isac	1896
Naissance de Jacob, alors que son père, Isac fut âgé de 60 ans	1836
Mort d'Abraham, âgé alors de 175 ans	1820
Mort d'Ismaël, âgé alors de 137 ans	1773
Naissance de Ruben, fils de Jacob, de Léa	1758
Naissance de Siméon, fils de Jacob, de Léa	1757
Naissance de Lévi, fils de Jacob, de Léa	1756
Naissance de Juda, fils de Jacob, de Léa	1755
Naissance de Joseph, fils de Jacob, de Rachel, alors que son père fut âgé de 97 ans	1745
Naissance de Benjamin, fils de Jacob, de Rachel,	1689
Mort de d'Isac, âgé alors de 180 ans	1635
Mort de Jacob, âgé alors de 148 ans	1619
Mort de Joseph, âgé alors de 110 ans	1574
Mort de Levi, âgé alors de 137 ans	1571

Naissance d'Aaron	1452
Naissance de Moise	1451
Mort de d'Aaron, âgé alors de 123 ans	1155
Mort de Moise, âgé alors de 120 ans	1069
Naissance du prophète des fils d'Israël (Samuel)	1085
Les fils d'Israël demandent à Samuel, prophète des fils d'Israël, de leur désigner un roi	1062
Naissance de David	1057
David tue Goliath	1033
Mort de Samuel, prophète des fils d'Israël, âgé alors de 98 ans	1014
Naissance de Salomon	975
Mort de David, âgé alors de 70 ans	922 environ
Mort de David	908
Apparition d'Elie	896
Elie anéantit les faux prophètes de Baal	884
Mort de D'Elie	839
Départ d'Elysée pour Damas	823 environ
Mort d'Elysée	588
Apparition de Jonas	5
La destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor	1731
Apparition de Zacharie selon le calendrier romain	1716
naissance de Jean Le Baptiste selon le calendrier romain	4
naissance de Jésus selon le calendrier romain	4
Apparition de Jean Le Baptiste comme prophète	26
Apparition de Jean Le Baptiste en compagnie de Jésus	27
Hérode tue Jean Le Baptiste	29
La disparition de Jésus (et la crucifixion du faux-semblant de Jésus)	30
La mort de Jésus	Après l'événement de la crucifixion

- **Les dogmes dans le message de Jésus, que le salut d'Allah soit sur lui :**

Le Messie Jésus fils de Marie, que le salut d'Allah soit sur lui, fut le dernier prophète appartenant aux fils d'Israël et qui fut envoyé à eux particulièrement[178] afin de leur rappeler la Torah qui leur fut révélée et les préceptes ramenés par les messagers et les prophètes qui l'avaient précédé. Et ce, pour que soient clairs dans leur esprit les dogmes authentiques qu'ils avaient délaissés pour embrasser d'autres qui furent en fait faux et corrompus. Les Livres des Chrétiens évoquèrent que Jésus-Christ blâma les scribes[179] et pharisiens[180], car ayant renié la religion et s'étant attachés à des traditions au sujet desquelles Allah n'a fait descendre aucune preuve. Ainsi il leur disait : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! Parce que vous dévorez les maisons des veuves et faites pour l'apparence de longues prières; Ignorants et aveugle s! Lequel est le plus grand l'offrande ou le temple qui sanctifie l'offrande ? Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! Parce que vous payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, et que vous laissez de côté ce qu'il y a de plus important dans la loi : le droit, la miséricorde et la foi. Conducteurs aveugles qui retenez au filtre le moucheron et avalez le chameau. Serpents, race de vipères ! Comment échapperez-vous au châtiment de la géhenne ? … » Etc.[181]

Comme fut évoqué dans le Coran, le message de Jésus, que le salut d'Allah soit sur lui, engloba les principaux dogmes de la religion. Nous allons les citer dans ce contexte et, ainsi le lecteur aura toute latitude de déduire des nobles versets tous les autres sous-dogmes, certains ayant trait à l'unicité, la

---

[178] « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël », (Mattieu 15/24), Allah, le Tour-Haut, a dit dans le Coran : « … **et messager aux enfants d'Israël** », Al-Imraan, verset 49

[179] Les scribes furent attachés à la loi orale. Leur fonction était d'écrire et de copier les documents religieux et la plupart d'entre eux était versée dans la lecture d'ouvrages scientifiques et artistiques. L'autre fonction était d'éduquer le peuple et lui expliquer la loi mosaïque.

[180] Les pharisiens représentaient la plus importante des sectes juives. Ils furent respectés par les gens. De plus, plupart des sages de la tradition et des scribes découlent de cette communauté en outre, ils avaient la même considération pour la tradition des anciens que pour le contenu de la loi mosaïque et parfois c'est la tradition des anciens qui prend le dessus.

[181] Mattieu 23/14,33,24,19

toute-puissance d'Allah, Ses ordres, s'en remettre (*tawakoul*), Le craindre, ainsi que les sous-dogmes autres que l'unicité ; tels que les péchés, la séduction du diable, la récompense, etc.

- **La seigneurité, l'unicité, le message et les miracles :**

La première chose à laquelle appela Jésus est la foi en la seigneurité et l'unicité du Créateur ainsi que la foi en les prophètes et messagers. Ainsi la première phrase qu'il prononça tout en étant dans le berceau. «**Je suis vraiment le serviteur d'Allah. Il m'a donné le Livre et m'a désigné Prophète** ». Maryam, verset 30. Il fut soucieux après cela d'inviter les gens à obéir à Allah et à ne présenter d'adoration qu'à Lui, Seul[182], sans associer personne ni rien en dehors de Lui. Il mettait en évidence qu'Allah était son Seigneur et Le leur et qu'Allah était le Seigneur des gens,leur Souverain, leur Dieu. Il leur rappelait que reconnaître la seigneurité et la divinité et le droit chemin qui mène au salut. Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Et quand Jésus apporta les preuves, il dit : «Je suis venu à vous avec la sagesse et pour vous expliquer certains de vos sujets de désaccord. Craignez Allah donc et obéissez-moi. Allah est en vérité mon Seigneur et votre Seigneur. Adorez-Le donc. Voilà un droit chemin».** Az-Zukhruf, versets 63-64

Et parmi les miracles accomplis par Allah par le biais de Jésus pour confirmer le message de son prophète et la sincérité de ce dernier dans son appel à la foi en Allah, et la mise en évidence du pouvoir d'Allah et Sa Toute-Puissance, nous pourrions citer le miracle de la résurrection des morts. En effet, Allah le soutint dans la réalisation de plusieurs miracles, dont la résurrection des

[182] Les Livres les chrétiens évoquèrent que : Satan proposa à Jésus de lui donner toutes sortes de choses dans ce monde ici-bas, s'il se prosterne et qu'il l'adore. Et lui dit : Je te donnerai toutes ces choses, si tu te prosternes et que tu m'adores. Jésus lui dit : Retire-toi, Satan ! Car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu le serviras, Lui seul, Matthieu 4/9-10. Une autre phrase significative dans les Ecritures Chrétiennes, attestant l'unicité d'Allah, d'une manière explicite. Il fut mentionné qu'elle fut prononcée par Jésus : « Et n'appelez personne sur la terre votre père; car un seul est votre Père, celui qui est dans les cieux et ne vous faites pas appeler instructeur ; car un seul est votre instructeur, le Christ »., Matthieu 23/9, nous sommes en mesure d'éclaircir cette phrase et mettre en évidence sa signification, la vérité est que Jésus les appela à attester qu' « il n'y a de dieu qu'Allah et que jésus est son messager »

morts[183], la guérison de l'aveugle-né, du lépreux et d'autres miracles encore que Jésus énuméra à l'adresse de son peuple ainsi : **« et Il sera le messager aux enfants d'Israël, [et leur dira] : « En vérité, je viens à vous avec un signe de la part de votre Seigneur. Pour vous, je forme de la glaise comme la figure d'un oiseau, puis je souffle dedans : et, par la permission d'Allah, cela devient un oiseau. Et je guéris l'aveugle-né et le lépreux, et je ressuscite les morts, par la permission d'Allah. Et je vous apprends ce que vous mangez et ce que vous amassez dans vos maisons. Voilà bien là un signe, pour vous, si vous êtes croyants! Et je confirme ce qu'il y a dans la Thora révélée avant moi, et je vous rends licite une partie de ce qui vous était interdit. Et j'ai certes apporté un signe de votre Seigneur. Craignez Allah donc, et obéissez-moi. Allah est mon Seigneur et votre Seigneur. Adorez-Le donc : voilà le chemin droit.»** Al-Imraan, versets 49-51

Il est à remarqué que Jésus lorsqu'il déclara qu'il fit apparaître ces miracle par la permission d'Allah[184] afin d'attirer leur attention sur le fait qu'Allah faisait apparaître des miracles par le biais de ses messagers confirmant de cette manière Son message. Ce fut aussi pour raffermie le cœur quant à son appel, en signe de miséricorde vis-à-vis d'eux et afin de les préserver contre la prédominance de l'âme instigatrice du mal qui les guidera vers leur perte.

Et la preuve que le message de Jésus eut inclus la nécessité de croire en tous les messagers et prophètes, est son appel à croire au message de Moise et

[183] Les juifs et les chrétiens croient qu'il se trouve parmi les envoyés d'Allah ceux qui ressuscitèrent les morts avant que ne le fasse Jésus à l'instar d'Elie et d'Elysée comme nous l'avions énoncé auparavant. Les juifs et les chrétiens évoquèrent, ainsi, qu'Ézéchiel ressuscita une très grande armée après que le prophète eut vu ses éléments transformés en un amas d'ossements, secs et disséminés dans une grande plaine (Ézéchiel 37:1-10). De notre part, nous considérons cet événement comme vraisemblable et qu'il fut évoqué par Allah, le Très-Haut, dans le Coran quand il a dit : **« N'as-tu pas vu ceux qui sortirent de leurs demeures, - il y en avait des milliers -, par crainte de la mort ? Puis Allah leur dit : «Mourez». Après quoi Il les rendit à la vie. Certes, Allah est Détenteur de la Faveur, envers les gens ; mais la plupart des gens ne sont pas reconnaissants** ». Al Baqara, verset 243. Il fut vraisemblable chez certains parmi les historiens des musulmans qu'Ézéchiel fut prophète parmi ceux des fils d'Israël et son message dura de l'an 595 avant J-C jusqu'à l'an 575 avant J-C. Enfin, il est a remarqué que le Livre qui porte son nom, dans l'Ancien Testament, fut truffé d'événements imaginaires loin de toute réalité.

[184] Les références chrétiennes évoquèrent que Jésus reconnut que les miracles qu'il fit apparaitre provinrent, certes d'Allah (Matthieu 11/27). Elles énoncèrent en outre, que tous les gens virent ces miracles et reconnurent la Toute-Puissance d'Allah qui réalisa ces exploits surnaturels à travers des êtres humains. Ainsi, Matthieu rapporta : lorsque les gens virent cela, ils s'en étonnèrent et glorifièrent Allah qui leur permit de vivre et de voir une telle preuve (Matthieu 8/9).

qu'ils devraient aussi croire au message de Mohammed, le dernier des messagers, prières et salutations d'Allah soient sur lui. cela fut évoqué dans Sa parole, le Très-Haut : « **Et quand Jésus fils de Marie dit : « O Enfants d'Israël, je suis vraiment le Messager d'Allah [envoyé] à vous, confirmateur de ce qui, dans la Thora, est antérieur à moi, et annonciateur d'un Messager à venir après moi, dont le nom sera « Ahmad ». Puis quand celui-ci vint à eux avec des preuves évidentes, ils dirent : « C'est là une magie manifeste** ». As-Saff, verset 6

Les chrétiens reconnurent que Jésus crut en Jean Le Baptiste et fut certes baptisé par ce dernier comme fut énoncé auparavant et qu'il crut également en Moise et en La Torah puisque certes, ils mentionnèrent qu'il déclara au Lépreux qu'il guérit : "Garde-toi d'en parler à personne ; mais va te montrer au sacrificateur, et présente l'offrande que Moïse a prescrite, afin que cela leur serve de témoignage ». Ils déclarèrent, en outre : Alors Jésus, parlant à la foule et à ses disciples : « Les scribes et les pharisiens, dit-il, sont assis dans la chaire de Moïse. Faites donc et observez tout ce qu'il vous diront »[185].

- **La résurrection, l'apocalypse, le paradis et l'enfer**

Le message de Jésus engloba le dogme de la résurrection comme fut le cas des messages d'autres prophètes. Il énonça ces dogmes quand il fut enfant dans le berceau déclarant : « **Et que la paix soit sur moi le jour où je naquis, le jour où je mourrai, et le jour où je serai ressuscité vivant.**» Maryam, verset 33

Ce noble verset mit en évidence que l'ensemble des gens existent dans cette vie ici-bas par la grâce d'Allah par voie de reproduction et de naissance et que Jésus exista par la naissance mais sans mâle (père) et que ses éléments constitutifs sont identiques à ceux de tous les gens ; que ses paroles prononcées dans le berceau représentèrent une preuve de l'innocence de

[185] (Matthieu 23/1-3).

l'accusation de Marie de s'être adonné à la prostitution. **Pour Allah, Jésus est comme Adam qu'Il créa de poussière, puis Il lui dit : «Sois» : et il fut. »** Al-Imraan, verset 59

En outre, tout comme Allah le fit exister dans cette vie ici-bas sous forme de corps humain, il le fera aussi mourir à l'instar de l'ensemble des humains et il le ressuscitera comme eux et sa naissance miraculeuse ne veut pas dire son indépendance du Destin préétabli par Allah pour toute l'humanité. Ainsi, ce qui fut prononcé par Jésus, que le salut d'Allah soit sur lui, dans le berceau, et dans ce noble verset fut l'annonce de la réalité de la résurrection à laquelle, dont, et cela ne fait aucun doute, crurent tous ceux qui écoutèrent Jésus, parmi le peuple de Mari. Comme cela ne fait aucun doute que ces gens rapportèrent ces propos annoncés dans le berceau à leurs protecteurs. Et il parait naturel que le terme « résurrection » fut assimilé par l'auditoire ou à certains parmi eux. Ce derniers qui pourraient alors avoir entendu parler de résurrection (parmi ceux qui crurent en le message des prophètes antérieurs à Jésus tels Jean Le Baptiste et Zacharie, que le salut d'Allah soit sur eux.

Il paraît fort évident que le Messie explicita tout ce qui eut un rapport avec le dogme de la résurrection après qu'il fut chargé du message. Ainsi, ce message engloba les dogmes du paradis et celui de l'enfer. Et partant quiconque ayant eu la foi en Allah, ayant suivi son messager et ayant cru en son message aura le paradis comme récompense et quiconque ayant mécru aura l'enfer, comme châtiment. Et nul doute que la foi en l'existence du paradis et de l'enfer dans la maison de la sanction (l'au-delà) représente un des fondements des dogmes dont la mise évidence constitue la raison pour laquelle les messagers furent envoyés. L'objectif étant que tout individu sache ce qu'il l'attend dans l'autre monde. Il ne pourrait alors prétendre l'ignorance de ces réalités et pour que les croyants soient plus prudents et adorent Allah par désir de sa récompense et par crainte de son châtiment et mettent plus de sincérité dans l'adoration de leur Seigneur, sans y associer rien ni personne. La preuve es est que le Messie s'est dégagé de toute responsabilité car ayant transmis toutes ces vérités.

Alors que le Messie a dit : «**O enfants d'Israël, adorez Allah, mon Seigneur et votre Seigneur». Quiconque associe à Allah (d'autres divinités,) Allah lui interdit le Paradis ; et son refuge sera le Feu. Et pour les injustes, pas de secoureurs !**». Al-Maaida, verset 72

Certes, Allah mentionna dans le Coran des passages de La Torah et de l'Evangile évoquant le paradis. Tout comme il fut évoqué dans Coran bien après. Dans ces Livres révélés il fut stipulé que les combattants dans le sentier d'Allah, le Tout-Haut, eurent la promesse d'être récompensés du paradis de l'éternité et que s'ils perdent leur vie et leurs biens dans ce monde ici-bas, ils vont vivre une vie réelle au paradis et jouiront de bienfaits innombrables. En effet, cela fut mentionné dans par Sa parole, le Tout-Haut : **Certes, Allah a acheté des croyants, leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis. Ils combattent dans le sentier d'Allah : ils tuent, et ils se font tuer. C'est une promesse authentique qu'Il a prise sur Lui-même dans la Thora, l'Evangile et le Coran. Et qui est plus fidèle qu'Allah à son engagement ? Réjouissez-vous donc de l'échange que vous avez fait: Et c'est là le très grand succès.** » At-Tawba, verset 11. De plus, le Messie évoqua juste avant sa mort tout ce qui avait trait du jour du jugement dernier, de la rétribution, du paradis, de l'enfer et il les mit en garde contre toute désobéissance à l'égard l'Allah, et leur confirma tout ce qui leur fut rappelé durant toute sa vie quand il fut parmi eux. Nous sommes, en outre, persuadé qu'il leur fit savoir ce qu'Allah lui énonça et lui révéla avant sa mort : « **(Rappelle-toi) quand Allah dit : «O Jésus, certes, Je vais mettre fin à ta vie terrestre t'élever vers Moi, te débarrasser de ceux qui n'ont pas cru et mettre jusqu'au Jour de la Résurrection, ceux qui te suivent au-dessus de ceux qui ne croient pas. Puis, c'est vers Moi que sera votre retour, et Je jugerai, entre vous, ce sur quoi vous vous opposiez. Quant à ceux qui n'ont pas cru, Je les châtierai d'un dur châtiment, ici-bas tout comme dans l'au-delà ; et pour eux, pas de secoureurs. Et quant à ceux qui ont la foi et font de bonnes œuvres, Il leur donnera leurs récompenses. Et Allah n'aime pas les injustes.** Al-Imraan, versets 55-56

Ces nobles versets par lesquels Allah communiqua avec Jésus, son messager, que le salut d'Allah soit sur lui, le Messie ne pourrait les dissimuler à son peuple car elles n'englobèrent point de choses qui lui furent particulières mais, en vérité, cela concernait l'ensemble des destinataires. En effet, cela inclut les dogmes ayant trait à l'autre monde, la rédemption, la récompense, le châtiment, la crainte d'Allah, Sa miséricorde. C'est pour cela que nous sommes convaincus que le Messie récita ces versets, dans la langue par laquelle il reçut la révélation, à son peuple, et au moment précis où elles lui furent révélées.

- **La révélation** :

Le message du Messie inclut la foi en la révélation il fut donc naturel que le Messie fit savoir à son peuple qu'il recevait la révélation d'Allah et que les préceptes qu'il leur transmettait ne venaient point de lui[186] que ce n'était que révélation qu'il recevait de son Seigneur. Par ailleurs Allah cita le nom du Messie parmi l'ensemble des prophètes qui reçurent Sa révélation, comme cela fut rapporté dans le verset 36 de la sourate des femmes.

- **La foi en les anges et en les démons :**

Parmi l'ensemble des dogmes inclus dans le message du messie, la foi en l'existence des anges et que ce sont des créatures particulières ne désobéissant jamais à Allah et qui lorsqu'Il les charge de quoi que ce soit, ils s'exécutent sans hésiter. Il s'agit aussi d'avoir la foi en les démons dont les désobéissants sont les diables et que ce sont ces diables qui soufflent dans les poitrines des gens.

---

[186] Il fut mentionné dans les références chrétiennes que le Messie disait à son peuple que les paroles par lesquelles il les exhortait et les témoignages qu'il leur transmettait ne venaient pas de lui mais qu'ils furent révélés par Allah. Et il leur disait : « et je suis un homme qui vous dit en toute vérité ce qu'il a entendu d'Allah », Jean (8/40), et aussi : « …et les paroles que vous dis, je ne les dis pas de moi-même mais du père qui m'a envoyé » (Matthieu 14/2)

Quant à ce qui fut évoqué à propos des anges dans le message du Messie représente en même temps la bonne annonce faite par ces anges à sa mère Marie : « **(Rappelle-toi) quand les Anges dirent: «O Marie, voilà qu'Allah t'annonce une parole de Sa part: son nom sera «Al-Masîh», «'Issâ», fils de Marie, illustre ici-bas comme dans l'au-delà, et l'un des rapprochés d'Allah**». Al-Imraan, verset 45

Et ce qui fut rapporté à propos des diables dans le message du Messie fut inclut dans la prière de l'épouse d'Imran à Allah de protéger Marie et le fils de Marie contre le souffle du diable. Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Puis, lorsqu'elle en eut accouché, elle dit : «Seigneur, voilà que j'ai accouché d'une fille» or Allah savait mieux ce dont elle avait accouché ! Le garçon n'est pas comme la fille. «Je l'ai nommée Marie, et je la place, ainsi que sa descendance, sous Ta protection contre le Diable, le banni**».Al-Imraan, verset 36

Le récit de l'épouse d'Imran et de son accouchement et de l'accouchement de Jésus, fils de Marie et ce qu'il inclut comme évocation des anges et des diables ne peut qu'être évoqué dans l'Evangile qui fut révélé à Jésus. Cela représente une connaissance nouvelle pour son peuple, une exhortation, une invitation à la méditation et un appel à croire en certains dogmes englobés dans ce récit. Par ailleurs, il ne faudrait guère s'étonner de voir ce récit inclus dans l'Evangile car le noble Coran énonce des récits de notre prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, ses guerres ses expéditions, ses épouses, ses compagnons et ses partisans et d'autres énoncés de ce qu'il paraît nécessaire d'être mentionné dans un Livre qui va durer encore longtemps afin de guider toutes les générations vers ce qu'Allah a bien voulu qu'il soit.

Et la foi en l'existence des anges est un dogme obligatoire car dans le cas contraire qui aurait pu croire en la révélation, en l'ange de la mort et des différentes fonctions dont les anges furent chargés par Allah, et qui aurait

cru au récit de d'Adam, que le salut d'Allah soit sur lui, et à l'ordre donné aux anges de se prosterner devant lui.

Il en de même pour les démons et les diables quant à la nécessité d'y croire pout tout musulman. En effet, si un musulman est persuadé des agissements du diable et qu'il est capable de l'entraîner vers l'égarement et de lui souffler les mauvaises suggestions dans la poitrine, il aurait dans ce cas l'occasion de prendre ses provisions en bonnes actions et en piété qui affermissent sa détermination et lui permettent de prendre le dessus sur lui. Car quiconque arrive à reconnaître son ennemi, prendra ses précautions, sera toujours sur ses gardes, prêt à lui résister et à se défaire de ses pièges, ses ruses et ses séductions. Croire en l'existence du diable est un nécessaire afin que le musulman sache le récit de la première création. Et nous sommes convaincus que tout prophète ou messager s'employa à faire savoir à son peuple de récit d'Adam et d'Eve, son épouse, et la prosternation des anges devant Adam ce qui s'en suit telle la désobéissance de Satan et sa menace devant Allah d'égarer l'ensemble des gens sauf les serviteurs élus parmi eux.

Vingt-deuxième section

Mohammed, le messager d'Allah et le dernier des prophètes et messagers, prières et salutations d'Allah soient sur lui

Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, est le prophète de l'Islam, il naquit à la Mecque en 570 et vécut orphelin, il fut pris en charge par son oncle qui fut d'une tribu noble. En grandissant, il devint connu parmi les siens pour être "As-Sadiq Al-Amîn", la personne la plus véridique, la plus honnête et la plus digne de confiance ; il fut tout aussi, prières et salutations d'Allah soient sur lui, généreux, sincère, pieux et fervent. Par ailleurs, il haïssait la bassesse et l'idolâtrie de sa société. Et à l'âge de quarante ans et pour la première fois, il reçut la révélation de la part du « Garant de la révélation », Gabriel, que le salut d'Allah soit sur lui. Il reçut ainsi la révélation pendant 23 ans. Cette révélation qui est en fait le Coran.

Et juste après avoir commencé à réciter le Coran et à appeler à la vérité qui lui fut révélée, il connut lui et le petit groupe d'adeptes oppression et torture de la part de la société autour de lui. Et lorsque cette oppression et cette torture s'intensifia, Allah, le Tout-Puissant et le Vénéré, leur ordonna d'émigrer vers Médine.

Quelques années plus tard, il revint, prières et salutations d'Allah soient sur lui, à la Mecque où il pardonna, prières et salutations d'Allah soient sur lui, à ses ennemis qui l'oppressèrent et le torturèrent quelques années auparavant. Et juste avant sa mort, prières et salutations d'Allah soient sur lui, âgé alors de 63 ans, prières et salutations d'Allah soient sur lui, la plus grand partie de la presqu'île arabique était sous la bannière de l'Islam. De plus, l'Islam se propagea de l'Espagne, à l'ouest, jusqu'à la Chine, en Extrême Orient. Et parmi les raisons de cette propagation rapide et pacifique de l'Islam : la vérité du message et la clarté de sa législation et son dogme.

Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, fut un modèle exceptionnel à suivre et un grand exemple de générosité, d'équité, de miséricorde, de sincérité, de confiance et de bravoure. Et en dépit de sa nature humaine, il fut exempt de toute faute ou autre péché. En outre, il craignait Allah, le Tout-Puissant et le Vénéré, espérant la meilleure des récompenses dans l'autre monde. Cette crainte et cette révérence à l'égard d'Allah l'accompagnait dans toutes ses actions et ses relations avec autrui.

Et dans le saint Coran : « **O gens ! Le Messager vous a apporté la vérité de la part de votre Seigneur. Ayez la foi, donc, cela vous sera meilleur. Et si vous ne croyez pas (qu'importe !), c'est à Allah qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Et Allah est Omniscient et Sage.** » An-Nisaa, verset 170

- **Sa lignée et son époque[187]**

Les généalogistes furent unanimes pour dire que Muhammad, le messager d'Allah, prières et salutations d'Allah soient sur lui, fut fils de Abdullah, fils de Abd ul-Muttalib[188], fils de Hashim[189], fils de Abdu Manaf[190], fils de Qussayy[191], fils de Kilâb[192], fils de Murra[193], fils de Ka'b[194], fils de Lu'ayy, fils de

---

[187] *Tarikh al anbiya wa rusul w aal-irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et corrélation temporelle et dogmatique), Dr Mohammed wasfi, p.319

[188] Abdulmuttalib, son nom fut Chaiba, il avait l'autorité suprême parmi Quraych, il obtint le privilège de l'abreuvement des pèlerins (*siqaya*), et leur nourriture (*ar rifada*), après son oncle Abdulmuttalib. Ce fut lui qui rénova le creusage du puits de Zamzam après qu'il fut comblé à l'époque de leur grand-père. Et ce fut encore lui qui couvrit d'or les portes de la Kaaba. Il vécut cent quarante ans.

[189] Hachim : son nom fut Amr, ce fut lui qui établit la tradition des voyages estival et hivernal au Yémen et e Syrie. Ces voyages qui furent mentionnés par Allah, le Tout-Haut, dans Sa parole **: « A cause du pacte des Qooraïch, De leur pacte [concernant] les voyages d'hiver et d'été. Qu'ils adorent donc le Seigneur de cette Maison [la Ka'ba], qui les a nourris contre la faim et rassurés de la crainte ! »** Qoraïch, versets1-4

[190] Manaaf : fut le nom de l'idole connue sous le nom de Manaat et qui fut évoquée dans Sa parole, le Tout-Haut : **« Que vous en semble [des divinités], Lât et Uuzzâ, ainsi que Manât, cette troisième autre? Sera-ce à vous le garçon et à Lui la fille ? Que voilà donc un partage injuste !** », An-Najm, versets 19-22. Et le nom d'Abdumanaf fut Al-Moughira

[191] Qussayy : son nom fut Zayd. Il fonda Dar Annadwa (la maison des séminaires), c'est à lui que revinrent la nourriture des pèlerins (*ar-rifada*), l'entretien de la sainte Ka'ba *(As-Sidana*), la responsabilité des clés de la Sainte Ka'ba (*Al hijaba*), comme il fut porte-étendard des Qoreishites en temps de guerre. Enfin, ce fut lui qui établit la tradition de l'abreuvement des pèlerins (*ass-siqaya*). Comme lui eut l'idée originale d'allumer les feux afin de guider les pèlerins qui revenaient du mont Arafat vers Muzdalifa. C'est à lui aussi l'idée de nourrir les pèlerins (*ar rifada*) pendant les jours relevant de la période du pèlerinage jusqu'à leur retour à leur pays. Enfin à lui que revint le privilège d'interdir l'alcool, juste avant sa mort.

Ghâlib, fils de Fih'r[195], fils de Mâlik[196], fils de An-Nadhr[197], fils de Kinâna, fils de Khuzayma, fils de Mud'rika, fils de Ilyas, fils de Mudhar, fils de Nizar, fils de Ma'add[198], fils de Adnân.

Quant à la généalogie du noble messager, prières et salutations d'Allah soient sur lui, depuis Adnane jusqu'à Ismaël, que le salut d'Allah soit sur lui, il y eut divergence entre les historiens. Il fut rapporté que :Adnan fils de Adaad, fils de Mokawam, fils de Nahour, fils de Tairah, fils de Ya'arob, fils de Yachjab, fils de Nabet, fils de Ismaël, fils d'Abraham, que le salut d'Allah soit sur eux.

il a été rapporté que : Adnane fut fils de Mida', fils de Mutbi', fils de Adaad, fils de Ka'ab, fils de Yachjab, fils de Ya'rob, fils de Hamal, fils de Qedar, fils d'Ismaël, fils de Abraham, que le salut d'Allah soit sur eux.

De son côté Ibn Saad rapporta une chaîne d'ascendance entre Adnane et Qedar portant trente huit noms et ce fut la généalogie la plus proche, à notre sens, de la vérité, tout en considérant Ma'ad contemporain de Armiya, fils de Halqiya et cette chaîne pourrait convenir à l'époque comprise entre Ismaël et Ma'ad. et cette généalogie, selon Ibn saad, fut la suivante : Ma'ad, fils de Adnan, fils de Add, fils de Humaisi, fils de Salaman, fils de Aws, fils de Buz, fils de Qamwal, fils de Obai, fils de 'Awwam, fils de Nashid, fils de Haza, fils de Bildas, fils de Yadlaf, fils de Tabikh, fils de Jahim, fils de Nahish, Haza, fils de Bildas, fils de Yadlaf, fils de Tabikh, fils de Jahim, filsde Nahish, fils de Makhi, fils de Aid, fils de Abqar, fils de Ubaid, fils de Ad-

---

192 Kilaab : son nom fut Ibn Hakim. il fut le grand-père d'Amina, la mère du noble messager d'Allah, prières et salutations d'Allah soient sur lui, et fille de Wahb, fils de Abd Manaaf, fils de Zahra, fils de Murra. Et c'est là que se rejoignent les généalogies des parents du noble messager d'Allah, prières et salutations d'Allah soient sur lui. Il fut rapporté que ce fut à lui que revint l'appellation des mois arabes utilisée de nos jours.

193 Murra : surnommé Abu Yaqadha, il fut le sixième grand-père du messager d'Allah, prières et salutations d'Allah soient sur lui, comme il fut le sixième grand-père d'Abu Bakr Essadiq, qu'Allah l'agrée,

194 Ka'b : surnommé Abu Hassis, il fut le huitième grand-père d'Omar Ibn Khattab, qu'Allah l'agrée, et entre la mort de Ka'b et l'envoi du prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, il y eut une période de cinq cent soixante années

195 Fih'r : son nom fut Quraych et c'est à lui que revint Quraych

196 Mâlik : surnommé Abu Alharith

197 An-Nadhr : son nom fut Qays

198 Maa'd : fut âgé de douze ans à l'époque de Nabuchodonosor. Les historiens rapportent le transfert de Ma'ad en Syrie sous la conduite d'Armiya lorsque ce dernier conquit l'Arabie.

Daa, fils de Hamdan, fils de Sambir, fils de Yathrabi, fils de Yahzin, fils de Yalham, fils de Aravi, fils de Aid, fils de Deshan, fils de Aiser, fils de Afnad, fils de Aiham, fils de Muksar, fils de Nahith, fils de Zarib, fils de Sami, fils de Wazzi, fils de Adwa, fils de Aram, fils de Haidir, fils de Ismaël, fils d'Abraham.

De plus, Ibn Saad rapporta, d'après Mohammed Ibn Saad, qu'il n'y eut aucune divergence entre eux, au contraire ils s'accordèrent à dire que Ma'ad fut de la descendance de Qedar fils d'Ismaël[199].

Et dans les écrit des juifs, il fut rapporté qu'Ismaël eut douze fils parmi eux « Qedar »[200] et que celui-ci habita dans le désert, c'est-à-dire dans la presqu'île arabique et évoquèrent qu'Isaïe[201] prédit, il y eut sept cents ans avant Jésus-Christ que ce désert, habité par Qedar aura une grande ampleur et de là naîtra un prophète guerrier, soutenu et renforcé par Allah contre ses ennemis. Si la prophétie d'Isaïe, fils d'Amos s'avère véridique et que son contenu se révèle juste, nous serons en mesure de déclarer que l'objet de l'annonce et celui qui apportera bien la joie aux habitants du désert, serait bel et bien Mohammed, l'envoyé d'Allah, prière et salutations d'Allah soient sur lui.

Le nouveau psaume signifierait, la nouvelle législation et cela ne pourrait s'appliquer au message de Jésus, que le salut d'Allah soit sur lui, car sa législation suivait la même voie que celle de Moise, que le salut d'Allah soit sur lui. En effet, les propos qui suivent furent rapportés de Moise : « ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir mais accomplir[202] alors que la législation du dernier messager, prière et salutations d'Allah soient sur lui, est nouvelle et existe indépendamment des autres. Nous avions vu auparavant que Qedar est bien

---

[199] *Attabaqaat al Qobra* 1/55-59 (Les grandes classes) et autres

[200] Genèse 25/12-16

[201] Isaïe : les juifs et beaucoup de musulmans le considéraient comme l'un des prophètes parmi les enfants d'Israël. Son message apparut à Jérusalem de l'an 759 avant J-C, jusqu' à l'an 700 avant J-C .Et c'est lui, Isaïe, qui fut découpé en deux par une scie

[202] Matthieu 5/17

fils d'Ismaël et qu'Ismaël grandit dans la presqu'île arabique ainsi que son fils Qedar.

Et quant à l'énoncé : Que du sommet des montagnes retentissent des cris de joie ! Cela fait référence à Médine l'illuminée d'où furent menées les guerres du messager d'Allah, prière et salutations d'Allah soient sur lui, quand il y émigra. Et le mont Sila est en fait celui de Sil', une des montagnes que compte Médine, située à quelques minutes de cette ville. Dans le versant ouest du mont Sil' se trouve la grotte des Béni Haram où le du messager d'Allah, prière et salutations d'Allah soient sur lui, passa ses nuits, gardés par ses compagnons, durant la bataille de la tranchée. Au nord de cette grotte, côté versant de Sil' se situe la mosquée Al Fath, lieu où le du messager d'Allah, prière et salutations d'Allah soient sur lui, invoqua Allah, demandant son assistance dans sa guerre contre les alliés pendant cette même bataille.

Quant aux guerres menées par le messager d'Allah, prière et salutations d'Allah soient sur lui, et ses victoires, elles furent mises en évidence par Allah, le Tout-haut, dans le noble Coran et racontées dans le détail dans les livres relatant la vie du prophète et sa conduite ; tout en sachant, par ailleurs, qu'aucune guerre ne fut menée par Jésus, fils de Marie, que le salut d'Allah soit sur lui.

Et aucune nation parmi la descendance d'Ismaël ne fut autant glorieuse que la nation de Mohammed, prière et salutations d'Allah soient sur lui. Cette nation évoquée dans la bonne annonce mentionnée dans les Livres des juifs. Certes, ils rapportèrent qu'Allah, le Tout-Haut, dit à Abraham que de son fils d'Agar sera faite une grande nation. Ainsi, il fut évoqué dans le Livre de la Genèse : Mais Dieu dit à Abraham : Que cela ne déplaise pas à tes yeux, à cause de l'enfant – c'est-à-dire Ismaël- et de ta servante – c'est-à-dire Agar-. Accorde à Sara tout ce qu'elle te demandera ; car c'est d'Isaac que sortira une postérité qui te sera propre. Je ferai aussi une nation du fils de ta servante ;

car il est ta postérité[203]. Et ils rapportèrent aussi : l'ange de Dieu appela du ciel Agar, et lui dit : Qu'as-tu, Agar ? Ne crains point, car Dieu a entendu la voix de l'enfant– c'est-à-dire Ismaël- dans le lieu où il est. Lève-toi, prends l'enfant, saisis-le de ta main ; car je ferai de lui une grande nation.

En supposant qu'il nous est possible de croire ce que rapportèrent les livres précédemment mentionnés, cela prouverait que la thèse attestant que Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, fut de la descendance d'Ismaël, que le salut d'Allah soit sur lui, s'avère juste et donc Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, fut de la descendance de Qedar, fils d'Ismaël, fils d'Abraham, que le salut d'Allah soit sur eux.

Par ailleurs, Waathila Ibn Al Asqa' a dit : « j'ai entendu le messager d'Allah, prières et salutations d'Allah soient sur lui, dire : "Dieu a choisi, parmi les descendants de Ismaël : Kinana [= Kinana et sa descendance].Et Il a choisi, parmi (toute la descendance de) Kinana : Quraysh [= Fihr ibn Mâlik et sa descendance]. Et Il a choisi, parmi (toute la descendance de) Quraysh : les fils de Hâshim [= la descendance de Hashim]. Et Il m'a choisi parmi les fils de Hashim[204] [= toute la descendance de Hashim].

Pour des considérations d'ordre pratique et pour plus d'aisance, cher lecteur, nous exposerons la chaîne d'ascendance du prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, de manière à te donner une idée de l'époque vécue par les aïeux du prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, et la relations temporelles entre cette ascendance et celle de certains prophètes contemporains des aïeux du prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, et ce, autant que faire serait possible. Nous allons, ainsi, diviser cette chaîne en trois partie : la première partie : la chaîne d'ascendance depuis Abraham jusqu'à Ma'ad, la seconde : de Ma'ad à Ka'b et la troisième de Ka'b au dernier des prophètes, prières et salutations d'Allah soient sur lui.

---

[203]Genèse 21/12-13

[204] *Sahih Muslim* (L'authentique de Muslim), 4/1782, hadith n° 2276, et Cf. *Sunan At-Tirmidhi*, 6/5, hadith n° 2605

Le messager d'Allah, prières et salutations d'Allah soient sur lui, naquit l'an 571 après J.-C, la matinée du lundi 20 avril de l'an 571 après J.-C., date qui correspondant au neuf rabi'a al awel, selon les sources islamiques et en l'an 570 après J.-C. selon d'autres sources. Ce fut l'année dite de l'éléphant, où Abraha, avec son armée, conquit la Maison Sacrée d'Allah.

A l'âge de quarante ans, il reçut la révélation par l'ange Gabriel, que le salut d'Allah soit sur lui, lui annonçant qu'il fut élu prophète. Ce fut le lundi dix-sept du mois de ramadhan, il était âgé alors de quarante et ans et pour le calendrier lunaire, ce fut quarante ans, six mois et huit jours correspondant au six août de l'année 610, tandis qu'il se trouvait en méditation à la Mecque dans la grotte de Hira.

Son émigration vers Médine eut lieu le 6 du mois lunaire de rabi' al awel (correspondant au 20 septembre 622) et sa mort, le lundi 13 rabi'a al awel, de l'an 11 de l'Hégire (correspondant au 8 juillet 632), il était âgé de soixante trois ans, après qu'il eut parfaitement transmis le message et remis à qui de droit le dû qu'il lui fut confié (l'Islam), et ce, de la manière la plus complète[205].

- **Les dogmes répandus parmi les gens au moment où le dernier des messagers, prières et salutations d'Allah soient sur lui, fut chargé de transmettre le message**

Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, fut envoyé messager d'Allah en terre d'Arabie alors que différents dogmes et différentes sectes tels des flots déferlaient les uns sur les autres. Ainsi toutes les sectes répandues sur terre, dans leurs diverses formes, leurs différents rites et la multitude de leurs dogmes, étaient représentées en Arabie. Elles étaient toutes centralisées au niveau de la Mecque car située juste au milieu entre la Syrie et le Yémen et parce que tout voyageur y passait quand il se déplaçait

[205] *Tarikh al Islam as-sitassi* (Histoire de l'Islam politique), Hassan Ibrahim Hassan, pp. 124-191

de Syrie en extrême sud. Ainsi, tout le monde s'y invitait pendant les déplacements pour puiser l'eau jaillissant du puits de Zemzem.

Par ailleurs, les caravanes de Qoraych se déplaçaient en long et en large, poussées par la pauvreté sévissant dans le pays. En fait l'eau et la nourriture y manquaient terriblement. Il faut dire que les Qorayshites étaient connus pour leur dynamisme et leur endurance quant aux déplacements durant de longues périodes. En effet, ils gagnèrent Gaza, Jérusalem, damas et traversèrent la mer rouge pour l'Abyssinie et le port de Djeddah qui n'était qu'à une quarantaine de miles de la Mecque fut un intermédiaire pertinent pour le commerce avec l'Abyssinie alors riche en épices. Des marchés de Sanaa et des ports d'Oman et du Yémen, les chameaux des Qorayshites étaient chargés de parfum et d'encens très consommés dans les temples, les églises et les palais des pays du pourtour méditerranéen. Alors que la soie, le cuir et les armes venaient des marchés de Bosra et de Damas, en plus du blé, certains produits manufacturés, l'huile d'olive et les céréales. D'Egypte, ce fut plutôt un type de tissu appelé *Tissu copte*. En outre, les ports du Yémen furent le théâtre d'autres formes d'activités commerciales à travers des produits venant des Indes, de Chine et d'autres pays.

Toutefois, les arabes ne vécurent pas isolés du monde qui les entourait comme on pourrait le croire. En effet, leurs conditions les contraignaient à avoir des relations avec l'Egypte, l'Abyssinie, la Syrie et découvrir de la sorte des pans de leur secte et leurs dogmes. De plus les Quraychites avaient l'habitude de voyager en été en Syrie et au Yémen, l'hiver. Ainsi, les quatre enfants de Abdu Manaf avaient l'habitude de voyager pour des raisons commerciales : Hicham partait en Syrie, Abd Chams, en Abyssinie, Abdulmuttalib, au Yémen et Nawfel au pays des perses. Lors de leurs déplacements ils se souciaient de leur sécurité et tenaient à avoir les garanties nécessaires de la part des souverains des terres dans lesquelles ils débarquaient.

Ces déplacements furent des occasions, comme présenter ci-dessus, pour échanger les idées entre les arabes et les habitants des diverses contrées et donnèrent lieu à des débats d'ordre religieux où chacun tentait de convaincre l'autre à épouser ses propres dogmes. Et chaque chef religieux, parmi ceux des diverses sectes, déployait des efforts soutenus pour attirer vers sa communauté le plus grand nombre d'adeptes, et renforcer ainsi son autorité afin de soutirer plus de richesses sous prétexte de les faire approcher davantage de son dieu et récolter ses faveurs. Sous prétexte d'avoir également à construire des temples ou de les restaurer ou nourrir les pauvres et d'autres prétextes aussi valables avancés par ces chefs religieux pour extorquer l'argent des autres, comme cela se pratiquait chez les juifs qui furent sanctionnés par Allah qui leur rendit illicite certaines bonnes nourritures.

Allah, le Tout Haut, a dit : « **C'est à cause des iniquités des Juifs que Nous leur avons rendu illicites les bonnes nourritures qui leur étaient licites, et aussi à cause de ce qu'ils obstruent le sentier d'Allah, (à eux-mêmes et) à beaucoup de monde, et à cause de ce qu'ils prennent des intérêts usuraires- qui leur étaient pourtant interdits - et parce qu'ils mangent illégalement les biens des gens. A ceux d'entre eux qui sont mécréants Nous avons préparé un châtiment douloureux.** » An-Nisaa, versets 160-161

1. **Le dogme des Dahriyoune (de Dahr = Temps, ceux qui croient que seul le temps les ferait périr)**

Le messager d'Allah, prières et salutations d'Allah soient sur lui, fut envoyé en presqu'île arabique alors que certains de ses habitants niaient catégoriquement l'existence du Créateur et ne croyaient guère en la résurrection.

Allah, le Tout Haut, a dit : « **Et ils dirent : « Il n'y a pour nous que la vie d'ici-bas: nous mourons et nous vivons et seul le temps nous fait périr». Ils n'ont de cela aucune connaissance : ils ne font qu'émettre des conjectures.** » Al-Jaathiya, verset 24

ils répétaient ainsi au messager d'Allah, prières et salutations d'Allah soient sur lui, les mêmes propos énoncés autrefois par leurs prédécesseurs des autres nations telles Aad, le peuple de Hûd ou Thamûd, peuple de Salih : ils avaient l'habitude de rétorquer de la sorte : **« Vous promet-il, quand vous serez morts, et devenus poussière et ossements, que vous serez sortis [de vos sépulcres] ? Loin, loin, ce qu'on vous promet ! Ce n'est là que notre vie présente : nous mourons et nous vivons; et nous ne serons jamais ressuscités.** » Al-Muminoon, versets 35-37

2. **Les idolâtres :**

C'est l'exemple du peuple de Noah, que le salut d'Allah soit sur lui, qui adora des idoles prétendant qu'ils vont intercéder en sa faveur, dans l'autre monde et qui édifia donc des temples à leur gloire et leur donna des noms spéciaux tel que Wadd, Suwa, Yaghhû, Ya'ûq et Nasr, comme nous l'avions précédemment mit en évidence en présentant le récit du peuple de Noah. De la même manière fut envoyé le noble messager, prières et salutations d'Allah soient sur lui, et en Arabie, il y avait ceux qui adoraient ces idoles telle, Al-Lat qui représentait Vénus et qui fut la déesse de la féminité représentée par une figure de femme, sculptée dans de la pierre noire et adorée par Thaqif à Taif et qui furent responsables des clés de leur idole.

Parmi ces idoles, fut aussi « Uuzza » représentant une figure de femme ; comme il fut rapporté qu'elle représentait un palmier. Elle fut adorée par Qoraych et Bani Kinana et les responsables de ses clés furent les Banu Chayba. Il y eut aussi Manat, adorée par Hodhayl et Khoza'a, entre la Mecque et Médine. Allah, le Tout-Haut, a dit à propos de ces idoles : « **Que vous en semble [des divinités], Lât et Uuzzâ ainsi que Manât, cette troisième**

autre ? Sera-ce à vous le garçon et à Lui la fille ? Que voilà donc un partage injuste ! » An-Najm, versets 19-22

Il y eut aussi « Hubal », une idole appartenant à Amr Bin Saba, roi du Hidjazz, ce fut la plus grande parmi les idoles adorées, et c'est d'ailleurs ainsi qu'elle fut appelé « la plus grande idole », faite de cuivre et placée au-dessus de la Kaaba. Il fut aussi rapporté qu'il était de cristal prenant la forme d'un homme gigantesque. On immolait à son honneur et fut toujours consultée pour les questions ayant trait aux voyages, aux les guerres et à celles liées à leur quotidien.

Peut être cité, parmi les idoles, « Issaaf » et « Naa'ila », la première représentait un homme et la seconde, une femme, ramenées par Amr Ibn Louhay depuis Balka, au Yémen. Il l'a mise d'abord au-dessus du puits de Zamzam et ensuite il plaça l'une d'elles l'une sur le mont Safa et la deuxième sur le mont Marwa.

Il y avait aussi Kathraa, pour la tribu des Bani Tasm, Judays, et les Bani Judays, Tyam, pour les Bani Tamime, Dhou Ach-Chiraa pour les Aws et les Khazradj, Badjir, pour les Bani Azad, Al-Jihar, pour les Hawazane, Awal, pour les Bani Bakr et les Taghlob, Al Mahraq, pour les Bani Bakr Bani Waa'il, Saad, qui fut un grand rocher élevé en plein désert, pour les Beni Malkaane Bani Kinana, et Dhou Al Kholsa, pour les Kath'am et Dawss. Il fut ainsi rapporté qu'à la conquête de la Mecque, en l'an huit de l'Hégire, les musulmans débarrassèrent la Maison Sacrée d'un total de 360 idoles.

De son côté, le savant musulman Ash-Shahrastani rapporta que le premier qui érigea les idoles au sein de la Kaaba et qui les adora et puis suivi par les arabe et qui continuèrent, bien après, à les adorer jusqu'à l'avènement de l'Islam, fut Amr Ibn Louhay, de la descendance de Kahlaan Ibn Saba et qui fut roi du Hidjazz. et de lui fut issue la tribu des Khoza'a. Il fut ainsi rapporté qu'il fut un jour en voyage à Balka, au Yémen, et vit un peuple adorer des idoles ; il les questionna à leur sujet et on lui répondit qu'on leur demandait

la victoire et on l'obtient, de la pluie et elle arrive. Cela lui plut et il leur demanda une de leurs idoles et fut donc gratifié de Hubal qu'il ramena à la Mecque et l'érigea au-dessus de la Kaaba.

Il paraît donc que les arabes avaient imité les peuples voisins quant à l'adoration des idoles, tels les chaldéens, les phéniciens, ceux de l'Egypte antique et d'autres, et par conséquent ils empruntèrent la même voie d'égarement que ces peuples, comme fut expliqué auparavant avec les peuples de Noah, d'Abraham et les enfants d'Israël.

L'adoration des planètes fut aussi très répandue chez les arabes, ils adoraient ainsi le soleil, la lune, Mercure, Vénus, Sirius, Jupiter, Mars, Saturne, Taureau et bien d'autres.

Ils empruntèrent ainsi la voie de leurs prédécesseurs des autres peuples égarés à l'instar des peuples d'Abraham et Moise, que le salut d'Allah soit sur eux et dont Allah mentionna dans leurs Feuilles : « **Et c'est Lui qui est le Seigneur de Sirius »** An-Najm, verset 49. Cette voie d'égarement fut aussi empruntée par peuple de Saba et bien d'autres. Par ailleurs, Allah révéla à son prophète, prières et salutations d'Allah soit sur lui : « <u>**Parmi Ses merveilles,**</u> **sont la nuit et le jour, le soleil et la lune : ne vous prosternez ni devant le soleil, ni devant la lune, mais prosternez-vous devant Allah qui les a créés, si c'est Lui que vous adorez** ». Fussilat, verset 37

Allah a dit : « ….**et les étoiles, soumis à Son commandement. La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui. Toute gloire à Allah, Seigneur de l'Univers ! »** Al-A'raaf, verset 54

Il fut rapporté que les arabes immolaient en l'honneur de leurs divinités et organisaient des processions autour de leurs temples et que Mundhir Ibn Ma' assama' (505-553 avant J-C) avait l'habitude d'immoler des prisonniers chrétiens en l'honneur de Vénus. Il en fut de même pour les arabes du Sinaï qui immolaient des êtres humains pour la même planète. Ces arabes furent

devancés par les israéliens dans ce genre de pratiques, il y a bien longtemps. Il est fort probable que le contact étroit des arabes avec les chrétiens et les autres religions eut une influence sur la régénération de la ferveur religieuse. A l'époque de Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, disparurent ces offrandes humaines de toute la presqu'île arabique[206].

3- Les Zoroastriens (Al Majuss)

Le zoroastrisme existait aussi dans la presqu'île arabique embrassé par la tribu des Bani Tamim et parmi eux Zorara Ibn Ôudai et son fils Ali qui épousa sa fille selon la tolérance du dogme majou.

Les Zoroastriens sont les adeptes de Zoroastre, un homme d'origine Azerbaïdjanaise, né en l'an 660 avant Jésus-Christ et prétendant la prophétie. Le roi Hystapès crut en lui et Darius 1er, fils d'Hystapès fit propager la religion de Zoroastre dans le monde entier. Selon ce dogme le créateur du bien fut Ahura Mazda, c'est lui qui créa le mal *Ahriman* et le livre qui recueille l'ensemble des textes sacrés, est Avesta. Il combattit les idolâtres et se proclama le prophète du Dieu unique. Il considéra : Ahura Mazda comme l'esprit suprême, immortel, celui qui n'a pas de début à son existence exempt de toutes les impuretés de la matière, et de toutes les souillures de l'imperfection. Il n'est guère engendré et ne meurt point, il est l'esprit des esprits, voit et ne peut être vu, nulle vue et nul œil ne peuvent l'atteindre, il existe en tout lieu et ne peut être perçu nulle part, il connaît le présent et le futur, l'inconnu et ce que cachent les poitrines, omnipotent, rien ne peut s'élever au-dessus de lui, il assiste ne peut être assisté, protecteur aussi bien des pauvres que des riches. Ahura Mazda fut matérialisé par deux symboles : le soleil et le feu.

---

[206] Op. Cit. [206] *Tarikh al Islam as-sitassi* (Histoire de l'Islam politique), Hassan Ibrahim Hassan, p. 85

Les zoroastriens déclarent sanctifier le feu sans l'adorer car il fut sacré en tant que symbole[207]. Par ailleurs, les zoroastriens se divisèrent en plusieurs communautés, ayant chacune ses propres dogmes, se distinguant ainsi les unes des autres.

Pour sa part, Abu Hamid Azawazani rapporta que les zoroastriens prétendirent qu'Iblis (Satan) vécut dans les ténèbres et le néant, loin du royaume de dieu et ne cessa de s'approcher en rampant jusqu'à ce qu'il vit la lumière et donc sauta dedans et s'y établit. Il intégra ainsi le royaume de dieu, accédant à la lumière et par conséquent y fit entrer avec lui les vices et les maux de tout genre. Dieu créa ce monde et en fit un piège pour Satan qui tomba dedans et s'en trouva fasciné et ne put donc retourner vers son royaume. Il demeura donc piégé dans ce monde, désemparé dans cette prison. Semant ses maux, ses épreuves et ses tentations parmi les créatures de Dieu ; et à qui Dieu donna la vie, Satan le fit mourir, à qui Dieu donna la bonne santé, Satan la lui ôta et à qui Dieu décerna le bonheur, Satan lui balança le malheur. Et donc il continuerait dans cette voie jusqu'au jour du jugement dernier. Et chaque jour il verra son royaume se restreindre jusqu'à ce qu'il perde toutes ses forces et lorsque viendra le jour du jugement dernier, son royaume disparaîtrait complètement et ses feux s'éteindraient. Il perdrait alors de ses forces et de sa vitalité et serait jeté dans le vide sous forme de ténèbres sans limite ni fin ensuite Dieu rassemblera les gens des différentes sectes et religions, leur demandera des comptes et les sanctionnera pour leur obéissance à Satan et leur insoumission à Dieu, l'unique.[208]

4 – Le Judaïsme

Le judaïsme existait à l'époque du prophète, prières et salutations d'Allah soit sur lui, chez les Bani Namir, les Bani Kinana, les Bani Al Harith, les Bani

[207] *Qissat Al-Aqa id bayna assama w al ardh* (Le récit des dogmes entre le ciel et la terre), p. 272, 240, 273. Et *I'tiqatad Firaq al muslimine w al muchrikine* (Les croyances des communautés musulmanes et des associateurs), p. 86

[208] *Al milal w Al nihal* (Livre des religions et des sectes), pp. 61-62

Kaa'ab et les Bani Kinda. Il fut rapporté que celui qui fit entrer de plain pied le judaïsme chez les arabes fut Zora'a Ibn Kaa'b Ibn Hassan, l'un des rois du Yémen, surnommé Dhi Nouas Al Himyari, son nom fut Youssef, et à travers lui, beaucoup de gens embrassèrent le judaïsme, et ce, vers la fin du quinzième siècle. En outre, il invita les habitants de Najran à abandonner la chrétienté pour judaïsme mais ils refusèrent. Alors il fit creuser des tranchées qu'il fit embraser et y jeta tous ceux qu'il avait pu capturer. Par ailleurs, il est à remarquer que les juifs avaient quitté Jérusalem et la Palestine pour le sud fuyant les conquêtes de Nabuchodonosor et se soustrayant à ses persécutions et son oppression. Les juifs colonisèrent alors Yathrib, (Médine), la ville du messager d'Allah, prières et salutations d'Allah soit sur lui, où cohabitaient trois tribus : les Bani Nadhir, les Bani Qaynuqa'a et les Bani Qoraydha. Ils habitèrent tout aussi Taima, Fadaak, Khaybar et Wadi Al Qoraa[209].

Par ailleurs, les juifs avaient perdu la Torah révélée à Moise, que le salut d'Allah soit sur lui, depuis que Nabuchodonosor incendia le temple. La Torah qu'Allah recommanda à Moise de garder dans ce temple.[210] Et après la destruction de Jérusalem et son incendie et la captivité des juifs à Babylone, comme expliqué auparavant, les juifs perdirent leur document originel (et original) auquel ils se référaient et donc s'égarèrent du droit chemin. Néanmoins Allah leur envoya ses prophètes afin de les guider vers la législation de Moise et les faire revenir vers l'adoration d'Allah, Seul, sans lui associer rien ni personne. Mais la réaction des juifs fut opposition et évitement. Nous avions déjà vu comment ils adorèrent Baal, eux et leurs rois, leurs prêtres et les gens en général, et ce qu'Elie, que le salut d'Allah soit sur lui, endura d'eux. Il rencontra sur son chemin les pires antagonismes en tentant de les remettre sur la voie de l'adoration d'Allah, le tout-Haut, et vers

---

[209] *Fadjr al islam* (L'aube de l'Islam), p. 27

[210] Ils rapportèrent que L'Eternel dit à Moise : « Taille deux tables de pierre comme les premières, et monte vers moi sur la montagne ; tu feras aussi une arche de bois. J'écrirai sur ces tables les paroles qui étaient sur les premières tables que tu as brisées, et tu les mettras dans l'arche ». (Deutéronome 10 : 2). Et, ils rapportèrent aussi : « En ce temps-là, l'Eternel sépara la tribu de Lévi, et lui ordonna de porter l'arche de l'alliance de l'Eternel, de se tenir devant l'Eternel pour le servir, et de bénir le peuple en son nom : ce qu'elle a fait jusqu'à ce jour. » (Deutéronome 10 : 8)

la foi en Lui. Nous avions déjà vu comment ils continuèrent à adorer Baal après la mort d'Elie, immoler en l'honneur de leurs divinités et allumer des feux au-dessus des hauteurs[211]. Allah leur envoya Elysée, que le salut d'Allah soit sur lui, à son tour, pour les remette sur le chemin d'Allah et afin qu'ils se soustraient de l'adoration des représentations et des idoles.

5 - Le christianisme

Le christianisme était très répandu parmi les tribus de Taghlib, Ghassane, Qodha'a, au nord et au Yémen, au sud, et aussi parmi les tribus de Rabi'a, Tanoukh, Himyar, Bahra et une partie de Ta'yi, et les arabes de Hira qui embrassèrent le christianisme imitant ainsi leur roi Nou'mane Ibn Al Mundhir. Au sud, le christianisme arriva depuis l'Abyssinie, et au nord, depuis la Syrie et la presqu'île du Sinaï où foisonnaient les monastères et les ermitages.[212] En outre, les empereurs romains jouèrent, au quatrième siècle un rôle prépondérant à l'entrée du christianisme dans la presqu'île arabique.

En outre, Najrane fut le pays le plus important du christianisme dans la presqu'île arabique et Dhu Nouas, comme nous l'avions déjà vu, massacra ses habitants qui demandèrent le secours d'Abyssinie qui les secourut et battirent Dhu Nouasn en l'an 525 avant J-C. Et il fut rapporté qu'il y avait à Najrane, une représentation de la Kaaba, bâtie par Bani Abd Al Mawane Bani Ad-Dayane Al Harith qui la glorifièrent concurrençant de la sorte la Kaaba et l'appelèrent la Kaaba de Najrane dans laquelle exerçaient des évêques agréés.

Le christianisme se scinda en plusieurs communautés religieuses dont deux grands courants s'infiltrèrent dans la presqu'île arabique : les nestoriens et les jacobins. Le nestorianisme fut répandu à Hira et le jacobinisme, à

[211] 2 Rois, 14/4
[212]*Taarikh Al Islam Assiyassi* (Histoire de l'Islam politique), p. 86

Ghassan et chez l'ensemble des tribus du Levant. Il y avait aussi des ermitages dans Wadi Al Qora[213] .

Les nestoriens du nom du patriarche de Constantinople croient que Marie donna naissance à l'homme c'est-à-dire le corps du Messie et ne donna guère naissance au dieu : c'est-à-dire à Jésus, lui-même ; et ce fut Allah qui engendra dieu-Jésus (le Messie) et ne donna point naissance au corps du Messie. Tandis que les jacobins pensent que l'esprit de dieu se mêla au corps de Jésus, tout comme l'eau se mélange au lait et que le Messie et lui-même Allah, le Tout-Haut.

- **Les dogmes islamiques[214]**

Par ailleurs, le message du prophète, prières et salutations d'Allah soit sur lui, vint à une époque où se déferlaient des idéologies les une sur les autres dans un large océan de faux dogmes très divers qui se bousculent et pataugent dans les ténèbres des mythes, de conjectures et de songes.

Allah envoya alors son noble messager, prières et salutations d'Allah soit sur lui, au moment où il était temps de délivrer l'humanité du gouffre sans fond vers lequel elle s'enfonçait, dans lequel elle s'agitait, enveloppée dans une obscurité complète. Il fut temps que la main de la miséricorde se tende vers elle afin de l'élever au niveau honorable et noble qu'il lui convient, et de l'assister dans son retour vers les dogmes authentiques inclus dans la religion musulmane dont les flambeaux furent portés par les prophètes et messagers depuis l'aube de l'humanité, à travers siècles et générations.

Le message mohammadien vint pour délivrer les esprits des souillures qui les avaient enveloppés telles les tentations des démons et les arnaques des pseudo-professionnels de la religion. Mais aussi ,pour lever le glaive de la

---

[213] *Fadjr Al Islam*, p. 29-30

[214] *Tarikh al anbiya w al irtibat az zamani w al 'aqaidi* (Histoire des prophètes et messagers et correlation temporelle et dogmatique), Dr Mohammed Wasfi, p.342

justice au-dessus des chefs de la mécréance et les leaders du faux et les polémistes contre la vérité et pour affranchir les idées de toutes les impuretés du polythéisme, agrippées aux cœurs des gens, enracinées dans leur esprit et héritées de père en fils et de père en grand-père et qu'ils avaient épousées telles des évidences sans pondération ni méditation ni réflexion.

Allah envoya son noble messager, prières et salutations d'Allah soit sur lui, afin de mettre en évidence la bonne voie, de faire triompher la vérité et détruire le faux : **« C'est Lui qui a envoyé Son messager avec la bonne direction et la religion de la vérité, afin qu'elle triomphe sur toute autre religion, quelque répulsion qu'en aient les associateurs »**. At-Tawba, verset 33

1- **L'unicité**

L'Islam est venu, depuis la création de l'humanité, avec l'unicité pure, sans qu'il fut souillé d'aucune impureté liée au polythéisme et fut porté par les prophètes et messagers pour être transmis à l'ensemble des gens tout au long de leur vie d'êtres humains. Et ce, afin de leur permettre d'accéder au bonheur de cette vie ici-bas et avoir la meilleure des récompenses dans l'autre monde. Afin de les laver des impuretés du dogme polythéiste qui souille les esprits et les rabaisse en deçà du niveau honorable de l'homme.

Les juifs forgèrent des mensonges à l'égard d'Allah puisqu'ils adorèrent 'Uzayr (Ezra) qui fut mentionné auparavant et qui rédigea pour les juifs un écrit afin qu'ils le suivent et pour leur guidance et ce, après leur retour de Babylone à Jérusalem de leur captivité et après la destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor. Les chrétiens suivirent le même chemin que les juifs puisqu'ils adorèrent Jésus, fils de Marie, à leur tour, comme évoqué auparavant. Allah, le Tout-haut, a dit : « **Les Juifs disent: « 'Uzayr est fils d'Allah» et les Chrétiens disent : « Le Christ est fils d'Allah ». Telle est leur parole provenant de leurs bouches. Ils imitent le dire des mécréants**

avant eux. Qu'Allah les anéantisse ! Comment s'écartent-ils (de la vérité) ? ». At-Tawba, verset 30.

Et parmi les preuves mettant en évidence la Toute-Puissance d'Allah, le Tout-Haut, la résurrection du mort avec ses provisions rendues imputrescibles par la volonté d'Allah. En effet, cette nourriture était restée intacte durant cent ans. De plus, il fit ressusciter un homme[215] puis le fit mourir pendant une année. Allah a dit : **« Ou comme celui qui passait par un village désert et dévasté : « Comment Allah va-t-Il redonner la vie à celui-ci après sa mort ? » dit-il. Allah donc le fit mourir et le garda ainsi pendant cent ans. Puis Il le ressuscita en disant : «Combien de temps as-tu demeuré ainsi ? » « Je suis resté un jour, dit l'autre, ou une partie d'une journée.» « Non ! dit Allah, tu es resté cent ans. Regarde donc ta nourriture et ta boisson : rien ne s'est gâté ; mais regarde ton âne... Et pour faire de toi un signe pour les gens, et regarde ces ossements, comment Nous les assemblons et les revêtons de chair ». Et devant l'évidence, il dit : «Je sais qu'Allah est Omnipotent**». Al-Baqara, verset 259

2- L'arrêt (ou décret) et le destin

L'ensemble les messagers d'Allah eurent la foi en l'arrêt d'Allah et Son destin. Cela est mis en évidence dans Sa parole, le Tout-Haut : « **Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire] : « Adorez Allah et écartez-vous du Tâgût ». Alors Allah en guida certains, mais il y en eut qui ont été destinés à l'égarement. Parcourez donc la terre, et regardez quelle fut la fin de ceux qui traitaient [Nos messagers] » de menteurs.** An-Nahl, verset 36

Et Sa parole : « **Si Nous voulions, Nous apporterions à chaque âme sa guidée. Mais la parole venant de Moi doit être réalisée : « J'emplirai l'Enfer de djinns et d'hommes réunis** ».As-Sajda, verset 13

[215] Il fut rapporté que cet homme fut 'Uzayr (Ezra), comme il fut rapporté qu'il fut Armia fils de Halqia. Cf. *Jami' al bayane* 3/19-22

Et Il a dit : « **Quiconque Allah guide, voilà le bien guidé. Et quiconque Il égare, voilà les perdants. Nous avons destiné beaucoup de djinns et d'hommes pour l'Enfer. Ils ont des cœurs, mais ne comprennent pas. Ils ont des yeux, mais ne voient pas. Ils ont des oreilles, mais n'entendent pas. Ceux-là sont comme les bestiaux, même plus égarés encore. Tels sont les insouciants.** » Al-A'raaf, versets 178-179

Et Il a dit, que Son rang soit élevé, au dernier des messagers, prières et salutations d'Allah soient sur lui : **« Tu [Muhammad] ne diriges pas celui que tu aimes : mais c'est Allah qui guide qui Il veut. Il connaît mieux cependant les bien-guidés. »** Al-Qasas, verset 56

3- Le jour dernier, la résurrection et le jugement

Nous avions évoqué précédemment que le premier message d'Allah aux humains quand il fit sortir Adam et son épouse du paradis, fut Sa parole : « **Il dit : « Descendez d'ici, (Adam et Eve), [Vous serez] tous (avec vos descendants) ennemis les uns des autres. Puis, si jamais un guide vous vient de Ma part, quiconque suit Mon guide ne s'égarera ni ne sera malheureux. Et quiconque se détourne de Mon Rappel, mènera certes, une vie pleine de gêne, et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement ». Il dira : « O mon Seigneur, pourquoi m'as-Tu amené aveugle alors qu'auparavant je voyais ? » [Allah lui] dira : « De même que Nos Signes (enseignements) t'étaient venus et que tu les as oubliés, ainsi aujourd'hui tu es oublié ». Ainsi sanctionnons-nous l'outrancier qui ne croit pas aux révélations de son Seigneur. Et certes, le châtiment de l'au-delà est plus sévère et plus durable.** » Taa-Haa, versets 123-127

Tandis que les versets mettant en évidence que l'ensemble des prophètes et messagers portèrent ce même message fut Sa parole, le Tout-haut : « **O communauté des djinns et des humains, ne vous est-il pas venu des**

messagers, choisis parmi vous, qui vous ont raconté Mes signes et averti de la rencontre de ce jour? Ils diront : «Nous témoignons contre nous-mêmes.» La vie présente les a trompés ; et ils ont témoigné contre eux-mêmes qu'en (vérité) ils étaient mécréants. C'est que ton Seigneur n'anéantit point injustement des cités dont les gens ne sont pas encore avertis. », Al-Anaam, versets 130-131

4- L'enfer

Le Tout-Haut a dit : « **Et ceux qui seront dans le Feu diront aux gardiens de l'Enfer : « Priez votre Seigneur de nous alléger un jour de [notre] supplice». Ils diront : «vos Messagers, ne vous apportaient-ils pas les preuves évidentes ? » Ils diront : « Si » ! Ils [les gardiens] diront : « Eh bien, priez » ! Et l'invocation des mécréants n'est qu'aberration** ». Ghaafir, versets 49-50

Et le Tout-Haut à dit : « **Ce jour-là, malheur à ceux qui traitent (les signes d'Allah) de mensonges, ceux qui s'ébattent dans des discours frivoles. Le jour où ils seront brutalement poussés au feu de l'Enfer : Voilà le feu que vous traitiez de mensonge.** », At-Tur, versets 11-14

Et le Tout-Haut à dit : « **Quand ils y seront jetés, ils lui entendront un gémissement, tandis qu'il bouillonne. Peu s'en faut que, de rage, il n'éclate. Toutes les fois qu'un groupe y est jeté, ses gardiens leur demandent : « Quoi ! ne vous est-il pas venu d'avertisseur?» Ils dirent : «Mais si! un avertisseur nous était venu certes, mais nous avons crié au mensonge et avons dit : Allah n'a rien fait descendre: vous n'êtes que dans un grand égarement**». Al-Mulk, versets 7-9

Et Il a dit, que Son rang soit élevé : « **Ceux qui traitent de mensonge le Livre (le Coran) et ce avec quoi Nous avons envoyé Nos Messagers ; ils sauront bientôt, quand, des carcans à leurs cous et avec des chaînes ils**

seront traînés dans l'eau bouillante; et qu'ensuite ils brûleront dans le Feu ». Ghafir, versets 70-72

Ainsi, ces nobles versets nous font savoir que les prophètes avertirent leur peuple du rendez-vous avec ce jour-là, qui serait le jour du châtiment dans le feu de la Géhenne et il paraît évident que les prophètes n'eurent pas à occulter ce genre de châtiment à leur peuple. Ce châtiment où auraient à séjourner durablement les désobéissants dénigrant cette vérité. Il est à remarqué que le message du dernier envoyé parmi les messagers, prières et salutations d'Allah soit sur lui, engloba des détails plus précis sur la Géhenne : comme la consomption totale de la peau et le remplacement de cette peau consumée par une autre. Et c'est Sa parole, le Tout-Haut : « **Certes, ceux qui ne croient pas à Nos Versets, (le Coran) Nous les brûlerons bientôt dans le Feu. Chaque fois que leurs peaux auront été consumées, Nous leur donnerons d'autres peaux en échange afin qu'ils goûtent au châtiment. Allah est certes, Puissant et Sage !** »An-Nisaa, verset 56

Il fut aussi question d'un arbre déterminé dont le fruit serait la nourriture des gens de l'enfer. Allah, le Tout-Haut a dit : « **Est-ce que ceci est meilleur comme séjour, ou l'arbre de Zaqqûm ? Nous l'avons assigné en épreuve aux injustes. C'est un arbre qui sort du fond de la Fournaise. Ses fruits sont comme des têtes de diables. Ils doivent certainement en manger et ils doivent s'en remplir le ventre. Ensuite ils auront par-dessus une mixture d'eau bouillante.** », As-Saaffaat, versets 62-67 … et ainsi de suite.

5- Le paradis

Nous avions exposé auparavant que les prophètes promirent à leur adeptes le paradis et ils leur énoncèrent que ce paradis fut créé spécialement pour ceux qui craignent Allah ; et que s'ils lui obéissent il les fera entrer au paradis des jouissances et les préservera du châtiment de la fournaise. Cela

prouve que l'ensemble des prophètes mentionnèrent le paradis dans leur message, eurent la foi en son existence et mirent en évidence à leur peuple que le paradis fut l'une des vérités qui ne permet aucun doute et affirmèrent à ceux qui eurent la foi en leur message d'être les hôtes du paradis dans l'autre monde. Ce fut donc Sa parole, que Son rang soit élevé : **« Et ceux qui croient et font de bonnes œuvres - Nous n'imposons aucune charge à personne que selon sa capacité - ceux-là seront les gens du Paradis : ils y demeureront éternellement. Et Nous enlèverons toute la rancune de leurs poitrines, sous eux couleront les ruisseaux, et ils diront : « Louange à Allah qui nous a guidés à ceci. Nous n'aurions pas été guidés, si Allah ne nous avait pas guidés. Les messagers de notre Seigneur sont venus avec la vérité.» Et on leur proclamera : « Voilà le Paradis qui vous a été donné en héritage pour ce que vous faisiez». Les gens du Paradis crieront aux gens du Feu : « Certes, nous avons trouvé vrai ce que notre Seigneur nous avait promis. Avez-vous aussi trouvé vrai ce que votre Seigneur avait promis ? » « Oui », diront-ils. Un héraut annoncera alors au milieu d'eux : Que la malédiction d'Allah soit sur les injustes.** » Al-A'raaf, versets 42-44

Et Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Et ceux qui avaient craint leur Seigneur seront conduits par groupes au Paradis. Puis, quand ils y parviendront et que ses portes s'ouvriront ses gardiens leur diront : « Salut à vous ! Vous avez été bons : entrez donc, pour y demeurer éternellement». Et ils diront : « Louange à Allah qui nous a tenu Sa promesse et nous a fait hériter la terre ! Nous allons nous installer dans le Paradis là où nous voulons». Que la récompense de ceux qui font le bien est excellente ! »,** Az-Zumar, versets 73-74

Et Il a dit, que Son rang soit élevé : « **Dis : « Est-ce mieux ceci ? ou bien le Paradis éternel qui a été promis aux pieux, comme récompense et destination dernière ? Ils auront là tout ce qu'ils désireront et une demeure éternelle. C'est une promesse incombant à ton Seigneur. Et le jour où Il les rassemblera, eux et ceux qu'ils adoraient en dehors d'Allah,**

Il dira : « Est-ce vous qui avez égaré Mes serviteurs que voici, ou ont-ils eux-mêmes perdu le sentier ? » Ils diront : «Gloire à Toi ! Il ne nous convenait nullement de prendre en dehors de Toi des patrons protecteurs mais Tu les as comblés de jouissance ainsi que leurs ancêtres au point qu'ils en ont oublié le livre du rappel [le Coran]. Et ils ont été des gens perdus ». « Ils vous ont démentis en ce que vous dites. Il n'y aura pour vous ni échappatoire ni secours (possible). Et quiconque des vôtres est injuste, Nous lui ferons goûter un grand châtiment». Et Nous n'avons envoyé avant toi que des messagers qui mangeaient de la nourriture et circulaient dans les marchés. Et Nous avons fait de certains d'entre vous une épreuve pour les autres -endurerez-vous avec constance ? - Et ton Seigneur demeure Clairvoyant. Et ceux qui n'espèrent pas Nous rencontrer disent : « Si seulement on avait fait descendre sur nous des Anges ou si nous pouvions voir notre Seigneur !» En effet, ils se sont enflés d'orgueil en eux-mêmes, et ont dépassé les limites de l'arrogance. Le jour où ils verront les Anges, ce ne sera pas une bonne nouvelle, ce jour-là, pour les injustes, ils (les Anges) diront : « Barrage totalement défendu » ! Nous avons considéré l'œuvre qu'ils ont accomplie et Nous l'avons réduite en poussière éparpillée. Les gens du Paradis seront, ce jour-là, en meilleure demeure et au plus beau lieu de repos. » Al-Furqaan, versets 15-24

Ces nobles versets évoquent ceux qui ont le droit d'entrer au paradis parmi ceux qui suivent les messagers et ce paradis qu'Allah leur a promis depuis le vicariat de l'homme sur terre jusqu'à ce qu'a ce que l'héritage de la terre et ce qu'elle porte retourne à Allah. Ainsi tout prophète ou messager, sans exception eut la foi en le paradis et en son existence et le fit connaître à son peuple et promit, à son tour, à ses adeptes qu'ils seront parmi ses habitants. En outre, nous ne devrons pas omettre, dans cette partie de l'ouvrage, ce que l'on a déjà évoqué dans les sections précédentes où furent mentionnés le paradis et la récompense dans l'autre monde. Certes, cela fut énoncé, d'une manière succincte, dans leur message, comme relaté par le Coran mais le seul terme « paradis » suffit pour renvoyer à une vie où le degré de jouissance serait identique au plus haut niveau de jouissance qui pourrait

être imaginé dans cette vie ici-bas. Et donc au paradis il ne peut y avoir que fruits, oiseaux, bonne cher, eau ruisselante, parfum exquis émanant de fleurs, de rose et de basilic, de robe et d'habits, de jouissances sexuelles en compagnie d'épouses pures, enfin on y trouve tout ce que les âmes désirent et ce qui réjouit les yeux. Et tout esprit sain ne pourrait concevoir un paradis sans les jouissances[216] qu'on vient de citer. Il fut donc évident que les messagers évoquèrent ce que le paradis englobe comme la meilleure des nourritures et le plus exquis des boissons. De plus, Allah mit en évidence dans Son noble Livre certains détails qui ne furent pas mentionnés dans les livres précédents, comme dans Sa parole, le Tout-Haut a dit : « **Cela est un rappel. C'est aux pieux qu'appartient, en vérité, la meilleure retraite, Les Jardins d'Eden, aux portes ouvertes pour eux, où, accoudés, ils demanderont des fruits abondants et des boissons. Et auprès d'eux seront les belles au regard chaste, toutes du même âge. Voilà ce qui vous est promis pour le Jour des Comptes. Ce sera Notre attribution inépuisable.** » Saad, versets 49-54. Et bien d'autres jouissances et bienfaits auxquels il est aisé de revenir dans le noble Coran.

6- L'éternité de la récompense et du châtiment

Nous avions évoqué auparavant certains détails concernant l'éternité du châtiment et celle de la récompense dans le message des prophètes et nous pourrions y ajouter du nouveau dans ce sens. Ainsi, Allah, le Tout-haut, énonça ce que fut écrit dans la Torah quant à l'éternité pour celui qui séjourne en enfer et ce, pour répondre aux allégations des juifs qui prétendirent qu'ils ne vont être en enfer que pour quelques jours seulement et non éternellement. Alors Allah mit en évidence cette faute et ce mensonge forgé contre d'Allah et énonça que cela n'émane d'aucun prophète et n'est guère cité dans les Feuilles de Moise, que le salut d'Allah soit sur lui. En outre, Allah confirma que l'éternité en enfer dont il fut question dans les messages des envoyés d'Allah et des prophètes demeure la pure vérité. Dans ce sens, élevé soit Son rang a dit : **« Et ils ont dit : « Le Feu ne nous**

[216] Les chrétiens croient que le paradis est dépourvu de tout objet matériel.

touchera que pour quelques jours comptés ! ». Dis : «Auriez-vous pris un engagement avec Allah - car Allah ne manque jamais à Son engagement ; - non, mais vous dites sur Allah ce que vous ne savez pas». Bien au contraire ! Ceux qui font le mal et qui se font cerner par leurs péchés, ceux-là sont les gens du Feu où ils demeureront éternellement. » Al-Baqara, versets 80-81

De plus, et dans un autre verset Allah, le Tout-Haut, rappelle que ce qu'émane des messagers tient de la vérité, que les gens de l'enfer y séjourneront éternellement et même qu'ils seront privés de mort pour que dure leur torture indéfiniment. Et cela pourrait être relevé de Sa parole, le Tout-Haut : « **Quant aux criminels, ils demeureront éternellement dans le châtiment de l'Enfer, qui ne sera jamais interrompu pour eux et où ils seront en désespoir. Nous ne leur avons fait aucun tort, mais c'étaient eux les injustes. Et ils crieront : «O Mâlik (Ange) ! Que ton Seigneur nous achève ! » Il dira : «En vérité, vous êtes pour y demeurer [éternellement] » ! « Certes, Nous vous avions apporté la Vérité ; mais la plupart d'entre vous détestaient la Vérité** ». Az-Zukhruf, versets 74-78

La vérité quant à l'éternité en enfer fut mise en évidence dans ces versets et donc l'éternité est un jugement d'ordre général et aucun prophète ni messager ne pourrait en décider autrement. Et étant donné que les prophètes et messagers citèrent l'enfer dans leur message, cela va de soi qu'ils eurent évoqué le séjour éternel dans ce Feu. Allah, le Tout-Haut a dit : « **Ceux qui ne croient pas et qui pratiquent l'injustice, Allah n'est nullement disposé à leur pardonner, ni à les guider dans un chemin (autre) que le chemin de l'Enfer où ils demeureront éternellement. Et cela est facile à Allah** » .An-Nisaa, versets 168-169

7- Le péché

Nous avions précédemment évoqué qu'Allah châtie pour le péché et que le châtiment pour le péché est l'un des dogmes en qui les messagers eurent la

foi et tout messager ne put que le mettre en évidence à ceux pour qui il fut envoyé à savoir que commettre un péché est passible de punition pour celui qui le commet. Et Allah a donné pas mal d'exemples dans ce sens dans les sections précédentes et le pardon ne relève que d'Allah, Seul et de personne d'autre en dehors Lui. En effet, Allah est « **Le Pardonneur des péchés, l'Accueillant au repentir, le Dur en punition, le Détenteur des faveurs. Point de divinité à part Lui et vers Lui est la destination** ». Ghaafir, verset 3

En outre, Allah, le Très-Haut, ordonna Son noble messager, prières et salutations d'Allah soient sur lui, d'inviter sa nation à se détourner du péché qu'il soit apparent ou caché. En effet, Allah, le Très-Haut, a dit : **« Evitez le péché apparent ou caché, (car) ceux qui acquièrent le péché seront rétribués selon ce qu'ils auront commis** ». Al-Anaam, verset 120

8- Les épreuves

L'épreuve fut mentionnée comme dogme dans le message des prophètes et nous avions énoncé qu'il nous faudrait avoir la foi en l'existence de l'épreuve afin qu'on soit prêt d'y résister. En outre, Allah, le Très-Haut, évoqua en partie l'épreuve dans Sa parole, le Très-Haut : **« Et dis : « Seigneur, je cherche Ta protection, contre les incitations des diables. Et je cherche Ta protection, Seigneur, contre leur présence auprès de moi** ». Al-Muminoon, versets 97-98

Allah, élevé soir son rang a dit : « **Et craignez une calamité qui n'affligera pas exclusivement les injustes d'entre vous. Et sachez qu'Allah est dur en punition. Et rappelez-vous quand vous étiez peu nombreux, opprimés sur terre, craignant de vous faire enlever par des gens. Il vous donna asile, vous renforça de Son secours et vous attribua de bonnes choses afin que vous soyez reconnaissants. O vous qui croyez ! Ne trahissez pas Allah et le Messager. Ne trahissez pas sciemment la confiance qu'on a placée en vous ? Et sachez que vos biens et vos enfants ne sont qu'une**

épreuve et qu'auprès d'Allah il y a une énorme récompense. » Al-Anfaal, versets 25-28

9- **La rétribution**

Parmi les dogmes de l'Islam en qui devrait croire tout musulman est qu'il serait sanctionné pour tout acte accompli et nous avions énoncé que cela fut inclus dans le message des prophètes et messagers. Et dans la législation de Moise, que le salut d'Allah soit sur lui, il fut mentionné que l'homme ne serait sanctionné que d'après ce qu'il a accompli lui-même, de son propre chef non pas d'après ce que d'autres ont accompli et ne verrait comme fruits que ce que sa main avait présenté comme actions.

Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Ne lui a-t-on pas annoncé ce qu'il y avait dans les feuilles de Moïse et celles d'Abraham qui a tenu parfaitement [sa promesse de transmettre] qu'aucune [âme] ne portera le fardeau (le péché) d'autrui, et qu'en vérité, l'homme n'obtient que [le fruit] de ses efforts; et que son effort, en vérité, lui sera présenté (le jour du Jugement). Ensuite il en sera récompensé pleinement.** » An-Najm, versets 36-41

Le même jugement fut évoqué dans la législation du dernier des messagers, prières et salutations d'Allah soient sur lui. Certes, Allah, le tout-Haut a dit au dernier des messagers, prières et salutations d'Allah soient sur lui : « **Dis : « Chercherais-je un autre Seigneur qu'Allah, alors qu'Il est le Seigneur de toute chose ? Chacun n'acquiert [le mal] qu'à son détriment : personne ne portera le fardeau (responsabilité) d'autrui. Puis vers votre Seigneur sera votre retour et Il vous informera de ce en quoi vous divergez** ». Al-Anaam, verset 164

10- **La repentance**

Quant au dogme de la repentance, il fut confirmé dès l'aube de l'humanité et fut évoqué dans le message des prophètes et messagers, comme vu précédemment. Ainsi l'appel des prophètes et messagers adressé à leur peuple pour un retour vers Allah et à sa crainte, ne fut en fait qu'une invitation à la repentance. Nous avions évoqué aussi la repentance de Pharaon de Moise qui, lorsqu'il fut sur le point de se noyer, déclara : «**Je crois qu'il n'y a d'autre divinité que Celui en qui ont cru les enfants d'Israël. Et je suis du nombre des soumis**». Yunus, verset 90. Mais Allah lui répondit : « **[Allah dit] : Maintenant ? Alors qu'auparavant tu as désobéi et que tu as été du nombre des corrupteurs ! »** Yunus, verset 91

Cela veut dire que Pharaon voulut se repentir au moment où il alla se noyer et qu'Allah n'accepta point cette repentance. En effet, se repentir est soumis à certaines conditions énoncées dans la religion et c'est Sa parole, le Tout-Haut : « **Allah accueille seulement le repentir de ceux qui font le mal par ignorance et qui aussitôt se repentent. Voilà ceux de qui Allah accueille le repentir. Et Allah est Omniscient et Sage. Mais l'absolution n'est point destinée à ceux qui font de mauvaises actions jusqu'au moment où la mort se présente à l'un d'eux, et qui s'écrie: « Certes, je me repens maintenant» - non plus pour ceux qui meurent mécréants. Et c'est pour eux que Nous avons préparé un châtiment douloureux.** » An-Nisaa, versets 17-18

Ainsi, cela s'élève au statut de jugement général ayant trait au dogme de la repentance qui fut en fait épousée par les prophètes, les messagers et les croyants. Dans ce sens, élevé soit Son rang a dit : **« Et revenez repentant à votre Seigneur, et soumettez-vous à Lui, avant que ne vous vienne le châtiment et vous ne recevez alors aucun secours. Et suivez la meilleure révélation qui vous est descendue de la part de votre Seigneur, avant que le châtiment ne vous vienne soudain, sans que vous ne [le] pressentiez ; avant qu'une âme ne dise : « Malheur à moi pour mes manquements envers Allah. Car j'ai été certes, parmi les railleurs» ou qu'elle ne dise : « Si Allah m'avait guidée, j'aurais été certes, parmi les**

pieux » ou bien qu'elle ne dise en voyant le châtiment : « Ah! S'il y avait pour moi un retour ! Je serais alors parmi les bienfaisants ». « Oh que si ! Mes versets te sont venus et tu les as traités de mensonge, tu t'es enflé d'orgueil et tu étais parmi les mécréants ». Az-Zumar, versets 54-59

La repentance en qui crurent les messagers et prophètes fut celle qui fut suivie de bonnes actions ; en effet, cela prouverait le sérieux et la sincérité de cette entreprise. C'est pour cela qu'Il a dit, que Son rang soit élevé : « **Mais quiconque se repent après son tort et se réforme, Allah accepte son repentir. Car, Allah est, certes, Pardonneur et Miséricordieux**. » Al-Maaida, verset 39

Le Tout-Haut a dit : « **sauf celui qui se repent, croit et accomplit une bonne œuvre ; ceux-là Allah changera leurs mauvaises actions en bonnes, et Allah est Pardonneur et Miséricordieux** »; Al-Furqan, verset 70

11- La demande du pardon

Allah, le Tout-Haut, a dit, à son noble messager, prières et salutations d'Allah soient sur lui : « **Nous n'avons envoyé de Messager que pour qu'il soit obéi par la permission d'Allah. Si, lorsqu'ils ont fait du tort à leurs propres personnes ils venaient à toi en implorant le pardon d'Allah et si le Messager demandait le pardon pour eux, ils trouveraient, certes, Allah, Très Accueillant au repentir, Miséricordieux**. » Mohammed, verset 19

Et Il a dit : « **Nous n'avons envoyé de Messager que pour qu'il soit obéi par la permission d'Allah. Si, lorsqu'ils ont fait du tort à leurs propres personnes ils venaient à toi en implorant le pardon d'Allah et si le Messager demandait le pardon pour eux, ils trouveraient, certes, Allah, Très Accueillant au repentir, Miséricordieux.** » An-Nisaa, verset 64

De son côté, Noah, que le salut d'Allah soit sur lui, a dit, bien avant, à son peuple : « **J'ai donc dit : «Implorez le pardon de votre Seigneur, car Il est grand Pardonneur**. » Nooh, verset 10

Et Hud, que le salut d'Allah soit sur lui, a dit : « **O mon peuple, implorez le pardon de votre Seigneur et repentez-vous à Lui** ». Hud, verset 52

Et Abraham, que le salut d'Allah soit sur lui, s'adressant à son père : « **J'implorerai mon Seigneur de te pardonner car Il m'a toujours comblé de Ses bienfaits.** » Mariyam, verset 47

Et Jacob, que le salut d'Allah soit sur lui, leur a dit : «**J'implorerai pour vous le pardon de mon Seigneur. Car c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux**». Yusuf, verset 98

Et Joseph, que le salut d'Allah soit sur lui, a dit : « - **Il dit : «Pas de récrimination contre vous aujourd'hui ! Qu'Allah vous pardonne. C'est Lui Le plus Miséricordieux des miséricordieux**. Yusuf, verset 92

Et Chouay'ab, que le salut d'Allah soit sur lui, s'adressant à son peuple : « **Et implorez le pardon de votre Seigneur et repentez-vous à Lui. Mon Seigneur est vraiment Miséricordieux et plein d'amour** ». Hud, verset 90

12- Les messagers

Parmi les dogmes religieux en qui tout musulman devrait croire est celui de la foi en tous les messagers d'Allah et ces derniers devraient avoir la foi les uns envers les autres. En effet, Allah prit acte du consentement des prophètes dans le pacte qu'Il leur proposa et ce fut Sa parole, le Tout Haut : Et lorsqu'Allah prit cet engagement des prophètes : « **Chaque fois que Je vous accorderai un Livre et de la Sagesse, et qu'ensuite un messager vous viendra confirmer ce qui est avec vous, vous devez croire en lui, et**

vous devrez lui porter secours.» Il leur dit : « Consentez-vous et acceptez-vous Mon pacte à cette condition ? » - « Nous consentons », dirent-ils. « Soyez-en donc témoins, dit Allah. Et Me voici, avec vous, parmi les témoins. » Al-Imraan, verset 81

13- La vie d'inter-monde

En évoquant les dogmes dans la religion d'Adam, que le salut d'Allah soit sur lui, il fut question que la vie d'inter-monde est une vérité parmi les vérités auxquels il faudrait à tout musulman de bien y croire et nous avions énoncé Sa parole, le Tout-Haut : **« Et quiconque se détourne de Mon Rappel, mènera certes, une vie pleine de gêne, et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement** ».Taa-Haa, verset 124

Et nous avions dit que cette parole met en évidence la vie après la mort jusqu'à ce que l'on souffle dans la trompe une première fois, le jour où tout être vivant disparaîtra.

Et nul doute que cette vérité fut mise en évidence par les prophètes et messagers à leur peuple et la preuve que cette vie fut mentionné dans la Torah existe puisqu'il est inconcevable que qu'Allah ne fit guère part à Moise, que le salut d'Allah soit sur lui, de ce qu'il allait faire de Pharaon et des siens et ce fut Sa parole, le Tout-Haut : « **le Feu, auquel ils sont exposés matin et soir. Et le jour où l'Heure arrivera (il sera dit) : « Faites entrer les gens de Pharaon au plus dur du châtiment** » Ghaafir, verset 46

Ainsi, Pharaon et Haaman et les leurs seront livrés au Feu matin et soir avant le jour de la résurrection et donc cette exposition ne serait qu'antérieur à ce jour. D'autre part, Pharaon et Haaman et les leurs ne furent pas exposés au Feu lorsqu'ils furent en vie sur terre. Et par conséquent, cette exposition ne pourrait se situer que dans une vie située au milieu de la vie d'ici-bas et la vie du déploiement et du compte. Il s'agit bel et bien de la vie de gêne citée précédemment.

De plus, le noble messager, le dernier envoyé parmi les prophètes, prières et salutations d'Allah soit sur lui, confirma cette vérité puisque qu'Allah lui en fit part dans sa parole : « **...Puis, lorsque la mort vient à l'un deux, il dit : « Mon Seigneur ! Fais-moi revenir (sur terre), afin que je fasse du bien dans ce que je délaissais». Non, c'est simplement une parole qu'il dit. Derrière eux, cependant, il y a une barrière, jusqu'au jour où ils seront ressuscités ». Puis quand on soufflera dans la Trompe, il n'y aura plus de parenté entre eux ce jour là, et ils ne se poseront pas de questions.** » Al-Muminoon, versets 99-101

Nous pensons qu'un autre noble verset de Coran pourrait prendre en charge l'existence de la vie d'inter-monde. Il s'agi de Sa parole, le Tout-Haut : « **Et parmi les Bédouins qui vous entourent, il y a des hypocrites, tout comme une partie des habitants de Médine. Ils s'obstinent dans l'hypocrisie. Tu ne les connais pas mais Nous les connaissons. Nous les châtierons deux fois puis ils seront ramenés vers un énorme châtiment.** » At-Tawba, versets 101

Certes, Allah châtia les hypocrites dans le monde ici-bas, par l'intermédiaire de Son messager, prières et salutations d'Allah soit sur lui, et les croyants. Allah fit donc découvrir à Son noble messager, prières et salutations d'Allah soit sur lui, leur hypocrisie à plusieurs reprises. Et ceux qui ne furent point découverts par Allah à Son messager, prières et salutations d'Allah soit sur lui, se joignirent à l'ennemi et méritèrent en conséquence le châtiment des ennemis. Allah, le Tout-Haut a dit : « **Combattez-les. Allah, par vos mains, les châtiera, les couvrira d'ignominie, vous donnera la victoire sur eux et guérira les poitrines d'un peuple croyant. Et il fera partir la colère de leurs cœurs**... **» At-Tawba** versets 14-15

Et celui parmi eux qui mourut torturé par la rage au cœur et ce fut Sa parole, le Tout-Haut : « **Vous, (Musulmans) vous les aimez, alors qu'ils ne vous aiment pas; et vous avez foi dans le Livre tout entier. Et lorsqu'ils vous**

rencontrent, ils disent : « Nous croyons » et une fois seuls, de rage contre vous, ils se mordent les bouts des doigts. Dis : «mourez de votre rage ». En vérité, Allah connaît fort bien le contenu des cœurs. » Al-Imraan, verset 119

Il s'agit là du premier châtiment infligé aux hypocrites parmi les deux auxquels ils seraient exposés, mentionné dans Sa parole : **« Nous les châtierons deux fois »** (At-Tawba, verset 101). Et donc le second châtiment ne serait que celui d'inter-monde puisqu'Allah, le Tout-Haut dit qu'après ce second châtiment, ils seraient exposés au supplice le plus énorme et donc celui n'existe que dans l'autre monde : « **puis ils seront ramenés vers un énorme châtiment »** At-Tawba, verset 101. C'est en fait du troisième châtiment qu'il s'agit après celui du monde ici-bas et celui de l'inter-monde.

Nous allons dans ce qui suivit présenter quelques citations de savants et autres sages et célébrités dans le monde à propos du Prophète prières et salutations d'Allah soient sur lui. C'est ainsi qu'ils parlent de ce Prophète, analphabète, arabe et Hijazzi et de la grande religion qui se propagea sur terre et j'ai l'entière conviction qu'il ne se trouve de pays au monde où l'Islam ne soit pas présent. Louanges à Allah donc, le Seigneur de tous les mondes !

Ils ont dit à propos du Prophète de l'Islam, Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui :

Gustave Lebon



Gustave Lebon

Gustave Le Bon, médecin et historien français né le 7 mai 1841 à Nogent-le-Rotrou et mort le 13 décembre 1931. Il publia de nombreuses études sur l'archéologie, l'anthropologie et s'intéressa à la civilisation orientale. Il fut parmi les plus célèbres philosophes de l'occident et parmi ceux qui eurent vanté les mérites de la nation arabe et la civilisation musulmane. Gustave Lebon n'a pas suivi la voie des historiens de l'Europe puisqu'il crut en la faveur de la civilisation islamique sur le monde occidental. Il étudia la médecine et parcourut l'Europe, l'Asie et l'Afrique du Nord. Il s'intéressa à la psychanalyse publiant un certain nombre d'articles qui eurent un impact

certain. Dans ce domaine, il publia plusieurs ouvrages sur des thèmes tels le comportement du groupe, la culture populaire, les moyens d'influencer les foules. Ce qui fit de ses recherches des références principales en psychologie, et pour les chercheurs en médias dans la première moitié du vingtième siècle

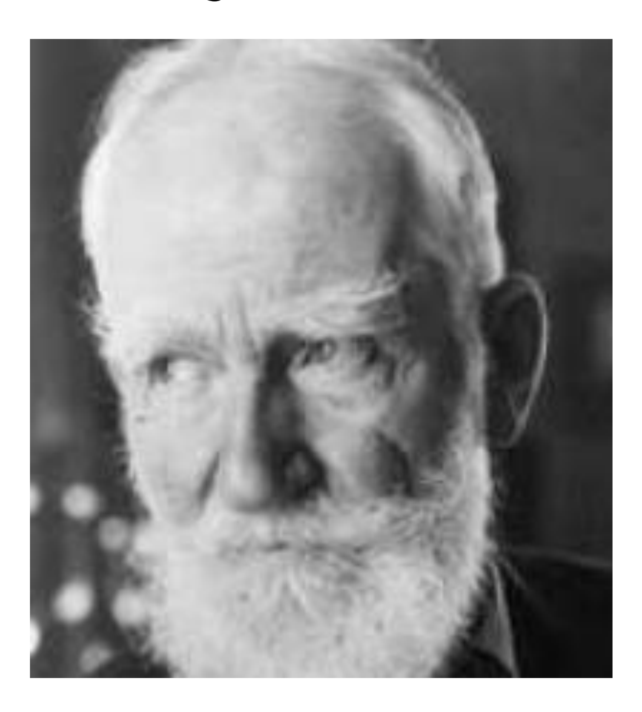
Parmi ses œuvres les plus célèbres :

La première fut « L'âme collective » et ce fut sa première publication, « La civilisation de l'Inde », « La civilisation des arabes », « La civilisation égyptienne », « Paris 1884 », « La civilisation des Arabes en Andalousie » et « Lois psychologiques de l'évolution des peuples ».

De plus, il contribua au débat sur la matière et l'énergie publiant son ouvrage « l'évolution de la matière » qui eut un large écho en France à l'instar de son autre ouvrage « La psychologie des foules » qui lui donna une large célébrité dans les sphères scientifiques. Une célébrité qui se renforça avec son best seller « les foules : étude de l'esprit collectif ». Son salon fut l'un des plus célèbres salons culturels hebdomadaires, fréquenté par d'éminentes personnalités tels Paul Valéry, Henri Bergson et Henri Poincaré. Il fut connu pour être parmi les plus célèbres philosophes en Occident à avoir reconnu le mérite de la nation arabe et de la civilisation islamique. Il n'entreprit point le chemin des historiens européens qui s'habituèrent à nier l'avantage de l'Islam sur le monde occidental. Gustave Lebon qui parcourut le monde musulman reconnut que ce sont les musulmans qui civilisèrent l'Europe. Et il eut l'idée de faire ressusciter l'époque de l'âge d'or des arabes de son sommeil et l'exposer au monde sous son véritable aspect. Il publia donc en 1884, son ouvrage « la civilisation des arabes »[217], qui engloba les éléments de la civilisation arabe et son influence sur le monde, entreprenant des recherches sur les raisons de sa grandeur et de sa décadence. Présentant cette civilisation tel un débiteur qui reconnaît la faveur de son créancier. Il mourut à Marnes-la-Coquette, en 1931, en France.

[217] Traduit en arabe par Adel Z'ayta, en 1956, édité par la maison Ech-Chourouq, et par la corporation des écrivains en Egypte, en 2000

George Bernard Shaw



George Bernard Shaw

Ce fut lui qui déclara : « Je crois que si un homme comme Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, prenait la dictature du monde moderne, il réussirait à résoudre ses problèmes d'une façon qui lui apporterait à monde paix et bonheur qui lui sont tellement nécessaires. Il prophétisa sur la religion de Mohammad, prières et salutations d'Allah soient sur lui, qu'elle sera acceptable à l'Europe de demain, comme elle commence à devenir acceptable à l'Europe d'aujourd'hui. J'ai toujours porté en haute estime la religion de Mohammed à cause de sa grandeur qui ne saurait se répéter. J'ai beaucoup lu sur Mohammed et j'ai étudié ce à quoi appelle ce grand homme et je l'ai donc admiré. On lui doit le titre de Sauveur de l'humanité. Si on juge la grandeur par ce que réussit un grand à laisser comme influence chez les gens, nous dirons : certes, Mohammed, le messager des musulmans fut le plus grand parmi les grands de l'histoire. Il réussit à inhiber les caprices du fanatisme et des mythes et à établir par-dessus le judaïsme et le christianisme et l'ancien dogme de son pays, une religion claire, forte, qui sut sauvegarder jusqu'à nos jours, cette grande

force. L'histoire ne connut aucun homme de la trempe de Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui. En effet, il fut détenteur d'un message, bâtisseur d'une nation et fondateur d'un état. Ces trois missions dont fut investi Mohammed constituèrent un ensemble compact et la religion fut l'élément unificateur de ces trois missions tout au long de l'histoire ».

Il dit encore : « j'ai lu la vie du messager de l'Islam à plusieurs reprises et je ne trouvai que moralité éminente et comme j'aurais souhaité que l'Islam soit l'unique voie de ce monde. »

Ainsi, il étudia la vie de Mohamed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, en tant qu'Homme surprenant. Cela emmena Georges Bernard Shaw à dire de l'envoyé d'Allah, prières et salutations d'Allah soient sur lui : « je l'avais trouvé loin d'être en controverse avec Jésus. On lui devrait le titre de Sauveur de l'humanité. Actuellement, l'Europe commence le dogme de l'unicité et il se pourrait qu'elle aille plus loin encore et réalise le pouvoir de ce dogme à résoudre ses problèmes. C'est avec cet esprit que vous devriez comprendre ma prophétie.

L'Europe commence à présent à mieux réaliser la sagesse de Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, et commence à vivre sa religion et va progressivement innocenter le dogme musulman de ce qu'il fut accusé, au moyen âge, par les hommes, semeurs de troubles, de l'Europe. Je confirme ma prophétie et je dis : les prémices de l'ère islamique européenne est indiscutablement proche. De plus, j'ai la conviction que le monde a plus de besoin d'un homme pensant comme Mohammed. Cet homme qui a toujours su donner à sa religion la respectabilité et le rang élevé qui lui siéent. Il s'agit de la plus forte religion qui se caractérise par son immortalité et sa pérennité. Et je vois que beaucoup parmi les gens de ma nation embrasse l'Islam par conviction et conscience et cette religion retrouvera un espace bien large en Europe

Les hommes religieux dans le Moyen-âge, par ignorance et par fanatisme, ont propagé une image obscure de la religion de Mohammed qu'ils ont considéré comme l'ennemi du christianisme. Je l'ai étudié – le merveilleux homme – et à mon avis, loin d'être un antéchrist, il mérite le titre de Sauveur de l'humanité.

Je crois que si un homme comme lui prenait la dictature du monde moderne, il réussirait à résoudre ses problèmes d'une façon qui lui apporterait la paix et le bonheur auxquels le monde entier aspire ».

Qu'a dit Charef Tolstoï à propos du messager de l'Islam ?



Charef Tolstoï

Il s'agit de Charef Tolstoï, un homme de l'ex-union des républiques socialistes soviétiques qui prit en affection

les musulmans de Tchétchénie et se passionna pour l'Islam. En effet cela stimula sa vigilance débordante et lui permit de se réconcilier avec lui-même au moment où il fut déçu par les sentiments de l'égarement et de la morosité, lui qui fut à la recherche d'une signification à la vie. Aussi ne cessa-t-il pas de s'interroger et de se poser des questions afin d'alléger ses souffrances et découvrir ainsi une idéologie assimilant les valeurs morales, la sublimité spirituelle et la tendance naturelle de l'homme à laquelle il aspirait. Tout cela donna plus de distinction à ses publications et une valeur civilisationnelle et culturelle. Ses ouvrages furent les plus traduits parmi les autres auteurs selon les statistiques de l'UNESCO.

De son côté Maâmar Al-Far dans la revue culturelle de Dubaï qu'il y des preuves qui révèlent pour la première fois que Tolstoï apprit l'arabe,

embrassa l'Islam et accomplit sa prière musulmane en Tchétchénie. Sa passion pour le mode de vie et le style caucasien fut réfléchie dans son roman « Al Hadj Murad » et « Casaque » du fait de sa profonde immersion dans la vie tchétchène. Il eut des amis parmi ces tchétchènes qui confirmèrent que l'homme de lettres russe pria avec eux au vu et au su de tout le monde. Lorsque Tolstoï approcha la cinquantaine, il vécut un énorme bouleversement spirituel que nul critique ne put expliquer et ce, malgré ses succès à répétition et l'apogée du rang littéraire qu'il occupa. Il traversa une profonde crise psychologique et fut intensément à la recherche d'une réponse suffisante aux significations et aux buts de la vie au sein d'un dogme religieux. Cela l'amena à dire du dogme de l'unicité : « l'essence de cette religion se résume dans le fait de dire qu'il n'y de dieu qu'Allah, qu'Il est Seul et Unique, qu'il est interdit d'adorer plusieurs seigneurs, qu'Allah est miséricordieux, juste et que le destin final de l'homme dépend uniquement de l'homme lui-même. S'il observe les enseignements d'Allah, il sera récompensé et s'il transgresse la législation d'Allah, il sera châtié

il disait du prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui : « Il fut l'un des grands réformateurs qui rendirent à la société humaine un service grandiose. Il suffit d'évoquer avec fierté que Mohammed a guidé une nation entière vers la lumière de la vérité et lui a permis de retrouver la quiétude et la paix et de préférer la vie d'ascète, lui interdisant, en même temps, de faire couler du sang ou présenter des offrandes humaines. De plus, il lui a ouvert la voie du développement et de la civilisation. Ce fut donc une entreprise qui ne peut être accomplie que par un homme à qui Allah attribua la révélation et la force. La religion de Mohammed sera dominante du fait qu'elle s'accorde avec la raison et la sagesse ».

Tolstoï ajoutait : « Les musulmans disent il n'y a de dieu qu'Allah et Mohamed est le messager d'Allah et là il ne réside ni difficulté ni secret impénétrable. Mais lorsque nous comparons l'Islam au reste des religions, nous remarquerons que le l'Islam les devance et s'élève au-dessus d'eux dans leur ensemble. Et selon la femme de lettres Valéria Brokhava qui

traduisit du Coran vers le russe, Tolstoï se convertit à l'Islam à la fin de sa vie, après avoir étudié cette religion et demanda avant sa mort qu'il soit enterré selon le rite musulman. La preuve c'est l'absence de la croix sur la pierre tombale, d'après ce qu'elle put voir de ses propres yeux

Qu’a dit Lamartine à propos du Messager de l’Islam ?



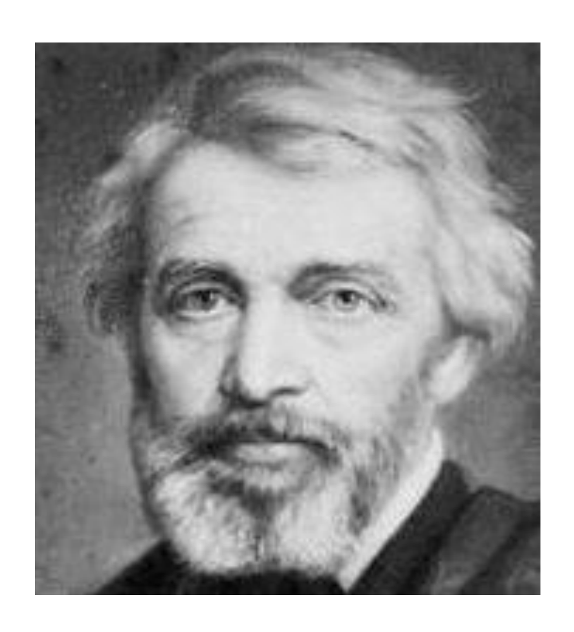
Lamartine

Lamartine est un poète français, il disait : « Qui osera comparer humainement un grand homme de l'histoire moderne à Mohammed, prières et salutations d’Allah soient sur lui, dans son génie ? Les plus fameux n’ont remué que des armes, des lois, des empires ; ils n’ont fondé, quand ils ont fondé quelque chose que des puissances matérielles, écroulées souvent avant eux…Celui-là n’a pas remué seulement des armées, des législations, des empires, des peuples, des dynasties, des millions d’hommes sur un tiers du globe habité ; mais il a remué, de plus, des idées, des croyances, des âmes. Il réussit à saper les idoles, les flèches de divination, des idées

falsifiées, des faux dogmes … À toutes les échelles où l'on mesure la grandeur humaine, quel homme fut plus grand ? ».

Il disait encore : « La plus grande entreprise de ma vie c'est d'étudier la vie du messager d'Allah, Mohammed, une étude complète où j'ai réalisé ce qu'elle engloba de magnificence et d'immortalité. Quel homme eut réussi à accéder aux rangs de la perfection aussi brillamment que lui ? Il réussit à détruire les fausses religions qui furent interposées entre le Créateur et les créatures.

Qu'a dit Thomas Carlyle
à propos du Messager de l'Islam ?



Thomas Carlyle

Le philosophe et écrivain britannique célèbre, Thomas Carlyle, a écrit : « les fanatiques et les athées prétendent que Mohammed ne visait par son entreprise que la célébrité et pour avoir du crédit et de l'autorité personnelle. Que non par Allah ! En effet, dans le cœur de ce grand homme - fils du désert et des terres arides, les yeux brillants et grandeur d'esprit - il y avait miséricorde, bonté, affection, bienfaisance, sagesse. Il était persuasif et plein d'intelligence. Mais jamais il n'a courut derrière l'autorité ou le crédit. Et il disait aussi : « Je vois en Mohammed les signes d'une moralité des plus éminente et de fort nobles attributs et me paraît avoir chez lui, bien évident, un esprit prépondérant, un cœur sincère, un homme fort, un génie. Et s'il l'aurait voulu, il aurait pu devenir un grand poète ou un cavalier vaillant ou un souverain majestueux ou tout autre genre parmi ces gagnants célèbres dans les diverses domaines.

Certes, Mohammed fut un éclair qui illumina le monde. Telle est la Grâce d’Allah, Il la donne à qui Il veut.

Qu’a dit le savant contemporain, Mickael Hart, à propos du Messager de l’Islam ?



Mickael Hart

« Certains lecteurs seront peut-être surpris de me voir placer Mohammad en tête des personnalités ayant exercé le plus d'influence dans le monde, et d'autres contesteront probablement mon choix. Cependant, Mohammad est le seul homme au monde qui ait réussi par excellence sur les deux plans : religieux et séculier ».

Qu'a dit Jules Masserman à propos du Messager de l'Islam ?



Jules Masserman

Jules Masserman est un psychanalyste américain et professeur à l'université de Chicago, aux Etats-Unis d'Amérique. Il définit trois conditions que doit avoir tout leader pour avoir une formation saine lui permettant d'asseoir son leadership. Le chef doit garantir un seul ensemble de croyances, un système social où les gens jouissent relativement de sécurité et de quiétude. On peut dire que le plus grand leader de tous les temps fut Mohammed qui réussit à réunir ces trois qualités.

Qu'a dit Bonaparte à propos du Messager de l'Islam ?



Bonaparte

Bonaparte préféra le profil militaire du messager d'Allah, et ses tactiques guerrières qui avaient ébloui le monde, étant donné que Bonaparte fut lui-même un militaire,

Bonaparte disait : « Mohammed, le messager, prières et salutations d'Allah soient sur lui, présenta des modèles réussis de stratégies établies par les leaders de l'époque moderne. Ces stratégies qui avaient réuni les conditions ayant permis au prophète de répandre l'Islam dans la presqu'île arabique ».

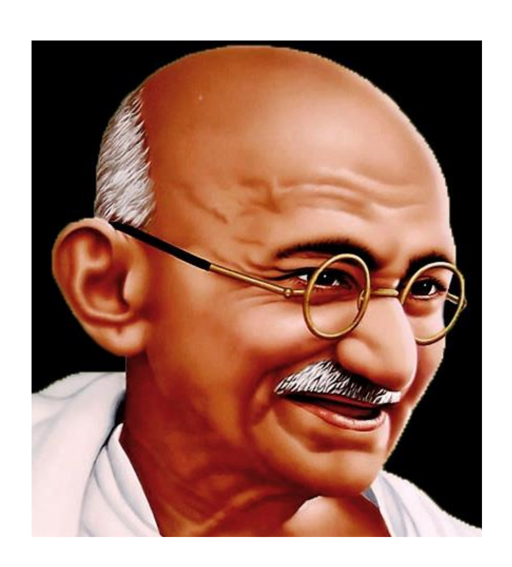
Il disait aussi : « Le messager Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, fut le premier à réaliser un changement révolutionnaire au niveau de la doctrine militaire et fit en sorte que ses partisans partaient au combat sous la bannière de la religion. Et ce fut lui qui élabora la notion de nation qui se substitua à l'allégeance étroite à la tribu ou la famille.

Quant au génie du messager d'Allah, prières et salutations d'Allah soient sur lui, Bonaparte disait : Sans le génie et la vision militaire sans égal du messager, prières et salutations d'Allah soient sur lui, l'Islam n'aurait pu durer ni résister ni se propager après sa mort. Il le décrivit encore comme étant le premier général militaire chevronné en Islam. Et sans la réussite de Mohammed, prières et salutations d'Allah soient sur lui, en tant que chef militaire, les musulmans ne sauraient conquérir les deux empires romain et perse. Bonaparte ajoutait : « la réussite du messager à réaliser un changement révolutionnaire au niveau de la doctrine militaire découle de cette vérité connue et largement répandue dans la presqu'île arabique. Cette vérité qui correspond à sa foi inébranlable qu'il est bien l'envoyé d'Allah ». Et il signalait que grâce à cela il finit par monter la première armée régulière arabe fondée sur la foi au sein un système intégré de son dogme idéologique (la religion musulmane), avec des notions comme « la guerre sainte », « le djihad », « le martyre » pour la religion. Ces notions qui furent présentées et employées par le messager, prières et salutations d'Allah soient sur lui, pour la première fois dans l'histoire.

Bonaparte considérait la religion musulmane comme un système intégré s'étant substitué avec une brillante réussite à ce qui existait comme systèmes sociaux et politiques sous-développés, existant dans la presqu'île arabique. Le messager fit naître la notion de Nation, *Umma*, la nation croyante qui se substitua aux petites allégeances à tribu ou à la famille. Il alla jusqu'à dire que le messager réussit à bâtir un système militaire pour le commandement et le contrôle pour la première fois dans l'histoire arabe et que Mohammed, le messager conçut pour la première fois dans l'histoire la notion de « guerre psychologique » qui n'était pas courante auparavant ! Et il attesta que le messager parvint à mettre sur pied un système militaire développé dont il fut lui-même le pivot principal, de plus, il établit une nouvelle identité ne distinguant guère le citoyen du combattant, dans le cadre de l'égalité. En outre, Bonaparte ajouta d'autres réussites de Mohammed, le messager qui eut la main heureuse à convaincre ses partisans qu'ils étaient en train

d’exécuter les ordres d’Allah sur terre et qu’ils représentaient les soldats d’Allah et ce fut la première fois dans l’histoire qu’une armée régulière croit qu’elle exécutait les ordres d’Allah sur terre. Et à partir de là que se développa la notion de guerres saintes. Enfin Bonaparte estima que le messager fit de la religion une référence unificatrice parmi ses soldats et réussit de la sorte à persuader les combattants à se sacrifier leur vie pour soutenir la cause de cette religion. Aussi le combattant musulman ne craignit-il guère la mort car ayant la ferme conviction qu’il jouira des délices du paradis après sa mort, comme le stipulent les enseignements de la religion musulmane. Tout en signalant au passage que le djihad en Islam c’est d’abord et par essence la lutte et la réussite à vaincre les difficultés en vue de réaliser le bonheur.

Ce qu’a dit Mahatma Gandhi

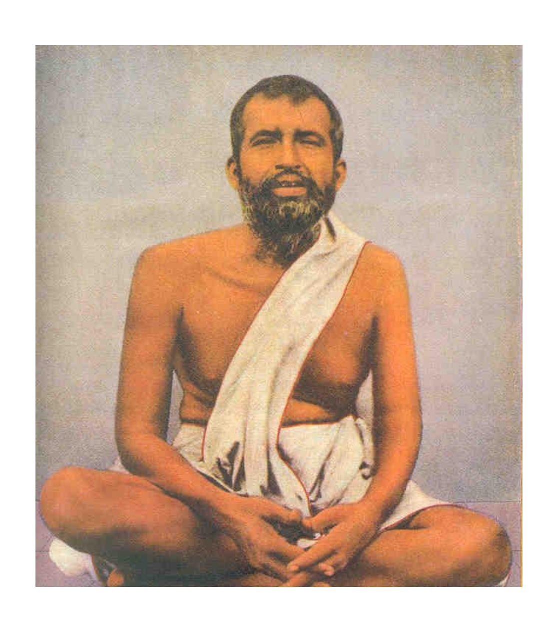


Mahatma Gandhi

« Je voulais mieux connaître la vie de celui qui aujourd’hui détient indiscutablement les cœurs de millions d’êtres humains. Je suis désormais plus que jamais convaincu que ce ne fut pas l’épée qui créa une place pour l’Islam dans le cœur de ceux qui cherchaient une direction à leur vie. Ce fut cette grande humilité, cet altruisme du prophète, l’égard scrupuleux envers ses engagements, sa dévotion intense à ses amis et adeptes, son intrépidité, son courage, sa confiance absolue en son Seigneur et en sa propre mission.

Ces faits, et non l’épée, lui amenèrent tant de succès et lui permirent de surmonter les problèmes. » Lorsque j’ai fini de lire la deuxième partie de la vie du messager, j’ai regretté qu’il n’y eut eu davantage car j’aurais voulu connaître encore plus sur sa vie remarquable ».

Qu’a dit le professeur Ramakrishna Rao dans son ouvrage Mohammed, le Prophète de l’Islam ?



Ramakrishna Rao

Ramakrishna Rao a dit : « Il est difficile de cerner totalement la personnalité de Mohammed. Je n’arrive à en saisir qu’un aspect. Quelle incroyable succession de tableaux pittoresques ! Il y a Mohammed le prophète ; Mohammed le guerrier ; Mohammed l’homme d’affaire ; Mohammed l’homme d’État ; Mohammed l’orateur ; Mohammed le réformateur ; Mohammed le refuge pour l’orphelin ; Mohammed le Protecteur des esclaves ; Mohammed l’émancipateur de la femme ; Mohammed le juge ; Mohammed le Saint. Et dans tous ces rôles, dans toutes ces sphères d’activité, il s’est comporté en héros. »

Sarujny Nadu, la poétesse de l'Inde



Sarujny Nadu

Elle disait : « L'islam est la première religion qui appelle et applique la démocratie. Cette démocratie commence à la mosquée cinq fois par jour lorsque l'appel à la prière est effectué, alors le paysan et le roi s'assoient côte à côte pour reconnaître qu'Allah est le plus grand … Ce qui m'a impressionnée c'est cette unité indivisible qui a fait spontanément que tous les hommes soient des frères ».

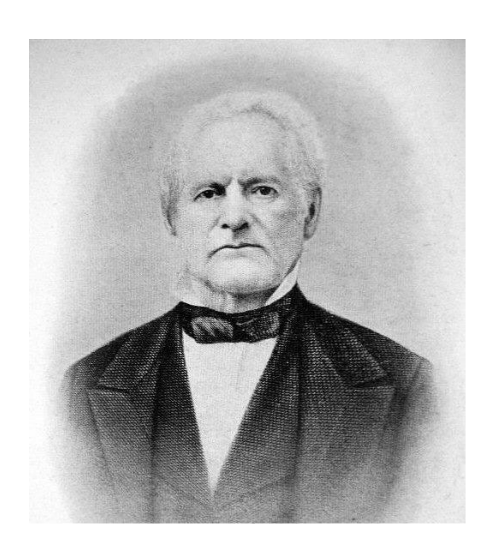
Montgomery Watt



Montgomery Watt

Il disait, dans son livre « Mohammad at Mecca » (Mohammed à la Mecque) : « La préparation par laquelle il accepta les persécutions suite à sa foi, la haute moralité des hommes qui vécurent à ses côtés et qui le prirent pour guide, la grandeur de son œuvre ultime, tout cela ne fait que démontrer sa justice et son intégrité fondamentale. La supposition selon laquelle Muhammad serait un imposteur soulève plus de problèmes qu'elle n'en résout. Et pourtant, aucune des grandes figures de l'histoire n'est si peu appréciée en Occident que le Prophète Mohammad. »

Bosworth Smith



Bosworth Smith

Il disait dans son ouvrage intitulé « Mohammad and Mohammadanism » : « Muhammad était un chef politique et un chef religieux en même temps. Cependant, il n'avait pas l'arrogance des hommes religieux ni celle des légions des Césars, il ne possédait pas de grandes armées ou de gardes privés, ni de palais élevés ni un rendement fixe. Si quelqu'un a gouverné grâce à la puissance divine, cet homme serait Muhammad parce qu'il était en mesure de tenir les rênes du pouvoir, sans instruments ni soutien de sa tribu ».

Edward Gibbon et Simon Ocklay



Edward Gibbon

Edward Gibbon et Simon Ocklay disaient dans le ouvrage « History of The Saracen Empire » (Histoire de l'empire de l'Orient) : « Ce n'est pas la propagation, mais la permanence de sa religion qui mérite notre émerveillement. La même impression, pure et parfaite, qu'il laissa à la Mecque et à Médine, se retrouve, après douze siècles, chez les Indiens, les Africains et les Turcs, et ceux ayant une connaissance récente du Coran [...] Les musulmans ont su résister, uniformément, à la tentation de réduire l'objet de leur foi et de leur dévotion au niveau des sens et de l'imagination de l'homme. "Je crois en Un seul Dieu et en Mohammad, son prophète" ; ceci renferme la profession de Foi de l'Islam, de façon simple et invariable. L'image intellectuelle de la Divinité d'Allah, le Tout-Puissant et le Vénéré, n'a jamais été dégradée par une idole, quelle qu'elle soit ; les hommages rendus au prophète n'ont jamais franchi la mesure de la vertu humaine ; sa méthode dans la vie a fait que l'expression de la reconnaissance de ses compagnons à son égard (reconnaissant de les avoir fait sortir des ténèbres pour guider vers la lumière) ; ne sort jamais des limites de la raison et de la religion. »

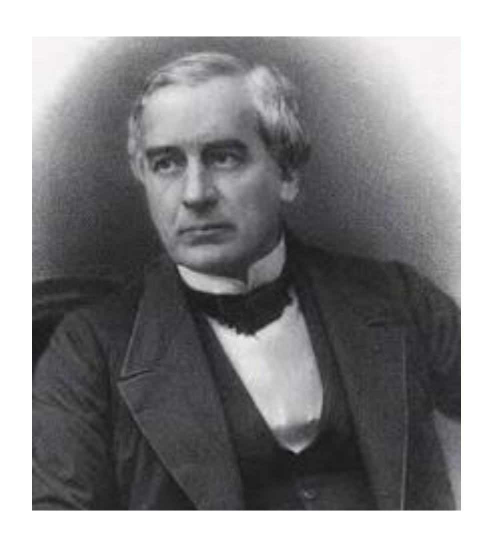
L’orientaliste canadien, le Docteur Zwemer



Docteur Zwemer

Il a dit dans son livre « L’Orient et ses coutumes » : « Muhammad était certainement l’un des plus grands chefs religieux, et il est également vrai qu’il était un réformateur puissant, un éloquent rhétorique, un audacieux et un grand penseur. On ne doit pas lui attribuer des qualités contraires ; son Coran et son histoire attestent cette déclaration ».

L’orientaliste allemand, Bartley St. Heller



Bartley St. Heller

Il a déclaré dans son livre « Les orientaux et leurs croyances » : « Mohammed était le chef de Etat qui a pris en compte la vie de ses gens et leur liberté, il a puni les personnes qui ont commis des crimes aux termes de son temps, et selon les conditions brutales de ces groupes parmi lesquels le Prophète avait vécu. Le prophète fut prédicateur invitant à la religion d’un Dieu Unique. Il fut au sein de cet appel, courtois et miséricordieux, même avec ses ennemis. Il avait deux qualités des plus grands attributs de la vie humaine : la justice et la miséricorde. »

Le philosophe français, Edouard Montet



Edouard Montet

Il disait dans son livre « Les Arabes » : « Mohammed était connu pour son honnêteté, sa courtoisie, son équité au sein du gouvernement, son intégrité quant à l'expression de la pensée. En général, Mohamed était le plus pur, le plus dévoué, le plus miséricordieux des Arabes de son temps et le meilleur protecteur des consciences. Il a guidé son peuple vers une vie dont ils n'ont jamais rêvé et a jeté les bases d'un État religieux qui existe encore à ce jour. »

Annie Besant

Elle a dit, dans son livre « The Life And Teachings of Mohammad (La vie et les enseignement de Mohammed) : « Il est impossible pour quelqu'un qui étudie la vie et le caractère du grand Prophète d'Arabie, pour quelqu'un qui sait comment il enseignait et de quelle façon il vivait, d'avoir d'autre sentiment que le respect pour cet honorable Prophète, l'un des grands messagers d'Allah. Même si ses discours contiennent bien des choses qui sont familières à beaucoup d'entre vous, chaque fois que moi-même je les relis, je sens monter en moi une nouvelle vague d'admiration, un nouveau sentiment de révérence pour ce prodigieux grand maître arabe. Veux-tu me faire croire qu'un homme en plein jeunesse, n'ayant pas dépassé vingt-quatre ans, qui se marie avec une femme nettement plus âgée que lui, et reste fidèle à cette femme durant 26 ans et lorsqu'il atteint la cinquantaine - l'âge où faiblissent les désirs du corps- vous osez dire qu'il se maria pour assouvir ses désirs et ses pulsions ? Ce n'est point ainsi qu'on porte des jugements sur la vie des personnes. Et si tu réfléchis aux femmes qu'il a prises pour épouses, tu sauras que chacune de ces alliances fut une raison soit pour entrer dans un pacte et renforcer une amitié, au profit de ses compagnons ou de sa religion ou pour en tirer quelque chose de laquelle profiteraient ses compagnons ou encore que la femme qu'il a prise pour épouse avait grand besoin de protection ».

Senrasten Asoji



Senrasten Asoji

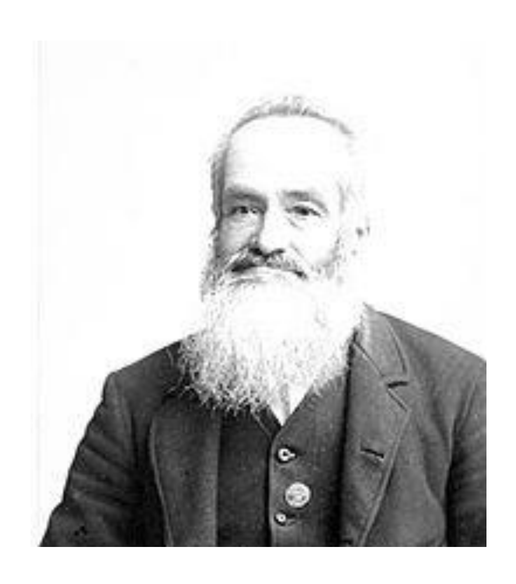
L'éminent savant et orientaliste Senrasten Asoji naquit en 1866. Il fut professeur des langues sémitiques et collabora au « cercle des connaissances ». Il rassembla des manuscrits orientaux et écrivit dans le journal « Le monde oriental ». Il publia plusieurs ouvrages parmi lesquels nous pourrions citer « Le Coran, l'Evangile Mohammétan » et « Histoire de la vie de Mohammed »

Il disait : « Nous n'avons pas rendu justice à Mohammad, si nous nions ce qu'il a comme grandes qualités et comme moralité éminente. Mohammad avait mené la vraie bataille de la vie contre de l'ignorance et la barbarie. Insistant sur son principe et continuant sa lutte contre les oppresseurs jusqu'à ce qu'il aboutisse à la victoire évidente. En effet, sa législation devint la plus complète parmi les autres législations et partant, il se positionna, ainsi, au-dessus des grands de l'histoire.

Monsieur Sanks

Sanks est un orientaliste américain né en 1831 dans sa ville Palaj et mort en 1883. Il disait dans son livre « La religion des arabes » : Mohammed vint cinq cent soixante-dix ans après Jésus, et sa mission fut de promouvoir les esprits des humains et de les abreuver de fondements premiers ayant trait aux bonnes mœurs et de les faire retourner à la croyance qu'Allah est unique et qu'il y a une autre vie après cette vie. Jusqu'à ce qu'il ajoute : « Certes, la notion religieuse islamique produisit une grande évolution dans le monde et délivra l'esprit humain des lourdes chaînes qui le retenaient prisonnier, autour des temples, entre les mains des prêtres. Et Mohammed réussit à effacer toute image des temples, détruisit toute représentation matérielle de la réalité du Créateur absolu et d'affranchir la pensée humaine du dogme de toute matérialisation grossière.

Sir William Muir



Sir William Muir

Il disait dans son livre *The Life of Mahomet* (la vie de Mohammed) : « Mohammed, le prophète des musulmans fut surnommé, unanimement, le digne de foi, depuis son jeune âge, par tous les gens de son pays et ce de par la noblesse de sa moralité et de son comportement et quoi qu'il en soit, Mohammed fut tellement sublime pour qu'on puisse dresser un portrait de lui. Celui qui l'ignore ne put le connaître, et devint érudit et expert de la personnalité de Mohammed, celui qui réussit à scruter profondément son histoire glorieuse. Cette histoire qui plaça Mohammed au sommet des messagers et autres penseurs du monde ».

Shabrak, l’autrichien



Shabrak, l’autrichien

Il disait : « L'humanité peut être fière d'avoir un homme comme Muhammad parmi elle. Celui qui, malgré son analphabétisme, put, il y a quelques siècles, venir avec une législation que nous, européens serions très heureux, si l'on réussit à atteindre le sommet ».

Les vertus de l’Islam

Certes, Allah fit descendre des Livres Célestes à ses messagers, Allah, le Tout-Haut a dit : « **Tel est l'argument que Nous inspirâmes à Abraham contre son peuple. Nous élevons en haut rang qui Nous voulons. Ton Seigneur est Sage et Omniscient. Et Nous lui avons donné Isaac et Jacob et Nous les avons guidés tous les deux. Et Noé, Nous l'avons guidé auparavant, et parmi la descendance (d'Abraham) (ou de Noé), David, Salomon, Job, Joseph, Moïse et Aaron. Et c'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants. De même, Zacharie, Jean-Baptiste, Jésus et Elie, tous étant du nombre des gens de bien. De même, Ismaël, Elisée, Jonas et Lot. Chacun d'eux Nous l'avons favorisé par dessus le reste du monde. De même une partie de leurs ancêtres, de leurs descendants et de leurs frères et Nous les avons choisis et guidés vers un chemin droit**. » Al-Anaam, versets 83-87

Et le Tout-Haut a dit encore : « **Ils n'apprécient pas Allah comme Il le mérite quand ils disent : « Allah n'a rien fait descendre sur un humain.» Dis: «Qui a fait descendre le Livre que Moïse a apporté comme lumière et guide, pour les gens? Vous le mettez en feuillets, pour en montrer une partie, tout en cachant beaucoup. Vous avez été instruits de ce que vous ne saviez pas, ni vous ni vos ancêtres. Dis : «C'est Allah». Et puis, laisse-les s'amuser dans leur égarement. »,** Al-Anaam, verset 91

Et nul doute, qu'Allah a choisi cette religion et l'a agréée pour ses serviteurs. En effet, il en fit la dernière religion céleste, du Coran, la dernière des Ecritures céleste et du prophète Mohammed, prières et salutations soient sur lui, le dernier des prophètes et messagers et par conséquent il n'y a pas de prophète ni messager après lui. Il est donc évident qu'il se distingue de par d'autres mérites et avantages qui ni figuraient pas dans les autres législations célestes qui l'avaient précédé. Il suffit que nous en signalions quelques unes :

1. L'Islam est une religion émanant d'Allah

L'Islam est la religion qu'Allah a agréée pour Lui-même, c'est le message pour lequel il envoya Ses messagers et à travers lequel il a permis à ses créatures de l'adorer. En effet, tout comme le Créateur n'est point comparable à la créature, sa religion, l'Islam, n'est guère comparable aux lois des créatures et les religions qu'ils ont fabriquées. Et tout comme la perfection absolue est l'un des attributs d'Allah, l'Exempt de toute imperfection, sa religion possède ce caractère de perfection absolue. Ainsi, Il mit à la disposition de Ses créatures des législations à même d'améliorer la vie des gens dans ce monde-ci et celui de l'au-delà, et leur permettre de connaître les droits du Créateur, l'Exempt de toute imperfection, de connaître les devoirs des serviteurs envers Lui, et les droits et les devoirs des serviteurs les uns vis-à-vis des autres.

2. L'Islam représente un lien entre le Créateur et Ses créature

Toute fausse doctrine et toute autre religion ont pour particularité de rattacher l'homme à un homme qui, tout comme lui, est exposé à la mort, la faiblesse, l'incapacité et à la maladie et pourraient même le rattacher à quelqu'un qui soit décédé depuis des centaines d'années et don les os sont devenus. Tandis que l'Islam a pour particularité de rattacher directement l'homme avec son Créateur. Et donc nul besoin de pasteur ni de saint mais un lien direct entre le Créateur et la créature, un lien entre la raison qui se voit, illuminée, guidée, élevée, ennoblie, aspirant à la perfection et méprisant toute bassesse ou futilité, et son Seigneur. Et donc tout cœur n'ayant pas de lien avec son Créateur s'avère plus égaré qu'un animal.

Il s'agit d'un lien entre le Créateur et la créature, par lequel il comprend ce qu'Allah veut de lui, pour qu'il L'adore avec clairvoyance, qu'il sache ce qui Le satisfait pour l'accomplir et ce qui Le met en colère pour l'éviter.

Un lien donc entre un grand Créateur et une créature faible et pauvre. Ainsi donc le pauvre sollicite soutien, assistance et réussite et demande la

préservation contre la fourberie des fourbes et les distractions futiles des démons.

3. L'Islam tient compte des intérêts de la vie ici-bas et ceux de l'autre monde

La législation de l'Islam est bâtie sur la préservation des intérêts du monde ici-bas et ceux de l'autre monde et le parachèvement de la bonne moralité. Quant aux intérêts de l'autre monde, ils furent mis en évidence par la législation qui ne négligea rien dans ce sens. En effet, tout fut explicité et éclairci pour ne laisser personne dans l'ignorance, avec la promesse de la félicité de l'autre monde et l'avertissement contre son châtiment.

Quant aux intérêts de la vie ici-bas, nous devons rappeler qu'Allah a établi cette religion pour l'homme afin de préserver sa religion, sa vie, son bien, son honneur et sa raison.

Et en ce qui concerne la bonne moralité, elle fut recommandée à l'homme pour l'aspect apparent et l'aspect intérieur et pour interdire les vices et la bassesse. Concernant l'aspect extérieur, cette moralité recommande la propreté et la pureté et de s'élever au-dessus des immondices et des souillures et encourage à se parfumer et à soigner son apparence et interdit les péchés tels l'adultère, la consommation de l'alcool, les jeux de hasard, la consommation de chair d'une bête morte, du sang, de la viande de porc, et recommande de consommer les bonnes choses et interdit l'excès et le gaspillage.

Quant à l'aspect intérieur, elle relève de la vertu qu'il faudrait rechercher et des défauts dont il faudrait s'en écarter. Ces défauts blâmables tels que le mensonge, la débauche, la colère, la jalousie, l'avarice, le déshonneur, l'amour du prestige, l'amour de la vie d'ici-bas, la vanité, la suffisance et l'orgueil. Quant à la vertu, c'est avoir une moralité éminente, un comportement exemplaire avec les autres, la bienfaisance, l'équité,

l'humilité, la sincérité, la générosité, le fait de s'en remettre à Allah et lui vouer un culte exclusif, la crainte d'Allah, l'endurance et la reconnaissance des bienfaits d'Allah[218].

4. L'Islam est la religion de la facilité

La facilité est l'une des caractéristiques distinctive de cette religion. En effet, elle est évidente au niveau de chaque culte et chaque rite adoratif. La première facilité vient du fait que quiconque voudrait embrasser l'Islam n'a nul besoin d'intermédiaire humain ou d'une reconnaissance d'un passé antérieur. Il suffit qu'il se purifie, se lave et témoigne qu'il n'y a de dieu qu'Allah et que Mohammed est son messager et qu'il croie en leur signification et agisse conformément à ce témoignage.

Allah, le tout-Haut a dit : « **Et puis, quiconque Allah veut guider, Il lui ouvre la poitrine à l'Islam. Et quiconque Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et gênée, comme s'il s'efforçait de monter au ciel. Ainsi Allah inflige Sa punition à ceux qui ne croient pas** ». Al-Anaam, verset 125

De plus, la facilité et la modération interviennent pour chaque adoration en cas de maladie ou de voyage et sa rétribution demeure identique à celle que l'on a quand le musulman est bien portant et se trouve chez lui. Et même que la vie du musulman devient aisée, sereine à l'opposé de celle du mécréant qui n'est que gêne et dureté.

5. L'Islam est la religion de la justice et de l'humilité

[218] Al-Qurtub*i Al l'Iam bima fi din al-nasara min al-fasad wa-l-awham* (Démonstration des perversions et des illusions comprises dans la religion chrétienne), authentification d'Ahmed Ibn Hijazi Ahmed, Edition At-Tourath al-arabi, le Caire, 1980, pp. 442-445

Celui qui a établi les législations islamiques est Allah, Seul, Lui le Créateur de toutes les créatures qu'elles soient blanches ou noires, grandes ou petites, mâles ou femelle, chacune avec sa propre langue et sa propre terre. Ces créatures sont toutes égales sous Son règne, Son équité et Sa miséricordes. En outre, les lois établies soit pour le mâle ou pour la femelle conviennent spécifiquement à l'un ou à l'autre. Il est ainsi, impossible que la législation favorise l'homme au dépend de la femme ou qu'elle préfère la femme et soit injuste à l'égard de l'homme ou qu'elle décerne des attributs au blanc et en prive le noir. Tous sont égaux devant la loi d'Allah, aucune distinction excepté celle de la piété. Tout comme il est invraisemblable que le plus vieux se saisisse du droit du plus jeune ou soit injuste avec lui. A chacun ses droits et ses devoirs et celui qui n'est pas clément avec nos plus jeunes et respectueux envers nos aînés n'est point des nôtres. De plus, Allah est respectueux envers les vieillards. Certes, l'exemple du Serviteurs des deux Saintes Mosquées, le roi Salman Bin Abdelaziz– qu'Allah le préserve de tout mal - est significatif à plus d'un titre : humilité, assistance aux plus démunis, etc. comme l'illustrent les photos ci-jointes :



Le serviteur des deux Saintes Mosquées, le roi Salman – qu'Allah le préserve de tout mal- serrant la main à une personne âgée et handicapée, en père et frère de ce peuple qui le lui retourne à travers une affection sincère et une loyauté non moins sincère



Le serviteur des deux Saintes Mosquées, le roi Salman – qu'Allah le préserve de tout mal - en compagnie d'enfants orphelins, observant ainsi les préceptes de notre religion, celle de la droiture et de la guidance



Le serviteur des deux Saintes Mosquées, le roi Salman – qu'Allah le préserve de tout mal - conduisant en toute humilité le fauteuil roulant d'un handicapé



Le serviteur des deux Saintes Mosquées, le roi Salman – qu'Allah le préserve de tout mal - plaisantant avec un enfant handicapé

6. L'Islam recommande le convenable et interdit le blâmable

La législation islamique englobe une noble caractéristique et un bel attribut : la recommandation du convenable et l'interdiction du blâmable. Il est donc du devoir de tout musulman et musulmane, adulte, sensé et ayant l'aptitude, de recommander le convenable et d'interdire le blâmable, selon la capacité de tout un chacun, selon les grades de la recommandation et de l'interdiction : par la main, s'il ne peut pas, par la langue, s'il ne peut pas, par son cœur.

Et de la sorte l'ensemble de la nation se voit surveillant pour l'ensemble de la nation. Ainsi, et il est donc du devoir de chaque élément de recommander le convenable et d'interdire le blâmable pour quiconque ayant manifesté un manquement à l'égard du convenable ou ayant commis un acte répréhensible, que cet élément soit gouvernant ou gouverné, selon la capacité de tout un chacun et d'après les règles législatives qui organisent cette question. Cela représente, comme vous pourriez le constater, un devoir pour tout individu selon ses capacités et en parallèle certains systèmes sont fiers de permettre à leurs opposants le droit de regard sur les performances du gouvernement et la surveillance de l'action gouvernementale.

En conclusion, nous pourrions résumer d'autres vertus de l'Islam dans les points suivants :

1) L'Islam permit aux gens de quitter les ténèbres du polythéisme et l'adoration de la créature vers l'unicité d'Allah et l'affection de tout rite adoratifs à Lui et à Lui Seul. Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Allah est le défenseur de ceux qui ont la foi : Il les fait sortir des ténèbres à la lumière. Quant à ceux qui ne croient pas, ils ont pour défenseurs les Tâghût, qui les font sortir de la lumière aux ténèbres. Voilà les gens du Feu, où ils demeurent éternellement** ». Al-Baqara, verset 257

2) L'Islam délivra les femmes de l'injustice qu'elles subissaient tels l'enterrement des fillettes vivantes, leur privation de leurs droits, de l'héritage et les mauvais traitements Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Et comportez-vous convenablement envers elles**.». An-Nisaa, verset 19

3) L'Islam met fortement l'accent sur propreté du physique et la purification spirituelle et exige tout cela du converti. Allah, le Tout-Haut, a dit : « **O les croyants ! Lorsque vous vous levez pour la Salât, lavez vos visages et vos mains jusqu'aux coudes ; passez les mains mouillées sur vos têtes; et lavez-vous les pieds jusqu'aux chevilles. Et si vous êtes pollués «junub», alors purifiez-vous (par un bain); mais si vous êtes malades, ou en voyage, ou si l'un de vous revient du lieu où il a fait ses besoins ou si vous avez touché aux femmes et que vous ne trouviez pas d'eau, alors recourez à la terre pure, passez-en sur vos visages et vos mains. Allah ne veut pas vous imposer quelque gêne, mais Il veut vous purifier et parfaire sur vous Son bienfait. Peut-être serez-vous reconnaissants**». Al-Maaida, verset 6

4) L'Islam interdit toute agression à l'encontre des créatures d'Allah, qu'elles soient humaines, animales ou végétales. Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Dis : «Venez, je vais réciter ce que votre Seigneur vous a interdit: ne Lui associez rien; et soyez bienfaisants envers vos père et mère. Ne tuez pas vos enfants pour cause de pauvreté. Nous vous nourrissons tout comme eux. N'approchez pas des turpitudes ouvertement, ou en cachette. Ne tuez qu'en toute justice la vie qu'Allah a faite sacrée. Voilà ce qu'[Allah] vous a recommandé de faire; peut-être comprendrez-vous.** ». Al-Anaam, verset 151

5) L'Islam a mis entre les mains des musulmans la responsabilité d'appeler les gens à la religion d'Allah afin de les délivrer de l'Enfer. Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Que soit issue de vous une communauté**

qui appelle au bien, ordonne le convenable, et interdit le blâmable. Car ce seront eux qui réussiront. » Al-Imraan, verset

Et Le Tout-Haut, a dit encore : « **O enfants d'Adam ! Si des messagers [choisis] parmi vous viennent pour vous exposer Mes signes, alors ceux qui acquièrent la piété et se réforment, n'auront aucune crainte et ne seront point affligés. Et ceux qui traitent de mensonges Nos signes et s'en écartent avec orgueil, sont les gens du Feu et ils y demeureront éternellement.** » Al-A'raaf,Verset 35

6) L'Islam interdit de consommer tout ce qui pourrait pervertir les esprits tel le vin ou les drogues, mais aussi de consommer la chair illicite ou celle sur laquelle le nom d'Allah ne fut pas invoqué. Allah, le Tout-Haut, a dit : « **O les croyants ! Le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu'une abomination, œuvre du Diable. Ecartez-vous en, afin que vous réussissiez**. », Al-Maaida, verset 90

Et Le Tout-Haut, a dit encore : « **Certes, Il vous interdit la chair d'une bête morte, le sang, la viande de porc et ce sur quoi on a invoqué un autre qu'Allah. Il n'y a pas de péché sur celui qui est contraint sans toutefois abuser ni transgresser, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux** ». Al-Baqara , verset 173

7) L'Islam protège l'honneur et les généalogies et donc interdit la fornication et la turpitude. Allah, le Tout-Haut, a dit : « **Et n'approchez point la fornication. En vérité, c'est une turpitude et quel mauvais chemin !** », Al-Israa, verset 32

8) L'Islam protège les biens d'autrui et donc interdit le vol, le pillage ou de prendre de manière injustes les biens des autres. Allah, le Tout-Haut, a dit : « **O les croyants ! Que les uns d'entre vous ne mangent pas les biens des autres illégalement. Mais qu'il y ait du négoce**

(légal), entre vous, par consentement mutuel. Et ne vous tuez pas vous-mêmes. Allah, en vérité, est Miséricordieux envers vous. » An-Nisaa, verset 29

9) L'Islam met fortement l'accent sur la solidarité sociale et donc imposa l'aumône obligatoire et encouragea l'aumône surérogatoire, qui devraient être versées aux pauvres. Allah, le Tout-Haut, a dit : **« Les Sadaqâts ne sont destinés que pour les pauvres, les indigents, ceux qui y travaillent, ceux dont les cœurs sont à gagner (à l'Islam), l'affranchissement des jougs, ceux qui sont lourdement endettés, dans le sentier d'Allah, et pour le voyageur (en détresse). C'est un décret d'Allah! Et Allah est Omniscient et Sage**. » At-Tawba, verset 60

10) Aux yeux de l'Islam, tous les serviteurs d' Allah sont semblables sans distinction de couleur, de race, aucune différence donc entre blanc ou noir, arabe ou non arabe, muet ou aveugle ou autre type de distinction, exception faite pour la distinction qui se base sur la piété et l'humiliation vis-à-vis d'Allah. Le Tout-Haut, a dit : « **Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux.** » Al-Hujuraar, Verset 13

11) L'Islam imposa aux musulmans cinq prières afin d'être en contact avec leur Créateur en tout moment de la journée. Le Tout-Haut, a dit : « **Accomplissez la Salât (normalement), car la Salât demeure, pour les croyants, une prescription, à des temps déterminés** ». An-Nisaa, verset 103

12) Les voies ayant trait à la rétribution pour les bonnes actions que l'on fait sont innombrables car ces bonnes actions seront comptabilisées au bénéfice du musulman qui agit pour satisfaire Allah. Le Tout-Haut, a dit : « **Quiconque viendra avec le bien aura dix fois autant ; et**

quiconque viendra avec le mal ne sera rétribué que par son équivalent. Et on ne leur fera aucune injustice ». Al-Anaam, verset 160.

13) L'Islam laisse la porte de la repentance grand ouverte devant tout le monde et cela représente une motivation pour la tranquillité psychique et pour aborder la repentance aisément et en tout temps. Le Tout-Haut, a dit : « **Dis : «O Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux** ». Az-Zumar, verset 53.

14) La simplicité du message de l'Islam et l'aptitude de toutes les classes des gens à l'assimiler encouragea ces gens à s'y convertir sans confusion aucune. Le Tout-Haut, a dit : « **Dis : « Moi, mon Seigneur m'a guidé vers un chemin droit, une religion droite, la religion d'Abraham, le soumis exclusivement à Allah et qui n'était point parmi les associateurs. »,** Al-Anaam, verset 161

15) La souplesse de l'Islam et sa capacité à l'adaptation à toutes les nouveautés fait que son originalité soit préservée. Le Tout-Haut, a dit : « **Dis : «Voici ma voie, j'appelle les gens à [la religion] d'Allah, moi et ceux qui me suivent, nous basant sur une preuve évidente. Gloire à Allah ! Et je ne suis point du nombre des associateurs.** », Yusuf, verset 108

16) L'Islam demeure la seule religion d'Allah dont les fidèles détiennent un Livre céleste préservée depuis qu'il fut révélé par Allah à son prophète jusqu'au jour où l'Heure arrive. Le Tout-Haut, a dit : « **En vérité c'est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c'est Nous qui en sommes gardien** ». Al-Hijr, verset 9

17) Le Prophète de l'Islam est le seul prophète dont les partisans ont pris soin des moindres détails de sa vie et de ce qui émana de lui, parole ou acte. En effet, sa tradition (prophétique ou Sunna) pure, est la deuxième source de la législation islamique. Le Tout-Haut, a dit : « **et il ne prononce rien sous l'effet de la passion ; ce n'est rien d'autre qu'une révélation inspirée. Que lui a enseigné [l'Ange Gabriel] à la force prodigieuse** ». An-Najm, versets 3-5

18) Alors que les précédents messages des prophètes d'Allah furent de courte portée et adressés à des gens spécifiques pour des moments précis, l'Islam a été révélé pour l'ensemble des êtres humains et jusqu'au jour de l'Heure arrive. Le Tout-Haut, a dit : « **Et Nous ne t'avons envoyé qu'en tant qu'annonciateur et avertisseur pour toute l'humanité. Mais la plupart des gens ne savent pas** ». Saba, verset 28

19) L'Islam demeure la seule religion sur terre dont les fidèles adorent leur Créateur selon Ses enseignement et non d'après les livres de certains appelés abusivement livres sacrés. Le tout-haut a dit : « **Et voilà Mon chemin dans toute sa rectitude, suivez-le donc ; et ne suivez pas les sentiers qui vous écartent de Sa voie. » Voilà ce qu'Il vous enjoint. Ainsi atteindrez-vous la piété** ». Al-Anaam, verset 153

20) L'Islam recommande d'avoir des sentiments tendres envers les faibles, les démunis, les malades, les personnes âgées et les pauvres. Le tout-haut a dit : « **de faire le bien envers les pères, les mères, les proches parents, les orphelins et les nécessiteux, d'avoir de bonnes paroles avec les gens** ». Al-baqara, verset 83

21) L'Islam purifie la conduite des prophètes d'Allah des défauts, dont ils furent accusés par les non-musulmans. Le tout-haut a dit : « **Et Nous lui donnâmes Isaac et, de surcroît Jacob, desquels Nous fîmes des gens de bien.** » Al-Anbiya, versets 72-73

22) Aux yeux de l'Islam, le riche et le pauvre sont tous serviteurs d'Allah et donc égaux. Ils doivent jouir du même traitement que ce soit dans les mosquées ou les conseils et donc le riche n'a nullement le droit de se faire céder la place d'un pauvre pour s'y asseoir. Le tout-haut a dit : « **Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux** ». Al-Hujuraat, Verset 13

23) L'Islam imposa aux musulmans le jeûne pour leur apprendre la maîtrise de soi et les amener à éprouver ce que ressentent les pauvres comme privation. Et cela les pousserait à faire l'aumône. Le tout-haut a dit : « **O les croyants ! On vous a prescrit as-siyâm comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété** ». Al-Baqara, verset 183

24) L'Islam élève l'âme de l'homme au-dessus des plaisirs éphémères de la vie ici-bas et des autres biens matériels, ne les considérant guère comme objectifs les plus convoités. Le tout-haut a dit : « **Dis : « La jouissance d'ici-bas est éphémère** ». An-NIsaa, verset 77

25) L'Islam ne fait aucune distinction entre musulmans et non musulmans quand il s'agit de leur faire l'aumône. Le tout-haut a dit : « **Les Sadaqâts ne sont destinés que pour les pauvres, les indigents, ceux qui y travaillent, ceux dont les cœurs sont à gagner (à l'Islam), l'affranchissement des jougs, ceux qui sont lourdement endettés, dans le sentier d'Allah, et pour le voyageur (en détresse). C'est un décret d'Allah! Et Allah est Omniscient et Sage** ». At-Tawba, verset 60

26) L'Islam accord au voisin des droits grandissimes même lorsqu'il s'agit d'un non musulman. Le tout-haut a dit : « **Agissez avec bonté envers (vos) père et mère, les proches, les orphelins, les pauvres, le proche voisin, le voisin lointain, le collègue et le voyageur, et les esclaves en votre possession** ». An-Nisaa, verset 36

27) L'Islam exhorte à respecter la personne âgée et avoir pitié du plus jeune. En effet, le messager d'Allah, prières et salutations d'Allah soient sur lui, a dit : « Il n'est pas des nôtres celui qui ne respecte pas nos plus âgés, ne fait pas clémence à nos jeunes »[219].

28) L'Islam statua sur les droits des parents même lorsque ceux-ci sont non musulmans. Le tout-haut a dit : « **Et ton Seigneur a décrété : « N'adorez que Lui ; et (marquez) de la bonté envers les père et mère : si l'un d'eux ou tous deux doivent atteindre la vieillesse auprès de toi, alors ne leur dis point: « Fi ! » et ne les brusque pas, mais adresse-leur des paroles respectueuses. et par miséricorde, abaisse pour eux l'aile de l'humilité, et dis : « O mon Seigneur, fais-leur, à tous deux, miséricorde comme ils m'ont élevé tout petit** ». Al-Israa, versets 23-24

29) L'Islam impose des droits pour l'enfant même avant sa naissance. Le tout-haut a dit : « **Certes, le pardon de Ton Seigneur est immense. C'est Lui qui vous connaît le mieux quand Il vous a produits de terre, et aussi quand vous étiez des embryons dans les ventres de vos mères** ». An-Nedjm, verset 32

30) L'Islam imposa la reconnaissance de tous les prophètes d'Allah et leur respect. Le tout-haut a dit : « **Le Messager a cru en ce qu'on a fait descendre vers lui venant de son Seigneur, et aussi les croyants : tous ont cru en Allah, en Ses anges, à Ses livres et en Ses messagers; (en disant) : « Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers** ». Al-Baqara, verset 285

31) L'Islam impose des droits même pour les morts. Ainsi, Abu Horayra rapporta un hadith du prophète, prières et salutations d'Allah soient

---

219 *Sunan At-Tirmidhi*, authentification de Bechar Aoued, Editions Dar Al Gharb Al Islami, Beyrouth, 1998, Volume 3, p. 386, n° du hadith : 1920

sur lui, qui a dit : « Précipitez-vous dans l'enterrement. Si c'en est une bonne, vous la précipiterez vers le bien et si ça ne l'est pas, vous vous épargnez le mal »[220]. Et le messager, prières et salutations d'Allah soient sur lui, a dit : « Lorsque le fils d'Adam vient à mourir, tous ses actes sont interrompus, hormis trois choses : une aumône toujours en cours, une science dont les autres bénéficient et une progéniture pieuse qui invoque Allah pour lui. » [221]

- **Accepter l'Autre en Islam (le statut des non musulmans dans la civilisation musulmane)**

Nombreux sont les propos qui voient en l'Islam une religion de guerre, d'agression et d'effusions de sang, et nombreux sont les orientalistes qui ont propagé dans leurs écrits une image défigurée de l'Islam. Et voici l'orientaliste allemand (mort en 1956), qui dit dans son livre « L'Histoire des peuples et des états islamiques » que « Le musulman est obligé de manifester de l'animosité envers les non musulmans là où il les trouvent car combattre les non musulmans est un devoir religieux »[222]. Ces propos sont totalement faux et vont à l'encontre des vérités de l'Islam et des enseignements imposés aux musulmans dans les différents aspects de leur vie. Du côté opposé, nous trouverons certains auteurs connus pour leur attachement à l'équité et qui trouvent que l'Islam ne s'est propagé ni par l'épée ni par le terrorisme mais de par sa tolérance envers les autres. Ainsi, pour Thomas Arnold : « D'après les exemples de tolérance nous pourrions sûrement en déduire que ces tribus chrétiennes qui avaient alors embrassé l'Islam le firent de leur libre choix et leur propre gré. »[223]. De plus, dans la presqu'île arabique et au Levant (la Grande Syrie) vivaient des chrétiens et des gens du Livres. Et au Yémen, le prophète, prières et salutations d'Allah

---

[220] *Sahih Al-Boukhari*, authentification de Mohammed Zohri, 1ère Edition, 1422 h, Vol. 2, p. 86, Hadith n° 1315 et *Sahih Muslim*, authentification de Mohammed Fouad Abdelbaqi, Editions Al Hayet Lit-torath, Beyrouth, Volume 2, p. 651, Hadith n° 944

[221] *Majmou' Al fatawa* (recueil des grands avis juridiques) d'Ibn Taymiya, 1/191

[222] Histoire des peuples musulmans, Carl Brockelmann, traduit en arabe par Nabih Amine Fares et Monir Al-Baalabaki, Editions Dar Al 'ilm l-ilmalayine, Beyrouth, 5ème Edition, 1968, p. 78

[223] Preaching of Islam, p. 69

soient sur lui, envoya un groupe de grands compagnons afin d'enseigner l'Islam, parmi eux, l'auguste compagnon Muadh Ibn Jabal auquel il adressa ces enseignements : « Tu te diriges vers un peuple d'entre les gens du Livre. Invite-les [tout d'abord] à attester qu'il n'y a de divinité que Dieu et que Mohammad est le Messager de Dieu. S'ils t'obéissent en ceci, fais-leur alors savoir que Dieu leur a prescrit cinq prières de jour et de nuit. S'ils t'obéissent en ceci, annonce-leur enfin que Dieu a légiféré une aumône qui sera prise de leurs riches et redistribuée aux pauvres parmi eux. S'ils t'obéissent en ceci, garde-toi bien de toucher aux objets qui leur sont chers »[224].

Thomas Arnold va encore plus loin reconnaissant que « la religion musulmane s'engage à garantir tolérance et liberté de confession pour les fidèles d'autres religions. A vrai dire, les non-musulmans ont, en général, joui, sous le règne islamique, d'un certain niveau de tolérance jamais connu en Europe d'avant les temps modernes et les détourner par la contrainte vers l'Islam fut interdit. Et le fait que beaucoup de ces communautés chrétiennes continuent de vivre dans un milieu islamique est une preuve tangible de la tolérance dont jouissaient les chrétiens »[225].

L'Islam a garanti aux non-musulmans parmi les juifs et les chrétiens des droits et des devoirs que n'importe qu'elle autre religion ou dogme ou législation n'ont put faire et l'Islam ne les a jamais contraint à l'embrasser. Parmi ces droits, nous pourrions citer :

1. La protection des agressions extérieures

Il est du devoir des musulmans de protéger les gens de la dhimmah de par le pacte qui les lie à eux et de leur devoir loyauté envers l'Islam. L'Imâm ou le souverain musulman se doit, de par le pouvoir et la force militaire qu'il détient, leur apporter cette protection. La parole de l'Imam dhahirite Ibn Hazm dans son ouvrage Maratib Al-Ijma` (Les Degrés de l'Unanimité) et

---

[224] *Sahih Al-Boukhari,* 2/119, Hadth n° 1458

[225] Preaching of islam, p. 69, Thomas Arnold, traduction deHassan Ibrahim et Al. Editions Maktabat Annahda Al Misriya, le Caire, 1971, pp. 31-362

L'Imâm Al-Qarafi le malékite dans son livre Al-Furuq[226]. Même que le Sheikh de l'Islam Ibn Taymiyah lorsque les Tatars ont envahi le Shâm (la Grande Syrie), s'est entretenu avec leur chef afin qu'il libère les otages mais n'accepta de lui rien de moins que la libération de tous les otages juifs et chrétiens. Argumentant qu'ils représentaient les gens de la *dhimmah*, c'est-à-dire sous la protection des musulmans, et du fait du paiement de la *djizia*, jouissant des mêmes droits que les musulmans et s'acquittant des mêmes devoirs qu'eux.

Ainsi, bien avant cela, lorsque les croisés ont conquis le Levant (Sahaam), ils avancèrent le prétexte de la protection des chrétiens contre l'oppression des gouvernants musulmans d'alors. Mais les chrétiens de la Grande Syrie rejetèrent le prétexte et refusèrent toute collaboration avec les chefs des croisés.

3. La protection de l'injustice intérieure

L'injustice sociale est condamné intégralement par l'Islam pour tous les membres de sa société, qu'ils soient musulmans ou non musulmans. le noble messager a même avertit de l'injustice dont ferait l'objet les non musulmans parmi ceux qui jouissent d'un pacte ou parmi les *dhimmi.* Il disait ainsi : " Quiconque opprime un *mu`âhid* (le bénéficiaire du pacte) ou le spolie d'un droit ou le charge de ce qui dépasse sa capacité ou lui prend une chose sans son consentement, je serai son adversaire le jour de la résurrection"[227] De plus, le pacte du prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, stipule qu': « On ne peut tenir personne parmi eux responsable pour le crime commis par un autre[228]».

---

[226] *Al-Furuq Kitab al-Furuq, anwar al-buruq fi anwa' al-furuq*(Les differences), Aḥmad ibn Idrīs Qarafi, authentification et etude de Mohammed Ahmed Siraj et Ali Joumu'a, Editions As-Silm d'Edition et de diffusion, le Caire, 1ère édtion, 2001, Vol. 3, p. 29 et suivantes, « Différence n° 119 »

[227] Al-Bayhaqi. cf. *As-Sunan Al-Kubra*, authentification de Mohammed Abdelkader Atta, Editions Al Kutub Al-Ilmiya, Beyrouth, volume 5, p. 205

[228] Rapporté par Abu Yusuf Ya'qoub Ibn Ibrahim dans l'ouvrage *Al-Kharaj*, Editions Al-Ma'rifa, Beyrouth, 1979, pp. 72-73

Après le prophète, c'est la même voie que les califes bien guidés, ont empruntée. Par exemple, `Umar Ibn Al-Khattab - qu'Allah l'agrée - avait pour habitude d'interroger ses visiteurs provenant des provinces sur la condition des gens de la dhimmah de peur qu'un musulman ne les atteigne par un mal. Ils répondaient : "Nous n'avons ouïe que de fidélité

Ainsi, l'Islam garantit un ensemble de droits, résumés ainsi :

1. La protection de leur sang et de leurs corps

Le droit à la protection établi en faveur des gens de la dhimmah comprend la protection de leur sang, de leur personnes et de leurs corps, tout comme il couvre la protection de leurs biens et de leur honneur. Donc, leur sang et leurs personnes sont préservés selon l'unanimité des musulmans et leur assassinat est illicite à l'unanimité. Le Messager - paix et bénédiction d'Allah sur lui - dit : "Quiconque assassine un mu`ahid (une personne du pacte) ne sentira pas le parfum du Paradis, lequel se sent à quarante ans de marche"[229]

C'est pourquoi les juristes musulmans considèrent unanimement que le meurtre d'un dhimmi est une kabirah (un péché capital ou majeur) en vertu de la menace énoncée dans ce hadîth mais ils ont divergé sur la question du talion : un musulman peut-il être tué contre le dhimmi qu'il a lui-même tué.

Le jumhûr (la majorité) des juristes dont Ash-Shafi`i et Ahmad est d'avis qu'un musulman ne peut être tué contre un dhimmi se basant sur le hadîth authentique : "Un musulman ne peut être tué contre un mécréant[230]" et sur un autre hadith : "Qu'un musulman ne soit pas tué contre un mécréant, ni qu'un mu`ahid couvert par son pacte. Malik et Al-Layth ont dit : « si le musulman assassine le dhimmi délibérément, le talion est appliqué, sinon non. Et c'est ce qu'Abban Ibn `Uthman a appliqué lorsqu'il était l'émir de Médine. Il a

229 Al-Bukhari, Al Jami' Assahih, Volume. 3/1154, Musnad Ahmed, Vol. 11/356, n° du Hadith : 6745

230 Musnad Ahmed, 11/242 , 6662, et Sunan At-Tarmidhi, Volume 3/77 (1413), Sunan Ibn Madja, 3/671, (2659)

exécuté un musulman pour l'homicide volontaire d'un copte. Or, Abban est considéré parmi les juristes de Médine[231].

Par ailleurs, l'Islam appliqua une règle garantissant les droits des musulmans et ceux des non musulmans. Il imposa le djihad à ses enfants pour élever son étendard et défendre la terre et l'honneur et en contrepartie ils auront un paradis large comme les cieux et la terre. Tandis que le non musulman se révèle non contraint à délaisser sa propre foi, tout en jouissant du voisinage, et de la protection garantie par l'état musulman pour lui-même, celle de son âme, de son sang et son honneur. Et cela contre une modeste somme d'argent versé (la jiziyah). Et la jiziyah ne s'applique pas aux vieillards, aux femmes et enfants, mais uniquement aux hommes sains de corps et d'esprit Cela paraît évident à travers la réponse d'Al Hassan Al Basri à la question du calife juste Umar ibn Abdel Aziz lui demandant conseil : "Comment se fait il que les califes bien guidés aient laissé les gens du Livre vivre comme ils le font, commettant l'inceste et acquérir du vin et des cochons ? ". Alors Hassan Al Basri lui écrivit en guise de réponse : "Ils payent la *jiziyah* afin de pouvoir pratiquer leurs croyances, et tu ne peux que suivre la loi établie, ne pas en inventer de nouvelle[232]. Salam"

Tout comme l'islam a protégé leur vie, il a protégé leur corps des coups et de la torture si bien qu'il n'est pas permis de porter atteinte à leurs corps même s'ils sont en retard ou s'ils s'abstiennent du paiement de leurs obligations financières telles que la jizyah et le kharaj et ce, malgré la rigueur de l'Islam vis-à-vis des musulmans qui ne s'acquittent pas de la zakat. Les juristes n'ont guère autorisé plus que l'emprisonnement en guise de punition pour les dhimmis qui ne s'acquittent pas de leurs obligations, sans que cet emprisonnement ne s'accompagne de torture ou de travaux forcés. A cet effet, Abu Yusuf écrit que : "Hakim Ibn Hisham, l'un des Compagnons -

---

[231] *Nayl Al Awtar min asrar Mutqa l Akhbar* (Livre sur l'exégèse des hadiths sur les règles de jurisprudence), Ach-Chawkani, authentification de Tariq Awadhallah, Editions Ibn Al Qayyim, Editions Ibn 'Affane, Ryad, le caire, 1ère ed. 2005, Volume 7/153

[232] *Huquq ahl adh-dhimma fi-l- dawla al islamiya* (Les droits des gens de la dhimma dans l'état islamique), Abi A'la Al-Mawdudi, Editions Al Ansar, Egypte, 1978, p. 18
Cf. *Al Jawhar Annaqi* (Les perles immaculées) et *As-Sunan Al-Kubra,* Aladine Ibn At-Turkmèni, Editions Al Maarif al Othmaniya, Hyderabad, 1346 h, Volume 8/34

qu'Allah l'agrée - a vu un homme (du côté de Homs) exposer des nabatéens à la chaleur du soleil faute de paiement de la jizyah. Il l'a interpellé disant : Que fais-tu ? J'ai entendu le Messager d'Allah, prière et salutation d'Allâh soient sur lui, dire : « Allah - Exalté et Glorifié soit-Il - torturera ceux qui torturent les gens dans ce bas-monde. »[233]

De même, `Ali - qu'Allah l'agrée - a écrit à l'un de ses percepteurs de kharaj : "Lorsque tu prélèves le dû, ne vends aucun vêtement, d'été comme d'hiver, ni une nourriture dont ils mangent, ni une bête de somme. Ne frappe personne du moindre coup de fouet pour un dirham impayé, et ne le maltraite pas pour le paiement d'un dirham. Ne vends aucun bien pour percevoir le kharaj car on ne nous a ordonné que de prélever sur leur excédent. Si tu enfreins mes ordres, qu'Allah t'en tienne rigueur et ne m'en tienne pas et si j'apprends que tu as fait un écart, je te démettrai (de tes fonctions). Le percepteur lui a répondu : Dans ce cas, je reviendrai chez toi comme je suis parti ! (signifiant que les gens ne payent jamais sauf par la force) Il lui a répondu : Dusses-tu revenir comme tu es parti."[234]

2. La protection de leurs biens

De même que pour leurs âmes et leurs corps, leurs biens sont protégés. Cela fait l'unanimité des musulmans à quelque école juridique, pays ou époque qu'ils appartiennent. Abû Yousouf a rapporté dans son ouvrage Al Kahraj ce qui a été établi du temps du Prophète, prière et salutation d'Allah soient sur lui,- pour les gens de Najran : "Najran et ses alentours ont la protection de Dieu, le pacte de Mohammad, le Prophète, le Messager d'Allah, prière et salutation d'Allah soient sur lui, - pour leurs biens, leur confession et leurs temples, et tout ce qu'ils possèdent, peu ou prou..."[235]

---

233 Sahih Muslim, authentification de Mohammed Fouad Abdelbaqi, Volume 4, p. 2018, hadith n° 2613

234 Al-Kharâ=aj, d'Abu Yusuf Yaaqub Ibn Ibrahim, Editions Al Maarifa, Beyrouth, 1979, pp. 15-16

235 Op. Cit. p. 72

Sous son Califat, `Omar a envoyé à Abû `Obayd Ibn Al-Jarrah lui dire : "Défends aux musulmans d'être injustes envers eux, de leur nuire ou de prendre leurs biens sauf par les moyens licites". Et nous avons vu plus haut la parole de `Ali - que qu'Allah l'agrée : "Ils ont payé la jizyah pour que leur sang soit comme notre sang et leurs biens comme les nôtres".

C'est cela que les musulmans ont adopté depuis toujours. Ainsi, quiconque vole l'argent d'un dhimmi aura la main coupée. Celui qui le prend de force recevra une peine discrétionnaire et l'argent sera retourné à son propriétaire. Quiconque emprunte de l'argent à un dhimmi est tenu de rembourser l'emprunt. S'il ne le fait pas alors qu'il en a les moyens, le gouverneur l'emprisonne jusqu'à ce qu'il retourne l'argent, et en ceci il n'y a aucune différence avec un créditeur musulman.

La Protection de l'Islam pour la sacralité de leurs biens et propriétés a été telle que ce qu'ils considèrent comme un bien dans leur religion est respecté, même s'il n'est pas considéré comme tel aux yeux des musulmans. Ainsi, le vin et le porc ne sont pas considérés comme un bien pour les musulmans et si l'on cause un dégât à du vin ou du porc possédé par un musulman, cela n'appelle aucune amende ni correction. Au contraire, cela est considéré comme une bonne œuvre méritant rétribution, car on a corrigé une chose blâmable dans la religion qu'il est obligatoire ou, du moins, recommandé de changer, selon la capacité de l'individu. Il n'est guère permis à un musulman de posséder du vin ou du porc pour son usage propre ni pour les vendre à autrui.

Par contre, si le vin et le porc sont possédés par un non-musulman, ils sont considérés comme un bien pour lui, voire parmi les biens les plus précieux - comme l'ont signifié les juristes hanafites. Quiconque cause un dégât à un dhimmi dans ces deux choses est tenu de lui verser une réparation égale à leur valeur.

3. La protection de leur honneur

L'islam protège l'honneur et la dignité du dhimmi comme il protège ceux du musulman. Nul n'a le droit de l'insulter, de l'accuser faussement, de le calomnier, de médire à son sujet, ou de dire de lui, ou de sa lignée, ou de son physique, ou de son éthique, ou tout ce qui en rapport avec lui.

Le juriste malékite, le spécialiste des fondements, Shihab Ad-i Al-Qarafi écrit dans son ouvrage Al-Furuq : "Le fait de conclure le pacte (dhimmah) avec eux leur donne des droits que nous devons honorer, car ils vivent dans notre voisinage, sous notre protection, avec notre pacte (dhimmah), le pacte de Dieu - Exalté Soit-Il, le pacte du Messager de Dieu - , prières et salutations d'Allah soient sur lui,- et de l'islam. Quiconque les agresse, ne serait-ce que par un mot déplacé ou une médisance, viole le pacte de Dieu, le pacte du Messager de Dieu - , prières et salutations d'Allah soient sur lui,- et le pacte de l'islam"[236].

Dans Ad-Durr Al-Mukhtar ("Les Perles Choisies"), un ouvrage de référence hanafite, on lit : "On doit protéger le dhimmi de tout mal. Il est interdit de médire à son sujet, au même titre qu'un musulman". L'érudit Ibn `Abidin a commenté cela disant : "Par l'établissement du pacte (dhimmah), on leur doit ce qui est dû pour nous-mêmes. Puisque la médisance est interdite à l'encontre d'un musulman, elle est interdite à l'égard d'un dhimmi. On dit même que l'injustice envers le dhimmi est encore pire"[237].

4. L'assistance sociale en cas d'invalidité, de vieillesse et de pauvreté

En outre, l'islam garantit pour les non-musulmans vivant au sein de son état un niveau de vie convenable pour eux et pour les gens dont ils ont la charge car ils sont des ressortissants de l'état musulman, lequel est responsable de tous ses ressortissants. Le Messager d'Allâh - prières et salutations d'Allah

[236] *Al-Furuq Kitab al-Furuq, anwar al-buruq fi anwa' al-furuq*, Aḥmad ibn Idris Qarafi, authentification et etude de Mohammed Ahmed Siraj et Ali Joumu'a, Edition As-Silm d'Edition et de diffusion, le Caire, 1ère édtion, 2001, Volume. 3, p. 14, "Différence n° 119"

[237] *Ad-Durr Al-Mukhtar* (Les Perles Choisies) et son commentaire (Hashiyat) Ibn `Âbidin, volume 3, p. 244-246

soient sur lui - dit : "Chacun de vous est pasteur et chaque pasteur est responsable de ses ouailles"[238]

Telle a été la voie des Califes Bien Guidés (*Er-Rachidine*) et de leurs successeurs. Ainsi, le pacte de la dhimmah envoyé par Khalid Ibn Al-Walid aux habitants d'Al-Hirah en Iraq - qui étaient chrétiens - se présentait en ces termes : « Je me suis engagé envers eux à ce que tout homme âgé n'ayant plus la force de travailler, ou atteint d'une maladie quelconque, ou ayant perdu sa fortune et tombé dans le besoin au point que ses coreligionnaires lui fassent l'aumône, ceux-là seront exemptés de jizyah et vivront à la charge du Trésor Public des musulmans, eux et les individus à leur charge. »[239] Ceci a eu lieu pendant le califat d'Abu Bakr As-Siddiq et en présence d'un grand nombre de Compagnons. Khalid Ibn Al-Walid a écrit à Abû Bakr à cet effet et personne n'y a objecté, attitude comptée comme une unanimité *ijmâ`*. Un jour Omar, a aperçu un vieux juif faisant la quête. Il lui en a demandé la raison et a appris que la vieillesse et la pauvreté l'y obligeaient. Alors Omar l'a emmené au responsable du Trésor Public des musulmans et lui a ordonné de lui verser ainsi qu'aux gens de condition similaire une allocation du Trésor Public leur permettant de pourvoir à leur besoin et de vivre convenablement. Il a dit à ce sujet : "Nous ne serions pas justes envers lui si nous prélevions la *jizyah* sur son revenu pendant sa jeunesse et que nous le délaissions lors de sa vieillesse !"[240]

De même, en allant à Al-Jabiyah près de Damas, Omar Ibn Khattab, qu'Allah l'agrée, a croisé des lépreux de confession chrétienne. Il a alors ordonné que leur soit alloué une part de l'argent de l'aumône et qu'ils soient couvert par *al-qût*[241], - c'est-à-dire que l'état se charge de les nourrir et de pourvoir pour eux de manière régulière.

---

238 *Sahih Al Boukhari* (Les Hadiths authentiques d'Al Boukhari), Volume 9, p. 62, (7138)

239 Abu Yusuf dans *Al-Kharâj*, p. 144

240 Op. Cit., p. 126

241 Al-Baladhuri dans *Futuh Al-Buldan* (Les Conquêtes), authentification d'Omar Anis At-Tabaa', p. 177, Editions Al-Maarif, Beyrouth

Ainsi est établie la sécurité sociale en Islam en tant que principe général qui couvre l'ensemble des enfants de la société, musulmans et non-musulmans. Il n'est pas admissible qu'il reste dans la société musulmane un individu privé de nourriture ou de vêtement ou d'abri ou de soins médicaux ; le soulager de tout mal est une obligation religieuse, musulman soit-il ou *dhimmi*. L'Imâm An-Nawawî dit dans Al-Minhâj (La Voie) que parmi les obligations de suffisance, on compte le soulagement des maux des musulmans tel que vêtir le dénudé ou nourrir l'affamé si de tels maux ne sont pas levés par la zakât ni par le Trésor Public.

Le savant Shamsuddin Ar-Ramli, appartenant au rite chaféite, précise dans "Nihayat Al-Muhtaj ila Sharh Al-Minhaj" (un livre commentant l'ouvrage sus-cité : Al-Minhaj ou la voie) que, sur ce plan, les dhimmis ont les mêmes droits que les musulmans et que le soulagement de leurs maux est une obligation (*wâjib*).

4. La liberté de confession

Parmi les droits des dhimmis protégés par l'islam, il y a nombre de libertés au premier rang desquelles la liberté de conviction et de culte. La religion de chaque individu et sa pensée le concernent avant tout et il ne peut être contraint à en changer ni subir des pressions pour embrasser l'Islam. Le fondement de ce droit est Sa parole, le Tout-haut : « **Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement. Donc, quiconque mécroit au Rebelle tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser** »[242]. Al-Baqara, verset 256. Et Sa parole, l'Exempt de toute imperfection : « **Si ton Seigneur l'avait voulu, tous ceux qui sont sur la terre auraient cru. Est-ce à toi de contraindre les gens à devenir croyants ?** » Yunus, verset 99

Quant au premier verset, dans le commentaire coranique d'Ibn Kathir, cela est interprété comme : ne contraignez personne à devenir musulmans. En

[242] *Tafsir Ibn Kathir* (Exégèse du Coran), Volume 1, p.310

effet, l’Islam est on ne peut plus clair, une religion évidente, avec des signes et des preuves manifestes. Et donc nul besoin pour cette religion que quelqu’un l’embrasse par la contrainte.

La raison pour laquelle le verset a été révélé, comme fut évoqué par les commentateurs de cette religion, présente un aspect évident de l’inimitabilité du Coran. Ainsi, il fut rapporté d’Abdullah ibn Abbas a relaté : Lorsque les enfants d'une femme (à l'époque précédant l'Islam) ne survivaient pas, elle se faisait le serment que si un de ses enfants survivait, elle le mènerait au judaïsme. Lorsque les Banu an-Nadir [une tribu juive de Médine] furent déportés d'Arabie [par Mohamed], il y avait plusieurs enfants des Ansar [les gens de Médine qui s'étaient convertis à l'Islam]. Ils déclarèrent : Nous n'abandonnerons pas nos enfants. (Ils entendaient par là : Nous ne laisserons pas nos enfants embrasser le judaïsme) Alors Allah, le Tout-Puissant et le vénéré, révéla ce verset : "**Il n'y a nulle contrainte en religion. Le droit chemin se distingue de l'égarement**." Al-Baqara, verset 256.

Cela eut lieu malgré les tentatives des parents désireux de protéger leurs enfants de la subordination à leurs ennemis qui leurs faisaient la guerre et qui différaient par leur appartenance religieuse et nationale. En dépit également des conditions particulières qui avaient conduit à l’adhésion de leurs enfants au judaïsme pendant leur enfance. Et malgré la prédominance dans le monde, et à cette époque, de vagues de persécution et de répression envers les gens qui divergeaient par la pensée et encore plus par la religion comme dans l’empire romain dont les ressortissants eurent à choisir entre la conversion au christianisme et la mort, puis quand l’empire romain eut adopté le courant melchite, il fit un bain de sang des chrétiens jacobites et autres.

Nous disions : en dépit de tout cela, l’islam a refusé la contrainte préférant qu’ils se convertissent de son propre chef et en connaissance de cause. Celui dont Allah a élargi la poitrine et éclairé le jugement entra dans l’Islam par

conviction et celui qu'Allah a rendu aveugle et a scellé son ouïe et sa vue ne profitera pas d'une conversion contrainte et forcée - comme le souligne Ibn Kathîr. En effet, la foi chez les musulmans n'est pas un simple mot prononcé par la langue ni des rites accomplis corporellement. Au contraire, elle est fondée sur l'acquiescement du cœur, sa sujétion et son entière adhésion. C'est pourquoi l'histoire n'a pas connu un seul peuple musulman ayant tenté de contraindre les gens de la dhimmah à embrasser l'islam et cela est reconnu par les historiens occidentaux eux-mêmes. Par ailleurs, l'islam a préservé les temples des non-musulmans et a été attentif à la sacralité de leurs rituels. Plus encore, le Coran a fait de la protection de la liberté de culte une raison légitimant la lutte armée et ce dans Sa parole, le Très Haut : "**Autorisation est donnée à ceux qui sont attaqués (de se défendre) - parce que vraiment ils sont lésés ; et Allah est certes Capable de les secourir - § ceux qui ont été expulsés de leurs demeures, - contre toute justice, simplement parce qu'ils disaient : ‹Allah est notre Seigneur›. - Si Allah ne repoussait pas les gens les uns par les autres, les ermitages seraient démolis, ainsi que les églises, les synagogues et les mosquées où le nom d'Allah est beaucoup invoqué. Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent (Sa Religion). Allah est assurément Fort et Puissant.** » Al-Hajj, versets 39-40

Nous avions vu le pacte du prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, avec les chrétiens de Najrane qui les met sous l'asile d'Allah et 'la protection de Dieu et de Mohammad le Prophète, et qui s'étend à leurs personnes, leurs propriétés leur religion, leurs monastères. Et quant au pacte d'Omar Ibn Khattab à la population d'Ilia (Jérusalem), où furent édicté la liberté religieuse, le caractère sacré de leurs lieux de cultes ainsi que leurs rites, il se présente ainsi : « Voici les droits qu'accordent le serviteur d'Allah, 'Umar, Prince des croyants, à la population d'Ilia : Il leur offre la protection de leurs personnes et de leurs biens, de leurs Eglises et de leurs croix. Il promet la sécurité à leurs malades et à leurs bien-portants, ainsi qu'à l'ensemble de leur communauté. Il assure également que leurs bâtiments religieux ne seront point occupés, ni détruits, que ni leurs annexes, ni leurs

croix et ni leurs biens ne seront confisqués et qu'ils ne seront jamais contraints d'abandonner leur religion ou de subir de vexations. De plus, ils ne seront pas forcés à cohabiter avec les Juifs »[243].

Dans le pacte ratifié avec les habitants de 'Anat, Khalid ibn al-Walid, déclare : « Il leur appartient de faire retentir leurs cloches à toute heure, de nuit comme de jour, sauf aux moments des Prières (musulmanes), et de sortir leurs croix pendant leurs jours de fêtes »[244]. Tout ce que l'Islam demande aux non-musulmans, c'est le respect des sentiments des musulmans et la sacralité de leur religion. Ainsi s'abstiendraient-ils d'exhiber leurs rituels et leurs croix dans les contrées islamiques et de construire des églises dans une ville islamique qui n'en contenait pas auparavant pour ce que cela comporte comme ostentation et comme innovation de nature à choquer la sensibilité islamique et à provoquer des troubles.

Néanmoins, certains juristes musulmans ont autorisé les dhimmis à construire des églises, des temples et autres lieux de culte dans les pays islamiques et dans les pays conquis par les musulmans manu militari, c'est-à-dire les pays dont les habitants ont combattu les musulmans et ne se sont soumis à eux que par l'épée, si l'Imâm des musulmans les y autorise, pour servir l'intérêt général, étant donné que l'Islam reconnaît leurs croyances.

Telle était l'opinion des zaydites et de l'Imâm Ibn Al-Qasim parmi les compagnons de Mâlik[245]. Il semblerait que ceci fut mis en oeuvre tout au long de l'histoire des musulmans et dès le califat d'Abu Bakr. En effet, plusieurs églises ont été construites en Egypte au cours du premier siècle de l'hégire dont l'église de "Mar Murqus" à Alexandrie entre les années 39 et 56 après l'hégire.

---

[243] *Tarikh At-Tabari*, Mohammed Jurayr, authentication de Mohammed Abu-l-Fadl Ibrahim, Editions Al Maarif, le Caire, Volume 3, p. 609

[244] Abu Yusuf dans Al-Kharaj, p. 146

[245] Cf. *Ahkam Adh-Dhimmiyyin wal-Musta'manin* (Les dispositaion ayant trait aux gens de la dhimma et ceux protégés par un pacte), pp. 96-99

De même, la première église fut construite à Al-Fustât dans le quartier des romains pendant le gouvernorat de Maslamah Ibn Mukhallad sur l'Egypte entre les années 47 et 68 après l'hégire. De plus, lorsque `Abd Al-`Aziz Ibn Marwan jeta les fondations de la ville de Hulwan, il y autorisa la construction d'une église tout comme il autorisa certains prêtres à construire deux monastères. De tels exemples sont légions. L'historien Al-Maqridhi cite dans son livre Al-Khutat de nombreux exemples puis conclut son propos disant : "Toutes les églises susmentionnées du Caire datent de l'ère islamique sans aucune contestation".[246]

En revanche, dans les villages et lieux ne faisant pas partie des contrées des musulmans, il n'est pas interdit aux non-musulmans d'exhiber leurs rituels religieux, de rénover leurs vieilles églises et de construire les bâtiments dont ils ont besoin du fait de leur croissance démographique. Cette tolérance avec les gens de religion différente de la part d'hommes dont la vie est entièrement axée sur la religion, et qui ont obtenu la victoire et la suprématie grâce cette voie, est une chose extraordinaire dans l'histoire des religions comme en témoignent les occidentaux eux-mêmes.

Le savant français Gustave Lebon dit : "Nous avons vu dans les versets coraniques mentionnés précédemment que la tolérance de Mohammad envers les juifs et les chrétiens était extrêmement grande. Les fondateurs des religions précédentes et notamment le judaïsme et le chritianisme ne prêchèrent rien de comparable. Nous verrons comment ses successeurs suivirent fidèlement son exemple."

Certains savants européens suspicieux, tout comme les quelques croyants parmi eux, reconnurent ce fait après avoir étudié de près l'histoire des Arabes. Les propos suivants que nous avons recueilli dans les écrits d'un grand nombre d'entre eux prouvent que nous ne sommes pas seul à soutenir

---

[246]Cf. *Al-Islam wa Ahl Adh-Dhimmah* (L'Islam et les dhimmis) du Dr. `Ali Husni Al-Kharbutli, p. 139 et *Ad-Da`wah ila Al-Islam*, i.e. "L'Appel à l'Islam", de Thomas W. Arnold, pp. 84-86, 3ème édition, traduction arabe de Dr. Hasan Ibrahim et al.

notre opinion sur ce sujet. Robertson dit dans son livre Biography of Charlequin (Biographie de Charlequin) : "Les musulmans sont les seuls à avoir réuni la protection jalouse de leur religion et la tolérance envers les adeptes des autres religions. Bien qu'ils aient dégainé le glaive pour répandre leur religion, ils ont laissé ceux qui ne voulaient l'embrasser libres de pratiquer leur religion"[247].

5. La liberté de travailler

Les non-musulmans jouissent de la liberté de travailler et de gagner leur vie qu'ils soient employés ou travaillant à leur propre compte. Ils peuvent exercer les professions libérales et s'engager dans toutes sortes d'activités économiques au même titre que les musulmans. En effet, les juristes ont statué que les dhimmis sont comme les musulmans en ce qui concerne les transactions commerciales, tous types de contrat et toutes transactions financières. Ils firent exception des contrats usuriers qui leur furent interdits au même titre que les musulmans. On relate que le Prophète – prières et salutations d'Allah soient sur lui - aux Majous (magéens) de Hajr : "Soit vous abandonnez l'usure, soit vous vous exposez à une guerre d'Allah et de Son Messager"[248]. De même, on interdit aux gens de la dhimmah de vendre les vins et les porcs dans les pays musulmans et d'ouvrir les bars où l'on boit le vin et où sa manipulation est facilitée. On leur interdit également l'importation du vin de manière ostentatoire et même s'il est destiné à leur consommation personnelle de manière à boucher les brèches de la corruption et de fermer les portes de la tentation. Hormis ces exceptions limitées, les dhimmis jouissent entièrement de leur liberté d'exercer tout type de commerce, d'artisanat et les divers métiers.

Cela fut toujours mis en application et l'histoire des musulmans en témoigne à toutes les époques. Certains métiers faillirent même être monopolisés par

---

[247] En marge de la page 128 du livre *La Civilisation des Arabes* de Gustave Lebon

[248] *Al muwalaat w-l- mua'ada fi ach-chari'a al islamiya* (Alliance et hostilité dans la législation musulmane), Mihmas Ibn Abdallah Al Jaaloud (mort en 1428 h), Editions Al Yaqin pour la distribution et la diffusion, 1ère édition, Volume 1, p. 776

les dhimmis comme le secteur bancaire, la pharmacie et d'autres. Ceci dura jusqu'à très récemment dans les pays musulmans. Ils amassèrent ainsi des fortunes énormes exemptées de zakât et de tout impôt sauf la jizyah qui est un impôt perçu de la part des individus capables de prendre les armes - comme nous le verrons ultérieurement - et dont la valeur est dérisoire.

De son côté, Adam Metz, disait : « Rien dans la législation musulmane n'empêchait les non-musulmans vivant au sein de la société musulmane d'exercer un métier. Au contraire, ils étaient fortement présents dans les métiers rentables. Ils étaient banquiers, commerçants, propriétaires de grandes fermes et médecins. Il s'organisaient de manière à ce que les plus grands banquiers du Sham soient juifs, alors que la plupart des médecins et des secrétaires d'état étaient chrétiens. Le chef des chrétiens était le médecin du calife, et les notables juifs faisaient partie de sa cour … »[249]

5. L'exercice des fonctions publiques

Les dhimmis ont le droit d'exercer les fonctions publiques au même titre que les musulmans à l'exception des postes dominés par l'empreinte religieuse tels que l'imâmat, la présidence de l'état, le commandement de l'armée, rendre justice entre les musulmans et la gérance des donations, etc. En effet, l'imâmat et le califat sont des fonctions couvrant à la fois le religieux et le profane. Il s'agit de la succession du Prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, et seul un musulman peut devenir le successeur du Prophète. De même, il est inconcevable que les prescriptions islamiques soient mises en œuvre et gardées par autre qu'un musulman.

Le commandement des armées n'est pas purement une fonction civile non plus, il s'agit d'une œuvre de culte en islam puisque le jihad est au sommet

---

[249]La civilisation islamique au quatrième siècle de l'Hégire, du professeur Adam Metz, professeur des langues orientales, Bâle, Suisse, traduction du professeur Mohammed Abdalhadi Abu Rida, 4ème Edition, Chapitre : « les juifs et les chrétiens », Volume 1, p. 86

des œuvres cultuelles islamiques. La magistrature n’est autre que le jugement selon les prescriptions de la loi islamique. Aussi ne demande-t-on pas à un non-musulman de juger selon une loi à laquelle il ne croit pas.

Il en est de même pour la gérance des aumônes et donations et toutes les fonctions religieuses similaires.

Hormis ces exceptions, les fonctions de l’état peuvent être confiées aux dhimmis s’ils remplissent les conditions requises en termes de compétence, de probité et de loyauté envers l’état. La tolérance des musulmans était telle que certains grands juristes, comme Al-Mawardi dans son ouvrage Al-Ahkâm As-Sultaniyyah (Les statuts gouvernementaux), déclarèrent qu’il était possible de confier le ministère de l’exécutif (wizarat at-tanfidh) sachant que le ministre de l’exécutif a pour mission de transmettre les ordres de l’imâm et de les faire exécuter et de mettre en vigueur les prescriptions émanant de lui. Ce ministère diffère du ministère de la délégation (wizarat at-tafwid) où l’imâm délègue au ministre la gérance des affaires politiques, administratives et économiques. Des chrétiens furent ministres à plusieurs reprises à l’époque abbasside dont Nasr Ibn Harun (ea 369 A.H.) et `Isa Ibn Nestorus (en 380 A.H.) Avant cela, Mu`awiyah Ibn Abi Sufyan avait un scribe chrétien prénommé Sarjun. La tolérance des musulmans à cet égard atteignait parfois la limite de l’injustice envers les musulmans au point que les musulmans à certaines époques se plaignirent de la main mise des juifs et des chrétiens sur eux sans droit. L’historien occidental Adam Metz dit dans son livre La civilisation islamique au quatrième siècle de l’hégire[250] : "L’une des choses qui nous étonne le plus c’est le grand nombre de grands fonctionnaires non-musulmans dans l’état islamique. C’était à croire que les chrétiens étaient ceux qui gouvernaient les musulmans dans les terres d’islam. D’ailleurs, la doléance au sujet du pouvoir des dhimmis sur les populations musulmanes est une doléance ancienne".

Et tous ces droits et ces garanties ne furent pas établis sur le plan de la théorisation uniquement, mais furent mis en pratique par les califes et les

[250] Op. Cit, Volume 1, p. 105

gouvernants musulmans qui exhortèrent leurs préfets, les fonctionnaires et leurs citoyens de le faire. Et l'exposé ci-après, présente quelques modèles réels de tolérance dans la société musulmane à travers les étapes et les différentes époques de l'histoire :

Le meilleur exemple fut le messager, prières et salutations d'Allah soient sur lui, et sa tolérance à l'égard des polythéistes, voire son comportement avec eux, en dépit de leur mécréance. En effet, il invoqua Allah, Lui demandant de leur montrer le chemin de la guidance, après son retour de Taif et ce, malgré le fort mauvais traitement qu'il subit d'eux ce jour-là.

Et lors de son émigration, prières et salutations d'Allah soient sur lui, vers Médine, ce fut Abdallah Ibn Arqat, appelé aussi Urayqit, un polythéiste, qui le guida, lui et son compagnon, à travers le désert[251].

De plus lorsqu'il fonda la nouvelle société à Médine, l'illuminée, il établit un écrit, appelé As-Sahifa, entre les musulmans (émigrés et partisans) et les juifs. Ce fut la première constitution de l'Etat musulman qui ancra les premiers fondements régissant la relation entre musulmans et non musulmans, une relation au service de la complémentarité et qui ne mène ni à la division ni au conflit.

Certes, le messager, prières et salutations d'Allah soient sur lui, garantit aux juifs l'intégralité de leurs droits, déclarant ainsi : « Tout juif qui adhère à cette charte recevra de l'aide et sera traité de façon équitable. Ils (les juifs) ne seront point lésés et aucun soutien ne sera apporté à leurs ennemis »[252].

Il en fut de même en temps de guerre avec eux, il était clément à leur égard en cas de non respect de ce pacte, de plus, et en cas de triomphe sur eux, il

---

[251] *Assira anabawiya*, d'Ibn Hicham (La biographie du prophète), authentification de Mustapha As-Saqa et al. , p. 180 et suiv.
[252] Les documents politiques de l'époque du prophète et le califat bien guidée, collecte de Mohammed Hamid Allah, Editions An-Nafa'is, Beyrouth, 5ème édition, 1975, p. 59 et suivantes

ne les punissait qu'à un degré permettant de faire cesser leurs hostilités, en outre, leur droit de choisir leurs gouvernants, leur fut garanti[253].

Ainsi, lors de la bataille de Khaybar, les musulmans trouvèrent de nombreux feuillets de la Torah alors les juifs vinrent les demander et le prophète ordonna qu'elles leur soient remises. Cela amena Wolfensohn à déclarer : « le Prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, n'eut aucun geste désobligeant à l'égard de leurs écritures sacrées, face à cela, les juifs évoquèrent l'attitude des romains lorsqu'ils conquièrent de Jérusalem et triomphèrent sur eux, en l'an 70 : ils brûlèrent les livres à caractère sacré et les piétinèrent. Mêmes agissements chez les fanatiques parmi les chrétiens dans leurs guerres contre les juifs, qui incendièrent à leur tour, les livres de la Torah. Et là est le grand écart séparant les conquérants parmi ceux que nous avions énoncés et le messager de l'Islam »[254].

En plus des juifs, cette tolérance s'élargit même aux polythéistes de Qoraych, adorateurs d'idoles. Ainsi, lors de la signature du traité de paix de Hudaybia, le messager, prières et salutations d'Allah soient sur lui, accepta de bon cœur le refus Suhayl Ibn Amr, de mentionner le titre de prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui, car considérant cela comme une reconnaissance de cette prophétie en laquelle ne croyait point Suhayl et ses semblables parmi les polythéistes[255].

En outre, à la conquête de la Mecque, le messager d'Allah manifesta l'étendue de sa tolérance et son pardon, et l'acceptation d'autrui, lorsqu'il ordonna à ses compagnons d'entrer pacifiquement à la Mecque, sans faire de mal à quiconque, en dépit de ce qu'il endura durant treize ans, passés à la Mecque avant son émigration. Il alla jusqu'à décerner à Abi Soufyane, le maître de Qoraych à l'époque, le même honneur, qui caractérise la Maison

---

[253] *Tarikh Al Islam*, Hassan Ibrahim Hassan, Volume 1, p.132
[254] *Tarikh al yahud bibilad al arab* (Histoire des juifs en pays arabes), p. 170
[255] La biographie du prophète d'Ibn Hicham, Volume 2, p. 317

Sacrée d'Allah, quand il fit de la maison d'Abou Soufyane, un lieu sûr pour les mécréants de la Mecque, au même titre que cette mosquée »[256].

Tout comme l'islam s'étendit à l'ensemble des arabes qu'ils soient musulmans ou mécréants, il s'étendit à toutes les races, autres que celle des arabes et les rassembla sous sa bannière. En effet, parmi les compagnons du prophète, prières et salutations d'Allah soient sur lui : Salmane Al Farisi (le perse) qui fut gratifié par le messager, prières et salutations d'Allah soient sur lui, à travers ce hadith : « Salman fait partie de nous, les Gens de la Famille (*Ahl al-Bayt*) »[257]. Parmi ses compagnons citons aussi : Sohayb Ibn Sinan le romain (*Ar-Rumu*) et Bilal, l'Abyssinien (*Al-Habachi*).

Cette tolérance enseignée par le messager, prières et salutations d'Allah soient sur lui, à ses compagnons encouragea beaucoup parmi les non arabes à se tourner vers l'Islam et furent donc couverts de son ombre, qu'ils l'aient embrassé sans contrainte ou qu'ils aient préféré garder leur foi d'origine pour voir, sa lumière ne cessa guère de s'étendre jusqu'à eux.

Cette tolérance fut perceptible dans plus d'un aspect : quant à l'aspect religieux, nous découvrons que l'Islam accorda aux habitants des pays conquis la liberté de pratiquer leurs propres cultes et ne leur imposa aucune restriction dans ce sens, l'Islam alla même au delà de cette limite puisqu'il leur permit certains droits qu'ils n'eurent point de leurs précédents gouvernants qu'ils soient romains ou perses.

La tolérance envers les coptes fut telle qu'ils eurent la permission de construire leurs églises, après la conquête musulmane. Ainsi Amr Ibn As leur accorda la liberté de construire des églises, à l'instar de l'église de Mar Marcus en Alexandrie et une autre pendant le gouvernorat de Musaylima Ibn Mukhalad et plusieurs autres sous le règne d'Abdelaziz Ibn Marouan, comme

[256] La biographie du prophète d'Ibn Hicham, volume 2, p. 403
[257] *Al maajam al kabir* (Le grand dictionnaire), Solaymane Ibn Ahmed At-Tabari, authentification de Hamdi Abdelmajid as salafi, bibliothèque Ibn taimiya, le Caire 6/213

celle de Mar Jirjis, celle d'Abi Qir et à l'époque fatimide ces constructions se multiplièrent au Caire, la capitale des fatimides[258].

Concernant l'aspect civile, les gens de la dhimma bénéficièrent largement de l'esprit de tolérance qui s'étendit sur l'ensemble du monde musulman, de l'orient jusqu'en occident, et accédèrent aux plus hautes fonctions administratives et des fois eurent le monopole de certaines fonctions de par leur compétence administratives et financières.

En outre, les arabes maintinrent les systèmes administratifs des pays conquis, en leur état et accordèrent la liberté à ces administrations d'utiliser la langue du pays dans ce sens. Cette tolérance linguistique s'étendit jusqu'au règne d'Abdalmalik Ibn Marwane, qui entreprit l'arabisation de ces administrations. Il fut ainsi évident de garder ces fonctionnaires à leurs postes administratifs et, aux arabes, la mission de supervision.

Et donc rien d'étonnant de voir travailler dans des administrations, pendant cette période, des scribes chrétiens, en leur état. Et la même situation prévalait au temps du Faruq Omar et bien après lui.

Et puis cette opportunité ne fut pas l'apanage des gens du livre uniquement, les musulmans prirent à leur service des iraniens non musulmans dans les fonctions de l'état, en particulier pour le secteur de la finance représenté par la classe de ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui « les hommes d'affaires » ou ceux réunis sous des institutions économiques telle « la chambre de commerce ». Ces acteurs économiques furent célèbres de par leur haut niveau en affaires et les questions liées à l'impôt et au tribut. Cette situation existait également en Inde, après la conquête de ce pays[259].

Faire accéder les gens de la dhimma dans certaines fonctions de l'état ne se limita point aux services administratifs mais s'étendit aux affaires militaires. Ainsi à l'époque d'Ibn Al-Furaat, certains de ces gens furent désignés à la

---

[258] *Mou'amalat ghayra l mouslimine* (Traitement des non musulmans), Narimène Abdelkarim, Col. *Tarikh al masriyine* (Histoire des égyptiens), Corporation Générale Egyptienne des Ecrivains, 1996, p.72 et suivantes
[259] Al-Baladhuridans *Futuh Al-Buldan* (Les Conquêtes), pp. 321-322

tête de l'état major de l'armée musulmane et lorsqu'on lui reprocha ce genre de nomination, il se justifia par ses prédécesseurs qui l'avaient devancé en agissant de la sorte[260].

Certains chrétiens accédèrent même aux plus hautes instances tels les ministères comme au temps des Bouyides en Irak, les Fatimides en Egypte et Mameluks en Egypte aussi. Ainsi, Nacer-Eddine Ibn Haroun nomma Adhud Ad-Dawla à la fonction de ministre d'état en plus de prérogatives lui permettant la construction d'églises et la distribution de subventions aux couches pauvres parmi les chrétiens[261]. En Egypte Fatimide, le nommé Yaaqoub Ibn Kils fut le ministre le plus célèbre de cet Etat[262]. Citons aussi 'Issa Ibn Nestorus[263] qui accéda à son tour à cette haute fonction.

Quiconque consulte l'ouvrage intitulé « Al-Manhal aṣ-ṣafi wa-l-mustawfi ba'd al-wafi » (la source pure et son complément) de Jamal ad-Din Yusuf Bin At-Taghribirdi, découvrira, évoqué, un certain nombre de ministres et de notables chrétiens – ou dont les aïeux étaient chrétiens -ayant accédé aux postes de ministres ou à d'autres hautes fonctions de l'Etat qui s'étaient ensuite convertis à l'Islam.

Parmi ceux-là, un contrôleur général de l'administration, Assaad Ibn As-Sadid Al-Maiz[264], un copte mort (mort en 695), qui garda sa religion d'origine et progressa dans les différents échelons de l'administration et finit par embrasser l'Islam au temps d'Al-Achraf Khalil Ibn Qalaoun. Il y avait aussi Amine Eddine Ibn Taj Ar-Riyasa, qui fut ministre d'Egypte, contrôleur général des administrations et fut trois fois ministre et accéda à diverses autres

---

[260] Traitement des non musulmans, Narimène Abdelkarim, p.127

[261] Cela eut lieu en l'an 369, Cf. *Al Kamel Fi-t-tarikh*, d'Ali Ibn Mohammed Ibn Al Athir, authentification un groupe de savants, Editions Al Kutub Al 'ilmiya, Beyrouth, 1ère édition, 1978, Volume 7, p. 386, 387,388

[262] Il prit ses fonctions de ministre en l'an 363 h, Cf. *Ittiaz al-hunafa bi-akhbar al-aimmah al-Fatimiyin al-khulafa*, d'Ahmed Ibn Ali Maqrizi, authentification de Jamaleddine Ach-chiyal, le Haut Conseil des affaires islamiques, le, 2ème édition, 1997, Volume 1, p. 144

[263] Cela eut lieu en l'an 384, Cf. *Ittiaz al-hunafa*, Ahmed Ibn Ali Maqrizi Volume 1, p. 283

[264] Cf. Biographie dans : Al-*Manhal al-safi wa-l-mustawfi baʿd al-Wafi* (« La source pure qui vient parachever le *Wafi*») de Yusuf Ibn Taghribirdi. Authentification de Mohammed Mohammed Amine, Editions *Dar al kutub wal watha iq al qawmiya,* le Caire, Volume 2, pp. 370 - 371

fonctions[265]. Et pour conclure, Abdalwahab Ibn Nasr Allah Ibn Touma, le ministre Taj Eddine le copte, né au Caire et grandit au sein de la foi chrétienne jusqu'à ce qu'il s'en détourna pour devenir musulman et fut au service d'Al Achraf Barsabaye et fut nommé à diverses fonctions.[266]

En Andalousie, nombreuses de personnalités parmi les gens de la dhimma émergèrent à la tête de certaines administrations à l'instar de Ismail Ibn Naghrala, de confession juive (et son fils Yusuf[267]) qui réussit à accéder au poste de ministre sous le règne des Bani Ziri à Grenade.

Le climat de liberté dont jouissaient les gens de la dhimma en terre d'Islam prépara ces derniers à détenir une influence et une autorité qui ne leur furent jamais permises autrefois avant l'avènement de l'Islam.

Le domaine scientifique ne fut pas en reste. En effet, de fort nombreux exemples, de savants non musulmans pourraient être cités. Ces savants bien intégrés en terre d'Islam, et qui s'épanouirent donc davantage grâce à son environnement fertile. Ainsi, quiconque consulte un ouvrage tel *Oyoun al-Anbaa Fi Tabaqat al-Attiba* (Sources d'informations sur les classes de médecins) de l'auteur égyptien, Ibn Abi Usaybiyat (mort en 686 H), découvrira la réalité du nombre énorme de savants[268]. Parmi ces savants, un groupe de médecins pendant l'ère des Omeyyades qui préservèrent leur foi chrétienne et cela ne les empêcha point d'exercer leur fonction voire d'être élus par le calife des musulmans. Ainsi, deux médecins damascènes, Ibn Aathaal et Abu Al Hakam, furent comblés de faveurs sous le règne de Muawiya Ibn Abi Sofiane[269].

---

265 Op. Cit. *Manhal al-safi wa-l-mustawfi baʿd al-Wafi*, Volume 7, pp. 84 - 85

266 Op. Cit. Volume 2, pp. 399-400

267 Le règne de cette dynastie dura de 362 h à 515 h et ce médecin juif et son fils vécurent à l'époque de Bulaykine le Ziri. Cf. *Ma'jam al ussar al hakima* (Dictionnaire des familles régnantes), p. 109

268 Nous exposerons à la fin de ce cet axe un tableau avec les noms de médecins et leurs gouvernants contemporains

269 Cf. Ahmed Ibn Al Kacem, plus connu sous le nom de Ibn Abi Usaybiyat, *Oyoun al-Anbaa Fi Tabaqat al-Attiba* (Sources d'informations sur les classes de médecins), authentification de Nazzar Rédha, Editions Maktabat Al hayat, Beyrouth, pp. 171-176

Sous le règne de cette dynastie, parut le l'illustre ouvrage médical d'Issa Ibn Al Hakam le chrétien damascène[270], petit-fils du médecin précédent. Quant à Al Hajaj Ibn Yusuf, un chef militaire sous le règne d'Abd Al Malik Ibn Marwane, il fit de Tayadhuq[271] (environ 90 h) son médecin particulier, lui accordant toute sa confiance et le couvrant de faveurs.

Et sous le règne des Abbassides, ce fut Georgis Ibn Jabrail, le juif qui excella dans la profession médicale, de laquelle bénéficia le premier calife abbasside, Abi Jaafar Al Mansour qui le fit du nombre de ses rapprochés, élevant sa considération et lui versant de larges sommes d'argent. Ce médecin juif demeura en faveur d'Al Mansour jusqu'à la mort de ce dernier[272].

Ce fut lui qui fonda un établissement médical très proche du palais du calife, gérée ensuite par ses héritiers, médecins en leur état. Ce médecin fut au service d'Al Mansour, son fils Bakhtaychou'[273](mort en 184 h), demeura auprès de Haroun Rashid. Quant à son petit-fils, Jabrail[274], fils de Bakhtaychou' (mort en 213 h), il eut une grande compétence en médecine, fut très rapproché des califes qui le tinrent en estime et le comblèrent de largesses plus que ne le furent les autres médecins. Puis, ce fut le tour de Bakhtaychou', fils de Jabrail[275] (mort en 256 h) qui atteignit une considération élevée et amassa de grandes fortunes, et se permit même de concurrencer le calife Al Mutawakil en habits et en ameublement.

Les héritiers de cet établissement vécurent sous la grâce du palais abbasside durant trois siècles, jouissant de considération élevée et de faveurs en tout genre jusqu'à la mort du dernier des leurs, Obaidallah[276], fils de Jabrail, fils d'Abdallah, fils de Bakhtaychou', fils de Jabrail, aux environs de quatre cent

270 *Op. Cit.*, pp. 177-178
271 *Op. Cit.*, pp. 179-181
272 *Op. Cit.*, pp. 183-186
273 *Op. Cit.*, pp. 186-187
274 *Op. Cit.*, pp. 187-201
275 *Op. Cit.*, pp. 201-209

276 *Op. Cit.*, p. 214

cinquante de l'Héjire. De plus, ce médecin fut le contemporain du médecin Ibn Botlane.

L'autre établissement médical « Hanine Ibn Ishaq Al Abbadi » ne fut d'ailleurs pas du reste. En effet, en plus de la profession médicale dont il fut réputé, ils excellèrent dans le métier de la traduction d'ouvrages médicaux de leur langue d'origine vers l'arabe. Ainsi, Hanine[277] (mort en 620 h) s'intéressa au transfert d'ouvrages médicaux en particulier ceux de Galinos, tandis que son fils Ishaq fils de Hanine[278], (mort en 298 h) il s'attacha à la traduction du grec vers l'arabe, et un peu plus aux ouvrages de philosophie et de sagesse.

Ce fut aussi, une époque qui vit paraitre d'excellents médecins et traducteurs en même temps, à l'instar de Yuhanna fils de Bakhtaychou'[279] (mort en 290 h) et qui fut médecin distingué maitrisant parfaitement le grec et le syriaque. Au service de l'émir Al Muwafaq Billah Talha fils de du calife Al Mutawakil, et qui traduisit de nombreux ouvrages du grec au syriaque.

En outre, l'auteur de «'Ouyoun Al Anaba » (sources d'information sur les classes de médecins) consacra tout un chapitre[280] à ces médecins traducteurs. En consultant ce chapitre, on découvre des noms de chrétiens et de juifs qui jouirent de la faveur des califes et de leurs largesses.

Cette période fut aussi celle qui vit la naissance d'un groupe de médecins juifs tel : Macerjawih[281] (encore vivant en 101 h) qui exerça à Basorah, sous le règne des Omeyyade, pratiquant la médecine et traduisant des ouvrages en même temps. En effet, il traduisit les livres d'Ahran Ibn A'Youn vers l'arabe et c'était à ce médecin que faisait allusion Ar-Razi, dans on ouvrage, à travers l'expression « le juif disait». Certains parmi ces médecins furent areligieux,

[277] *Op. Cit.*, pp. 257-274
[278] *Op. Cit.*, pp. 274-275
[279] *Op. Cit.*, pp. 276-277
[280] *Op. Cit.*, pp. 279 et suiv.
[281] *Op. Cit.*, pp. 232-234

tel Thabit Ibn Qarra Al Hirani[282], l'irreligieux (mort en 288 h) qui fut inégalable dans le domaine médical ou en philosophie. Ce fut aussi le cas de beaucoup parmi les siens et parmi sa propre descendance comme Sinane[283], fils de Thabet, fils de Qarra (mort en 331 h) qui atteignit le niveau de son père dans le domaine scientifique et la pratique de la médecine. Citons enfin son fils Thabet[284] fils de Sinan, fils de Thabet (mort en 365 h) ou son frère Ibrahim[285], fils de Sinane, fils de Thabet (mort en 335 h).

Et ainsi, de l'extrême orient à l'extrême occident, au Maghreb et en Andalousie où brilla l'étoile d'un certain nombre de médecins qui quoique non musulmans ne furent guère empêchés point d'émerger dans la société, voire d'être au service des califes dans ce pays. Parmi ces médecins, Ishaq Ibn Qistar qui était juif et qui s'est mit au service d'Al Muaffaq Al Amiri, fondateur du royaume de Dénia, et celui de son fils Iqbal Ad-Dawla Ali. En plus de ses connaissances en médecine, il fut très avancé en science du langage hébreu et l'un des juristes du judaïsme, il excella aussi en science de la logique.

En Egypte aussi, des médecins non musulmans se firent connaitre par leur compétence et parmi eux : Blitiyane[286] (mort en186 h) qui fut chrétien, d'une grande érudition, spécialisé dans le rite chrétien melkite et médecin jouissant d'une grande réputation. Haroun Rashid qui entendit parler de lui, le fit venir d'Egypte à Baghdad et le combla de faveurs, lui attribuant d'énormes sommes d'argent. Il y eut aussi Said Ibn Toufil (mort 269 h ou en 279 h) qui fut un médecin chrétien distingué dans le l'exercice de la médecine et qui fut au service d'Ahmed Ibn Touloune, faisant partie aussi de ses médecins particuliers l'accompagnant partout où il allait.

---

[282] *Op. Cit.*, pp. 295-300
[283] *Op. Cit.*, pp. 300-304
[284] *Op. Cit.*, pp. 304-307
[285] *Op. Cit.*, p. 307
[286] *Op. Cit.*, p. 540

Et il y eut aussi Isaac[287] Ibn Ibrahim Ibn Nostas, un médecin chrétien vertueux, qui fut au service d'Al Hakem Bi-Amr-Allah qui dépendait de ses soins. Ce médecin mourut sous le règne du calife Al Hakem.

Et parmi les plus célèbres médecins égyptiens, et les meilleurs d'entre eux, nous pourrions citer Said Ibn Batriq (mort en l'an 328 h), il était chrétien sous le règne de Qahir Billah, en compagnie de son frère Issa[288].

En dehors des praticiens de confession chrétienne, il y eut Moussa Ibn Al'azar[289], de confession judaïque, célèbre pour les progrès réalisés et son habileté en matière de pratique médicale. Lui et son fils Ishaq vécurent sous le règne de Al Mu'iz Lidinillah, le Fatimide. Nous pourrions aussi citer Ephraïm[290] Ibn Az-Zaffane (encore en vie avant l'an 453 h), qui fut d'une grande célébrité en Egypte, se mettant au service des califes, qui le lui retournèrent fort généreusement. Il y eut aussi le disciple de ce dernier, Salama Ibn Rahmoune (mort en 530 h).

A citer aussi, Abulbayane[291] Ibn Al-Mudawar (mort en l'an 580 h), un médecin de confession juive qui fut au service d'Al Nacer Salah-Eddine Yusuf Ibn Ayub qui dépendait de ses soins, et qui lui faisant une confiance totale. En outre, il y eut Al Muaffaq Benchou'a[292] (mort en l'an 579 h), faisant partie des et des meilleurs médecins, s'étant mis au service d'Al-Mélik Nacer en Egypte, qui lui portait une haute estime.

De plus, parmi les célébrissimes médecins de son époque, citons Moussa Ibn Maymoune Al Qortobi[293] (mort en l'an 601 h), de confession judaïque et qui fut inégalable en la matière, président des corps des médecins en Egypte tandis que son fils Ibrahim fut au service de Mélik Al Kamil Al Ayoubi. Une

[287] *Op. Cit.*, p. 544
[288] *Op. Cit.*, pp. 545-546
[289] *Op. Cit.*, p. 545
[290] *Op. Cit.*, pp. 567-568
[291] *Op. Cit.*, p. 579-780
[292] *Op. Cit.*, p. 571
[293] *Op. Cit.*, pp. 582-583

autre célébrité en la personne de Hibatullahi Joumai'[294], de confession juive (mort en l'an 594 h). Au service de Mélik An-Nacer Salah-Eddine qui le rapprocha de lui, lui accordant une haute considération et un immense crédit, ayant beaucoup d'influence, il fut une ressource essentielle dans la pratique médicale. Son disciple As-Sadid Ibn Al Bayane, lui aussi de confession juive, fut parmi les médecins de l'établissement hospitalier An-Naciri au Caire.

Tous ces savants, médecins et autres n'eurent pas à présenter tout ce dévouement et leur abnégation envers l'état musulman, sans la tolérance qu'ils découvrirent chez les autorités musulmanes. Cela les amena naturellement à choisir la langue arabe, parmi les autres langues, par laquelle ils déposèrent leurs sciences et leurs ouvrages.

Ce qui amena l'historien des sciences Georges Sarton à reconnaître cette vérité, décrivant la relation entre les musulmans et ceux des autres religions : « qu'elle a toujours été amicale ou tout au moins sans animosité. En effet, les musulmans avaient toujours traité leurs citoyens sous le signe de la miséricorde et la tolérance, et grâce à leurs soins et leurs encouragements divers recherches et travaux scientifiques furent publiés en arabe, bien que dont les auteurs soient non musulmans,. Il y eut parmi ces savants areligieux, des chrétiens, des juifs et des sumériens. En effet, jusqu'à la fin du douzième siècle, l'arabe fut la langue des juifs pour les sciences et la philosophie »[295].

Pour l'aspect économique, nous sommes en droit de dire que l'Etat musulman donna l'opportunité aux gens de la dhimma en vue de participer pleinement à la vie économique, de par les droits et les libertés qu'il leur garantissait. Il leur accorda ainsi le droit à l'activité commerciale, à travers la libre circulation au sein du monde musulman où les risques et les dangers

[294] *Op. Cit.*, pp. 576-579
[295] *Tarikh Al 'Ilm wal Insiya al jadida* (Histoire de la science et le nouvel humanisme), p. 161

furent quasiment inexistants. En effet, les pactes établis avec eux englobaient la libre circulation entre les différentes contrées du pays.

Quant à l'aspect social, et concernant leurs différentes fêtes, l'exemple d'Abu 'Obeyda Ibn Al Jaraah fut édifiant, car il accorda aux chrétiens de la Grande Syrie (Chaam) la célébration de leur grande fête. Ils le faisaient en sortant en procession et en portant leurs croix[296]. Ainsi, Taqiyaddine Ahmed Ibn Ali Al Maqrizi consacra dans son ouvrage Al-Mawa`iz wal-I`tibar[297] (exhortation et contemplation), un chapitre entier sur les fêtes des gens de la dhimma et comment ces fêtes furent célébrées. Il compta ainsi quatorze fêtes par an, dont sept appelées grandes fêtes : l'Annonciation, les Rameaux, Pâque, le Jeudi Saint, les Saints Quarante Martyrs , Pentecôte, la Nativité et l'Épiphanie.

Et sept autres, appelées les petites fêtes : fête de la Circoncision, L'Ascension, Jeudi Saint, Le Samedi Saint, le Dimanche de Pâque, et la fête de la Croix Glorieuse.

Puis présenta des détails la manière de célébrer ces fêtes, leurs saisons et les diverses pratiques rituelles en rapport avec ces fêtes. Ces cérémonies se déroulaient dans une totale liberté et sans aucune restriction de la part des gouvernants musulmans.

(Annexe 1) Tableau des noms de médecins et leurs patients parmi les gouvernants

Médecin	Le patient, parmi les notables
Ibn Aathal	Muawiya Ibn Abi Sufiane
Abu Al-Hakam Ad-Dimashqi	Muawiya Ibn Abi Sufiane
Tayadhuq	Al Hadjaj Ibn Yusuf Athaqafi
Jurjiis Ibn Bakhtiyush	Abu Djafar Al Mansur
Bakhtiyush Ibn Jurjiis	Harun Arrashid
Blitiyaane	Harun Arrashid
Jabraiil Ibn Bakhtiyush	Les fils de Harun Arrashid

---

[296] Op. Cit.Traitement des non musulmans, Narimène Abdelkarim, p.160

[297] *Al-Mawa`iz wal-I`tibar* (Exhortation et contemplation), Taqiyaddine Ahmed Ibn Ali AlMaqrizi, Authentification d'Aymane 'Ouda Said, Editions Al Furqane Lit-Torath Al Islami, Londres 2002, Voume, 1/714 et suivantes

Bakhtiyush Ibn Jabraiil	Djafar Al Mutawakil
Yuhanna Ibn Bakhtiyush	Al Emir Talha Ibn Al Mutawakil
Isaac Ibn Qistaar	Al Muaffaq Al Amiri
Said Ibn Tufiil	Ahmed Ibn Tulun
Mussa Ibn Al-'Azaar	Al Mu'iz Lidinilah Al-Fatimi
Isaac Ibn Mussa	Al Mu'iz Lidinilah Al-Fatimi
Isaac Ibn Ibrahim Ibn Nostasse	Al Mu'iz Lidinilah Al-Fatimi
Said Ibn Al-Batriq	Al Qahir Billah Al-Fatimi
Abu Al Bayane Al-Mudur	An-Nacir Salah Eddine Al Ayubi
Al Muaffaq Ibn Chu'a	An-Nacir Salah Eddine Al Ayubi
Hibatullah Ibn Djamii'	An-Nacir Salah Eddine Al Ayubi
Ibrahim Ibn Mussa ibn Maymun	Al -Malik Al-Kamel Al Ayubi